هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15986 – 7 F — JEUDI 20 JUIN 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement israélien est formé après de laborieuses tractations

LE PREMIER MINISTRE israélien sortant, Shimon Pérès, a passé le pouvoir, mercredi 19 juin, à son successeur, Benyamin Nétanyahou, lors d'une brève cérémonie à la présidence du conseil, à Jérusalem. *« Je vous souhaite bon succès pour le bien d'Israël et du peuple juif »*, a-t-il déclaré. La veille, les seize ministres désignés par le nouveau premier ministre avaient reçu l'investiture de la Knesset lors d'une séance riche en coups de théâtre. David Lévy avait commencé par refuser le portefeuille des affaires étrangères si un ministère n'était pas attribué à Ariel Sharon. Il a finalement accepté de faire partie de l'équipe gouvernementale alors que M. Sharon refusait un ministère taillé en dernière minute à sa mesure, celui des infrastructures nationales.

Lire page 2

« Vache folle » : le gouvernement lance un plan d'aide aux éleveurs sinistrés

Les moutons atteints de « tremblante » ne seront plus commercialisés

APRÈS avoir entendu des communications du ministre de l'agriculture et des secrétaires d'Etat à la santé et à la recherche, le gouvernement a annoncé, mercredi 19 juin, une série de mesures destinées à venir en aide aux éleveurs français de viande bovine. Le dispositif comporte des allègements de charges, des délais de paiement, des reports d'échéances de cotisations sociales et de remboursements d'emprunts pour épargner la trésorerie des exploitants et des autres professions concernées. Paris a demandé à Bruxelles un relèvement des aides communautaires. D'autre part, la viande de moutons atteints de la « tremblante » et élevés en France ne pourra plus être commercialisée.

Deux jours avant l'ouverture du sommet européen de Florence, Jacques Santer, président de la Commission, a déclaré, mercredi, que cette réunion *« n'aboutira pas à un accord si la politique de non-coopération de Londres ne cesse pas »*.

Lire pages 6 et 36

S'il vous plaît, dessine-moi... heu... de la gélatine !
Fff !
d'après Saint-Exupéry
Plantu

Le juge Halphen est privé d'une partie du dossier Tiberi

Le magistrat garde l'affaire des HLM de Paris

DANS LES JOURS qui viennent, le dossier du logement HLM du fils de Jean Tiberi, mis au jour par le juge Halphen, devrait être transmis au parquet de Paris. Le procureur de Créteil, Michel Barrau, estime en effet que l'attribution de cet appartement au fils du maire de Paris, qui était alors président de l'OPAC, ne relève pas de sa compétence territoriale. Dans une ordonnance transmise lundi 17 juin, le juge Halphen, chargé de l'affaire des fausses factures de la région parisienne, avait estimé que le maire de Paris est susceptible d'être mis en examen pour prise illégale d'intérêts et son fils pour recel.

Le procureur de Paris avait déjà examiné ce dossier au mois de mars, à la suite d'une lettre émanant de l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP). Gabriel Bestard avait alors décidé de classer le dossier, estimant que l'intérêt personnel de Jean Tiberi dans cette opération n'était pas établi puisque son fils était le signataire du bail et réglait lui-même ses loyers.

Le Parti socialiste, qui était resté très discret au sujet des logements des fils de MM. Juppé et Tiberi, a décidé de se saisir de l'affaire. *« Le garde des sceaux est aujourd'hui au pied du mur*, notait-il, mardi 18 juin, dans un communiqué. *Va-t-il user de son pouvoir de chef du parquet pour empêcher le juge Halphen de poursuivre son enquête ? »* Marie-Pierre de la Gontrie, déléguée du PS chargée de la justice, estimait alors qu'*« une telle manoeuvre discréditerait définitivement M. Toubon »*. Pour sa part, Bertrand Delanoë, sénateur et président du groupe socialiste parisien, estimait le même jour que *« dans un souci de vérité et de transparence, le juge Halphen doit pouvoir poursuivre ses investigations et franchir les portes jusqu'alors hermétiques de la municipalité parisienne. Toute autre décision apparaîtrait aux yeux des Parisiens comme la manifestation d'une volonté délibérée de privilégier l'intérêt partisan et politicien aux dépens de la justice »*.

Lire page 36

HLM : percée du Front national

Les listes du parti d'extrême droite ont réalisé des scores importants aux élections des représentants de locataires. p. 12 et notre éditorial p. 16

Pas de consensus pour la réforme de l'Université

Les mesures présentées par François Bayrou provoquent des réactions mitigées. p. 10 et 11

Menaces contre le juge Eva Joly

Les menaces pesant sur le juge Eva Joly, chargée de dossiers financiers très sensibles, ont été jugées suffisamment sérieuses pour que deux policiers soient affectés à sa protection. p. 12

Croissance record au Japon

Avec 3 % d'augmentation du PIB au 1er trimestre, l'économie japonaise a enregistré son meilleur résultat depuis près d'un quart de siècle. p. 3

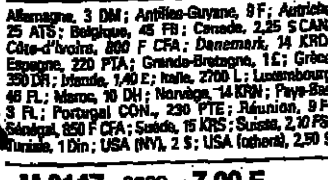
Scission de Chargeurs

Le groupe Chargeurs se scinde en deux sociétés distinctes, l'une reprenant les activités textiles, l'autre celles de communication. p. 17

Xavier Emmanuelli et les mendiants

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire dénonce les maires des villes qui veulent interdire la mendicité. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le pape chez le « nouveau Luther »

MAIS qu'est-ce qui vaut à Paderborn, moyenne cité de Rhénanie-Westphalie (100 000 habitants), l'honneur de recevoir le pape, vendredi 21 et samedi 22 juin, avant sa première et historique visite de dimanche à Berlin ? Sans doute Paderborn est-il le siège de l'un des plus anciens et prestigieux évêchés allemands. Mais la notoriété de cette ville vient plus sûrement d'un homme appelé Eugen Drewermann, ce prêtre et psychothérapeute qui passe pour le « nouveau Luther ». Auteur, à cinquante-six ans, d'une somme théologique d'une soixantaine d'ouvrages – dont vingt-sept déjà traduits et bien vendus en France –, il est à l'origine de la critique la plus radicale du système clérical jamais publiée depuis le Réformateur.

Les démêlés de Drewermann avec l'évêque de Paderborn, Mgr Degenhardt, ont fait les délices des médias allemands. Sur la pression de Rome et après maintes demandes de rétractation, il a été interdit, depuis 1991, d'enseignement et de prédication. Le pape se rend donc sur le terrain de celui qui, pour les uns, est un rebelle martyr ; pour les autres, un faux prophète et un dangereux hérétique. Héritier à la fois de Kierkegaard et de Sartre, Drewermann fait éclater les vérités dogmatiques et historiques des Eglises pour restituer, à l'aide de la psychanalyse, la puissance d'images, de rêves et de symboles contenue dans toutes les confessions. Sa vision primitive et thérapeutique de la religion le rapproche des écologistes. Ses livres se sont arrachés comme des romans de gare, et, si la « Drewermania » est retombée, le Luther de Paderborn publie toujours à bonne cadence, remplit les amphis et, chaque samedi soir, relit la Bible à sa manière avec des centaines de fidèles. Cette semaine encore, il écrit dans le *Spiegel* deux pages incendiaires contre une Eglise qu'il accuse de caricaturer le message du Christ.

Aucune rencontre n'est bien sûr prévue entre Jean Paul II et Eugen Drewerman, mais Paderborn est devenu, pour quelques jours, le fief de la contestation catholique allemande. Près de mille personnes viennent d'y écouter Mgr Gaillot, qui se présente comme le compagnon d'exclusion de Drewermann. Une série de conférences y est donnée sur le thème du *« pape comme obstacle »* au rapprochement œcuménique. Jeudi, à la veille de l'arrivée de Jean Paul II, Drewermann parlera lui-même de *« la foi libérée de la papauté »*. Enfin, samedi, un « podium critique » aura lieu à l'initiative d'un collectif qui a réuni, dans toute l'Allemagne, un million et demi de signatures catholiques pour réclamer la fin de l'obligation du célibat pour les prêtres, l'ordination des femmes et une attitude plus souple sur la contraception et l'homosexualité.

Ce troisième voyage de Jean Paul II en Allemagne ne sera donc pas de tout repos. Des Verts lui demandent des excuses pour la signature du Concordat avec Hitler en 1933. Des protestants exigent la réhabilitation de Martin Luther. Des associations de libres-penseurs veulent élire dimanche à Berlin une *« contre-papesse »*. Enfin le chancelier Kohl lui-même a promis de se faire l'interprète de *« 90 % des catholiques allemands »* pour demander au pape une révision de son enseignement sur la contraception !

Henri Tincq

Le film par lequel le scandale arrive

VENU de Grande-Bretagne, où il fait scandale, le film de Danny Boyle, *Trainspotting*, arrive cette semaine en France, après un passage à Cannes où il n'a pas créé l'événement attendu. Le film, trop volontairement rebelle et provocateur, vaut surtout par sa remarquable bande-son. Ceux que les aventures comico-tragiques – et pas toujours ragoûtantes – de cette bande de « junkies » rebuteraient pourront se tourner vers Al Pacino, maire de New York dans *City Hall*. Le film de Harold Becker est une plongée dans la politique municipale. Nos pages cinéma présentent également une enquête sur l'implantation des multiplexes en France, et le débat qui en découle.

Lire pages 27 à 30

Le consensus allemand écorné

« TOUT FAIRE pour éviter un scénario à la française » : telle était la priorité du chancelier Kohl en janvier dernier, quelques semaines après les grandes manifestations contre le plan Juppé à Paris et dans les grandes villes de province. C'était l'époque où, dans un grand élan unanimiste, le chancelier, le patronat et les syndicats adoptaient un « pacte pour l'emploi » (23 janvier 1996) afin d'engager en douceur les réformes nécessitées par l'aggravation de la concurrence mondiale et la dégradation de l'emploi. *« Une initiative sans exemple en Europe »*, proclamait-on à Bonn, où l'on était fier de constater que le modèle allemand était encore capable, en cette fin de XXe siècle, d'inspirer l'action d'autres pays partenaires de l'Union européenne.

15 juin 1996 : 350 000 personnes défilent dans les rues de Bonn à l'appel de la Fédération des syndicats allemands (DGB). *« Non au capitalisme à l'américaine », « oui au travail et à la justice sociale », « Kohl doit partir »*... sont certaines des formules les plus fréquemment prononcées lors de cette journée de protestation. Du jamais-vu en Allemagne. Cette « marche sur Bonn » est la plus grande manifestation à caractère social depuis 1945. Unitaire et centralisée, elle s'inspire directement de la pratique des syndicats français et pourrait marquer une rupture avec les habitudes fédéralistes du pays.

La fin d'une exception allemande... En France comme en Allemagne, les manifestants défilent pour protester contre l'austérité – en partie imposée par Maastricht – et défendre leurs acquis sociaux. Pour les manifestants du 15 juin à Bonn, il s'agit en l'occurrence de réclamer le maintien des indemnités salariales à 100 % du salaire net en cas de maladie, la sauvegarde de la loi contre les licenciements abusifs, le maintien de l'âge de la retraite à 60 ans pour les femmes et à 63 ans pour les hommes. *« Pour la première fois de notre histoire, les classes moyennes défilent dans la rue »*, remarque Joschka Fischer, le leader des Verts.

Est-ce le début d'un vaste mouvement marquant la fin de la « société du consensus » ? On est en droit de le penser.

Lucas Delattre

Lire la suite page 16

Les Bleus passent l'obstacle



LAURENT BLANC

EURO 96. En inscrivant de la tête le premier but face à la Bulgarie, mardi 18 juin à Newcastle, le défenseur Laurent Blanc a ouvert la voie d'une nette victoire (3-1) qui qualifie l'équipe de France de football pour les quarts de finale du Championnat d'Europe des nations. Les Bleus rencontreront les Pays-Bas, samedi 22 juin à Liverpool.

Lire page 23

International	2	Abonnements	26
France	6	Agenda	26
Société	10	Météorologie	26
Carnet	13	Mots croisés	26
Horizons	14	Culture	28
Entreprises	17	Annonces classées	32
Finances/marchés	21	Communication	34
Aujourd'hui	23	Radio-Télévision	35

PROCHE-ORIENT Benyamin Nétanyahou a prêté serment comme nouveau premier ministre, mardi 18 juin, au parlement israélien. Mais la constitution de son gouvernement a donné lieu, pendant toute la journée, à une série de rebondissements et à un spectacle inédit à la Knesset. ● DAVID LÉVY, pressenti comme chef de la diplomatie, a d'abord refusé le maroquin si son « ami » Ariel Sharon ne s'en voyait pas attribuer un. Mais, après des tractations en coulisses, M. Lévy a fini par accepter, tandis qu'un portefeuille taillé sur mesure, celui des infrastructures nationales, était proposé à M. Sharon, qui l'a refusé. ● LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, dont le premier ministre n'assume plus la charge, a été attribué au général Itzhak Mordechaï, auteur notamment d'un plan de colonisation de la Cisjordanie occupée, que le nouveau gouvernement pourrait faire sien.

Le nouveau gouvernement israélien a reçu l'investiture de la Knesset

A l'issue d'une série de volte-face de dernière minute, Benyamin Nétanyahou a réussi, mardi 18 juin, à réunir seize ministres autour de lui, sans parvenir toutefois à convaincre Ariel Sharon d'entrer dans son équipe

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Eclats de voix, fausses sorties, intrigues de coulisses et coups de théâtre : jamais l'investiture d'un nouveau gouvernement au Parlement n'a fourni un spectacle aussi affligeant que celui auquel le pays a été convié, pendant six heures, mardi 18 juin, en direct à la télévision. *« Je suis membre de la Knesset depuis des décennies,* a ironisé Shimon Pérès, l'ancien premier ministre, *je n'avais jamais vu pareille confusion un jour comme celui-là. »*

Depuis plusieurs jours déjà, la classe politique s'interrogeait sur la composition de la nouvelle équipe. Depuis vingt jours qu'il était enfermé dans son bureau à marchander le soutien des uns et des autres pour se forger une majorité et former un gouvernement de coalition, nul ne doutait que Benyamin Nétanyahou était parvenu à ses fins.

Première surprise, après avoir prononcé un discours qui, lui, n'en comportait aucune, le premier ministre annonce qu'il détiendra en plus de sa charge les portefeuilles des cultes, du logement et des affaires étrangères. Murmure dans l'hémicycle. *« Où sont Sharon et Lévy ? »* Absents, les deux ténors du Likoud. Le premier était donné titulaire du logement, le second, chef de la diplomatie.

Et le nouveau premier ministre, qui avait accepté de diviser le portefeuille des cultes – deux titulaires pour deux ans chacun, de manière à contenter à la fois le Parti national religieux et les ultra-orthodoxes sépharades du Shass, qui tous deux le réclamaient – décide de conserver provisoirement ce maroquin pour voir s'il n'y aurait pas moyen, par un jeu de chaises musicales compliqué, d'en échanger un morceau contre un autre, de manière à satisfaire Ariel Sharon.

Une heure plus tard, David Lévy, dit « le Marocain magnifique », agite sa chevelure argentée devant les micros. *« Nous avons mené ensemble le Likoud à la victoire et la période qui s'annonce sera très difficile pour nous tous. La présence d'Arik Sharon dans ce gouvernement est pour moi capitale. »* Et l'ancien ministre des affaires étrangères d'Itzhak Shamir d'annoncer qu'il n'entend pas redevenir ministre si son *« ami Arik »* ne l'est pas.

Une autre heure passe. Silvan Shalom, député du Likoud, qui a rédigé le programme économique du premier ministre, déclare : *« Bibi* [Nétanyahou] *a conduit les négociations pour la formation du gouvernement en amateur. »* Tsahi Hanegbi, autre élu de poids, qui sera nommé ministre de la santé, affirme : *« Il est impossible de former un gouvernement sans Ariel Sharon. »*



M. Pérès, plus combatif comme chef de l'opposition que comme candidat à sa propre succession, se lance dans un discours d'où il ressort que *« les Palestiniens ont déjà l'autonomie »* (personnelle) et qu'il *« ne sert donc à rien de la leur proposer encore ».* En revanche, rappelle-t-il : *« Les engagements internationaux d'un gouvernement d'Israël doivent être honorés par le suivant. »*

« Oui, ajoute l'ancien premier ministre, se référant à une image cent fois diffusée dans les spots de campagne du Likoud, *j'ai marché la main dans la main avec Yasser Arafat. Je n'en ai pas honte. Et si vous êtes sérieux lorsque vous dites vouloir continuer le processus de paix,* lance-t-il à son successeur, *vous le ferez aussi. »* L'Autorité palestinienne autonome *« a pratiquement rempli tous ses engagements à notre égard, y compris dans le domaine de la sécurité. Le gouvernement doit donc à son tour honorer les siens et redéployer l'armée à Hébron ».*

Sur son banc, « Bibi » a un petit sourire narquois, mais paraît préoccupé. On vient lui parler à voix basse, on lui passe de petites notes. Pourquoi la prestation de serment des ministres tarde-t-elle ? » Une heure d'attente, entrecoupée de discours que personne n'écoute.

Un peu avant 21 h 30, M. Nétanyahou demande une nouvelle pause. On apprend qu'il a rédigé un fax destiné à M. Sharon, qui boude dans son ranch, à la lisière du Néguev. Puis les députés reviennent dans l'hémicycle. On passe au vote de confiance : 62 voix pour la majorité, 50 pour l'opposition. Certains élus, lassés d'attendre, sont rentrés chez eux suivre les événements sur le petit écran. Le premier ministre prête serment, et les quinze ministres alors nommés lui emboîtent le pas à la tribune.

Ezer Weizman, le chef de l'Etat, commence à s'impatienter. Traditionnellement, une photo officielle réunit l'ensemble du gouvernement autour du président. *« Allons-y avec les quinze nommés,* demande-t-il. – *Non, attendez encore un peu s'il vous plaît »*, lui répond-on. M. Weizman décide de rentrer chez lui. Une demi-heure plus tard, M. Nétanyahou remonte à la tribune de la Knesset pour annoncer que David Lévy est nommé ministre des affaires étrangères. Tout sourire, celui-ci prête serment.

« ESCROQUERIE POLITIQUE »

« Bibi » lit ensuite un communiqué : *« Je souhaite nommer Ariel Sharon, ministre des infrastructures nationales. »* Surprise générale : ce portefeuille, qui n'existait pas quelques heures plus tôt, *« comprendra,* annonce le premier ministre, *l'autorité foncière* [celle qui « libère » des terres pour la construction de logements en Israël et dans les territoires occupés], *la responsabilité du percement des routes de contournement en Judée-Samarie* [Cisjordanie occupée], *l'infrastructure énergétique, les industries militaires et le réseau ferroviaire ».* Tollé sur les bancs de l'opposition.

En quelques heures, le nouveau premier ministre a ôté certaines de leurs responsabilités à quatre ministères : ceux de l'énergie, de l'intérieur, de la défense et de la construction pour fabriquer un portefeuille sur mesure à M. Sharon. M. Nétanyahou vient-il d'annoncer une nomination formelle ou s'agit-il simplement d'une proposition à l'adresse d'un homme qui suit les événements sur le petit écran ? Cinq minutes plus tard, un journaliste, qui a réussi à joindre l'intéressé, annonce : *« Arik Sharon refuse : il dit que tout cela est une escroquerie politique. »*

Drôle de début pour un règne censé durer quatre ans. M. Nétanyahou a ainsi montré qu'il était loin de tenir solidement les rênes de son propre parti. L'homme qui a tout fait pour donner à l'opinion israélienne l'apparence d'une sûreté sans faille, doublée d'une puissante confiance en lui-même, est plus hésitant et équivoque qu'il ne paraissait.

Plus grave, contrairement aux prédictions des experts constitutionnels, pour qui la première élection directe d'un chef de l'exécutif au suffrage universel permettrait de limiter les marchandages avec les petits partis, l'incroyable soirée du 18 juin et les vingt jours qui l'ont précédée, ont montré que le nouveau système était peut-être beaucoup plus lourd d'instabilité gouvernementale que l'ancien. Mardi soir, un rescapé travailliste des élections législatives du 29 mai, se prenait à rêver : *« Et si la Knesset et avec elle le pays tout entier découvraient soudain que notre slogan de campagne : « Bibi ne fait pas le poids » était juste ? »*

Patrice Claude

M. Christopher à Jérusalem

Le département d'Etat a annoncé, mardi 18 juin, que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, quitterait Washington, lundi, pour une visite de quarante-huit heures en Israël et en Egypte. Ce sera le premier contact direct entre un membre du gouvernement américain et le nouveau premier ministre israélien. M. Christopher a prévu de faire *« un voyage plus complet »* au Proche-Orient, en juillet ou en août, après la visite à Washington de Benyamin Nétanyahou. En attendant, le porte-parole du département d'Etat a qualifié de *« très important »* et de *« positif »* l'appel lancé, mardi, par M. Nétanyahou au président syrien pour négocier la paix *« sans condition préalable ».*

Pour le ministre palestinien de la justice, Freih Abou Meddeine, le premier discours prononcé par M. Nétanyahou est un *« mauvais début »*. Amr Moussa, le chef de la diplomatie égyptienne, relève un *« durcissement »* des positions israéliennes qui se répercutera *« négativement »* sur le processus de paix. – *(AFP.)*

« Une vraie relation de paix »

DANS SON DISCOURS d'investiture, mardi 18 juin, devant la Knesset, Benyamin Nétanyahou a évité de citer le nom de Yasser Arafat, et de faire explicitment référence aux accords d'Oslo. *« J'en appelle aujourd'hui à nos voisins de l'Autorité palestinienne et je leur dis : sur la base du maintien de notre sécurité, nous sommes prêts à développer avec vous une vraie relation de paix, de bonnes relations de voisinage et de coopération. (...) Le gouvernement israélien négociera avec l'Autorité palestinienne à la condition qu'elle honore tous ses engagements. »*


VERBATIM

Le nouveau premier ministre a, d'autre part, lancé *« un appel à la paix à tous les dirigeants des pays arabes ». « J'en appelle spécialement,* a-t-il dit, *à nos proches voisins, le président syrien Hafez El Assad, le président libanais Elias Hraoui, le roi Fahd d'Arabie saoudite et aux autres dirigeants. (...) Conduisons ensemble des négociations sans préconditions pour une paix véritable qui mènera le Proche-Orient vers une ère de stabilité et de prospérité. »*

Evoquant la colonisation des territoires occupés, M. Nétanyahou a promis d'*« encourager les implantations pionnières en Eretz Israël (...) dans le Neguev, en Galilée, en Judée-Samarie* (Cisjordanie occupée), *dans la bande de Gaza et sur le plateau du Golan ». « Les colons sont les vrais pionniers de notre temps,* a-t-il ajouté, *et ils méritent notre soutien et notre appréciation. »*

« Par-dessus tout, nous garderons et renforcerons le statut unifié de Jérusalem, a répété le premier ministre. *La capitale éternelle d'Israël restera à jamais sous notre souveraineté. »* Quant à l'armée et aux forces de sécurité, elles *« disposeront,* a-t-il dit, *d'une liberté totale d'action (...) contre les forces du terrorisme. »*

Dix-sept ministres

- Premier ministre, ministre du logement et des cultes : Benyamin Nétanyahou (Likoud)
- Ministre des affaires étrangères : David Lévy (Likoud)
- Ministre de l'agriculture et de l'environnement : Rafaël Eytan (Tsomet)
- Ministre de l'éducation : Zvouloun Hammer (Parti national religieux)
- Ministre de l'intérieur : Eli Souissa (Shass)
- Ministre du tourisme : Moshé Katzav (Likoud)
- Ministre de la défense : Itzhak Mordehaï (Likoud)
- Ministre des finances : Dan Méridor (Likoud)
- Ministre de la sécurité intérieure : Avigdor Kahalani (Troisième Voie)
- Ministre du commerce et de l'industrie : Nathan Chtcharansky (Israël Be Alya)
- Ministre de l'immigration : Youli Edelstein (Israël Be Alya)
- Ministre de la santé : Tsahi Hanegbi (Likoud)
- Ministre de la justice : Yaakov Néeman (Likoud)
- Ministre des télécommunications : Limor Livnat (Likoud)
- Ministre des sciences et de la technologie : Benjamin *« Benny »* Begin (Likoud)
- Ministre des transports et de l'énergie : Yitzhak Lévy (Parti national religieux)
- Ministre du travail et des affaires sociales : Eli Ishaï (Shass) – *(AFP.)*

Itzhak Mordechaï, le « bon soldat »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yoël Marcus, l'un des plus célèbres commentateurs politiques en Israël, aime bien l'ancien général Itzhak Mordechaï. *« Certes,* a-t-il écrit, cette semaine, dans le quotidien *Haaretz, son intellect ne déborde pas de ses oreilles, ce n'est pas un Clausewitz, mais ce fut un bon soldat et il n'est pas pire que les autres candidats potentiels à la tête des armées. »* En décidant, à l'inverse de nombre de ses prédécesseurs, de dissocier les fonctions de premier ministre de celle de ministre de la défense, Benyamin Nétanyahou n'a sans doute pas fait, de son point de vue, le pire des choix.

PORTRAIT

Né, en 1944, dans le Kurdistan irakien, immigré en terre promise à l'âge de six ans, l'ancien général, mâchoires carrées, larges épaules et brosse grisonnante, est un homme simple et populaire, qui a surpris tout le monde en arrivant premier lors des « primaires » du Likoud, en mars. Itzhak Mordechaï, que ses amis nomment « Itzik », a même dépassé d'un millier de voix l'idole incontestée des foules nationalistes, l'ancien général Ariel Sharon.

Il est vrai que, rejoignant le Likoud quelques heures seulement avant la clôture des candidatures internes du parti, « Itzik » n'a pas encore eu le temps de se faire d'ennemis. En tout cas pas au Likoud. Le dernier plan de colonisation de la Cisjordanie occupée dont il est l'auteur, et qui prévoit des enclaves palestiniennes autonomes cernées de colonies juives et transpercées de quatre corridors militaires reliant l'Etat juif proprement dit au fleuve Jourdain – la *« frontière de sécurité d'Israël »* – pourrait même devenir la politique officielle du nouveau gouvernement.

CHASSEUR DE VOIX

Le nouveau patron des armées est certes plutôt à droite, mais pas du genre idéologue pur et dur. Après l'assassinat d'Itzhak Rabin, contre lequel il avait une dent parce que celui-ci avait refusé, au début de 1995, de le nommer à la tête de l'état-major général, le nouveau ministre de la défense n'avait-il pas négocié, deux mois durant, son éventuelle entrée chez les travaillistes ? Finalement, Shimon Pérès ayant refusé de s'engager à lui donner le poste qu'il convoitait et qu'il occupe aujourd'hui, M. Mordechaï est allé voir en face.

Ancien commando lui-même et disposant finalement, à part Ariel Sharon – de réputation plus sulfureuse –, de très peu de ces héros militaires dont raffolent les électeurs israéliens, « Bibi » Nétanyahou l'a accueilli bras grands ouverts. Choix très judicieux.

Traité, dans les réunions publiques, avec enthousiasme, ce « héros » décoré, seul et unique général à avoir commandé successivement les trois grandes régions militaires, le Sud qui comprend Gaza, la région Centre ciblée sur la Cisjordanie et le Nord qui inclut le Liban sud occupé, s'est révélé un excellent chasseur de voix. Comme ses fidèles, le nouveau ministre a aussi ses héros favoris : *« Ariel Sharon* (architecte de la désastreuse guerre du Liban en 1982), *parce que c'est un grand stratège, et Rafaël Eytan* (chef d'un petit parti d'extrême droite et nouveau ministre de l'agriculture), *parce que c'est le meilleur combattant que j'aie jamais connu. »*

L'actuel patron de l'état-major, le général Amnon Shahak, déteste « Itzik ». Après avoir pris la place convoitée par M. Mordechaï, ce général avait aussi refusé de le recommander comme chef d'état-major adjoint. Les chefs militaires armée ne pouvant être renvoyés avant la fin naturelle de leur mission – quatre ans, sauf faute grave –, les observateurs israéliens se demandent avec délice ce que les relations entre les deux hommes vont bien pouvoir donner au quotidien.

P. C.

L'obsession sécuritaire du premier ministre

AUTEUR, en 1986, d'un essai intitulé *Terrorisme, comment l'Ouest peut gagner,* Benyamin Nétanyaou a publié, en octobre 1995, un deuxième ouvrage consacré à ce même sujet, *Combattre le terrorisme,* dont la traduction française vient d'être publiée. Dans ce livre qui évoque, pêle-mêle, l'attentat d'Oklahoma City, les agissements de la secte japonaise Aum ou les Brigades rouges italiennes, le nouveau premier ministre israélien décrit longuement *« la montée du terrorisme islamique »* des années 90.


BIBLIOGRAPHIE

Pour M. Nétanyahou, la bande de Gaza, où l'Autorité palestinienne s'est installée en 1994, en est le symbole. Sa vision, confinant à la caricature, subit douloureusement l'épreuve des faits lorsqu'il écrit qu'*« Arafat refusa de réunir le Conseil national palestinien pour annuler la Charte de l'OLP. (...) jusqu'à ce que le gouvernement israélien cesse de lui réitérer sa demande »,* alors que le CNP devait supprimer, dès le 24 avril, les articles qui faisaient référence à l'élimination du sionisme de la Palestine.

Il en va de même lorsque le chef du Likoud écrit qu'à Gaza, *« les terroristes n'ont en fait rien à craindre. Ils peuvent établir des plans, armer leurs tueurs, les envoyer en Israël et recueillir ceux qui reviennent, sans crainte des représailles israéliennes ».* Pourtant, les services de sécurité israéliens eux-mêmes ont admis l'efficacité de la répression opérée par l'Autorité palestinienne à l'encontre du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) après les attentats-sucides meurtriers perpétrés, en février et en mars, en Israël.

L'obsession sécuritaire de M. Nétanyahou transparaît aussi lorsqu'il estime que *« de même que les zones de libre-échange stimulent le commerce, la création d'une "zone de libre-terrorisme"* [à Gaza] *ne peut qu'encourager cette pratique. »* Du coup, sa vision d'un éventuel Etat palestinien est littéralement apocalyptique. *« Cet Etat OLP-Hamas menacerait tôt ou tard de renverser le régime hachémite pro-occidental de Jordanie* [et] *de dégénérer en un nouvel avatar de l'Etat terroriste de l'OLP au Liban. »*

M. Nétanyahou pense qu'il est *« encore possible de corriger les erreurs commises »* par les gouvernements travaillistes, à condition que les Palestiniens se contentent d'une *« autonomie locale »,* et qu'Israël reprenne *« le contrôle de sa propre sécurité ».* Le programme de gouvernement exposé, mardi 18 juin, à la Knesset, est fidèle à ces principes. Encore faudra-t-il les confronter, eux aussi, à l'épreuve des faits.

★ *Paix et sécurité, pour en finir avec le terrorisme,* L'Archipel, 1996, 184 pages, 110 F.

L'économie japonaise a affiché une croissance record au premier trimestre

La consommation progresse mais l'investissement plafonne

Dépassant toutes les espérances, l'économie japonaise a enregistré une croissance de 3 % au cours du premier trimestre de 1996, soit le meilleur résultat enregistré depuis près d'un quart de siècle. Venant après trois années de stagnation, ces bons résultats masquent toutefois certaines faiblesses structurelles de l'industrie nippone, victime entre autres d'une course à la délocalisation qui ne se dément pas.

TOKYO
correspondance

Après trois années de stagnation l'économie japonaise semble avoir renoué avec la croissance. Au cours du premier trimestre le produit intérieur brut (PIB) a progressé en termes réels de 3 % par rapport au trimestre précédent, soit la plus forte croissance enregistrée en vingt-trois ans. En données annuelles, cela correspond à une progression de 12,7 %. En réalité, la croissance au cours de l'année fiscale 1996, qui s'achèvera en mars, devrait être comprise entre 2,5 % et 3 %, de l'avis des experts.

L'Agence de planification économique (APE), l'observatoire gouvernemental qui, mardi 18 juin, a publié les chiffres du premier trimestre, a également annoncé que la croissance avait atteint 2,3 % au cours de l'année 1995, un chiffre supérieur aux prévisions gouvernementales (1,2 %).

Réagissant à l'annonce de l'APE, le gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, a fait savoir que la banque centrale n'avait pour l'instant aucune intention de modifier sa politique monétaire. Le taux d'escompte est depuis septembre à 0,5 %, un niveau très bas qui facilite l'apurement par les banques japonaises de leurs mauvaises créances.

Plusieurs facteurs expliqueraient cette progression exceptionnelle. La consommation des ménages aurait enfin atteint des proportions encourageantes puisqu'elle aurait remplacé l'industrie et les exportations comme moteur de la croissance. Tandis que la demande extérieure a baissé de 0,3 % au premier trimestre 1996, reflétant la montée des importations, la demande interne s'est accrue de 3,4 %. La consommation des ménages, dopée par les achats de micro-ordinateurs, de produits téléphoniques et d'automobiles, aurait ainsi contribué pour moitié à la croissance record du premier trimestre. Ensuite, l'existence d'un jour supplémentaire en 1996, année bissextile, a majoré la croissance de 0,5 point. Enfin, conséquence directe de la politique budgétaire expansionniste adoptée par le gouvernement, les investissements publics se sont accrus de 8,6 % au cours des trois premiers mois de l'année.

DÉLOCALISATION ACCRUE

Attribuant en partie cette bonne performance aux deux plans de relance de l'été et surtout de l'automne 1995, avec l'injection de 14 000 milliards de yens dans l'économie (soit environ 660 milliards de francs), le vice-ministre de l'APE, Makoto Kobayashi, a précisé que leurs effets risquaient de s'estomper au deuxième semestre de l'année en cours. Alors que plusieurs politiciens en appellent à davantage d'incitations financières, le vice-ministre a cependant ajouté que rien ne justifiait de nouveaux plans de relance et a averti qu'une trop grande largesse financière ne ferait que mettre en péril les réformes engagées pour déréglementer l'économie.

C'est que pour les plus sceptiques des analystes, des politiques budgétaire et monétaire excessivement généreuses ne sauraient masquer la mauvaise santé de nombreux indicateurs économiques. La tendance à la délocalisation se poursuit puisque pour l'ensemble des entreprises industrielles japonaises le ratio de la production délocalisée atteint aujourd'hui 8,9 %. L'investissement des entreprises augmente à l'étranger mais reste faible au Japon. La situation de l'emploi est critique : le chômage est à son plus haut niveau (il touche 3,4 % de la population active) et si l'embauche des jeunes diplômés semble avoir légèrement repris depuis l'an dernier, le chômage de longue durée est en augmentation. Le niveau des stocks demeure trop élevé aussi bien dans l'industrie que dans la distribution. De plus sureffectifs et surcapacités sont toujours à l'ordre du jour. Enfin la situation est particulièrement difficile pour les PME-PMI car les problèmes financiers des banques et l'effondrement des prix de l'immobilier ont rendu le crédit plus rare.

Brice Pedroletti

La reprise nipponne provoque une rechute du dollar

L'ANNONCE surprise, mardi 18 juin, d'une très forte hausse de la croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre au Japon (+ 12,7 % en rythme annualisé) a généré de fortes secousses sur le marché des devises. Le dollar s'est vivement replié face à la monaie nippone, tombant de 109,05 à 107,60 yens. Il a cédé, par contrecoup, du terrain face au deutschemark (de 1,5220 à 1,5100 mark) et face au franc français (de 5,1660 à 5,1300 francs). Mercredi 19 juin dans la matinée, le dollar restait faible, cotant 108,10 yens, 1,5140 mark et 5,1420 francs.

Les opérateurs considèrent que le rebond très vigoureux de l'activité au Japon aura des répercussions monétaires importantes. Les déclarations de Yasuo Matsushita, gouverneur de la Banque du Japon, ne les ont, à cet égard, pas entièrement rassurés. Il a affirmé mardi, lors d'une conférence de presse, qu'il ne fallait pas envisager dans l'immédiat un changement de cap monétaire.

De fait, la Banque du Japon se retrouve aujourd'hui dans une situation très inconfortable. Tant la reprise économique que la forte croissance de la masse monétaire (l'agrégat de monnaie M1 a progressé de 15,6 % au mois de mai) plaident pour un durcissement de l'attitude de l'institut d'émission. Le taux d'escompte nippon s'établit au niveau historiquement bas de 0,5 % depuis le mois de septembre, inondant le système financier japonais de liquidités. Les autorités nippones doivent aujourd'hui gérer les dangers liés à la politique de « reflation » – d'expansion monétaire et budgétaire, en particulier – qu'elles ont menée pour sortir le pays de la crise économique.

Parallèlement, la Banque du Japon, qui n'est pas totalement indépendante du pouvoir politique, est soumise à une forte pression de la part du gouvernement, fermement opposé à une hausse du taux d'escompte. Il ne veut pas compromettre l'assainissement du système bancaire, toujours en proie à de grandes difficultés après les investissements hasardeux effectués à la fin des années 80 dans l'immobilier.

ORDRES DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement nippon cherche aussi à empêcher une nouvelle envolée du yen face au dollar, qui mettrait en péril les exportations des entreprises japonaises. Au mois d'avril 1995, le billet vert était tombé à un plus bas niveau historique de 79,75 yens. Il s'est, depuis cette date, apprécié de 35 % face au yen, soutenu par les interventions massives de la Banque du Japon sur le marché des changes. Un relèvement du taux d'escompte, qui rendrait le yen plus rémunérateur et plus attractif, pourrait mettre un terme à ce mouvement.

La Banque du Japon obéira-t-elle aux ordres du gouvernement et optera-t-elle pour le statu quo monétaire ou choisira-t-elle, au contraire, de resserrer sa politique pour prévenir l'apparition de tensions sur les prix ? Les experts notent que, quelle que soit la solution retenue, les marchés financiers japonais risquent de connaître des moments difficiles. Une hausse des taux d'intérêt à court terme pourrait se propager aux échéances à long terme. A l'inverse, l'immobilisme monétaire aviverait les craintes inflationnistes et susciterait la défiance des investisseurs. Selon les économistes de la banque américaine Salomon Brothers, le taux des emprunts d'Etat à dix ans remontera à 3,9 % au cours des prochains mois, contre 3,2 % actuellement. Mercredi 19 juin, le contrat à terme sur les obligations japonaises a perdu un demi-point. Les analystes craignent que la remontée des rendements n'affecte, à terme, la santé de la Bourse de Tokyo, qui s'est appréciée de plus de 50 % depuis un an. Ils redoutent également que ces remous s'étendent à l'ensemble des places financières internationales.

Pierre-Antoine Delhommais

Les exécutions capitales se multiplient en Chine

L'application de la peine de mort s'étend à des crimes de plus en plus anodins

PÉKIN
de notre correspondant

La campagne de répression de la criminalité en Chine semble atteindre, voire dépasser, le record en peines capitales mises à exécution, établi en 1983. Ainsi, la presse locale vient-elle d'annoncer l'exécution de vingt-cinq personnes, mardi 18 juin, dans la seule province de Guangdong, située dans le sud du pays.

En un jour, à la mi-juin, les journaux de province parvenus au bureau de l'AFP à Pékin ne recensaient pas moins de cent neuf peines capitales à travers tout le pays, la quasi-totalité suivies d'exécutions. Et Amnesty International a relevé 650 peines de mort annoncées en un mois et demi après que le régime eut donné, en avril, consigne d'intensifier le mouvement dit « Frapper fort. »

En outre, les crimes imputés aux suppliciés, note-t-on, ont tendance à être de moins en moins graves, et sont désormais loin de se cantonner aux crimes de sang ou d'atteinte à la dignité humaine. Si sept trafiquants de femmes ont fait partie d'une « charrette », au début de juin, dans la province de l'Anhui, située au centre du pays, huit voleurs de bétail ont subi le même sort au même moment dans le Heilongjiang, au nord-est de la Chine.

Les annonces officielles fournissent de sordides précisions sur l'état de la société chinoise : on apprend ainsi que le « rapport » d'une demoiselle à marier dans la traite des femmes en question était d'une moyenne de 2 000 yuans (1 300 francs) sur 119 personnes ainsi vendues. Des voleurs de bétail, eux, s'étaient mis 300 000 francs en poche dans le trafic qui porte sur plusieurs centaines de têtes.

Non sans candeur, le président de la Haute Cour de Pékin a fait l'apologie de cette sévérité accrue à l'encontre des criminels de droit commun, en indiquant que la gravité du forfait s'accroissait avec la récidive. Celle-ci ne semble pas freinée par l'alourdissement des peines. Plus de 20 % des criminels condamnés récemment dans la province du Guangdong étaient d'anciens prisonniers. Selon Amnesty, 3 612 peines de morts ont été prononcées en 1995, et 2 535 mises à exécution, au lieu de 2 783 et 2 050 respectivement l'année précédente. En 1983, on avait recensé environ 3 000 exécutions annoncées, et l'organisation humanitaire estime que le chiffre réel a pu atteindre 10 000.

Cette campagne répond à une distorsion croissante du tissu social, selon la justice

Le cortège des groupes de condamnés, montré quotidiennement à la télévision, jusqu'à la minute qui précède leur mise à mort, ne choque pas franchement la population. S'il n'effraie pas la population criminelle, il rassure dans une certaine mesure les petites gens qui n'avaient pas été accoutumés, dans le passé, à vivre avec la violence à mobile crapuleux. Des avocats n'en ont pas moins appelé timidement le régime, dans un journal officiel, le *Quotidien des lois*, à respecter les procédures d'application de la peine de mort, traitées de manière manifestement expéditive par la justice.

Le régime n'a toujours pas donné d'indication sur les motivations politiques qu'on soupçonne derrière cette énergique campagne de nettoyage social. La démonstration que la justice est en train d'apporter au discours des autorités est en effet celle d'une distorsion croissante du tissu social, qu'il n'est pas difficile à certains d'attribuer à l'enthousiasme avec lequel les Chinois ont suivi le conseil de Deng Xiaoping les exhortant à s'enrichir.

Tout ceci n'a pas empêché le ministre de la justice, Xiao Yang, d'affirmer, sans ironie, que la Chine serait, pour l'essentiel, « un Etat de droit en l'an 2000 » grâce, notamment à un « plan quinquennal de popularisation du droit en zones rurales » dont il a annoncé la mise en œuvre.

Francis Deron

La France invite le G 7 à améliorer l'aide au développement

PRÊCHER d'exemple en exhortant les pays les plus industrialisés à ne pas réduire davantage l'aide au tiers-monde, à rendre cette aide plus efficace, grâce à une meilleure concertation. Ce thème de réflexion doit dominer les travaux du Comité interministériel de l'aide au développement (CIAD), qui se réunira, jeudi 20 juin, à Matignon, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur, en février, de la réforme voulue par Alain Juppé dans ce domaine important de l'action extérieure de la France – 33 des 48 pays classés parmi les « moins avancés » sont situés en Afrique, où la France conserve une grande influence.

Présidée par le premier ministre, cette réunion a lieu une semaine avant le sommet du G 7, du 27 au 29 juin, à Lyon. Les six ministres ou secrétaires d'Etat (affaires étrangères, économie et finances, coopération, budget, commerce extérieur et aide humanitaire) qui y participent, en présence d'un représentant de l'Elysée, auront ainsi l'occasion de peaufiner les arguments du gouvernement français, Jacques Chirac ayant annoncé, depuis un an, que la réunion de Lyon serait en grande partie consacrée aux problèmes de l'aide au développement et que la France y plaiderait résolument la cause des pays les plus pauvres.

A Matignon comme à Lyon, la discussion sera on ne peut plus d'actualité après la publication, lundi, du dernier rapport de l'OCDE montrant que la diminution de l'aide publique des pays riches s'est brusquement accentuée en 1995 pour tomber à son plus bas niveau depuis vingt-cinq ans (*Le Monde* du 19 juin). On souligne à Matignon que, parmi les pays du G 7, la France, malgré un « tassement » sensible, maintient la contribution la plus élevée au regard de son produit national brut et que les Etats-Unis sont très nettement en position de « lanterne rouge ».

TENDANCE AU DÉSENGAGEMENT

Les dirigeants français vont appeler leurs partenaires du G 7 à résister à la forte tendance au « désengagement » qui se manifeste dans les pays développés. Auprès de ceux qui pensent que les investissements privés doivent se substituer à l'aide des Etats, ils vont faire valoir que cette aide reste nécessaire dans les pays ou les secteurs qui n'attirent pas les capitaux privés. De même vont-ils affirmer que l'aide bilatérale, d'Etat à Etat, ne doit pas se faire au détriment de l'aide multilatérale et qu'il convient de fournir des ressources suffisantes aux organisations internationales, celles qui dépendent des institutions dites de Bretton Woods (Fonds monétaire international, Banque mondiale), de l'Union européenne ou des Nations unies.

Toutefois, on est conscient à Paris que de gros efforts doivent être déployés pour rendre l'aide plus efficace, car les gouvernements des pays industrialisés ont plus que jamais l'obligation d'« optimiser » l'utilisation des fonds dont ils disposent, en période de restriction des dépenses budgétaires. L'aide doit être mieux « ciblée », les besoins et les priorités mieux définis, au niveau international comme sur le plan national. C'est pourquoi les ministres réunis au sein du CIAD vont former, jeudi, un groupe de travail chargé d'« évaluer l'efficacité » de l'aide publique française, préoccupation qui était au centre de la réforme lancée, au début de l'année, par M. Juppé.

A propos de l'ONU et de ses diverses agences spécialisées, souvent accusées de gaspillage – notamment par Washington et par Londres –, Paris indique qu'une amélioration de la gestion s'impose et souhaite la création d'un poste de secrétaire général adjoint tout particulièrement affecté à l'aide au développement. Boutros Boutros-Ghali a été invité à Lyon, ainsi que le directeur général du FMI et le président de la Banque mondiale.

Francis Cornu

L'Afrique est le continent qui compte le plus de réfugiés

L'AFRIQUE est le continent qui compte le plus grand nombre de réfugiés, avec 6,7 millions de personnes répertoriées en 1995. C'est ce qu'a rapppelé, mardi 18 juin, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

Celui-ci s'est occupé, l'an dernier, de 3 millions de rapatriés et de 1,9 million de personnes déplacées dans leur propre pays. Au total, il avait ainsi sous sa responsabilité 11,8 millions d'Africains au lieu de 7,4 millions, un an plus tôt.

Le haut-commissaire, Mme Sadako Ogata, a rappelé, dans un communiqué publié à Genève à l'occasion de la Journée du réfugié africain, qu'une convention invitant les pays de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) « à la générosité envers les demandeurs d'asile » était entrée en vigueur le 20 juin 1974, et qu'elle s'applique aux personnes qui fuient leur pays « par crainte fondée de persécution » ou « à la suite d'une agression, d'une domination étrangère ou d'événements troublant l'ordre public. »

« ÉVÉNEMENT TRISTE »

Le HCR rappelle par ailleurs le succès du rapatriement de 1,7 million de Mozambicains et se réjouit des récents retours de réfugiés au Togo, au Mali, en Erythrée, en Ethiopie et en Somalie. Il envisage également de rapatrier, dans les deux prochaines années, 300 000 réfugiés en Angola.

Mais cette journée du réfugié africain est aussi un « événement triste », selon Mme Ogata. Elle déplore « la récente odyssée des passagers libériens sur des embarcations de fortune, ces demandeurs d'asile affamés, meurtris, refoulés de port en port ».

Le haut-commissaire s'inquiète aussi de l'impatience manifestée par les pays d'accueil et les pays donateurs à propos de « la présence prolongée de 1,7 million de réfugiés rwandais » au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi et en Ouganda, « des régions à l'économie et à l'écologie fragiles ». – (AFP.)

Le président Eltsine présente Alexandre Lebed comme son dauphin

Le général, à peine nommé à la tête du Conseil de sécurité russe, affirme avoir déjoué une « tentative de coup d'Etat » de militaires restés fidèles à l'ancien ministre de la défense, Pavel Gratchev, limogé lundi 17 juin

A peine nommé dans ses nouvelles fonctions de dirigeant de l'influent Conseil de sécurité russe, le général Alexandre Lebed a indiqué, mardi 18 juin, qu'il n'hésiterait pas à employer la manière forte pour rétablir l'ordre. Concernant ses nouvelles fonctions, M. Lebed, très courtisé en raison des 15 % de voix qu'il a obtenus au premier tour de l'élection présidentielle du 16 juin, a promis une « *thérapie de choc* » dans la réorganisation du Conseil de sécurité, un organisme au fonctionnement opaque, à l'origine des décisions stratégiques, de la guerre en Tchétchénie à la position de Moscou face à l'élargissement de l'OTAN. L'ancien commandant de la 14e armée soviétique en Transnistrie, a affirmé, mardi, qu'il aurait autorité sur tous les « ministères de force » (intérieur, défense, ex-KGB), ainsi qu'un « *droit de regard* » sur les affaires « *stratégiques* » du pays. En faisant ces concessions au général Lebed, Boris Eltsine espère séduire une partie de l'électorat, tenté de voter pour son adversaire communiste au second tour de l'élection présidentielle.

MOSCOU

de notre correspondante

Debout, côte à côte, devant les caméras dans les salons dorés du Kremlin, Boris Eltsine et Alexandre Lebed ont joué ensemble, mardi 18 juin, le premier acte de la tactique mise au point pour permettre au président sortant de gagner le second tour de l'élection présidentielle. Cette tactique consiste à présenter l'ex-général « rebelle », non seulement comme un nouveau « super-ministre » de la sécurité qui va enfin balayer les écuries d'Augias, mais comme le dauphin en titre du Président.



ÉLECTIONS

Il s'agit d'attirer les électeurs potentiels de Boris Eltsine mais qui sont effrayés par son âge (65 ans), ses ennuis de santé et son tempérament cyclique, alternant périodes d'abattement et d'activité débordante. Ces faiblesses ont été un thème porteur de la campagne de son rival communiste, Guennadi Ziouganov, qui pourrait toujours réunir plus de voix que le président sortant si la participation au second tour ne dépassait pas les 60 %. Boris Eltsine a ainsi pris soin de laisser entendre, mardi au Kremlin, qu'il pensait bien à Alexandre Lebed lorsqu'il avait annoncé, à la veille du premier tour, connaître un « *bon candidat* » pour l'élection présidentielle de l'an 2000.

Rien n'exclut a priori que cette tactique électorale soit un choix stratégique réel du président, ou du moins d'une partie de ses conseillers. Un peu comme l'accord de paix en Tchétchénie, lequel, par contre, est resté pour l'instant lettre morte. Alexandre Lebed aurait été dans ce cas choisi, sans doute en avril dernier, comme étant l'homme le mieux à même de mettre en œuvre un régime « musclé » encadrant une économie libérale. Ce qui représente le rêve inaccessible de la plupart des « démocrates » russes depuis au moins cinq ans.

L'ex-général n'a en tout cas pas perdu de temps, mardi, pour se présenter sous cette image. Lors d'une conférence de presse convoquée au « *President-Hôtel* », siège de l'état-major de campagne de Boris Eltsine, il a annoncé qu'il va soumettre le Conseil de sécurité, dont il a été nommé secrétaire, à une « *thérapie de choc* » : « *jeudi, je serai présenté à ses membres et je commencerai par mettre toute l'équipe dehors* », a-t-il dit. Il a affirmé que Boris Eltsine s'apprêtait à signer un décret lui donnant un droit de regard sur la nomination de tous les membres de ce Conseil, qui vont des « *ministres de force* » (défense, intérieur, FSB, etc..)à ceux de l'économie ou des situations d'urgence. Il a annoncé qu'il allait s'occuper de toutes les questions stratégiques pour l'avenir du pays : privatisations, lutte contre la corruption, retour des capitaux enfuis et réforme de l'armée.

ENCORE UN EFFORT, VOUS VOUS REPOSEREZ APRÈS.

Pour démontrer qu'il ne s'agit plus de simples paroles, il a raconté comment il venait d'étouffer dans l'œuf une sorte de « *troisième tentative de coup d'état* » : le général Pavel Gratchev, démis de ses fonctions de ministre de la défense, aurait rassemblé dans un bureau de son ministère, mardi « *entre 9 et 10 heures* », cinq des généraux qui lui sont les plus proches (qu'il a nommés), son porte-parole hélène Agapova et le ministre de la défense géorgien, Variko Nadebaïdze. « *Ils ont soulevé une vague qui a déferlé dans tous les états-majors de la région militaire de Moscou* [qui s'étend jusqu'à l'Oural] *et chez les parachutistes* », le corps d'origine de Pavel Gratchev, a dit M. Lebed. Pressé de questions, Alexandre Lebed a dit que ces officiers voulaient « *faire pression sur le président en mettant les troupes en alerte* ». Ce qu'Alexandre Lebed n'a pas permis, en « *ordonnant au centre de commandement de l'état-major qu'on ne transmette pas les ordres que donnerait Pavel Gratchev aux troupes* ».

Une « *source informée* » au ministère de la défense expliquait ensuite à l'agence Interfax que le général Gratchev allait « *sans doute prendre quelques mois de vacances ou être nommé représentant à l'OTAN* »... Les premiers commentateurs russes doutaient du sérieux d'un tel complot, même s'ils trouvaient tout naturel que des officiers qui devraient faire les frais de la première campagne électorale anti-corruption se concertent d'urgence. Mais le ton a été donné et chacun estime désormais, avec le général Lebed, qu'il n'y aura « *pas le moindre mouvement dans l'armée* ». Contrairement à ce qu'avait prédit, le mois dernier, Pavel Gratchev, dont le limogeage, attendu par le pays entier, a été retardé par M. Eltsine jusqu'au moment opportun pour sa réelection.

ESPOIRS EN TCHÉTCHÉNIE

Mais au-delà des démonstrations de force, les pouvoirs réels qu'aura Alexandre Lebed seront apparemment balancés par ceux que conserve l'ancien secrétaire du Conseil de sécurité, Oleg Lobov. Ce fidèle de toujours du président, vieil apparatchik qui fut un des vrais responsables de la guerre en Tchétchénie, a en effet hérité du poste de premier vice-premier ministre chargé des « *ministères de force* ». Il fera sans doute écran entre ceux-ci et le nouvel homme fort du Kremlin, de même qu'il gardera sa fonction, cette fois assez théorique, d'envoyé « *permanent* » du président en Tchétchénie. Du moins jusqu'à ce qu'Alexandre Lebed ne mette au point son propre plan et ne se rende en Tchétchénie, ainsi qu'il l'a annoncé.

Les espoirs soulevés en Tchétchénie par la perspective d'une telle visite – le général accepte l'idée d'un référendum et même d'une indépendance « *derrière des barbelés* » – sont tempérés par les contacts étroits qu'il n'a jamais cessé d'avoir avec l'actuel chef des troupes russes en Tchétchénie, son ancien subordonné de Transnistrie, Viatcheslav Tikhomirov. Ce qui n'a pas empêché ce dernier d'agir et de parler comme le plus décidé des faucons. Mais la paix en Tchétchénie aurait encore une chance avec ce qui pourrait être un « deuxième acte » de la tactique électorale de Boris Eltsine : attirer dans son équipe le candidat « démocrate » Grigori Iavlinski (7,42 %), au discours démocratique et anti-guerre beaucoup plus radical.

Sophie Shihab

« Gratchev aurait dû être pendu sur la place Rouge »

GROZNY

de notre envoyé spécial

Alexeï, l'un des soldats russes crasseux qui gardent un pont stratégique au centre de la capitale tchétchène en ruines, n'a pas l'ombre d'un doute : « *Ça fait longtemps que Gratchev aurait dû être pendu sur la place Rouge. Si tant de soldats ont été tués ici, c'est de sa faute. Si des soldats sont morts de faim, c'est aussi de sa faute.* » Avec ses camarades, qui acquiescent, Alexeï vit enterré dans des tranchées boueuses en hiver, poussiéreuses en été. Certains n'ont rien d'autre à se mettre aux pieds que de vieilles chaussures de sport. Comme, semble-t-il, la majorité des soldats russes déployés en Tchétchénie, Alexeï a accueilli avec satisfaction, mais sans effusion de joie et sans illusions, le départ du ministre russe de la défense Pavel Gratchev et l'arrivée au Kremlin du général Alexandre Lebed. « *C'est pas trop tôt* », lâchent les uns. « *Trop tard* », grondent d'autres. Alexeï se souvient de la prise de Grozny en janvier 1995. « *Ils nous donnaient une boîte de conserve et une bouteille de vodka pour vingt-quatre heures* », rage-t-il. « *Imaginez l'hiver dans le Caucase, des soldats vendaient leur fusil pour une bonne paire de chaussures* », raconte-t-il.

« *Voilà le travail de Gratchev* », dit un soldat en montrant les carcasses d'immeubles, criblés de balles, d'éclats d'obus éventrés, incendiés. L'ex-ministre russe de la défense avait promis de « *prendre Grozny en quelques heures avec un bataillon de parachutistes* ». Mais, « *avec lui, aucune opération n'était correctement préparée* », estiment beaucoup de soldats. Seuls les engagés dans les troupes aéroportées défendent Pavel Gratchev, lui-même parachutiste. « *C'était un mec. Son départ n'arrangera rien* », dit Andreï. « *Même s'il ne disait rien, Gratchev agissait : il savait qu'on ne pouvait résoudre le problème tchétchène de façon pacifique* », ajoute le parachutiste. « *Il semble qu'Eltsine revienne tout à coup à la raison. Il retrouve ses sens, mais trop tard* », ironise un fantassin de Sibérie appuyé sur un blindé. Un de ses camarades espère qu'avec la promotion du général Lebed, « *l'armée va partir d'ici, car,* dit-il, *il faut détruire tous les combattants* [indépendantistes] *ou partir. Il n'y a pas de troisième solution* ». Cependant, beaucoup de soldats ne se font pas d'illusions. « *Lebed ne pourra rien faire dans notre système politique. Il est très difficile de faire quelque chose* », dit un soldat. « *S'il réussit à rester au Kremlin, Eltsine va garder tout le pouvoir pour lui. Lebed sera impuissant* », estime un autre.

Au gouvernement tchétchène, installé par Moscou, protégé par des soldats et des blindés russes, un haut responsable estime, sous le couvert de l'anonymat, que « *c'est une bonne nouvelle. Gratchev était un imbécile. Il ne s'est pas attaqué aux combattants* [indépendantistes] *mais à la population. Il nous l'a mise à dos* », reconnaît-il. Certes, le général Gratchev était opposé au départ de l'armée russe, qui maintient en vie le gouvernement tchétchène pro-moscovite tandis que le général Lebed s'est parfois prononcé pour un retrait. Mais ce responsable pro-russe estime qu'« *il y a un principe que ni Lebed, ni Ziouganov* [le candidat communiste], *ni Eltsine ne peuvent ignorer : la défense de l'intégrité du territoire russe* ». Sur ce sujet, « *Lebed n'a pas arrêté de changer d'avis* », souligne un ex-combattant indépendantiste. « *Ils l'ont acheté* », lâche une femme tchétchène.

Quelque part au sud de la Tchétchénie, Aslan Maskhadov, le chef d'état-major des combattants indépendantistes, traite par le dédain les questions intérieures russes. « *Pour nous,* dit-il avant l'annonce des changements à Moscou, dans une maison survolée par des hélicoptères russes qui le traquent malgré l'accord de paix, *cela ne fait pas de différence si Eltsine ou Ziouganov gagne. La politique de la Russie ne va pas changer. Elle n'a pas changé depuis trois cents ans. Ils feront la paix avec nous seulement lorsqu'ils se rendront compte qu'ils n'ont pas d'autre solution.* »

Jean-Baptiste Naudet

Le Sénat américain charge Mme Clinton dans l'affaire Whitewater

WASHINGTON

de notre correspondant

Hillary Clinton, coupable ou victime ? La question reste posée après la publication, mardi 18 juin, des conclusions de la commission d'enquête sénatoriale sur l'affaire Whitewater. Selon la version républicaine des faits, la présidence américaine a outrepassé « *les limites de son autorité et tenté de manipuler la vérité* ». Quant à Hillary Clinton, elle a joué un rôle déterminant pour faire disparaître des documents du bureau de Vincent Foster, après le suicide de cet ancien avocat de la Maison Blanche, en juillet 1993. Pour le camp démocrate, ces accusations ne sont qu'un tissu « *d'invectives aux frais du contribuable* » : la First Lady est victime de la volonté des républicains de nuire à Bill Clinton avant le scrutin présidentiel.

Entre ces thèses, il est difficile de situer le juste milieu. L'épouse du président américain ainsi que ses principales collaboratrices se sont contredites, tout en manifestant de singulières pertes de mémoire. Mais la commission d'enquête du Sénat n'est elle-même pas entièrement crédible, son président, Alfonse D'Amato, étant le directeur de campagne de Robert Dole, candidat du Parti républicain à l'élection présidentielle. Le rapport sénatorial, pauvre en preuves, n'éclaire pas de façon probante les « dessous » de l'affaire, dont l'origine remonte à cet investissement malheureux dans un lotissement de l'Arkansas, effectué par les époux Clinton en 1978.

La commission sénatoriale affirme qu'ils ont bénéficié à cette occasion d'« *exonérations fiscales erronées* ». Plus graves sont les accusations proférées contre Hillary Clinton. Lorsqu'elle était avocate au cabinet Rose Law Firm, elle s'est notamment occupée de la Madison Guaranty Savings, une caisse d'épargne dont la faillite frauduleuse est liée à l'achat du lotissement Whitewater. L'un des points les plus litigieux concerne les relevés d'honoraires de Mme Clinton. Ces documents, exigés par le procureur chargé de l'affaire Whitewater, ont été découverts dans des conditions rocambolesques dans une pièce de la Maison Blanche, deux ans après leur « disparition »...

Pour les républicains, aucun doute : c'est l'épouse du chef de l'exécutif qui a elle-même replacé ces documents, suppose-t-on, après les avoir expurgés, sinon à quoi bon ? C'est elle également qui aurait « *dépêché ses lieutenants* » dans le bureau de Vincent Foster. La commission estime que les faits « *suggèrent* » que Mme Clinton a fait obstruction au déroulement de la justice. Quatre membres de l'entourage présidentiel sont, d'autre part, accusés de « *faux témoignage* ». Hillary Clinton, dans une déclaration sous serment, a rejeté toutes ces accusations.

Les conclusions des sénateurs républicains paraissent insuffisantes pour constituer une machine de guerre électorale contre M. Clinton. La montagne aurait-elle donc accouché d'une souris ? Outre l'action judiciaire qui, elle, n'est pas éteinte, ce rapport n'est qu'un élément parmi les nombreuses « affaires » visant le chef de la Maison Blanche. Celle des « dossiers du FBI » (les fiches confidentielles de plusieurs centaines de républicains obtenues par la Maison Blanche), qui va prochainement donner lieu à des auditions parlementaires, pourrait se révéler plus menaçante pour M. Clinton : avec un peu d'optimisme, Bob Dole la compare volontiers au Watergate...

L. Z.

M. Clinton a tout à gagner d'une victoire de M. Eltsine

WASHINGTON

de notre correspondant

De façon encore prudente, la Maison Blanche ne cache pas sa satisfaction devant l'évolution de la situation politique à Moscou, dans la mesure où celle-ci pourrait tourner à l'avantage de Boris Eltsine. L'avance – même légère – obtenue par le président russe sur son rival communiste et, surtout, le ralliement du général Alexandre Lebed paraissent de bon augure pour envisager une poursuite du processus de réformes en Russie, a fortiori une continuité dans les relations américano-russes, estime-t-on à Washington. Bill Clinton, qui a fait d'un soutien sans faille à son homologue russe un axe majeur de sa politique étrangère, redoute les retombées, pour lui, d'une victoire de Guennadi Ziouganov au second tour.

Les conseillers présidentiels craignent, en effet, une répétition du « scénario Shimon Pérès », c'est-à-dire un revers du candidat soutenu par l'administration démocrate. Robert Dole, candidat du Parti républicain à l'élection présidentielle américaine, aurait alors eu beau jeu de souligner que, s'agissant du leadership des Etats-Unis, il vaut mieux lui faire confiance. A moins d'une défaite de Boris Eltsine au second tour, la « question russe » ne devrait donc pas devenir un enjeu de la campagne américaine.

C'est donc soulagé que M. Clinton a téléphoné, mardi 18 juin, à M. Eltsine pour le féliciter. Le porte-parole du département d'Etat a cautionné le tandem Eltsine-Lebed, suggérant que cette « *bonne combinaison* » soit élargie au réformateur Grigori Iavlinski – une « *personnalité très respectée* » –, afin qu'une « *coalition efficace* » soit formée autour de M. Eltsine. Le soutien de Washington au processus de réformes a pris de nombreuses formes depuis 1992, dont une attitude plus que conciliante s'agissant de la guerre en Tchétchénie.

« PATERNALISME DIPLOMATIQUE »

Les Etats-Unis ont également fermé les yeux lorsque le président russe a envoyé des chars pour mater la rébellion d'octobre 1993, et ils ont à peine élevé la voix lorsque M. Eltsine s'est débarrassé de plusieurs réformateurs du gouvernement. Sur le plan économique, l'influence américaine a été déterminante dans la décision du FMI d'accorder des prêts à la Russie pour un total de 17 milliards de dollars (85 milliards de francs).

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la défense des intérêts nationaux de l'Amérique, lesquels, selon Strobe Talbott, secrétaire d'Etat adjoint, passent par la « *stabilité politique, la paix régionale et la consolidation de la démocratie* » dans l'ex-URSS. M. Talbott, le principal architecte de la politique russe de M. Clinton, s'est fait l'avocat de la thèse selon laquelle il fallait protéger par tous les moyens M. Eltsine, face à la montée des forces communistes et ultra-nationalistes. D'où cette impression persistante que les Etats-Unis font preuve de « paternalisme diplomatique » envers le président russe.

« *Washington traite Eltsine comme s'il était une sorte de pousse tendre, incapable de supporter les rafales d'une politique étrangère réaliste. Cela ne fait qu'encourager les dirigeants russes à compenser leurs frustrations sur le plan intérieur par des appels au nationalisme* », soulignait récemment Henry Kissinger dans *Newsweek*. Pour l'ancien secrétaire d'Etat, comme pour les responsables républicains, le tort de l'administration démocrate est de trop privilégier les réformes en Russie, au détriment d'une plus grande vigilance à l'égard de la politique étrangère de Moscou. Or, qu'il s'agisse du raprochement sino-russe, de la coopération nucléaire de la Russie avec l'Iran, des fortes réticences de Moscou à propos de l'élargissement de l'OTAN et, plus généralement, de la volonté de la Russie de retrouver un statut de grande puissance, les divergences américano-russes sont nombreuses.

Les Américains rappellent que leur attitude continuera d'être déterminée à l'aune de celle de Moscou sur quelques dossiers-tests, qui participent de la « *sécurité nationale des Etats-Unis* » : le respect des traités sur la limitation des armements, la poursuite des négociations sur la réduction des arsenaux nucléaires, chimiques et biologiques, la non-remise en cause des frontières héritées de l'éclatement de l'Union soviétique, l'élargissement de l'OTAN et la poursuite des progrès vers la démocratie et l'économie de marché.

Laurent Zecchini

هكذا من الأصل

Guntis Ulmanis réélu président de la Lettonie

RIGA. Le Parlement letton, qui compte cent sièges, a réélu pour trois ans, mardi 18 juin, Guntis Ulmanis au poste de président de la République. Le chef de l'Etat sortant, âgé de 56 ans, a obtenu 53 voix contre 47 pour ses trois concurrents, dont l'ancien chef du Parti communiste letton, Alfred Rubiks, actuellement en prison.

Partisan de l'adhésion de son pays à l'Union européenne et à l'OTAN, M. Ulmanis est le descendant d'une grande famille politique lettone d'avant-guerre qui avait été déportée en Sibérie de 1941 à 1946. Après l'effondrement de l'URSS, il aura été, le 7 juillet 1993, le premier président élu de cette république balte depuis la restauration de l'indépendance. M. Ulmanis a exprimé, mardi, son intention d'améliorer les relations de la Lettonie avec la Russie voisine qui demeurent tendues, Moscou ne manquant pas une occasion de critiquer la politique du gouvernement de Riga à l'égard de la forte minorité russophone du pays (environ 40 % de la population et plus de la moitié de celle de la capitale).

Dublin exige du Sinn Fein des garanties sur son engagement pour la paix

QUELQUES JOURS APRÈS L'ATTENTAT de Manchester *qui a fait plus* de 200 blessés, le gouvernement irlandais a lancé, mardi 18 juin, un avertissement au Sinn Fein tout en décidant, contrairement à ce qui avait *été évoqué*, de ne *pas rompre définitivement le dialogue* avec le parti, qui représente l'aile politique du mouvement républicain. La veille, le gouvernement britannique avait adopté une attitude analogue. M. *Major* avait *annoncé que des fonctionnaires* de son gouvernement maintiendraient des contacts avec le Sinn Fein et il avait appelé l'organisation à *« démontrer sa crédibilité »* en obtenant de l'IRA un nouveau cessez-le-feu.

La pression demeure forte pour que la Sinn Fein se démarque des auteurs de l'attentat de Manchester et donne des garanties quant à sa volonté de s'impliquer réellement dans le processus de paix. Le gouvernement de Dublin lui a ainsi posé publiquement deux questions : le dirigeant du Sinn Fein, Gerry Adams, a-t-il demandé à l'IRA un cessez-le-feu et, si non, pourquoi ? *« La question de nouvelles rencontres, s'il doit y en avoir, reste en suspens dans l'attente des réponses du Sinn Fein à* [ces] *deux questions »*, a annoncé le gouvernement de Dublin.

EUROPE

■ **SERBIE : deux attaques visant des policiers serbes** ont fait monter la tension dans la province du Kosovo (sud de la Serbie), dont la population, majoritairement albanaise, revendique l'indépendance. Un policier serbe a été tué et un autre grièvement blessé par balles lors d'une attaque perpétrée par des inconnus contre un véhicule de police, lundi 17 janvier, à Sipolje, à 200 kilomètres au sud de Belgrade.– *(AFP.)*

■ **UKRAINE : Vassili Dourdinets et Valentin Koronevski** *ont été* nommés, mardi 18 juin, respectivement premier vice-premier ministre et ministre des finances par le président Leonid Koutchma. Ces décisions s'inscrivent dans le cadre du remaniement ministériel annoncé fin mai à Kiev. Trois membres du gouvernement ont été limogés en quinze jours. – *(AFP-Reuter.)*

■ **GÉORGIE : Badri Zarandia, proche de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia**, a été condamné à mort pour son rôle dans la guerre civile de 1993, a annoncé, mardi 18 juin, la Cour suprême de Georgie. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : Theodore Kaczynski, l'ermite du Montana** arrêté le 3 avril, a été inculpé, mardi 18 juin, par un grand jury fédéral de Sacramento (Californie), pour l'envoi de quatre colis piégés signés du mystérieux *Unabomber*, qui avaient fait deux morts et deux blessés, a annoncé le département de la justice. Au total, dix charges ont été retenues contre l'ancien diplomé de Harvard, qui pourrait faire l'objet de prochaines inculpations dans le New Jersey et le Montana.– *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : 850 familles de paysans sans terre** de la région du Pontal *do Paranapanema*, à 750 *kilomètres à l'ouest de Sao Paulo*, ont envahi quatre propriétés foncières, mardi 18 juin. Ces nouvelles occupations marquent un changement de position du mouvement syndical local qui avait opté pour le dialogue avec le gouvernement.– *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREIN : treize petites bombes**, de fabrication artisanale, ont été désamorcées, mardi 18 juin, par les forces de sécurité dans diverses zones de Bahrein. La veille, un engin de fabrication artisanale déposé sur l'une des principales avenues de Manama avait explosé sans faire de victime. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : l'association Reporters sans frontières** a demandé, mardi 18 juin, au nouveau premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, d'ordonner la libération immédiate d'un journaliste libanais, Ali Diya, arrêté il y a six jours dans le sud du Liban. M. Diya est l'un des correspondants de l'Agence France Presse au Liban-sud. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : six Marocains et quatre Français** ont péri, le week-end dernier, dans le sud du pays, à la suite d'un orage qui a provoqué des *pluies torrentielles*, rapporte l'agence de presse MAP. L'identité des deux couples français, qui campaient à proximité de la ville d'Azilal, n'a pas été révélée. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : les principaux partis d'opposition** ont refusé de faire partie du gouvernement d'union nationale dont la formation a été annoncée mardi 18 juin, après plusieurs jours de tractations. Ce nouveau gouvernement, *constitué par* Jean-Paul Ngoupande, fait suite à la grave mutinerie qu'a connu le pays, fin mai. – *(AFP.)*

■ **LIBÉRIA : les quelque 400 passagers du Zolotitsa** ont finalement regagné le port de Monrovia, mardi *18 juin, après plus de trois* semaines d'errance en mer dans l'espoir de fuir le pays. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL-MAURITANIE : l'opération de rapatriement de 5 000 réfugiés mauritaniens**, initialement *prévue jeudi 20 juin*, a *été reportée* à une date ultérieure. Ce report fait suite au refus du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) de mettre des moyens logistiques à la disposition des réfugiés, a-t-on appris auprès de leurs représentants. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **MEXIQUE : le gouvernement a annoncé le remboursement par anticipation** de 4,7 milliards de dollars (1 dollar vaut 5,14 francs) qui faisaient partie du *« paquet financier »* mis à la dispostion du Mexique par l'administration Clinton au moment de la crise du peso, fin 1994. Avec ce paiement, le Mexique aura remboursé 6,7 milliards – soit plus de la moitié des 12,5 milliards de dollars prêtés par Washington. – *(AP.)*

■ **ALLEMAGNE : le plan d'austérité du gouvernement ne suffira** pas à réduire de *moitié* le *taux de chômage* en Allemagne d'ici l'an 2000, selon une étude publiée par l'institut de conjoncture Ifo. L'institut de Munich estime que les pouvoirs publics doivent faire de 50 60 milliards de deutschemarks *(1 DM vaut 3,39 francs) d'économies* supplémentaires par an, et ce, dès l'année prochaine, s'ils veulent diviser par deux le taux de chômage. Dans son plan d'austérité, le gouvernement a programmé 50 milliards de deutschemarks d'économies dans les budgets de l'Etat fédéral, des lander et des communes pour 1997. – *(AFP.)*

L'euro prendra le pas sur les monnaies nationales dès 1999

Bruxelles prépare un projet de règlement qui pourrait être entériné à la fin de l'année

La Commission de Bruxelles *prépare* un projet de règlement définissant la valeur juridique de l'euro qui, dès 1999, sera la monnaie des pays ayant formé entre eux une union monétaire. Les monnaies nationales coexisteront un temps avec l'euro en tant que subdivisions de la monnaie européenne. Ces simples *« unités monétaires nationales »* devront disparaître dans le courant de l'année 2002.

NI LES DÉCLARATIONS de revenus de l'année 1999, ni les impôts calculés par l'administration ne seront rédigés en euros : les contribuables français, comme ceux des quelques autres pays qui feront partie dans deux ans et demi du noyau dur de l'union monétaire, continueront à s'exprimer dans leurs monnaies nationales tout au long de la période de transition qui, *commencée en 1999, s'achèvera* au début de 2002 avec l'utilisation obligatoire et unique de la future monnaie *européenne. Il n'empêche que* des pans essentiels de nos habitudes vont changer.

Le cadre juridique de la future monnaie européenne se met progressivement en place avec, notamment, *la mise* au point d'un projet de règlement qui, soumis à un conseil des ministres des finances européen (Ecofin) en fin d'année, devrait être définitivement entériné au sommet de Dublin en décembre. Pour l'heure, le document de travail de la Commission concernant le cadre juridique de l'euro a été *« testé »* auprès des utilisateurs et des Etats membres, à travers notamment le comité monétaire qui regroupe les représentants des Trésors et des banques centrales. Ces tests semblent avoir été assez positifs pour *que* la Commission envisage dès maintenant de mettre définitivement au point une proposition en bonne et due forme.

CADRE JURIDIQUE

La définition d'un cadre juridique pour l'euro est essentielle puisque, au cours de la période allant du *1er janvier 1999 au 1er janvier* 2002, deux monnaies coexisteront, alors même que les agents économiques (chefs d'entreprise, banquiers, consommateurs...) vont avoir besoin très rapidement d'une totale *sécurité juridique* pour *utiliser* l'euro et libeller des contrats.

La vision anglaise d'une compétition entre monnaies, qui veut que ce soit la demande des usagers qui règle les choses, a été écartée définitivement au profit d'un usage organisé. Il sera clairement établi que l'euro est *« la monnaie »* des pays qui entreront début 1999 en union monétaire. *« L'unité monétaire sera l'euro »*, celui-ci étant divisé en cent cents. Ces définitions donnent à l'euro une sorte de prééminence par rapport aux monnaies nationales qui, d'une *certaine* façon, tout en conservant la totalité de leur pouvoir libératoire, ne joueront plus qu'un rôle *dérivé*, *exactement* comme les centimes vis-à-vis du franc.

En d'autres termes, les *monnaies* nationales ne seront plus, pendant la phase transitoire se terminant au *début de 2002*, *que des « subdivisions »* de l'euro. Elles deviendront donc de simples *« unités monétaires nationales »* avant de disparaître complètement au cours de l'année 2002.

Le texte de la Commission, qui aura valeur de règlement et donc s'imposera aux droits nationaux, apportera toute garantie. Non seulement l'euro sera *« la »* monnaie des pays de l'UEM mais la continuité des contrats sera garantie : s'ils sont libellés en *« écus »* la conversion se fera au taux de 1 pour 1 ; s'ils sont libellés en euros, le texte du futur règlement stipule que pendant la période transitoire (1999-2002) *« aucun moyen juridique ne pourra être mis en œuvre pour faire appliquer un taux autre que les taux officiels lors de conversions entre l'euro et l'écu, entre l'euro et les les unités monétaires nationales ou entre ces différentes unités monétaires nationales... »*. D'une façon permanente, *« l'introduction de l'euro en tant que monnaie des Etats membres (...) n'entraîne en soi, aucune modification des termes des instruments juridiques (...) »*.

D'une façon générale, les opérations de détail continueront d'être réalisées en unités nationales jusqu'en 2002 : chèques mais aussi paiements des salaires, des retraites, des prestations sociales, intérêts d'obligations d'Etat. En revanche, toutes les grosses opérations, celles des entreprises notamment, se feront en euros. Les Etats quant à eux, devront publier des informations définissant leurs futurs usages.

Alain Vernholes

La Commission propose de réduire le taux de jachère de 10 % à 5 %

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Afin de rétablir l'équilibre sur un marché des céréales marqué par la *pénurie, la Commission* européenne vient de proposer aux Quinze de ramener le taux de jachère obligatoire – qui impose à chaque exploitant, moyennant une indemnité, de geler chaque année une partie de ses terres – de 10 % à 5 % de la surface cultivée. La jachère obligatoire, dont sont dispensés les petits fermiers, a été mise en place, en 1992, afin de faciliter la maîtrise de la production. Le nouveau taux s'appliquerait aux semis de l'automne prochain.

Les ministres de l'agriculture auront un premier échange de vue sur la proposition de la Commission la semaine prochaine à Luxembourg. Relayant les organisations professionnelles, qui estiment que la situation est propice pour développer les exportations de l'Union et qu'il est aberrant de *ne pas en profiter en continuant* à brider la production, la France plaidera probablement pour un taux zéro.

Depuis un an, les prix des céréales flambent d'un bout à l'autre de la planète. Au point que les cours mondiaux se situent souvent au-dessus de ceux pratiqués sur les marchés de l'Union, ce qui a obligé la Commission de Bruxelles à instaurer, depuis le mois de décembre, une taxe à l'exportation. La météorologie a encore été mauvaise cet hiver aux Etats-Unis, affectant surtout leur potentiel de production de blé et donc leurs possibilités d'exportation pour la campagne 1996-1997.

DES STOCKS AU PLUS BAS

L'esquisse d'une détente sur le marché mondial, entrevue en début d'année, ne s'est pas confirmée, et les stocks demeurent à des niveaux historiquement bas. Les prévisions pessimistes concernant la production de blé aux Etats-Unis ont poussé à la hausse les *prix des autres céréales*, ainsi que ceux des produits de substitution des céréales (PSC) tels les déchets de maïs, utilisés dans l'alimentation animale. Cette situation a conduit les éleveurs européens à *souvent remplacer les PSC par des* céréales communautaires : une évolution satisfaisante, conforme aux objectifs de la réforme de la PAC, mais qui a contribué à augmenter la consommation et donc à peser sur les cours intérieurs de l'Union.

La Commission constate que la crise de la « vache folle » ne peut qu'accentuer cette tendance : les *consommateurs*, qui boudent le bifteck, préfèrent la volaille et le porc, deux secteurs où l'alimentation animale fait davantage appel aux céréales. Cependant, les éleveurs sont pénalisés par des prix de céréales élevés.

La conclusion s'impose : *« Il convient d'augmenter temporairement le potentiel de production »*, reconnaît la Commission, qui prévoit, pour l'Union, une prochaine *moisson de l'ordre de 187 millions* de tonnes et une consommation de 162 millions de tonnes. Mais *elle* agit avec prudence, pour ne pas *« remettre en cause l'objectif de la production par une reconstitution des stocks publics »*. L'Allemagne et les Pays-Bas, où la production de céréales est moins compétitive qu'en France et qui ne sont guère *intéressés par un développement* des exportations, préféreraient maintenir la jachère à un taux élevé, *garantie*, à *leurs yeux*, *du maintien* de prix attractifs.

En termes de revenus, les céréaliers *bénéficient depuis plus* d'un an d'une situation favorable : ils touchent des indemnités compensatoires pour des baisses de prix prévues par la réforme de la PAC, lesquelles, en raison des tensions sur le marché, ne se sont, en fait, pas produites. La Commission laisse entendre qu'elle pourrait proposer de plafonner les indemnités *compensant l'obligation* de mise en jachère, l'idée étant d'affecter l'argent économisé à des aides aux éleveurs *pénalisés* par les effets de la crise de la « vache folle ».

Philippe Lemaître



VIANDE BOVINE Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 19 juin, un ensemble de mesures d'urgence destinées à faire face à la crise provoquée par la maladie de la « vache folle ». Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, a annoncé notamment des allègements de charges, des délais de paiement et des aides aux cessations d'exploitation anticipées des éleveurs de plus de cinquante-cinq ans. ● LA COMMISSION EUROPÉENNE a préparé de son côté, avant le sommet de Florence les 21 et 22 juin, un projet d'accord-cadre visant à régler le différend entre la Grande-Bretagne et ses partenaires européens. ● LA VIANDE DES MOUTONS atteints de la tremblante ne pourra plus être commercialisée en France, a décidé le gouvernement, mais il n'envisage pas « pour l'heure » de décréter un embargo sur le mouton britannique.

« Vache folle » : le gouvernement lance un plan d'aide aux éleveurs

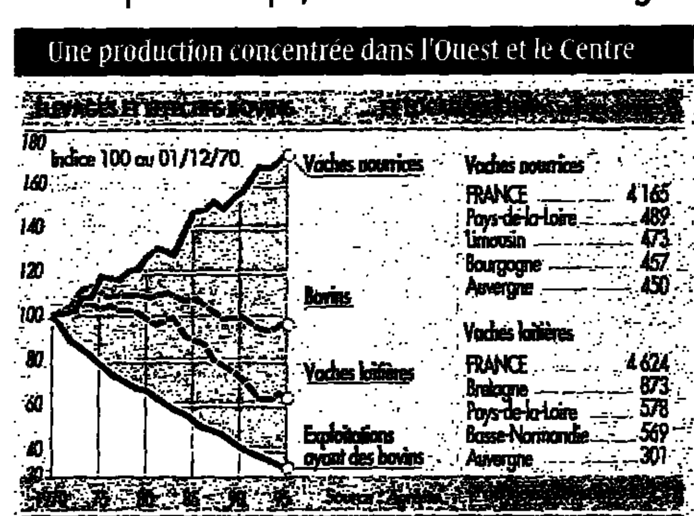
Philippe Vasseur, Hervé Gaymard et François d'Aubert ont présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures destinées à rassurer les consommateurs et à venir en aide aux exploitants qui, selon le ministre de l'agriculture, sont « au bord du désespoir »

AU PLUS FORT de la crise économique, psychologique, sanitaire et diplomatique provoquée par l'affaire de la « vache folle », le gouvernement a décidé d'apporter une réponse en « tir groupé ». Pour montrer qu'il y a une politique cohérente et que, selon l'expression de Philippe Vasseur, *« il ne faut pas avoir une vision charcutière, avec un découpage en tranches, de la manière dont est traitée la question par les pouvoirs publics »*, le ministre et les deux secrétaires d'Etat concernés (agriculture et alimentation, santé, recherche) ont présenté au conseil des ministres, mercredi 19 juin, des mesures dont le coût sera lourd.

Les consommateurs et les milieux agricoles attendent non seulement des explications rassurantes sur la maîtrise, par les experts scientifiques, des avatars de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine), mais aussi des mesures concrètes pour enrayer la crise qu'affrontent des milliers d'éleveurs de bovins, dont certains, affirme M. Vasseur, *« sont tout au bord du désespoir et, même, du suicide »*. Le moment est judicieusement choisi puisque, à l'initiative de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), des manifestations sont prévues les 21 et 22 juin. C'est à ce moment-là, aussi, que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze tenteront, à Florence, de trouver une réponse commune et de ramener Londres à une attitude plus souple et moins égoïste. Le vrai moment de vérité sera les 24 et 25 juin, lorsque les ministres de l'agriculture de l'Union se retrouveront à Luxembourg pour parler chiffres, compensations et réformes de structures.

Les mesures qu'a arrêtées le gouvernement sont destinées à *« répondre aux problèmes que rencontrent l'ensemble des opérateurs économiques de la filière bovine confrontés à une crise sans précédent compte tenu de sa nature et de son ampleur »* et à expliquer *« les dispositions d'ordre vétérinaire pour préserver la santé publique et assurer la protection des consommateurs français et européens »*. La marge de manœuvre de Paris est étroite, non seulement parce que la crise risque d'avoir des effets par ricochet et parce que tous ses contours scientifiques et sanitaires sont loin d'être cernés, mais parce qu'en matière agricole, ce sont les institutions européennes et, notamment, la Commission, avec ses propres comités de gestion, qui prennent l'essentiel des décisions réglementaires et financières.

Le plan gouvernemental présenté par Philippe Vasseur, Hervé Gaymard et François d'Aubert s'articule en trois volets :



Premier pays de l'Union pour la production de viande bovine devant l'Allemagne, la France est en première ligne dans la crise de la "vache folle".

● **Mesures conjoncturelles.** Le gouvernement va demander à la Commission de relever l'enveloppe totale qu'elle a prévue pour faire face à la crise. Il faut qu'elle passe de 650 millions d'écus (environ 4,2 milliards de francs) à 850 millions d'écus (environ 5,5 milliards de francs). Paris veut que chaque Etat dispose d'une ligne de crédit libre, lui permettant de verser, de sa propre intitative, des compléments d'aides pour les éleveurs ou les régions les plus touchées. La prime à la vache allaitante est par exemple, aujourd'hui, de 1 158 francs par animal, dont 200 francs payés par le budget national, mais peut s'y ajouter un « plus » (239,46 francs) en cas d'élevage extensif et une prime à l'herbe (300 francs par hectare).

Des mécanismes d'allègement des charges sont prévus, qui se traduiront par le report des échéances de cotisations sociales et des délais de paiement, voire des remises de pénalités pour les impôts et taxes. Ensuite, indique Matignon, sera étudiée la possibilité de procéder à un report exceptionnel des annuités d'emprunts dues par les producteurs très spécialisés en viande bovine (qu'ils soient naisseurs ou engraisseurs) pour la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997. C'est la mesure qui coûtera le plus cher et qui occasionnera les négociations ardues avec le Trésor et les banques, surtout le Crédit agricole. Enfin, un plan spécial va être précisé en faveur des négociants internationaux en bétail vivant, des abattoirs, des entreprises de découpe et, surtout, de la triperie, secteur presque totalement sinistré. Une solidarité financière sera demandée, aussi, aux producteurs de blé, secteur florissant.

● **Mesures structurelles.** Il s'agit de réformer l'Organisation commune de marché (OCM) de la viande bovine, qui remonte à 1992, mais il faut obtenir l'accord des principaux pays producteurs, comme l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande et les Pays-Bas. Paris fera valoir cinq priorités : retour à un élevage naturel et extensif permettant une maîtrise de la production de viande de qualité et une bonne occupation de l'espace rural ; refonte des critères pour l'octroi de la prime à l'herbe ; limitation, voire quota du nombre de vaches allaitantes ; plafond pour le poids des carcasses des jeunes bovins ; élimination éventuelle de certains veaux nés de vaches laitières.

De plus, Paris veut être autorisé à lancer un plan social pour ses éleveurs les plus âgés, comme ce fut le cas avec les mesures d'âge dont ont pu bénéficier jadis les ouvriers de la sidérurgie ou des chantiers navals. Les éleveurs de plus de cinquante-cinq ans devraient pouvoir cesser leurs activités moyennant l'octroi d'une aide incitative. Enfin, une nouvelle campagne d'identification de la viande va être lancée avec toutes les professions concernées.

● **Mesures vétérinaires.** Les trois ministres rappellent les dispositions dejà prises (réseau d'alerte et mesures prophylactiques, contrôles des services de la répression des fraudes). Le décret du 15 juin ajoutant la tremblante du mouton et des chèvres à la nomenclature des maladies réputées contagieuses *(lire ci-dessous)* procède de cette volonté de prendre toutes les mesures de prévention. Les éleveurs qui détecteraient dans leurs troupeaux des bêtes suspectes doivent le faire savoir, et un réseau d'épidémio-surveillance, dont le noyau est à Lyon, est désormais mis en place, dans les exploitations, les abattoirs et chez les importateurs.

François Grosrichard

Bruxelles tente de se concilier la Grande-Bretagne

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

La Commission de Bruxelles croit-elle encore possible d'éviter une crise au conseil européen ? Toujours est-il que Franz Fischler, responsable des affaires agricoles, a déclaré, mardi soir 18 juin, après la réunion de l'exécutif communautaire qui a adopté un schéma de levée d'embargo dans l'affaire de la « vache folle » : *« C'est une tout autre question de savoir si le Royaume-Uni peut l'accepter ; on connaîtra la réponse à Florence. »*

L'accord-cadre, qui devait être présenté au Parlement européen mercredi matin par le président de la Commission, Jacques Santer, est, à l'évidence, une dernière tentative de Bruxelles pour mettre fin à la politique d'obstruction des Britanniques, tout en permettant à John Major de sauver la face. Le document européen indique clairement combien la voie est étroite. Il place, en effet, en tête des priorités, la santé publique, une protection du consommateur fondée sur le respect complet des données scientifiques et la volonté d'éradiquer définitivement l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine).

La Commission ne mentionne aucune date quant à la sortie progressive de la situation actuelle. Elle se limite à envisager une série d'étapes, chacune d'elles étant assortie de conditions strictes afin de garantir l'innocuité des produits concernés. Il s'agit, à ce titre, du processus de fabrication et du respect des règles édictées et dûment contrôlées. Elle rappelle que c'est la démarche choisie pour la levée de l'embargo concernant les gélatines et les suifs, levée qui n'est pas encore effective, souligne Bruxelles, car les conditions exigées n'ont pas encore été remplies par la Grande-Bretagne. La définition des critères et leur contrôle passeront par le filtre du comité vétérinaire permanent, mais aussi par celui d'un comité scientifique pluridisciplinaire, dont la création avait été demandée par Jacques Chirac.

110 000 BÊTES À ABATTRE

L'exécutif communautaire demande en outre aux Britanniques de fournir un effort supplémentaire en ce qui concerne l'abattage de troupeaux à risque, c'est-dire ceux susceptibles de compter des animaux atteints de la maladie de la « vache folle ». Le gouvernement de M. Major avait proposé un contingent de 80 000 bêtes nées entre octobre 1990 et juin 1993. Il serait question, maintenant, de remonter jusqu'à l'année 1989, ce qui ouvrirait un quota additionnel d'environ 30 000 têtes. Les autres mesures envisagées portent sur le marquage de tout le cheptel britannique et l'élimination des abats et des farines dont la qualité susciterait le moindre doute.

Quant à la reprise des exportations britanniques de viande bovine vers les pays tiers, il semble bien que la Commission en ait abandonné l'idée. Décidée à réserver la primeur du contenu de sa proposition à l'hémicycle européen, la Commission s'est contentée de commentaires laconiques. Son porte-parole a déclaré : *« Nous partons de l'hypothèse que les Anglais renonceront à leur blocage ; si tel n'était pas le cas, nous ne pourrions pas maintenir notre projet. »* C'est dire si Bruxelles a des doutes sur sa capacité à « vendre » son scénario à Londres.

Marcel Scotto

« Pour l'heure », pas d'embargo sur le mouton britannique

UN DÉCRET du ministère de l'agriculture, publié samedi 15 juin au *Journal officiel*, ajoute la tremblante du mouton à la liste des maladies *« réputées contagieuses »*. Cette affection devra dorénavant faire l'objet d'une déclaration obligatoire aux services vétérinaires. Une telle mesure devrait permettre d'éviter la consommation, en France, d'animaux contaminés.

La tremblante du mouton sévit en Europe depuis plus de deux siècles et demi, notamment dans le sud-est de l'Angleterre, d'où elle s'est répandue sur les cinq continents. Elle est ainsi dénommée à cause des symptômes présentés par l'animal atteint : tremblements de la tête et du cou, troubles du comportement et de la coordination, prurit intense qui conduit l'animal à se gratter et à s'écorcher d'où la dénomination anglo-saxonne de *scrapie*. Il y a cinquante ans, deux vétérinaires français démontraient que cette affection était transmissible et due à un agent infectieux atypique présent dans le système nerveux central de l'animal. On sait aujourd'hui que la tremblante est une maladie neurodégénérative due à un agent transmissible infectieux non conventionnel, voisin de la maladie de la « vache folle ».

Les nouvelles et inquiétantes données quant à la possibilité de franchissement de la « barrière d'espèce » de l'agent de la « vache folle » imposaient de prendre de nouvelles mesures préventives. Elles étaient d'autant plus urgentes qu'un récent travail scientifique britannique a établi que l'on pouvait transmettre par voie alimentaire l'agent de la maladie de la « vache folle » au mouton (*Le Monde* du 5 juin). Dans son rapport daté du 23 mai, le comité des experts français, présidé par le docteur Dominique Dormont, traitait dans le détail de cette question. Il envisageait notamment l'hypothèse selon laquelle on assisterait aujourd'hui à l'émergence d'une « nouvelle » tremblante du mouton, une symptomatologie similaire étant en réalité la conséquence de l'infection de l'animal par l'agent de la « vache folle » *via* des farines contaminées.

« Il apparaît donc hautement souhaitable de surveiller les cas de tremblante au Royaume-Uni et dans les pays où ces farines ont pu être distribuées et d'anticiper la gestion du risque correspondant », écrivaient alors les experts français. Ils ont en partie été entendus par le gouvernement, qui a décidé de mettre en place un réseau d'épidémio-surveillance de cette maladie. Au ministère de l'agriculture, on souligne que la France sera ainsi l'un des très rares pays de l'Union européenne à avoir mis en place un tel dispositif réglementaire. Celui-ci devrait permettre aux vétérinaires d'effectuer, avant l'abattage, un examen clinique des animaux qui visera à *« rendre impossible »* en France la consommation d'animaux atteints de tremblante. Certains spécialistes estiment toutefois que, faute de tests diagnostiques, une telle mesure sera très difficile à mettre en œuvre, les éleveurs pouvant faire abattre leurs bêtes à un stade précoce de l'affection. *« Pour l'heure, il n'est pas question de décider d'embargo sur la viande de mouton d'origine britannique*, ajoute-t-on dans l'entourage de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. *Nous attendons le verdict des scientifiques... »*

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Jean-François Mattéi (UDF) présidera la mission d'information créée à l'Assemblée nationale

COMMISSION ou simple mission ? La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a décidé, mardi 18 juin, de constituer une mission d'information commune sur *« l'ensemble des problèmes posés par le développement de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) »*. Composée de 57 députés, qu'il reste à désigner (26 RPR, 21 UDF, 6 PS, 2 PCF et 2 RL), elle sera présidée, selon le vœu des groupes majoritaires, par Jean-François Mattéi, député des Bouches-du-Rhône et spécialiste à l'UDF des questions de santé. Le rapporteur en sera Evelyne Guilhem, député de Haute-Vienne et secrétaire national du RPR à l'agriculture.

Le choix de la procédure a suscité un échange entre le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, et Laurent Fabius, qui aurait préféré la création d'une commission d'enquête plus contraignante. Sur le plan juridique, en effet, toute personne qui refuse de témoigner devant une commission d'enquête parlementaire encourt des sanctions pénales, ce qui n'est pas le cas pour une mission. *« Avec une commission, le signe aurait été plus fort »*, a convenu, au sein de la majorité, le rapporteur du budget de l'agriculture, Hervé Mariton (UDF-AD, Drôme).

Pour expliquer le choix de la majorité, le président du groupe RPR, Michel Péricard, a fait valoir qu'en autres avantages, la mission offre une durée d'investigation non limitée dans le temps, une meilleure représentation de l'opposition et a rappelé, surtout, que ses travaux ne courraient pas le risque d'être interrompus par l'ouverture d'une information judiciaire.

Le président du groupe UDF, Gilles de Robien, a souhaité, pour sa part, que la mission puisse rendre un rapport d'étape très vite, quitte à prolonger ensuite ses travaux pendant une année, voire deux. Interrogé sur ce que pourrait faire de leur côté les sénateurs, René Monory, président centriste du Sénat, a estimé que *« le Sénat n'est pas obligé de copier l'Assemblée nationale. Ce n'est pas la peine de faire la même chose »*.

Pour autant, au Palais-Bourbon, l'opposition ne désarme pas. Après Alain Le Vern (PS, Seine-Maritime), responsable des questions agricoles du groupe socialiste, Georges Sarre et les députés chevènementistes ont annoncé qu'ils continueraient à demander la création d'une commission d'enquête.

Dans la matinée, à l'occasion d'un débat organisé à l'Assemblée nationale avant le sommet de Florence, les dix députés qui avaient fait acte de présence ont sonné l'alarme sur l'état de l'Union européenne après la crise de la « vache folle ». Que ce soit pour le déplorer ou, au contraire, pour y voir l'occasion d'un changement possible dans l'orientation de la construction européenne, tous ont jugé l'Europe *« en panne »*, en proie *« au doute »*, saisie d'*« aboulie »*, traversée par une *« crise »*, voire *« en pleine décadence »*.

« DÉFAUT D'EUROPE »

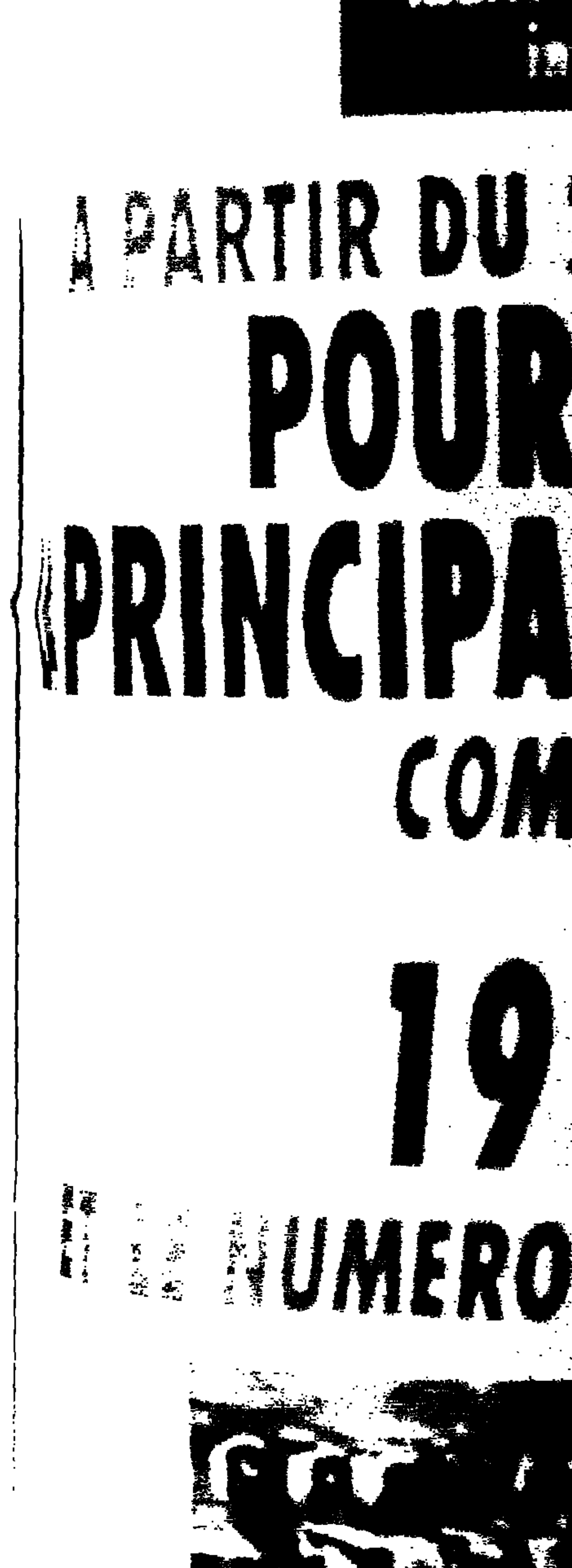
Sur la crise de la « vache folle », les diagnostics varient. Les Européens convaincus de la majorité, tels Patrick Hoguet (UDF-PR, Eure-et-Loir), ont estimé que c'est un *« défaut d'Europe »*, et non un *« excès d'Europe »*, qui a permis le développement de la maladie. Cette affaire illustre en outre, pour le socialiste Jean-Yves Le Déault (Meurthe-et-Moselle), *« les risques liés à la construction d'une Europe strictement marchande »*. *« Peut-on encore croire dans les vertus de la libre circulation des marchandises, des personnes et des capitaux ? »*, s'est interrogée Nicole Catala (RPR, Paris), qui a fait le constat d'une *« crise du sens de la construction européenne »*. Pour l'anti-maastrichtien qu'est Jean-Pierre Chevènement, la réponse est « non », puisque l'extension de l'ESB est une conséquence des *« ravages que peut exercer l'ultralibéralisme et le libre-échangisme doctrinaire »*. Ce constat a été partagé par Georges Hage (PCF, Nord).

Michel Barnier (RPR), ministre délégué aux affaires européennes, n'a pas dissimulé sa préoccupation. Il a reconnu que la crise de la « vache folle » avait toute chance de *« dominer »* le sommet de Florence, et a insisté sur le *« seul objectif »* du gouvernement français : *« la santé publique et la protection des consommateurs »*. Selon lui, il n'est *« ni exclu, ni acquis »* que la Grande-Bretagne accepte qu'un éventuel accord-cadre permettant de lever l'embargo soit subordonné à une *« stratégie cohérente d'éradication »* de la maladie.

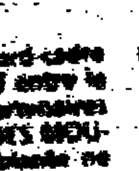
Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Tromperie sur la marchandise ?

Interrogé lors de la séance des questions d'actualité sur les possibilités d'ouverture d'une information judiciaire dans l'affaire de la « vache folle », Jacques Toubon a indiqué, mardi 18 juin, qu'il étudiait, en liaison avec *« les parquets compétents, le ministre de l'agriculture et le ministre chargé de la consommation »*, l'éventualité d'engager l'action publique pour délit de tromperie sur la marchandise définie par l'article 213-1 du code de la consommation, *« s'il est confirmé que des farines dangereuses ont été commercialisées et vendues »*. C'est cette disposition pénale qui avait été utilisé dans l'affaire du sang contaminé. Evoquant les arrêtés du 21 mars pour interdire l'importation des bovins et des viandes bovines en provenance du Royaume-Uni, ainsi que les *« milliers de contrôle »* effectués par la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes, le garde des sceaux a rappelé que le gouvernement avait pris *« les mesures nécessaires pour bloquer les importations dangereuses »*.







ide aux éleveurs

de mesures destinées à rassurer
« au bord du désespoir »

mbargo sur le mouton britanni

rée à l'Assemblée nation

هكذا من الأصل

Jean-Marie Le Pen répond à François Léotard en l'accusant de « profaner les tombes »

Le président du Front national veut affronter celui de l'UDF à Toulon

Après les déclarations de François Léotard lors du colloque organisé au Théâtre de Châteauvallon (Var) sur l'extrême droite (*Le Monde* du 18 juin), Jean-Marie Le Pen a répliqué, mardi 18 juin, en accablant d'injures le président de l'UDF, accusé d'être *« un malade mental »* et de *« profaner les tombes »* d'anciens collaborateurs des nazis membres du Front national. M. Le Pen a mis M. Léotard au défi de l'affronter à Toulon aux prochaines élections législatives.

LE FRONT NATIONAL est une grande maison. On y accueille *« tous les Français, d'où qu'ils viennent »*, a expliqué, mardi 18 juin, son président, Jean-Marie Le Pen, en ajoutant : *« Sauf ceux qui se sont déshonorés. »* Comme M. Le Pen a une définition très restrictive du déshonneur – *« Je considère que l'on se déshonore quand on agit pour de l'argent »* –, cela laisse de la place a beaucoup de monde. Accusé par le président de l'UDF, François Léotard, de s'être *« entouré de gens qui ont été des collaborateurs et, pour certains d'entre eux, très proches des nazis »* (*Le Monde* du 18 juin), M. Le Pen s'est employé, lors d'une conférence de presse, à minimiser le rôle des personnes mises en cause.

Victor Barthélemy, secrétaire général du Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, membre de la Légion des volontaires français contre le bolchévisme (LVF) et qui combattit aux côtés des nazis sur le front russe, n'était qu'un *« secrétaire administratif dans un parti alors groupusculaire »* et *« s'occupait des écritures »*. Selon M. Le Pen, *« il n'a jamais été nazi, pas plus qu'André Dufraisse »*, membre pendant douze ans du bureau politique du Front national et qui avait été, lui aussi, à la LVF et avait combattu sous l'uniforme de la Wehrmacht.

En ce qui concerne le conseiller régional du Centre, Paul Malaguti, qui, membre du PPF, fut condamné par contumace après la guerre pour avoir servi d'auxiliaire à la Gestapo lors de l'exécution de résistants à Cannes en août 1944, M. Le Pen rappelle qu'il *« a été acquitté »* par la suite. *« Le Front national accueille tous les Français, tous ceux qui ont cru servir leur pays de bonne foi, qu'ils aient été dans la Résistance ou à Vichy, à Londres ou en Afrique du Nord »*, a affirmé M. Le Pen.

« BROUET INFÂME »

Le président du FN s'en est pris violemment à M. Léotard en qualifiant les déclarations du président de l'UDF de *« brouet infâme »* et en l'accusant de *« pratiquer l'ouverture et la profanation de tombes pour pouvoir assouvir sa haine politique »*. Traitant M. Léotard de *« malade mental »*, de *« psychotique »*, et de *« schizophrène »*, puis faisant des insinuations sur l'attitude de son père pendant la guerre, M. Le Pen est passé à la menace en brandissant un dossier épais, qu'il promet d'ouvrir si le député du Var accepte de s'affronter à lui *« dans une des deux circonscriptions de Toulon »* lors des élections législatives.

Mis au défi par M. Léotard de se présenter dans le Var, M. Le Pen a en effet répondu par un autre défi, celui d'un affrontement dans ce qu'il semble considérer comme son territoire : Toulon. La réponse ne s'est pas fait attendre. Mardi soir, le maire de Fréjus a expliqué, sur France-Info, qu'il n'a *« pas du tout l'intention de suivre* [le] *candidat baladeur »* qu'est, à ses yeux, M. Le Pen. Il a souligné, en revanche, qu'il participera au *« combat »* contre lui s'il se présente dans le Var.

M. Léotard a rappelé, en outre, que le slogan *« ni droite, ni gauche, Français »* était celui du PPF avant la guerre.

Christiane Chombeau

Sécession au sein de l'internationale maçonnique

UNE FOIS DE PLUS, les francs-maçons se battent entre eux. La mêlée fraternelle ne concerne plus seulement la France, mais quatre continents, car le Grand Orient de France, celui de Belgique et cinq autres obédiences européennes ont, le 18 mai, à Santiago du Chili, claqué la porte du Centre de liaison et d'information des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg (Clipsas).

Créé en 1961, le Clipsas fédère des obédiences dites « libérales », désireuses de préserver leurs spécificités face aux obédiences anglo-saxonnes « dogmatiques ». L'appel de Strasbourg laisse à chaque obédience la liberté d'exiger ou non la croyance en Dieu. Jusqu'à la sécession, quarante-neuf obédiences européennes, asiatiques, africaines et américaines, fortes de cent mille membres, s'étaient regroupées. Depuis Santiago, il compte encore quarante-deux obédiences réparties dans vingt-huit pays, mais seulement quarante-deux mille francs-maçons. Il a porté à sa présidence Marie-France Coquart, grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France.

Jacques Lafouge, grand maître du Grand Orient de France, Pierre Klees, grand maître du Grand Orient de Belgique, et Danièle Juette, présidente de la Fédération française du droit humain, estiment que *« le Clipsas se comporte comme une super-obédience »*, qu'il *« coûte trop cher »* et que *« ses dépenses sont essentiellement consacrées aux voyages »*. Ils ont décidé de fonder une nouvelle association, l'Association maçonnique intercontinentale libérale (AMIL).

Le 18 mai, en effet, les demandes française et belge ont été repoussées par dix-neuf voix contre quinze. *« Le Grand Orient de France et celui de Belgique sont venus pour casser »*, analyse Marc-Antoine Cauchie, président sortant et ancien grand maître du Grand Orient du Luxembourg.

L'AMIL concurrencera donc le Clipsas. Elle aura son siège à Bruxelles et sera présidée par un Belge. Les premiers membres de l'AMIL devraient être les sécessionnistes : Grand Orient de Belgique, Grand Orient de France, Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra, Fédération française du droit humain, Grande Loge française du rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm, Grande Loge mixte de France et Grande Loge féminine de Suisse.

Cette querelle apportera de l'eau au moulin des obédiences anglo-saxonnes, qui dénoncent le laxisme des obédiences libérales et leur compromission avec la société profane.

Alain Faujas

Alain Juppé laisse inchangé le mode de scrutin régional

Malgré le projet de Valéry Giscard d'Estaing, relayé par l'UDF, les assemblées seront élues, en 1998, à la proportionnelle départementale

FINALEMENT, on ne changera rien. Après dix mois de réflexion (*Le Monde* du 8 septembre 1995), Alain Juppé a décidé que le mode de scrutin pour les élections régionales ne sera pas modifié. En l'absence de consensus à droite sur les aménagements à apporter, la décision du premier ministre était prévisible depuis plusieurs semaines. La prochaine consultation, en mars 1998, se fera, comme les précédentes, dans le cadre départemental, à la proportionnelle, avec un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour participer à la répartition des sièges.

M. Juppé devait aborder la question, mercredi 19 juin, à l'hôtel Matignon, à l'occasion du déjeuner mensuel qu'il a rétabli avec les responsables de la majorité. Sinon, les prochaines agapes, programmées le 10 juillet, entérineront sans doute la décision finale, malgré les réticences des dirigeants de l'UDF.

Alors qu'il envisageait de présenter, à l'automne 1995, un projet de loi tendant à transposer le mode de scrutin municipal au niveau régional pour dégager des majorités stables, le chef du gouvernement s'est aperçu, au fil du temps, qu'un accord paraissait impossible entre le RPR et l'UDF (*Le Monde* du 2 mai). Si le parti néo-gaulliste – comme le groupe de travail mis en place par la commission des lois du Sénat – préconise le maintien du système actuel, la confédération libérale et centriste souhaite une modification, sans pour autant défendre avec acharnement la proposition de Valéry Giscard d'Estaing, qui est approuvée par des présidents de régions détenues par l'UDF. François Léotard, président de la confédération, devait toutefois rappeler à M. Juppé que le projet de l'ancien chef de l'Etat est bien celui de l'UDF.

Cette proposition, qui instituerait un apparentement préalable des listes dans chaque région, maintient le vote dans le cadre départemental mais attribue au niveau régional, pour la répartition des sièges, une prime en voix au regroupement de listes arrivé en tête. Le ministère de l'intérieur a fait tourner ses ordinateurs pour voir quels auraient été les résultats sur les précédents scrutins. Il a testé d'autres hypothèses (prime départementale ou circonscription régionale). Toutes aboutissent à la même conclusion : les régions fragiles (Provence, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie et Aquitaine) le restent ou risquent de basculer. Comme le résume un conseiller, aucune des simulations faites ne présente d'intérêt politique pour la majorité.

Selon les spécialistes, la situation politique de 1998, analysée aujourd'hui, pourrait fortement ressembler à celle de 1986 tant pour le rapport droite-gauche que pour la représentation du mouvement écologiste et pour celle du Front national. Si l'audience de ce dernier se renforce, sa capacité de nuisance obligera la droite et la gauche à se poser de nouveau le problème du « front républicain ». En tout état de cause, le choix du statu quo ne favorisera pas l'émergence de majorités stables, ni donc un renforcement du rôle des régions.

Olivier Biffaud

Autorisation à deux vitesses pour les multisalles de cinéma

Devant le Sénat, le ministre de la culture défend le cinéma de centre-ville

L'examen du projet de loi sur l'urbanisme commercial a donné lieu, mardi 18 juin, au Sénat, à une empoignade sur les complexes de salles de cinéma. Le ministre de la culture, a fait finalement prévaloir un système différencié selon qu'il s'agit d'une création ou d'une rénovation et selon, en fait, la localisation des salles.

HASARD de calendrier ? Le jour où Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, inaugurait à Valenciennes son plus grand cinéma, énorme complexe de seize salles *(lire aussi page 30)*, les sénateurs, continuant mardi 18 juin l'examen du projet de loi sur le commerce et l'artisanat, examinaient la disposition votée par les députés et soumettant à autorisation préalable la création d'ensembles de salles de cinéma comportant plus de 1 500 places.

ENTRE 1 500 ET 2 000 PLACES

Le sujet tient les deux Assemblées en haleine depuis bientôt trois mois. Le 7 mars, à l'initiative de Francis Saint-Ellier, député (UDF) du Calvados, un amendement retenait un premier seuil d'autorisation préalable à 1 000 places. Le Sénat le portait à 2 000. La commission mixte paritaire le rabaissait à 1 500. Par un vote bloqué, le gouvernement le ramenait à 2 000 places, mais M. de Saint Ellier profitait, le 23 mai, du texte réformant l'urbanisme commercial pour rabaisser le seuil à 1 500. Mardi, Pierre Hérisson (Un. centr.), rapporteur du projet de loi, s'est proposé de confirmer ce seuil. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, a exposé un autre dispositif : une construction soumettant à autorisation les complexes de 2 000 places en cas de modernisation d'ensemble de salles exploitées depuis cinq ans (essentiellement dans les centres-villes) et à 1 500 places pour les créations.

L'affaire est compliquée. Il existe aujourd'hui dix-sept ensembles de 2 000 places et vingt-neuf compris entre 1 500 et 2 000. Pour corser la chose, un projet de 1 500 places est prévu au centre de... Bordeaux, ville dont le premier magistrat est Alain Juppé. Affirmant vouloir *« sauver le cinéma au centre-ville »*, M. Douste-Blazy a souligné que les multiplexes avaient amené *« 300 000 à 500 000 spectateurs de plus par an »*. Les sénateurs ont finalement adopté l'amendement gouvernemental.

Tandis que Jean-Luc Melenchon (PS, Essonne) dénonçait l'opprobre jeté sur les multiplexes, Danielle Pourtaud (PS, Paris) approuvait la limitation des *« implantations anarchiques »* des super-complexes et jugeait *« acceptable »* la proposition du gouvernement.

De son côté, Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) votait contre la réintroduction d'un seuil de 2 000 places en fustigeant toute faiblesse face aux *« grands groupes capitalistiques qui étouffent la création française »*.

SEUIL SPÉCIFIQUE

M. Douste-Blazy a eu plus de chance que son collègue Jean-Pierre Raffarin. Le ministre des PME s'est vu imposer, à la suite de votes croisés d'élus RPR et socialistes, des amendements modifiant profondément son texte. L'un d'eux crée un seuil d'autorisation spécifique, pour les commerces non alimentaires, à 1 000 m², alors que le projet retenait 300 m² pour l'ensemble des commerces de détail.

Caroline Monnot

Le chef de l'Etat et le premier ministre ont commémoré l'appel du 18 juin 1940

Jacques Chirac a créé une fourragère spéciale pour les unités combattantes faites Compagnons de la Libération. Alain Juppé a reçu à déjeuner les anciens secrétaires généraux du parti gaulliste

LES CHIRAQUIENS se veulent les seuls héritiers du gaullisme. Ils ont même tendance à penser qu'ils sont les mieux placés pour célébrer l'acte fondateur de la Résistance, le *discours par lequel un général alors* inconnu a, le 18 juin 1940, sauvé l'honneur. Pour en fêter le cinquante-deuxième anniversaire, Alain Juppé a organisé un déjeuner en l'hôtel du chef du gouvernement de la République, mais c'était le président du RPR qui recevait puisqu'il n'avait convié que ceux qui ont été les secrétaires généraux du mouvement chiraquien depuis sa fondation en 1976 et quelques-uns de ceux qui occupèrent les mêmes fonctions dans les partis gaullistes successifs depuis 1958, comme Yves Guéna et Robert Poujade.

Jacques Chirac, lui aussi, a voulu donner un fort impact au premier « 18 juin » qu'il a eu le temps de préparer depuis son élection à la présidence de la République. Il a donc fait attribuer une promotion spéciale de la Légion d'honneur pour quelques-uns des 215 survivants de ceux que le général de Gaulle avait faits Compagnons de la Libération. Au cours d'une cérémonie, mardi matin à l'Elysée, il a procédé aux remises de ces décorations pour, *a-t-il expliqué*, donner *« une preuve à la fois concrète et symbolique de la profonde et sincère gratitude que la France vous porte et de notre affectueux respect »*.

CONSERVER LE SOUVENIR

En présence de nombreuses personnalités, dont l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur RPR de Paris, Jean Tiberi (RPR) et Michel Destot (PS), maires de Paris et de Grenoble, deux villes Compagnons de la Libération, le chef de l'Etat a déclaré : *« Votre engagement, votre courage, votre héroïsme nous rappellent que la grandeur de la France est toujours liée à l'effort, à l'unité, à la justice, à la liberté. »*

Le président de la République a tenu aussi à faire le nécessaire pour que ne s'éteigne pas le souvenir de l'héroïsme de ces Compagnons, le jour où la dernière des 1 059 personnes distinguées par le général de Gaulle disparaîtra. Cette décoration, en effet, a été aussi remise à cinq villes – Grenoble, Paris, Nantes, Vassieux-en-Vercors et l'île de Sein – et à dix-huit unités combattantes.

En tant que chef des armées, il a donc décidé que ces unités, ou celles qui en perpétuent la tradition, porteront une fourragère au cordon vert et noir portant la croix de la Libération. Cette fourragère vient, ainsi, s'ajouter aux trois existantes, celles de la Légion d'honneur, de la médaille militaire et de la croix de guerre. Au cours de la traditionnelle cérémonie qui commémore le 18 juin au mémorial de la France combattante du mont Valérien, Jacques Chirac a remis ce nouvel insigne aux chefs de corps de ces dix-huit unités.

Le chef de l'Etat a aussi fait déposer une gerbe, mardi, sur la tombe du fondateur de la Vᵉ République à Colombey-les-Deux-Eglises, où il s'était rendu personnellement à la même date en 1995.

Thierry Bréhier

La situation des finances locales demeure préoccupante

SELON LES CONCLUSIONS du premier rapport de l'Observatoire des finances locales, rendu public mardi 18 juin, la situation financière des collectivités locales s'annonce difficile pour 1997 et 1998. Le rapport relève que les dépenses des collectivités ont augmenté de 5 %, soit plus que l'inflation, et dénonce, en particulier, *« une dérive sur les frais de personnel »* (+ 12 %) et un *« dérapage »* des dépenses d'aide sociale qui représentent près du dixième des dépenses totales. Sont ainsi mises en cause la prise en charge par les départements des dépenses d'insertion liées au RMI (plus de 3 milliards de francs par an) et *« l'explosion du nombre des bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne »* qui grève les budgets de près de 9 milliards. En revanche, les dépenses d'équipements régressent, en particulier dans les communes.

Temps de travail : les fonctionnaires déçus par la négociation

DOMINIQUE PERBEN, ministre de la fonction publique, a soumis, mardi 18 juin, aux sept fédérations de fonctionnaires, un *« projet de protocole sur la fin d'activité de certains agents et sur l'aménagement du temps de travail »*. Ce texte envisage la transposition, aux fonctions publiques, de l'accord interprofessionnel du 6 septembre 1995, sur la cessation anticipée d'activité. Un « congé de fin d'activité » serait accordé aux agents âgés de 58 ans. Les titulaires devraient disposer de 37,5 annuités de cotisation, les non-titulaires de quarante. Le revenu de remplacement serait égal à 70 % du traitement brut des titulaires et 65 % du salaire brut des non-titulaires.

La partie du protocole, relative à une *« meilleure organisation du temps de travail »* et, dans certains cas, *« à une réduction de la durée annuelle »*, a déçu l'ensemble des syndicats, qui l'ont jugée trop floue.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : le jugement porté par les Français sur l'exécutif** reste négatif, selon l'enquête réalisée par BVA du 13 au 15 juin auprès d'un échantillon de 931 personnes, et publiée par *Paris-Match* daté 20-26 juin. Le chef de l'Etat enregistre 51 % de mauvaises opinions (+ 2) contre 44 % de bonnes. 62 % des personnes interrogées (+ 1) sont mécontentes du premier ministre, contre 33 % de satisfaites. Enfin, 68 % sont insatisfaites de la façon dont la France est gouvernée.

■ **JEUNES : le CNPF et la FEN ont signé**, mardi 18 juin, un accord destiné à améliorer l'orientation professionnelle des jeunes. Les deux organisations, qui entendent mieux faire connaître la variété des métiers, projettent la création de stages, visites et formations.

■ **CORSE : un conseiller municipal de Sartène**, Horace Rossi, a été écroué à son tour, en lien avec l'affaire de l'assassinat de Michel Casanova (*Le Monde* du 19 juin). Employé de la direction départementale de l'équipement, âgé de 43 ans, M. Rossi a été élu sur la liste Corsica Nazione en juin 1995. Il est mis en examen pour complicité d'assassinat, de vol aggravé et association de malfaiteurs. – *(Corresp.)*

PARLEMENT

■ **VILLE : la majorité de l'Assemblée nationale a rejeté**, mardi 18 juin, les deux motions de procédures défendues par l'opposition sur le projet de loi relatif au pacte de relance pour la ville. Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne) a affirmé que le texte *« générait une rupture d'égalité économique et sociale entre les citoyens »*. Pour Patrick Braouezec (PCF, Seine-Saint-Denis), *« on ne réglera pas les problèmes des quartiers en lançant des bouées aux pauvres »*.

■ **SESSION : René Monory, président (UDF-FD) du Sénat**, a qualifié, mardi 18 juin, de *« très positif »* le bilan de la session unique du Parlement. Il a rendu hommage au *« courage »* d'Alain Juppé, en lui conseillant de *« continuer à faire des réformes »* et de *« baisser les prélèvements le plus rapidement possible »*.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : le Parlement a définitivement adopté**, mardi 18 juin, le projet de loi sur la réglementation des télécommunications, un accord étant intervenu en commission mixte paritaire (CMP) entre sénateurs et députés sur ce projet qui prévoit la fin du monopole de France Télécom sur le téléphone à partir du 1ᵉʳ janvier 1998.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : un accord a été conclu entre l'Assemblée nationale et le Sénat**, au cours d'une réunion, mardi 18 juin, à Matignon, à laquelle participait Alain Juppé, pour fixer au 15 octobre l'examen du projet de loi relatif à la sécurité sociale par l'Assemblée.

ÉDUCATION **Des réactions mitigées ont accueilli l'annonce par François Bayrou, *mardi 18 juin*, de ses orientations quant à une réforme de l'enseignement supérieur. La communauté universitaire regrette qu'aucun moyen budgétaire nouveau n'accompagne ce plan. ● EN PRÉSENTANT ces orientations, M. Bayrou a repris un certain nombre de propositions issues des états généraux : premiers cycles, statut de l'étudiant, modernisation de la gestion des universités. Sur chacun de ces thèmes, les mesures concrètes restent à définir, une nouvelle concertation devant être engagée dans les mois à venir. ● M. JUPPÉ, venu témoigner du soutien du gouvernement, a exclu l'hypothèse d'une loi de programmation budgétaire. *« En attendant le retour de la croissance, il faudra en passer par des redéploiements »*, a prévenu le premier ministre.**

La réforme de M. Bayrou laisse sceptiques enseignants et étudiants

Les nouvelles orientations pour l'université, présentées mardi 18 juin par le ministre de l'éducation, ne s'accompagnent pas de moyens budgétaires définis. La majorité se dit satisfaite, alors que la communauté universitaire exprime ses doutes, voire ses déceptions

LE CONSENSUS, déjà, se fissure, et les traditionnels clivages réapparaissent. La réforme de l'Université présentée par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, mardi 18 juin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, a provoqué des réactions très mitigées. La tentative de réconciliation avec un monde universitaire méfiant a buté sur un écueil de taille : l'absence de tout volet financier destiné à accompagner des mesures qui, par ailleurs, restent à mettre en chantier pour un début d'application lors des rentrées 1997 et 1998 (*Le Monde* du 19 juin).

Faute d'avoir obtenu gain de cause lors des derniers arbitrages, le ministre de l'éducation nationale a dû se contenter d'annoncer *« une programmation concertée des calendriers et des priorités »*, en lieu et place d'une loi de programmation attendue par les présidents d'université et les syndicats. Venu témoigner du soutien du gouvernement, le premier ministre, Alain Juppé, a dissipé toute illusion par une intervention vécue comme une douche froide. *« Les états généraux ont su éviter le piège traditionnel des moyens. Avec 7,3 % de son produit intérieur brut, la France consacre 360 milliards de francs à l'éducation. Il n'y a pas de vraie réforme sans remise en question. En attendant le retour de la croissance, il faudra en passer par des redéploiements »*, a précisé M. Juppé. Le premier ministre n'en a pas moins tenu à féliciter son ministre d'avoir permis de jeter les bases d'*« une belle et grande réforme qui donne le bon exemple »*.

François Bayrou avait pourtant usé de toutes les précautions pour éviter l'affrontement. Citant Charles Péguy, s'inspirant de l'idée gaullienne de la participation, s'inscrivant dans la continuité de ses prédécesseurs, *« au-delà des polémiques stériles »*, il s'est livré à un exercice de réhabilitation de *« l'idée française et républicaine de l'Université »*. *« Un pays qui a inventé l'Université n'a pas à aller chercher ailleurs son modèle »*, a-t-il proclamé.

UNE « RÉVOLUTION HEUREUSE »

Pour M. Bayrou, l'Université française est en attente de *« reconnaissance »* pour l'effort accompli ces dernières années dans l'accueil massif des étudiants, de retrouver un esprit de *« communauté »* et d'élaborer *« un contrat clair et durable »*. Après avoir écarté, une nouvelle fois, les trois tentations de la sélection, de la concurrence entre les universités et de la *« secondarisation »* à l'américaine, le ministre a énuméré l'ensemble des mesures envisagées *(lire ci-dessous)*.

Pour cet exercice, François Bayrou a habilement puisé dans la masse des contributions des états généraux. Peu ou prou, la plupart de ses interlocuteurs – la Conférence des présidents d'université, les syndicats, les associations, les élus et les partis politiques – ont retrouvé, qui une revendication satisfaite, qui la trace d'une inspiration. S'il s'en était tenu à cette annonce, le ministre de l'éducation nationale aurait pu se targuer d'avoir réalisé l'introuvable consensus sur l'enseignement supérieur. Comme il l'a lui-même admis, néanmoins, *« cette révolution heureuse »* reste à construire dans les prochains mois, voire dans les prochaines années.

Sur ce point, au moins, il est assuré du soutien de la majorité. Les députés de l'UDF, *« dans l'attente d'un calendrier précis, se félicitent des orientations »* de la réforme. Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, considère que *« la réforme est en bonne voie »*. Sans cacher ses impatiences, il espère que *« ces orientations débouchent dans les meilleurs délais sur des réalisations concrètes »*. Tout en admettant qu'*« une année a été perdue »*, Arnaud Hurel, secrétaire général de l'UNI, syndicat proche du RPR, se satisfait néanmoins de cette *« base de négociations »*.

Les autres organisations d'étudiants ont noté quelques motifs de satisfaction. La Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) a retrouvé ses projets d'allocation sociale d'étude et de participation des étudiants à la vie sur les campus.

L'UNEF-ID (gauche non communiste) reconnaît aussi que *« l'orientation générale et les mesures vont dans le bon sens »*. Toutefois, les responsables syndicaux étudiants ne cachent pas leur déception quant à l'absence de loi de programmation, *« un préalable indispensable »*, note Guillaume Raguet, de la FAGE, tandis que Pouriah Amirshahi (UNEF-ID) en appelle au président de la République *« pour que* [ces] *engagements soient respectés »*, n'excluant pas de vives réactions à la rentrée.

« SIMULACRE »

Pour la Fédération syndicale unifiée (FSU), François Bayrou a annoncé *« de bons principes généraux »*, mais *« ils ne permettent pas de répondre aux exigences de l'avenir ni à l'effort nécessaire pour rattraper les retards »*. Le Syndicat des enseignants (FEN) estime que *« les propositions du ministre ne sont pas à rejeter* a priori. *Mais la concrétisation paraît problématique »*.

Les réactions les plus virulentes émanent du Parti socialiste. Jack Lang évoque *« un simulacre de réforme après un simulacre de concertation »*. *« Si cette réforme s'accomplit sans budget complémentaire*, note l'ancien ministre de l'éducation nationale, *il s'agira de la continuation de la réforme Jospin-Lang sans les moyens. Bref, la cure de sommeil continue. »* Un peu auparavant, François Hollande, porte-parole du PS, avait indiqué que M. Bayrou *« n'en finit pas de relire sa copie et prend soin d'éviter tous les sujets qui pourraient fâcher les examinateurs »*. En l'absence de moyens budgétaires, *« le jury* [des étudiants] *appréciera à la rentrée »*.

M. D.

Des commissions

François Bayrou a annoncé de multiples créations de commissions. *« Une commission mixte »*, composée d'enseignants du secondaire et du supérieur, sera chargée de réfléchir au contenu du baccalauréat, dont la nouvelle formule s'est appliquée pour la première fois l'an dernier. Des *« conférences disciplinaires »* dans les premiers cycles seront créées : réunissant universitaires, étudiants, membres *« des sociétés savantes »*, elles réfléchiront aux contenus des formations. Une *« instance indépendante »* devra indiquer aux lycéens *« les débouchés prévisibles de chaque filière »*. *« Une commission étudiants handicapés »* est instaurée dans chaque établissement. *« Une agence de modernisation »* des universités, rassemblant *« les différents organismes qui œuvrent »* dans ce domaine, doit être mise en place. Enfin, *« un conseil d'orientation »* devra définir *« la stratégie de développement »* des universités.

Les principaux axes de travail retenus par le gouvernement

VOICI les principales orientations de la réforme de l'université présentée, mardi 18 juin à la Sorbonne, par François Bayrou.

● **La réorganisation des premiers cycles.** Le ministre souhaite instaurer *« une période d'entrée dans les études permettant d'aborder des disciplines et des voies de formation parentes entre elles »*. Pour cela, l'année universitaire est réorganisée en semestres, les cours étant étalés sur dix mois. Pendant le premier semestre initial, *« période d'orientation »*, seront mis en place des *« entretiens réguliers avec les enseignants et un tutorat assuré par des étudiants confirmés »*. Les DEUG seront simplifiés et leur nombre réduit, des *« conférences disciplinaires »* devant définir *« les formations et les modalités d'examen »*.

● **L'orientation.** A l'issue du premier semestre d'entrée à l'université, *« une réorientation pourra intervenir immédiatement »*. Mais c'est dès le lycée, en classe de seconde, qu'*« un horaire particulier »* permettra à l'élève de s'informer. Durant les trois années de lycée, des *« rencontres avec les universitaires, des étudiants, des professionnels »* prépareront l'orientation.

● **Le statut de l'étudiant.** *« La nation aide les plus pauvres, aide moins les situations moyennes et aide massivement les plus riches par l'addition de l'aide au logement et des déductions fiscales »*, note M. Bayrou. Pour mettre fin à cette *« injustice »* est proposée une *« allocation sociale d'études »* pour les plus défavorisés, englobant l'ensemble des aides et qui prendra en compte les revenus de la famille, la distance entre l'université et la résidence, les critères pédagogiques (*Le Monde* du 19 juin). Le ministre souhaite également élargir les champs d'intervention des étudiants dans la gestion des activités universitaires.

● **La filière technologique.** Cette *« construction prendra six ou sept ans »*. Seront créées des *« filières technologiques au sein des universités existantes »*, associant l'enseignement et la recherche. Ces formations seront élaborées en liaison avec les brevets de technicien supérieur (BTS) et les instituts universitaires de technologie (IUT), qui sont maintenus.

● **L'insertion professionnelle.** *« Un module de professionnalisation qui permettra de familiariser les étudiants avec le monde professionnel »* sera introduit dans les formations de premier et deuxième cycle. La *« politique de stages »* sera reprise et l'apprentissage développé.

● **La recherche universitaire.** *« La recherche universitaire est une tâche ardue mais essentielle »*, estime M. Bayrou. Le ministre veut donc *« décloisonner »* et favoriser les *« allers-retours entre l'université et les organismes de recherche »*.

● **Ouverture internationale.** M. Bayrou veut instaurer *« un semestre européen »* pour toutes les formations universitaires de deuxième cycle, par voies d'échanges avec les établissements étrangers.

● **Carrières universitaires.** M. Bayrou juge *« absurde »* une gestion des carrières enseignantes qui ne se fait que sur *« un seul critère : l'appréciation des publications de recherche »*. Le ministre veut donc y ajouter *« la mission d'enseignement et la mission d'animation »*. Une réflexion est engagée sur le statut des professeurs agrégés (PRAG) et des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER).

● **La modernisation des universités.** M. Bayrou souhaite *« une politique contractuelle rénovée »*, un renforcement des équipes de direction des établissements et une *« autonomie »* consolidée. Est proposé un transfert progressif de la propriété des locaux universitaires *« de l'Etat vers les établissements d'enseignement »*. Les universités pourront créer des *« fondations »*.

Jean-Marc Monteil, vice-président de la CPU

« Le plus dur, les objectifs et les moyens, reste à faire »

« Les propositions de M. Bayrou satisfont-elles les présidents d'université ?

– Chaque ministre qui prépare une réforme a tendance à considérer qu'il crée une Université nouvelle. L'Université n'a pas commencé aujourd'hui. Elle s'inscrit dans une évolution continue. La méthode qui consiste à demander aux « acteurs » de participer à leur avenir est la moindre des choses en démocratie. François Bayrou a défini un cadre de principes. Tout dépend de la façon dont ils seront mis en œuvre. Je remarque seulement qu'un certain nombre de réflexions conduites par la CPU ont été prises en compte. Mais le plus dur reste à faire.

– Est-ce à dire que le succès de la réforme dépend des universitaires eux-mêmes ?

– Tous ceux qui participent à la vie de l'Université ont un rôle dans cette évolution. Mais celle-ci ne pourra remplir seule toutes ses missions. La responsabilité politique implique qu'elles soient partagées par toute la société. Il était important que la place de l'Université soit reconnue. Après le constat et les principes, il reste à définir des objectifs et des moyens.

– L'absence de loi de programmation que la CPU a maintes fois réclamée n'est-elle pas inquiétante ?

– Il faut rompre avec le discours qui consiste à demander des moyens sans avoir fixé les objectifs préalables. Il est temps d'adopter une démarche inverse. Sur la base des principes, déterminons les objectifs puis les moyens de les atteindre. Il serait ensuite paradoxal que la nation s'accorde sur ces priorités tout en refusant les capacités de les mettre en œuvre. Il faut que les universités puissent s'engager dans des politiques contractuelles pour la formation et surtout la recherche.

– Parmi les orientations du ministre, quelles sont, selon vous, les priorités à engager rapidement ?

– En premier lieu, je crois que le statut de l'étudiant est un moyen de créer les conditions d'une égalité réelle. La lutte contre l'échec en premier cycle est d'une autre nature. Les responsables politiques sont obnubilés par cette question. A leurs yeux, il faudrait que les premiers cycles engloutissent toute l'Université. Ce n'est pas l'échec en soi qui est dommageable, mais plutôt l'erreur programmée et répétée qu'il faut corriger. Les universités s'en préoccupent. L'organisation en semestres est déjà pratiquée. Mais les hommes politiques l'ignorent. Ils oublient également que le problème se déplace vers les deuxième et troisième cycles. Trop de jeunes docteurs ont acquis des compétences réelles dont ils n'obtiennent pas la reconnaissance auprès des entreprises ou dans des débouchés vers la recherche.

– L'allongement de l'année universitaire vous paraît-elle une bonne solution ?

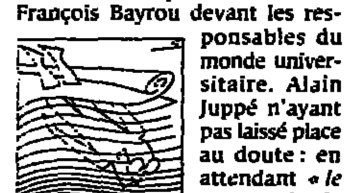
– Ceux qui pensent que l'université travaille six à sept mois par an se trompent. Justifier le découpage en semestres sous prétexte que l'année est trop courte est une erreur. Ce n'est pas parce que les cours s'arrêtent en mai que les universités sont fermées jusqu'en octobre. Ce serait oublier les examens et le temps consacré par les enseignants à la recherche durant cette période plus propice.

– L'absence de grand chamboulement vous rassure-t-elle ?

– Tout dépend de savoir ce que nous serons capables de bâtir collectivement. L'Université n'a jamais été démobilisée. Ceux qui se battent pour améliorer le système n'ont aucune raison d'arrêter. »

Propos recueillis par Michel Delberghe

Une impasse budgétaire et un projet inachevé



ANALYSE

UNE RÉFORME de l'enseignement supérieur peut-elle se faire sans moyens financiers ? C'est la démonstration qu'a tentée de faire François Bayrou devant les responsables du monde universitaire. Alain Juppé n'ayant pas laissé place au doute : en attendant *« le retour de la croissance »*, la réforme se financera par *« redéploiement »*. Dans son analyse des crises successives qui ont agité l'université, et notamment celle de l'automne, le ministre de l'éducation nationale a pourtant oublié cette évidence : l'enseignement supérieur est en mal de crédits pour accomplir ses nouvelles missions.

Les longues grèves étudiantes de 1995 ont mis en évidence la misère de certains établissements, des universités moyennes de province en particulier, celles qui ont dû en priorité absorber les nouvelles générations de bacheliers. Le « coût » global d'un étudiant d'université était en 1994 de 31 900 francs par an, l'un des plus bas d'Europe. Et l'effort budgétaire consenti de 1990 à 1992, sous Lionel Jospin, a été interrompu sous le gouvernement de M. Balladur. Dès lors, l'équilibre fragile sur lequel François Bayrou entend bâtir sa *« révolution heureuse »* de l'enseignement supérieur risque fort d'être rompu.

Seul avant lui, parmi les gouvernements de droite des trente dernières années, Edgar Faure avait réussi à imposer une réforme profonde de l'université. C'était après mai 1968, alors que s'exprimait l'exigence de *« démocratisation »* et d'une rénovation profonde des structures. Depuis, d'Alice Saunier-Seïté en 1976 à Alain Devaquet en 1986, sans oublier François Fillon en 1993, les ministres de droite, sous la pression des plus conservateurs de leurs représentants dans les facultés, ont tenté sans succès de faire plier une institution rétive aux bouleversements.

Sur ce point au moins, François Bayrou paraît avoir rompu le traditionnel blocage idéologique, grâce à un exercice subtil de séduction. En inscrivant le contour de sa démarche dans *« la tradition »* et la continuité, il a suscité la curiosité avant de s'attirer des sympathies d'enseignants et de présidents d'université en mal de reconnaissance pour les efforts d'adaption de ces dernières années. Car malgré la piètre image qu'elle donne parfois d'elle-même, avec ses amphis bondés, l'université a beaucoup changé. Tant bien que mal, elle s'est adaptée aux nouvelles conditions sociales d'accueil d'un nombre chaque année plus important d'étudiants.

François Bayrou l'a rapidement compris. Rétif au chambardement, opposé aux *« cathédrales législatives »*, le ministre veut inscrire sa réforme sous le signe de l'adaptation. Même si les Etats généraux n'ont pas été un succès de participation, l'association de l'ensemble des représentants des enseignants, des étudiants et des personnels a surtout fait émerger une volonté forte de participation. En ce sens, ce n'est pas tant l'absence de mesures concrètes applicables dès la rentrée qui a provoqué les réactions d'hostilité déclarée. Malgré l'urgence de certaines décisions et les impatiences exprimées, surtout à droite, l'étalement dans le temps ne sera sans doute pas le principal obstacle proclamé.

Les doutes sont plutôt provoqués par le contenu d'orientations – notamment pour les premiers cycles – qui sont présentées comme des nouveautés alors qu'elles ne font qu'actualiser des dispositions élaborées dès 1992 par Lionel Jospin et Claude Allègre. Elles s'inscrivaient alors dans un plan en faveur de l'enseignement supérieur bâti à la fois sur un important programme de construction de locaux, la rénovation pédagogique, l'adaptation des structures par la politique contractuelle, la revalorisation de la carrière des enseignants et un effort de créations d'emplois.

En panne d'argument budgétaires, François Bayrou aura du mal à convaincre la communauté universitaire de la volonté politique du gouvernement comme de la cohérence de son projet. Le flou total sur la réforme financière du statut de l'étudiant risque de braquer les étudiants. La nouvelle concertation annoncée pour les mois à venir pourrait ainsi tourner court, faute de perspectives financières.

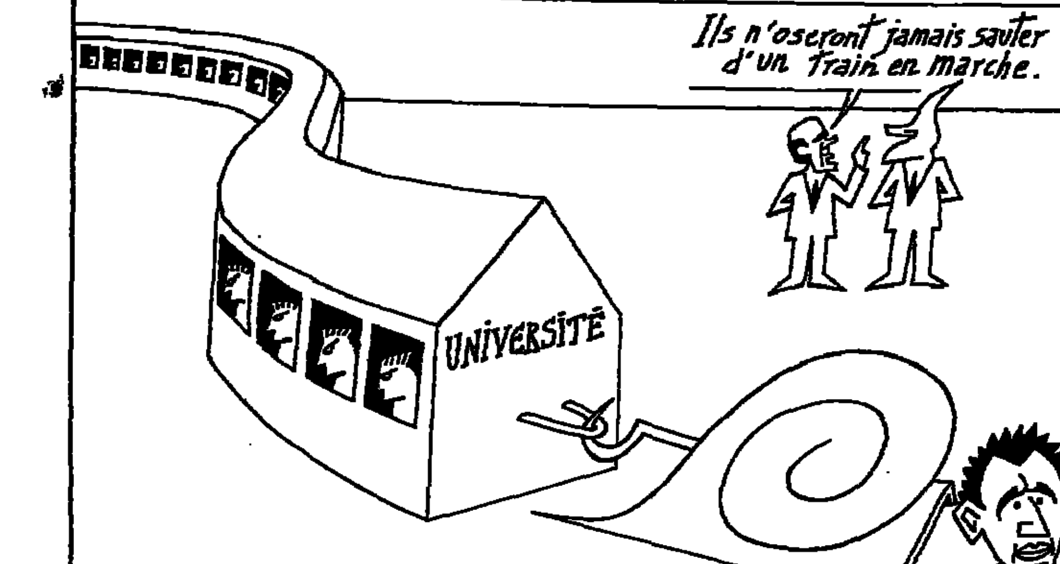
M. D.

هكذا من الأصل

nts et étudiants

ement

taire et un projet inachevé



« PRAG=MC² », deux professeurs pour le prix d'un

CORINNE HUBNER-BAYLE a une façon bien à elle de résumer sa situation : « *PRAG = MC²* ». En langage courant, cette équation signifie qu'un professeur agrégé (PRAG) qui enseigne en université assure le double du service d'un maître de conférences. Soit 384 heures par an au lieu de 192, à peu près pour le même prix. Une aubaine pour un ministère dont les finances sont à sec. Lorsque, de surcroît, les enseignants manquent à l'université alors que les collèges et les lycées commencent à être un peu plus « à l'aise » en raison de la baisse du nombre d'élèves, la solution prend des allures de palliatif idéal. Il suffirait de ponctionner ici, dans le secondaire, pour verser là, dans le supérieur. Mieux encore, ces agrégés, que leur concours de recrutement destine à l'enseignement secondaire, joueraient un rôle de « passeurs » pour les nouveaux étudiants.

En proposant, dans le plan d'urgence de décembre dernier, de débloquer 1 000 postes de PRAG pour l'enseignement supérieur, François Bayrou a porté le fer dans la plaie. Pour les enseignants-chercheurs, titulaires d'un doctorat et aspirant à un poste de maître de conférences, la création de ces 1 000 postes, contre 262 postes de maîtres de conférences, a pris des allures de camouflet. M. Bayrou ne faisait pourtant que suivre la politique de ses prédécesseurs.

En effet, depuis que le corps des assistants a été supprimé, au début des années 80, le nombre des PRAG s'est multiplié. Il n'était pas rare d'en compter 1 000 de plus chaque année, voire davantage. Parallèlement, une politique d'emploi en accordéon, alternant années fastes et vaches maigres pour les enseignants-chercheurs (*Le Monde* du 4 juillet 1995), a abouti à cette situation paradoxale : alors que les universités avaient de plus en plus recours aux PRAG, les docteurs, faute de postes de maîtres de conférences, se trouvaient contraints de postuler dans les lycées.

CRÉATIONS BUDGÉTAIRES

Héritier de cette situation, François Bayrou a pris ses précautions. Tout d'abord vis-à-vis du second degré : les 1 000 postes de PRAG ne sont pas « volés » aux collèges et aux lycées mais représentent bel et bien des créations budgétaires. Ensuite, vis-à-vis de l'enseignement supérieur, le ministre s'est engagé sur un point crucial : la recherche. Il faut « *retenir le principe d'une évolution du statut des PRAG pour que ceux d'entre eux qui sont d'authentiques chercheurs puissent assumer une partie de la recherche universitaire* », a-t-il réaffirmé, mardi 18 juin. En effet, assurer le double du service d'un maître de conférences ne laisse guère de loisir pour entamer ou terminer une thèse. Hervé Flanquart, PRAG en sciences sociales à l'université du Littoral, s'estime « *verni* » : cet établissement accorde chaque année à deux enseignants-chercheurs un service de 192 heures pour terminer une thèse. « *C'est mieux que rien*, estime Hervé, *mais cela ne vaut que pour la dernière année de thèse. Pendant les trois ans précédents, c'est l'enfer.* »

Depuis le décret Lang de 1993, les universités se sont alignées sur un service annuel de 384 heures alors que nombre d'entre elles pratiquaient auparavant un « moyen terme » en s'alignant sur les 288 heures des professeurs de classe préparatoire. Jacqueline, elle, PRAG à Nanterre a baissé les bras : « *En devenant PRAG, j'ai été bombardée tous azimuts, en bi-DEUG de droit-sciences éco, en langues étrangères appliquées, etc. Plus question de finir ma thèse.* » Pourtant, personne ne voudrait retourner dans le secondaire.

Béatrice Gurrey

A la cité-U d'Antony, les bourses et le logement d'abord

L'ANNONCE d'une prochaine réforme de l'Université n'a pas franchi ses portes. A la résidence universitaire d'Antony (Hauts-de-Seine), les étudiants disent tout ignorer des plans du gouvernement. Par manque d'informations sûrement, et puis la période n'est guère propice. « *Faire des annonces en juin, c'est très malin*, estime Sandrine. *On est dans les examens jusqu'au cou, on ne peut pas réagir.* » Assise au pied d'un arbre, Sandrine est occupée à donner le biberon à son fils, Vincent. Comme près de la moitié des jeunes de cette résidence universitaire, elle vit en couple et est déjà chargée de famille. Sandrine est boursière, reçoit l'allocation de logement social (ALS), mais « *c'est très loin d'être suffisant* ». Alors elle travaille dans une crèche, à mi-temps, et dénonce le cercle vicieux qui fait que, « *si tu ne travaille pas, tu ne peux pas survivre. Mais, si tu travailles, tu risques de louper tes examens, et donc de perdre ta bourse* ».

Boursiers pour la plupart, les quelque 2 500 étudiants de la résidence universitaire d'Antony sont largement dépendants des aides allouées par l'Etat. Il y a trois ans quand Emilie, qui venait d'échouer à son BTS, s'est vu supprimer sa bourse, elle a été contrainte d'abandonner ses études. « *Pas les moyens de continuer* », explique-t-elle. Aujourd'hui, elle travaille et regrette son parcours inachevé d'étudiante : « *C'est complètement idiot. Pendant deux ans, l'Etat m'a payé des études pour m'empêcher ensuite de les finir.* » Emilie plaide pour un assouplissement des maintiens de bourse, « *pour le droit à l'erreur* ».

Après les bourses, le logement. « *Sans l'existence des cités universitaires, je n'aurais pas pu faire mes études* », affirme Paul, dix-neuf ans. ALS déduite, son logement lui revient à 300 francs par mois. Mais il habite dans le bâtiment G, le plus dégradé de la résidence. Linoléum abîmé, fenêtres craquelées, cafards et douche moisie, Paul n'en finit plus de raconter le délabrement de son habitat. « *Ils ont réhabilité le bâtiment A, celui de l'administration, mais pas les autres* », s'indigne t-il. Comme les autres étudiants, Paul demeure attaché à la cité d'Antony, qui a aujourd'hui quarante ans. Il réclame sa totale réhabilition, de toute urgence. Pour lui comme pour les résidents, l'action de l'Etat en faveur des étudiants devrait passer aussi et surtout par-là.

Cécile Prieur

Enseignants-chercheurs, entre nécessités pédagogiques et rêves de recherche

A Paris-XIII-Villetaneuse, une petite communauté hétérogène

LA RÉUNION du département venait de s'achever. Comme souvent, le jeune maître de conférences avait décidé de traîner encore quelques minutes. En passant, il a demandé à la dernière venue de l'équipe si ça allait. Et la jeune femme a craqué. Depuis un an, elle essayait de trouver quelqu'un pour parler du contenu des programmes, des méthodes d'enseignement, des réactions des étudiants... Alors, aujourd'hui, elle avait vainement essayé de poser la question. Tout haut, et deux fois. Une réunion mensuelle, dans un département de sciences humaines d'une université parisienne, ça devait bien être fait pour ça, non ? « *Je lui ai expliqué que non*, soupire l'enseignant. *Que c'était lamentable mais que, dans une université, on ne parlait pas de pédagogie. D'horaires de cours, de dates d'examens, à la rigueur. Mais de pédagogie, jamais.* »

L'anecdote ne traduit sans doute qu'une mauvaise expérience, dans un des multiples départements de l'université Paris-XIII-Villetaneuse. Mais comment ne pas songer alors à ces questions qui traversent aujourd'hui l'enseignement supérieur et, au-delà, l'ensemble de la société française ? Pêle-mêle : l'université française a-t-elle les moyens de former les nouvelles générations ? Sait-elle encore quelle est sa mission ? A-t-elle su tirer les conséquences de l'explosion du nombre d'étudiants ? Ou, plus violemment encore, les enseignants-chercheurs s'intéressent-ils véritablement au sort des étudiants ?

« *Les enseignants-chercheurs* »... Dans son bureau de président de l'université Paris-XIII, Jean-François Méla hausse les épaules : « *Vous savez, l'enseignant-chercheur est devenu une catégorie un peu mythique. Il y a encore quinze ans, c'était simple : on reproduisait le modèle qu'on avait appris comme étudiant. Dès qu'on entendait parler d'entreprises, de débouchés, de professionalisation, on sortait le fusil et on tirait à vue. Aujourd'hui, nous sommes devenus une population complètement hétérogène. Certains ont accepté de prendre en charge une part toujours plus grande de la jeunesse et tentent de concevoir une politique de développement universitaire cohérente, d'autres se sont refermés sur eux-mêmes en regrettant le cocon de jadis. Certains se sont investis à fond dans la recherche, avec des horaires de dingues, d'autres ont au contraire levé le pied, profitant de la situation. On les appelle tous des enseignants-chercheurs mais je me demande ce qu'ils ont encore de commun.* »

Un drôle de petit monde, en vérité. Une communauté aux allures de grande famille, où chacun semble œuvrer pour le bien de tous. Dans les couloirs, enseignants et étudiants se croisent sourire aux lèvres. Au laboratoire, vieux savants primés et jeunes chercheurs prometteurs se penchent sur les mêmes appareils. Et en ces jours de grand soleil, même le béton gris si souvent décrié semble se couler harmonieusement entre les pelouses. Ici, un professeur se félicite de disposer d'un bureau, ce dont sont privés ses collègues du centre de Paris. Là, un autre précise que, contrairement à la légende, le Quartier latin est à vingt minutes de cette faculté de la banlieue nord. Et son administration de rappeler que le comité national d'évaluation a salué, dans sa dernière enquête, les performances de l'université, tant en matière d'enseignement que de recherche. Une sorte de planète idéale, sans conflits ni inquiétudes.

La réalité est évidemment tout autre. En passant, en trente ans, de 300 000 à plus de 2 millions d'étudiants, l'Université française a changé de nature. Créée en novembre 1969, Paris-XIII pensait bien être un de ces établissements d'un genre nouveau. Des chercheurs venus tout droit de l'École normale supérieure, des enseignants volontaires pour vivre une aventure : le cadre semblait propice à la mue. Sauf qu'après une croissance lente la machine s'est emballée. Avec pas moins de 38 % d'étudiants supplémentaires au cours des cinq dernières années, toutes les certitudes des universitaires ont volé en éclats.

> « Personne ne voit qu'il y a trente ans un professeur de faculté c'était comme un conseiller d'Etat et qu'aujourd'hui c'est rien »

Enseignants ? Chercheurs ? « *Aujourd'hui, plus personne ne sait trop*, assure Jean-Pierre Schermann, responsable du département physique. *Notre enseignement n'a pratiquement pas bougé. On continue à former des spécialistes alors que la plupart d'entre eux ne feront plus jamais de physique de leur vie.* »

En première année, plus de la moitié des élèves échouent aux examens, un bon quart disparaissant dans la nature. A l'autre extrémité, des titulaires du doctorat restent sans travail. « *Mais personne ne fait rien*, poursuit le physicien. *On préfère continuer à enseigner son petit sujet de recherche.* » Michel Pouchain, professeur de sciences économiques, renchérit : « *La plupart des enseignants se préoccupent peu, ou pas, des étudiants. Ils s'intéressent avant tout à leur thème de recherche. C'est pour ça qu'ils sont là.* »

Le jugement est sévère. Mais nul doute qu'en embrassant la carrière universitaire, la plupart rêvaient de science, de découverte, d'avancée théorique. Maître de conférences d'histoire, Michèle Gaillard se souvient de ces quatorze années de recherche impossible. Professeur de collège, puis de lycée, elle tentait de conserver un peu de temps pour fouiller les bibliothèques. « *Mais je considérais l'enseignement comme un obstacle. Alors le jour où j'ai appris que j'avais un poste, c'était la consécration et le soulagement.* »

Annick Foucrier a connu un parcours similaire, successivement institutrice, certifiée, puis agrégée. « *Chaque fois, j'avais le sentiment d'être rattrapée par ce qu'on appelle la démocratisation de l'enseignement, et que je nomme la démagogisation* ». Aussi, aujourd'hui qu'elle est maître de conférences, que « *la médiocrité* » a, selon elle, envahi à son tour l'université, ce n'est plus dans l'enseignement qu'elle puise l'essentiel de ses satisfactions : « *Mon identité, c'est devenu la recherche. Je publie, je participe à des colloques. Mais comprenez moi bien : j'ai travaillé pour en arriver là.* »

L'enseignement serait donc victime de la recherche ? « *Au contraire, mon travail de chercheur ensemence mon enseignement* », jure Gaston Gross, professeur de linguistique. Doyen de la faculté de droit et maire d'Enghien, Philippe Sueur n'y croit pas davantage. Mais pour d'autres raisons. « *Cela fait six ans que je n'ai rien publié et personne ne vérifie. J'ai des excuses : le travail administratif, et mes charges municipales. Mais, entre nous, d'autres n'ont ni l'un ni l'autre et ne publient pas plus.* »

Des accusations qui fusent d'un département à l'autre, d'un enseignant vers son voisin. Sans compter le jugement de l'extérieur, qui considère comme bien légère la charge de 192 heures de cours par an accomplie par les enseignants-chercheurs. « *On se sait privilégiés*, sourit Philippe Lejeune, maître de conférences de littérature, *mais on se sent incompris.* » Incompris parce que, « *comme chercheur, nous n'avons pas de vacances, pas de week-end, que nous pouvons travailler tout le temps* », précise-t-il. Incompris, renchérit Roseline Letteron, professeur de droit, parce que « *personne ne voit qu'il y a trente ans un professeur de faculté c'était comme un conseiller d'Etat et qu'aujourd'hui c'est rien* ». Incompris, ajoute Christian Bachmann, professeur de communication, « *parce que nous avons l'impression que tout ça s'est décidé ailleurs, sans nous* ».

De quoi, selon eux, justifier ce comportement collectif de citadelle assiégée. « *D'autant*, conclut Jean-François Méla, *que personne ne souligne les réussites. Par rapport à d'autres institutions, je trouve que nous avons plutôt réussi à absorber les bouleversements de la société.* » Le président de Paris-XIII jette un œil sur la cité Salvador-Allende, en face de sa fenêtre : « *Tout le monde ne peut pas en dire autant.* »

Nathaniel Herzberg

Le FN réussit une percée aux élections dans les HLM

Avec dix-sept élus dans la trentaine d'organismes où il présentait des candidats, le Front national estime avoir atteint son objectif. Les scores du parti d'extrême droite sont particulièrement élevés dans le Sud

Pour la première fois, le Front national présentait des candidats aux élections triennales des représentants de locataires, dans trente organismes de logements sociaux. Il remporte 17 sièges. La percée est encore modeste puisque 1 500 sièges étaient à pourvoir dans 600 organismes, mais il s'agissait, de l'avis même des responsables du parti, d'un galop d'essai. Dans le sud de la France – notamment dans les Bouches-du-Rhône – et à Dreux, les listes FN ont fait parfois de gros scores (plus de 30 % des voix). Les amis de Jean-Marie Le Pen sont satisfaits et promettent d'être présents partout lors du prochain scrutin. Les nouveaux élus du FN entendent mettre en pratique les principes sur lesquels ils ont été élus : *« la priorité aux familles françaises »*, la *« tranquillité dans les cités »*, la *« chasse aux familles insolvables »* *(Lire aussi notre éditorial page 16).*

C'ÉTAIT UN TEST destiné a ouvrir une brèche sur le terrain associatif. Le résultat est concluant : sur la trentaine d'organismes HLM où il présentait des listes aux élections triennales de locataires, achevées samedi 15 juin, le Front national remporte dix-sept sièges. Le parti d'extrême droite arrive en seconde position dans onze cas, en troisième dans six autres. Même s'il ne s'agit que d'une victoire limitée, puisque 1 500 sièges étaient à pourvoir dans quelques 600 organismes publiques et sociétés anonymes, le Front national a largement rempli la mission qu'il s'était fixée. Il s'implante dans un tissu associatif en perte de vitesse où il n'avait, jusqu'à présent, aucun véritable ancrage. Il affirme sa présence dans un secteur sensible où, comme le souligne Philippe Olivier, conseiller régional FN d'Ile-de-France et grand ordonnateur de ce scrutin, *« sa capacité électorale est considérable »*.

Le Front national annonce clairement son objectif : présenter, dans trois ans, une liste dans chacun des 600 organismes. Ce qui, commente M. Olivier, *« est raisonnablement envisageable au vu de ces résultats. Si cette fois-ci nous sommes arrivés trop tard,* poursuit-il, *nous aurons la prochaine fois une liste à l'OPAC de Paris. Et nous sommes bien décidés à mettre sur pied des antennes pour jouer la proximité. Il faut des antennes du Front national locataires par quartier ou par cité, et, pourquoi pas, par cage d'escalier. »*

Dans ce scrutin où le taux de participation ne dépasse guère 25 à 30 %, ce sont surtout les petites listes indépendantes qui font les frais de la percée frontiste. Mais les grosses organisations, d'implantation ancienne, sont également touchées. Certes, globalement, la première d'entre elles – la Confédération nationale du logement (CNL) – affiche, sur les 313 organismes où elle était présente, un gain de 4 % des voix par rapport à 1992 ; soit 49 %, ce qui équivaut à 53 sièges supplémentaires. Mais là où il a fallu compter avec le Front national, la CNL enregistre une perte d'environ 4 000 voix par rapport au dernier scrutin.

« GALOP D'ESSAI »

Les sièges du Front national se partagent à part quasi égales entre les sociétés anonymes d'HLM (8 sièges) et les offices publics, municipaux ou départementaux (9 sièges). Mais, à l'exception de trois d'entre-eux – l'office municipal de Roubaix (Nord), celui de Nanterre (Hauts-de-Seine) et l'OPAC de Saône-et-Loire –, il y a un élu FN dans tous les offices publics où une liste était présentée. Ainsi il remporte plus du tiers des voix à l'OPAC de Dreux (Eure-et-Loir), plus du quart à l'OPAC des Ardennes et à l'OPAC de l'Eure, 22 % des voix à l'office municipal de Clamart (Hauts-de-Seine), entre 15 % et 20 % à l'office municipal de Macon, l'OPAC de Moselle, l'OPAC du Tarn-et-Garonne et l'OPAC du Val-de-Marne.

Si le Nord a bien résisté – le Front national est battu à Roubaix et à Lille –, le Sud, et notamment le département des Bouches-du-Rhône, fief de Bruno Mégret, a offert au FN de bons résultats. Trois grosses sociétés anonymes d'HLM (sur les cinq où le FN présentait une liste) ont désormais un élu locataire issu du Front national. Il s'agit de Logirem (16 000 logements), une ancienne filiale de la Sonacotra, très présente dans les quartiers nord de Marseille et qui accueille, dans son parc, environ 30 % de familles étrangères, de la Phocéenne d'habitation (10 000 logements) et de Famille et Provence (4 300 logements). Tout en regrettant de n'avoir pas pu présenter de liste à l'OPAC, Hubert Fayard, qui a orchestré l'affaire dans les Bouches-du-Rhône, le département laboratoire du FN, souligne que *« c'est un galop d'essai, mais un bon galop »*.

Du côté des organismes, on ne souhaite pas, visiblement, s'appesantir sur ces résultats. *« Je ne me verrai pas gérer la présence d'un élu Front national dans une commission d'attribution »*, risque un responsable de l'OPAC de Moselle, où Thierry Gourlot, élu (FN) au conseil municipal de Metz, va entrer au conseil d'administration de l'office. Sous la bannière de l'Entente française des locataires, M. Gourlot promet de faire respecter la *« préférence nationale »* en matière d'attribution de logements, vilipende les *« familles asociales »* et s'en prend vigoureusement à la *« gabegie »* financière. Une thématique proche de celle des autres élus, dont la profession de foi standard, concoctée par les instances nationales du parti, annonçait quatre priorités parmi lesquelles *« la priorité aux familles françaises »* et *« la tranquillité dans les cités »* (*Le Monde* du 29 mai).

A l'OPAC de Dreux (5 500 logements), où Bernard Ligonnière, un boulanger retraité de soixante-huit ans, militant du FN et présent sur la liste de Marie-France Stirbois aux dernières élections municipales, a remporté 35 % des voix, les responsables sont injoignables. C'est l'un des rares offices où, par un hasard du calendrier, le nouveau conseil d'administration s'est déjà réuni. Malgré ses 269 voix (contre 289 à la CNL), le retraité du FN ne siégera ni à la commission d'attribution de l'office ni à la commission d'appel d'offres – les deux instances où, dans les organismes publics, les représentants des locataires ont une voix délibérative. Les 21 membres du CA (dont sept sont des élus locaux et sept désignés par le préfet) l'ont en effet délibérément écarté de ces deux instances. Dans la mesure où toute nomination dans une commission suppose un vote du conseil d'administration, c'est sans doute la carte que joueront les neuf offices où le FN a un élu.

CONTRÔLER LES ATTRIBUTIONS

Dans les sociétés anonymes, en revanche, les choses semblent moins établies. Les représentants de locataires ne siègent que depuis trois ans dans les conseils d'administration, et les commissions d'attribution de logements n'y sont obligatoires que depuis 1992. En outre, certaines SA au parc géographiquement très étendu ont créé des commissions décentralisées dont les représentants sont parfois nommés à l'amiable. Comme le souligne un responsable d'une SA du sud, *« il va falloir, et rapidement, que l'on mette de l'ordre et que l'on relise les textes »*.

Marc Mallarmay, retraité lui aussi, conseiller municipal (FN) de Troyes (Aube) et nouvel élu FN à la société Mon logis (10 000 logements), entend bien, pour sa part, mettre le nez dans les attributions de logements. C'est même ce qui a principalement motivé sa démarche. Locataire depuis vingt ans dans le même immeuble situé au centre-ville, où il déplore la présence *« de quelques étrangers »*, il veut donner *« la priorité aux Français d'abord »* et *« éplucher les déclarations de revenus pour faire la chasse aux familles insolvables »*. Avec une campagne *« modeste »*, il a réussi à remporter 26 % des voix et à battre la liste apparentée à Force ouvrière ainsi que celle de l'Union des associations familiales.

Christine Garin

Les pouvoirs des représentants des locataires

Les OPAC sont administrés par un conseil qui comprend vingt et un membres. Sept sont désignés par la collectivité de rattachement, sept par le préfet. Un membre est désigné par les Caisses d'allocations familiales, un par les associations familiales, deux par les organisations syndicales. Enfin, trois membres sont élus par les locataires. Dans les offices municipaux, le conseil comporte quinze membres dont trois représentants des locataires. Dans l'un et l'autre cas, un de leurs représentants siège dans la commission d'attribution de logements et dans la commission d'appels d'offres. Il est désigné par un vote du conseil. Dans les sociétés anonymes, seule la commission d'attribution est obligatoire. Le représentant des locataires y est également élu par le conseil. Certaines SA, disposant d'un parc important, ont créé des commissions décentralisées dont le statut relève du règlement intérieur. Les locataires y siègent généralement par délégation de leurs représentants.

Photographies de l'attentat de Saint-Michel : la « moralité » contre les « libertés » publiques

AU NOM de la *« moralité publique »*, Edith Dubreuil, substitut du procureur de la République de Paris, a demandé, mardi 18 juin, aux juges de la 17e chambre correctionnelle, de condamner *Paris-Match*, *France-Soir* et quatre agences de presse photographiques à 20 000 francs chacun pour avoir publié des photographies de l'attentat commis dans le RER le 25 juillet 1995.


PROCÈS

Le procès, qui a débuté lundi 17 juin (*Le Monde* du 19 juin), a été engagé à l'initiative du parquet sur la base de l'article 38 de la loi sur la presse punissant de 25 000 francs d'amende *« la publication par tout moyen de photographie, gravure, dessin, portrait ayant pour objet la reproduction de tout ou partie des circonstances d'un crime ou d'un délit »*.

Il y a bien longtemps que les murs lambrissés de la 17e chambre correctionnelle de Paris n'avaient pas entendu parler de *« moralité publique »*. C'était au temps où la justice décidait encore si un livre pouvait être vendu en librairie sans choquer *« les bonnes mœurs »*. Depuis, la loi et les mœurs ont évolué. Cependant, dans un recoin du code pénal, l'article 38 avait été oublié et personne n'avait jamais osé s'en servir depuis 1953. Faut-il voir dans cette exhumation un signe supplémentaire d'un phénomène de crispation que la justice montre envers la presse depuis quelque temps ou la résurrection d'un certain ordre moral ? Le réquisitoire de Mme Dubreuil ne permet pas de faire la part entre ces deux hypothèses.

« Ces photos, c'est quoi ? La photo d'une femme dévêtue, quasiment nue, on la voit dans sa détresse, et cette femme, les jambes sanguinolentes, et cet homme dont le visage recèle la terreur, est-ce utile à l'information ? », demanda le substitut, en dénonçant *« un droit à l'information qui se voudrait tout-puissant »*. Puis le magistrat parla au nom des lecteurs : *« Qu'en pensent-ils, ceux qui ont honte qu'on leur montre quelque chose qui dépasse l'imagination ? Il faut que le tribunal fixe les limites de ce qui est tolérable et de ce qui ne l'est pas. Dans l'article 38, la valeur protégée c'est la moralité publique. »* Et le substitut d'expliquer : *« Ce procès est fait pour qu'on dise qu'il y a des photographies intolérables qui risquent d'entrainer une dégradation des sentiments, un avilissement, une provocation que la société se doit d'éviter. »*

LA FIERTÉ D'ÊTRE COUPABLE

Sur les bancs de la défense, on plaida coupable. Avec une sorte de fierté face à un texte qui interdirait tout. *« Oui ! Il faut montrer ces photos !*, plaida Me Jean-Marc Coblence pour l'agence Gamma. *Si l'actualité est intolérable, ce n'est pas le fait des journalistes, c'est le fait des criminels. »* Et l'avocat demanda : *« Et si ce texte se retournait contre votre but ? Il y a un risque politique : pas de photos, ça veut dire pas d'attentat. Si l'on vous écoute, Mme le procureur, que faut-il montrer ? La photographie des autorités de l'Etat se rendant sur les lieux ? S'il n'y avait pas eu de photos de la Shoah et des massacres en Bosnie, la conscience de leur existence n'aurait pas pu se faire. »* Sur le même thème, Me Marie-Christine de Percin, avocat de *Paris-Match*, ajoutait : *« C'est grâce aux images que le tribunal pénal international de La Haye existe aujourd'hui. C'est grâce aux images que le génocide du Rwanda a été dénoncé. Cela vous gêne qu'aujourd'hui ce soit en France ? Les attentats, c'est une guerre, et la guerre elle est partout ! »*

L'avalanche n'était pas finie. Me Marc-Noël Louvet, conseil de *France-Soir*, reprocha au parquet de s'être *« trompé de loi et trompé d'époque »* en stigmatisant *« un cas juridique surréaliste »* et une poursuite *« qui va à l'encontre de l'intérêt public »*. Me Brigitte Le Roux, pour l'agence Orop Press, prononça le mot que chacun avait sur les lèvres : *« On en arrive à penser à une censure. C'est la porte ouverte à l'arbitraire. Le tolérable, l'intolérable, c'est quoi ? »*

La morale, nouveau cheval de bataille de certains magistrats, inquiète Me William Bourdon, défenseur de Sipa Press. En écoutant le substitut parler de *« moralité publique »*, il craint qu'il s'agisse plutôt d'*« ordre public »* et il lance, désabusé : *« Quand le parquet se mêle de l'élévation des âmes, les libertés publiques sont menacées. »*

Jugement le 10 septembre.

Maurice Peyrot

Menacé, le juge Eva Joly a été placé sous protection policière

DEPUIS la fin de la semaine précédente, le juge d'instruction parisien Eva Joly, chargé de plusieurs dossiers financiers très sensibles, dispose d'une protection policière rapprochée. L'état de la menace pesant sur le magistrat a été jugé suffisamment sérieux pour que lui soient affectés deux policiers du service de sécurité du ministère de l'intérieur (SSMI). La demande de protection a été adressée au ministère par la présidente du tribunal de grande instance de Paris, Jacqueline Cochard, dans un courrier qui ne précisait pas la nature des inquiétudes et de la menace. Un entretien a eu lieu entre Mme Joly et un responsable de l'unité de coordination de lutte antiterroriste (UCLAT) de la place Beauvau, spécialisée dans l'évaluation des risques – terroristes ou non – encourus par des personnalités et des mesures à mettre en œuvre.

Dans le passé, le juge Joly avait déjà reçu une protection policière à titre temporaire, sans que l'on sache davantage d'où provenaient les menaces susceptibles de peser sur elle. Agée de cinquante-deux ans, Mme Joly est l'un des magistrats de l'instruction financière à qui ont été confiés des dossiers à forte incidence politique, de l'affaire du *Phocéa* de Bernard Tapie à la faillite de la station de ski d'Isola 2000 – qui met en cause Sophie Deniau, la belle-fille de Jacques Toubon – ou, plus récemment, à l'enquête sur les conditions du renflouement par Elf-Aquitaine du groupe de prêt-à-porter Bidermann.

Plusieurs proches de l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine de 1989 à 1993, Loïc Le Floch-Prigent, actuel président de la SNCF, ont déjà été mis en examen dans cette dernière affaire. Vendredi 14 juin, le PDG d'Elf-Gabon, André Tarallo, avait été entendu comme témoin par la brigade financière de la PJ parisienne. L'actuel président de la SNCF est lui aussi susceptible d'être mis en examen dans ce dossier Elf-Bidermann qui a connu récemment une nouvelle ampleur en s'orientant sur des investissements immobiliers, effectués de 1991 à 1993, qui pourraient avoir donné lieu au versement de 147 millions de francs de commissions à des intermédiaires (*Le Monde* du 14 juin).

Seuls quelques magistrats parisiens spécialisés dans les enquêtes antiterroristes disposent habituellement d'une protection policière permanente. Un tel dispositif impose une escorte dans les moindres déplacements, au bureau comme au domicile, et une surveillance des personnages rencontrés par la personne protégée. Autant dire qu'une présence prolongée d'anges gardiens policiers nuirait à la confidentialité du travail d'un juge d'instruction qui, comme Eva Joly, est connu pour son sens de la discrétion et de l'efficacité.

Erich Inciyan

La « petite mort » du campement infirmier

APRÈS 1 470 jours de sit-in, le campement de la Coordination santé, dernier avatar de la Coordination nationale des infirmières (CNI), qui narguait depuis le 3 octobre 1991 le ministère de la santé sous ses fenêtres, avenue de Ségur, dans le septième arrondissement de Paris, a levé les voiles, mardi 18 juin vers 17 heures. Sur l'air de *La Révolution permanente*, de Georges Moustaki, les quelques infirmières et infirmiers ont coupé les cordes de ce qui restera *« le symbole d'une résistance à des processus visant à réduire l'accès aux soins pour tous »*.

Dans le regard de ces militants, qui pendant près de cinq ans se sont relayés jour et nuit, se mêlaient une dose de tristesse, de fierté du devoir accompli et la conscience d'avoir participé à une expérience aussi décisive qu'enrichissante. Au-delà des résultats obtenus, le campement aura été avant tout un *« lieu de rencontres et d'échanges »* entre les infirmiers, confiait Cathy Martineau, en poste à l'hôpital Boucicaut. Il aura également permis d'établir un lien avec l'opinion, qui, tout au long de cette lutte, fit preuve *« d'une générosité et d'une gentillesse »* salutaires.

Si la fin du campement a été vécue comme une « petite mort », elle ne se veut pas synonyme d'arrêt du mouvement : *« Ce n'est ni le constat d'un échec ni celui d'une capitulation »*, s'est défendue Catherine Hilaire, infirmière à Plaisir. Depuis la mobilisation de 1991, un certain nombre d'avancées auront été obtenues, dont les 250 francs de prime pour les dimanches et jours fériés et les trente-cinq heures hebdomadaires de nuit, en application des accords Durafour.

Le président de la Coordination santé, Erick Rabette, souhaite à présent se lancer dans une *« nouvelle aventure »*, tout en *« changeant de stratégie »*. Le combat devrait dorénavant se dérouler sur le terrain politique, avec la création d'un nouveau mouvement : la Coordination Liberté-Egalité (CLE). Dans le même temps, une association baptisée Priorité santé devrait être lancée, qui regrouperait personnel hospitalier et patients contre la fermeture des hôpitaux de proximité et des petites maternités.

C. Bo.

Menacé, le juge Eva Joly a été placé sous protection policière

REUSSIR

HEC - SCIENCES

MATH SUP

MEDECINE-PHARM

DROIT - SC. ÉCO

HEC - ESCP

SCIENCES-PO

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Maurice Chevance-Bertin

Un grand résistant du mouvement Combat

MAURICE CHEVANCE-BERTIN, un grand résistant de la première heure du mouvement Combat avec Henri Frenay, pendant la seconde guerre mondiale, et compagnon de la Libération, est décédé, lundi 17 juin, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année. Il était né le 6 mars 1910 à Nanteuil-le-Haudouin (Oise).

Officier dans les compagnies méharistes au Tchad, Maurice Chevance – il prendra les surnoms de *« Bertin »*, qu'il accolera ensuite à son nom, ou de *« Barioz »* dans la clandestinité – est recruté, dès août 1940, dans les rangs de l'armée d'armistice, par Henri Frenay, dont il devient le second, à Marseille. Dès la fin de 1940, il reçoit de Frenay la responsabilité d'animer la lutte contre l'agression allemande dans le sud-est de la France, qui sera longtemps l'une des zones les plus actives en France. En juin 1941, il rejoint Frenay et Bertie Albrecht à Lyon, un haut lieu de la Résistance, où il crée un bureau de liaison et de courrier dans la zone sud et où, cinq mois après, il est le secrétaire général d'un mouvement fédérateur de la Résistance, le Mouvement de libération française, qui édite le bulletin *Combat*.

C'est pendant ses nombreux déplacements que Maurice Chevance-Bertin assistera à la rencontre, en janvier 1942, à Marseille, entre Frenay et Jean Moulin, dit *« Max »*, l'ancien préfet désigné depuis Londres par le général de Gaulle pour unifier les mouvements de résistance. A partir de cette date vont naître des divergences entre résistants sur les rapports à entretenir en France occupée avec Londres, sur l'unification des divers mouvements et sur leur comportement face à un Jean Moulin qui paraît à beaucoup vouloir lancer une OPA politique sur la Résistance. Maurice Chevance-Bertin, en accord avec Henri Frenay, considérera qu'il s'agit d'une tentative pour reconstituer des partis politiques discrédités.

A Lyon, en janvier 1942, Maurice Chevance-Bertin est arrêté avec plusieurs de ses camarades, dont Emmanuel Mounier, le directeur de la revue *Esprit*, par la police française, puis transféré à la prison de Clermont-Ferrand et mis en liberté surveillée un mois après. A Marseille, où il devra désormais vivre dans l'illégalité, il devient chef des Mouvements unis de la Résistance (MUR) en zone sud.

Maurice Chevance-Bertin a alors, comme assistant et secrétaire, Jean Multon, dit *« Lunel »*, qui va agir comme un agent double, ayant accepté de travailler pour la Gestapo, la police allemande, après son arrestation en avril 1943. Lui-même sera trahi par son propre adjoint et intercepté par la Gestapo : il réussira plus tard, malgré une blessure, à s'échapper. Mais Multon va provoquer d'importants dégâts au sein de la Résistance. C'est ce résistant « retourné » qui sera, trois mois après l'incident de Marseille, à l'origine de l'affaire de Caluire (Rhône), c'est-à-dire l'identification de Moulin par l'officier SS Klaus Barbie, et la mort de *« Max »* sous la torture.

En avril 1944, Maurice Chevance-Bertin sera chargé d'établir le contact, à Londres, entre le Comité militaire d'action (Comidac), sous l'égide du Comité national de la Résistance (CNR), et l'état-major des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Après un passage à Alger, il rentre en France en août 1944 et prend le commandement des FFI du Centre et du Sud-Ouest : à la tête de 30 000 hommes, il libérera Rochefort. Il sera fait Compagnon de la Libération, le 17 novembre 1945, avec le grade de général de brigade.

En 1945, Maurice Chevance-Bertin est élu à la première Assemblée nationale constituante, puis à l'Assemblée de l'Union française, en 1947, au sein de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR), un parti où il côtoie René Pleven et François Mitterrand. Il crée ensuite l'hebdomadaire *Climats*, qui va se consacrer aux questions coloniales et à l'outre-mer. Devenu homme d'affaires, il représente plusieurs sociétés en Afrique, où il investira notamment dans l'agriculture et l'élevage. En 1958, il fera savoir qu'il soutient Charles de Gaulle et, en 1990, il rédige un livre de souvenirs, *Vingt Mille Heures d'angoisse, 1940-1945*, édité chez Laffont. Maurice Chevance-Bertin était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Jean Gimpel

Historien de l'art et essayiste iconoclaste

JEAN GIMPEL est décédé à Londres, dimanche 16 juin, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né en 1918, il était le troisième fils du grand marchand d'art René Gimpel – dont il a publié les Mémoires en 1963 – et le neveu d'un autre maître de ce commerce, Lord Duveen.

Après des études en France, en Grande-Bretagne et en Suisse, Jean Gimpel a pour répétiteur privé pendant les vacances Anthony Blunt, qui n'était pas encore l'illustre spécialiste de Poussin et l'encore plus illustre espion qu'il devint ensuite. Durant l'Occupation, il prend une part très active à la Résistance. Après cette période, il se fait courtier en pierres précieuses avant d'en revenir à l'essentiel, à l'art.

Travaillant seul, très méfiant à l'égard des méthodes et des certitudes des universitaires, il se consacre par prédilection au Moyen Age et publie, en 1958, *Les Bâtisseurs des cathédrales*, apologie d'un temps où artistes et ouvriers ne se distinguaient pas les uns des autres. *La Révolution industrielle du Moyen Age* (1975) poursuit cette démarche et tente un parallèle entre passé et présent.

A ces essais et à *La Fin de l'avenir* (1995), qui relève d'une philosophie de l'histoire fondamentalement désenchantée, s'ajoute *Contre l'art et les artistes* (1968), satire du culte contemporain des œuvres, des artistes-maîtres à penser et des musées. Jean Gimpel, héritier de l'une des plus brillantes dynasties de connaisseurs du siècle, jouait alors avec délectation à l'iconoclaste et jetait au feu de la dérision ce que les siens – et lui-même en sa jeunesse – avaient adoré.

Philippe Dagen

Pierre Chany

Le chroniqueur du Tour de France

PIERRE CHANY, ancien journaliste à *L'Equipe*, est décédé mardi 18 juin à Paris. Il était âgé de soixante-treize ans.

Une silhouette va manquer sur la ligne de départ du prochain Tour de France. Une silhouette légèrement voûtée, la chevelure blanche et ce regard toujours à l'affût, prêt à saisir la moindre information, que les familiers de la Grande Boucle avaient appris à découvrir au fil des éditions. Depuis 1947, le voyageur infatigable avait vécu tous les grands rendez-vous du cyclisme, jusque dans les pays les plus éloignés, pour raconter, expliquer, la course, les courses. Jeune coureur, il abandonna sa formation de serrurier pour rejoindre les rangs de la Résistance. A la Libération, il se tourna vers le journalisme, d'abord à *Ce soir*, puis à *L'Equipe*, où il devint rapidement le responsable de la rubrique cycliste. En un demi-siècle de chroniques et d'analyses, il a su recréer le climat et l'ambiance des courses, ses exploits et ses coulisses. Admirateur de Fausto Coppi, ami de Jacques Anquetil, il fut aussi le compagnon d'équipée d'Antoine Blondin.

Avec l'écrivain, il a longtemps partagé les sièges de la voiture 101 dans le Tour de France, ce bolide que les autres suiveurs avaient toujours la sagesse de laisser passer. Pierre Chany avait obtenu de nombreuses récompenses, du Grand Prix de la littérature sportive au prix Henri-Desgrange de l'Académie des sports en passant par le Prix du meilleur article sportif. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur le cyclisme et d'un roman, *Une longue échappée* (La Table ronde, 1974).

S. B.

■ **ANTONIO BERNARDINO**, chanteur de fados et de ballades de Coimbra, est mort mardi 18 juin, à Lisbonne, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de cinquante-quatre ans. Antonio Bernardino était l'un des interprètes les plus connus des chants pratiqués par les étudiants de l'université de Coimbra, compagnon d'Adriano Correia de Oliveira, chanteur célèbre également disparu. *Fleurs pour Coimbra* est le plus important recueil de chansons d'Antonio Bernardino, qui a interprété des poèmes engagés de l'écrivain Manuel Alegre contre la dictature, la censure et la guerre coloniale. Il avait reçu en 1995 de l'ancien président Mario Soares l'ordre de l'Infant Dom Henrique, pour sa contribution à la culture et pour son travail au sein des communautés d'immigrants portugais dans le monde.

■ **ROMEU CORREIA**, écrivain et dramaturge portugais, est mort mercredi 12 juin à Almada, près de Lisbonne, victime d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né dans cette même ville, Romeu Correia était devenu le symbole de cette région industrielle, sur la rive gauche du Tage. Ecrivain lié au néoréalisme, proche du Parti communiste, il se disait athée. Il commence sa carrière littéraire en 1947 avec un livre de contes, *Sabado sem sol* (« Samedi sans soleil »), qui est saisi par la police politique du régime de Salazar. Journaliste, homme de radio lié au sport – lui-même a été champion national de boxe amateur –, il publie ses premières pièces de théâtre dans les années 60, après les avoir mises en scène et interprétées avec des compagnies d'amateurs. *« Le dramaturge naît sur les planches »*, disait-il. *Vagabundo das maos de ouro* (« Le Vagabond aux mains d'or ») reçoit en 1960 le prix de la critique. *Tempos dificeis* (« Temps difficiles ») atteint un record de longévité sur la scène du Théâtre d'Almada en 1984. Le monde du cirque, des marginaux, des marionnettes et la vie des poètes classiques « maudits » sont une constante dans ses pièces dramatiques écrites dans un langage populaire.

■ **FITZROY MACLEAN**, considéré comme l'un des fondateurs des fameux commandos britanniques SAS, est décédé, samedi 15 juin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Strachur (Ecosse). Après des études à Eton et à Cambridge, Fitzroy Maclean entre au Foreign Office et il sert comme diplomate, notamment à Paris et à Moscou, avant la seconde guerre mondiale. En 1941, il devient au Caire l'ami de David Stirling, sous l'inspiration duquel il contribue à créer les Special Air Services (SAS), des commandos britanniques d'élite pour les opérations clandestines. En 1943, il est choisi par Winston Churchill pour être parachuté derrière les lignes allemandes et faire la liaison avec les partisans du futur maréchal Tito. Après la guerre et jusqu'en 1974, il est membre (conservateur) du Parlement britannique, tout en poursuivant une carrière d'avocat et d'écrivain. Anobli par la reine en 1993, sir Fitzroy Maclean, déniant le fait qu'il ait été un espion, s'est toujours refusé à confirmer ou à démentir qu'il ait pu être le modèle du célèbre agent secret James Bond 007 de l'écrivain Ian Fleming, dont il était néanmoins un familier avant et après la guerre.

NOMINATION

INPI

Jean Vidal, conseiller d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), en remplacement de Charles Gosselin.

[Né le 4 août 1938 à Paris, Jean Vidal est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1963-1965). Entré dans la diplomatie, il a été notamment en poste à Rome (1967-1972), à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1973-1977 et 1979-1985) et a occupé diverses fonctions à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, avant d'être nommé ambassadeur aux Pays-Bas (1988-1989), puis représentant permanent auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1989-1992). De juin 1992 à mai 1995, il a été conseiller diplomatique de François Mitterrand à l'Elysée. Jean Vidal a été nommé conseiller d'Etat au tour extérieur en juillet 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 15 juin sont publiés :

● **Offices** : une loi tendant à créer un Office parlementaire d'évaluation de la législation ; une loi tendant à élargir les pouvoirs d'information du Parlement et à créer un office parlementaire d'évaluation des politiques publiques (*Le Monde* du 8 juin).

● **Défense** : un décret portant détermination des responsabilités concernant les forces nucléaires. Ce texte précise les responsabilités respectives du conseil de défense, du premier ministre, du ministre chargé des armées, du chef d'état-major des armées et des commandants de forces nucléaires.

● **Collectivités locales** : cinq décrets pris pour l'application du code général des collectivités locales. Ces textes, qui permettent d'appliquer la nouvelle comptabilité communale dite « M 14 », concernent notamment la présentation des budgets (par nature ou par fonction), les dotations aux amortissements et la constitution de provisions pour certains emprunts.

● **Mouton** : un décret complétant et modifiant la liste des maladies des animaux réputées contagieuses. La tremblante des ovins et caprins est ajoutée à la nomenclature des maladies réputées contagieuses. Elle devra dorénavant faire l'objet d'une déclaration obligatoire aux services vétérinaires. Cette disposition permettra de mettre sur pied un réseau d'épidémio-surveillance pour cette maladie.

● **NBI** : un arrêté fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de la justice.

● **Equipement** : une circulaire relative à l'utilisation de la couleur sur les chaussées. Le ministre de l'équipement demande que le contenu de cette circulaire, qui rappelle le caractère réglementaire de certaines couleurs, soit respecté par les directeurs départementaux de l'équipement et les élus locaux.

Au *Journal officiel* du dimanche 16 juin sont publiés :

● **Médicaments** : un décret relatif à la publicité pour les médicaments et certains produits à usage humain, ainsi qu'un avis conforme du conseil de la concurrence. Le décret transpose une directive européenne du 31 mars 1992, visant à renforcer les règles de déontologie concernant la publicité des médicaments auprès du grand public et des professionnels de santé.

● **Emplois de ville** : une circulaire relative à la mise en œuvre des emplois de ville. Ce texte, notamment adressé aux préfets et au directeur de l'ANPE, rappelle que *« les emplois de ville constituent l'une des mesures les plus importantes du Pacte de relance pour la ville »*, et que leur dispositif vise à *« créer 100 000 emplois en quatre ans »*. Le public concerné est celui des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, du niveau VI (sans formation) au niveau IV (baccalauréat), résidant dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat dégradé. Les emplois de ville s'inscrivent dans le cadre légal des contrats emploi consolidé, mais ils n'exigent pas l'accomplissement préalable d'un contrat emploi-solidarité. La circulaire précise le montant de l'aide de l'Etat. Ce sont les préfets qui se chargeront de promouvoir les emplois de ville. Une publication de quatre pages, diffusée à cent mille exemplaires, et destinée aux jeunes, leur sera envoyée.

● **Sécurité sociale** : un décret modifiant certaines dispositions du code de la Sécurité sociale, concernant le fonds de solidarité vieillesse.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme A.-L. BORIS
Ellie et Jean-Mathieu BORIS,
ont le plaisir d'annoncer la naissance, le 10 juin 1996, de leur arrière-petite-fille et petite-fille,

Alma, Salomé,

chez
Ariane BORIS et Richard VARGAS.

Décès

– L'ensemble du personnel de l'Institut Charles-Sadron (Centre national de la recherche scientifique et université Louis-Pasteur, Strasbourg)
a le regret de faire part du décès de

Jacques BASTIDE,
directeur de recherche,

le 13 juin 1996.

Nous garderons le souvenir d'un chercheur, d'un collègue et d'un ami *exceptionnel.*

– M. Xavier Darcos, doyen de l'Inspection générale de l'éducation nationale,
Le président d'honneur,
Le président de l'Association amicale des inspecteurs généraux,
Les inspecteurs généraux de l'instruction publique et de l'éducation nationale,
ont la tristesse de faire part du décès, le 15 juin 1996, de leur collègue,

Jean PLAUD,
doyen honoraire des Lettres,
officier de la Légion d'honneur.

Une manifestation du souvenir aura lieu à Paris, au mois de septembre.

Robert BRÉCY,
5 juillet 1912 - 10 juin 1996.

Très profondément affectée,
Sa veuve demande de vous abstenir de toutes condoléances.

– M. et Mme Jean-Jacques Santini,
Jean-Yves et Lauren Santini,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Santini, Breem,
Glize, Sansonetti, Assali,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Jacques SANTINI,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
ancien membre du Conseil
économique et social,
directeur honoraire d'Air France,
président honoraire
de l'association des retraités
d'Air France,
vice-président honoraire
de la Confédération nationale
des retraités.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 juin 1996, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Saint-Jacques, à Châtillon (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 juin, à 16 h 30, à Appietto (Corse-du-Sud).

54, rue Vaneau,
75007 Paris.

– Christian et Janine Raffalli,
Aline et Robert Naura
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Auguste RAFFALLI,

survenu à Aix-en-Provence, le 10 juin 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'incinération a eu lieu le 12 juin, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Sauge,
Parc Sainte-Victoire,
avenue d'Oraison,
13100 Aix-en-Provence.

– *Bertrand Cregut,*
a le regret de faire part du décès de sa mère,

Françoise TAILHADES,
journaliste,

survenu à Paris, le 11 juin 1996.

14, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Les familles Tamagna, Audigé, Dauty, Gayou, Jouanne et Lejeune,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme François LEJEUNE,
dit « Jean Effel »,
née Marguerite NEEL,

*survenu le 10 juin 1996, à l'âge de quatre-*vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église d'Equemauville (Calvados), le 14 juin.

Elles rappellent le souvenir de

Jean EFFEL,

disparu le 11 octobre 1982.

Remerciements

– Mme Jean Dauphin,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Jean DAUPHIN,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

A.F. MACARY,
1896-1973,
pharmacien,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
chirurgien-dentiste DFMP-DEOP,
ancien professeur
à l'Ecole ondotologique de Paris,
membre fondateur de l'Académie
nationale de chirurgie dentaire,
Fellow of
the International College of Dentists,
chevalier de la Légion d'honneur,

aurait cent ans aujourd'hui.

Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
rappellent son souvenir à ceux qui l'ont connu et estimé.

30, rue Miollis,
75015 Paris.

Communications diverses

– *Au CBL, 10, rue Saint-Claude,* Paris-3e, jeudi 20 juin 1996, à 20 h 30 : **« Le nouvel âge des inégalités »**, avec M. P. *Ronsanvallon, coauteur avec* M. J.-P. Fitoussi (éd. du Seuil).

– **Maison de l'hébreu** : stages d'été du professeur Benaudis. Lire en une leçon ; comprendre la Bible ou parler hébreu en temps record ; toutes traductions : 02-43-45-78 ou 47-97-30-22.

– Le Centre d'études transdisciplinaires, sociologie, anthropologie, *histoire (EHESS - CNRS) présente* un documentaire sur la grève des cheminots de la gare Montparnasse en décembre 1995, *le jeudi 20 juin 1996*, à 16 heures, à l'amphithéâtre de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 105, boulevard Raspail, Paris-6e.

Expositions

– **« 1936-1945. Magnum avant Magnum »**, photographies de Cartier-Bresson, Capa, Rodger et Seymour. Jusqu'au 28 octobre au CHRD, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Renseignements tél. : 78-72-23-11.

Soutenances de thèse

– **Mlle Sylvie Patron** a soutenu, le *samedi 15 juin 1996, sa thèse de doctorat* de littérature française à l'université Paris-VII-Denis-Diderot, intitulée **« Une encyclopédie de l'esprit moderne : cinquante ans de critique et de théorie littéraires dans la revue *Critique* »**.

Le jury était composé de MM. Georges Benrekassa (président), Claude Burgelin, Jacques Neefs (rapporteurs), Francis Marmande (directeur de thèse).

Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury, à l'unanimité.

– **Henk Kubbinga** (université de Groningue) soutiendra sa thèse d'habilitation **« L'Histoire du concept de « molécule » (jusqu'à c. 1925) »**, à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, le lundi 24 juin 1996, à 14 h 30, salle 07, 54, boulevard Raspail, Paris-6e.

Le jury sera composé de Mmes et MM. les professeurs Hendrik Casimir, Jean Dhombres (directeur de thèse), Robert Halleux, Danielle Jacquart, John North, Patricia Radelet de Grave et René Taton.

– **Nancy L. Green** soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : **« La mode en production : la confection et les immigrés, Paris-New York, 1880-1980 »**, à l'université Paris-VII, le mercredi 19 juin 1996 à *14 h 30, tour centrale, salle 716.*

Maghreb, l'école adolescente

Entre élitisme et scolarisation massive, les systèmes éducatifs maghrébins sont loin de marcher d'un même pas, malgré certaines similitudes. L'écart ne cesse de se creuser entre les trois pays

DOS courbé sous l'énorme fagot, la fillette avance d'un pas lent sur le bord de la route qui serpente vers Ifrane. Elle a douze ans, quinze ans peut-être. Le visage fermé, elle passe devant l'entrée de l'université Al Akhawayn, sans un regard pour l'allée somptueuse, bordée de cèdres et de chênes-lièges, qui mène aux bâtiments ultra-modernes, en forme de chalets alpins, où quelque 450 pensionnaires, triés sur le volet, suivent, en anglais, un cursus « à l'américaine ». Ce monde-là n'est pas pour elle : la fillette au fagot, comme 75 % des petites Marocaines vivant en zone rurale, n'est jamais allée à l'école.

Une pincée de chic sur un océan de misère : la chose est banale au Maroc, où le système éducatif témoigne d'un très fort élitisme. Si quelque 3,3 millions d'enfants fréquentent l'école fondamentale (enseignement de base d'une durée totale de neuf ans, commun aux trois pays du Maghreb), on n'en trouve plus que 330 000 dans le secondaire. Entre la petite minorité des « élus du savoir » et l'immense cohorte des exclus – dont une majorité de femmes –, le fossé ne cesse de se creuser. En 1994, de l'aveu même du gouvernement, deux Marocaines sur trois étaient analphabètes. Une situation inimaginable en Algérie et, plus encore, en Tunisie.

Massivement scolarisée dès les lendemains de l'indépendance, l'Algérie a *« misé sur la quantité, pas sur la qualité. A force de populaire, ils ont sombré dans le populeux ! »* résume méchamment un universitaire. Un écueil que la Tunisie a globalement réussi à éviter. L'école s'est ouverte au plus grand nombre, sans que la qualité de l'enseignement en souffre trop. Elle dispose, comme le Maroc, de ces *« pôles d'excellence »* que sont, par exemple, l'Institut préparatoire des études scientifiques et technologiques (IPEST) de Tunis ou le lycée Mohammed V de Rabat. Selon les estimations de la Banque mondiale, le taux de scolarisation, dans le primaire, y était évalué, en 1991, à 95 %. Un résultat exceptionnel que l'Algérie, même en temps de paix, n'a jamais atteint : en 1991, le taux de scolarisation dans le primaire y était estimé à 88 %. Un score fort honorable, toutefois, comparé au Maroc : en 1990, toujours selon la Banque mondiale, le pourcentage des scolarisés du primaire n'y dépassait pas les 55 %.

« Il est prioritaire, pour la société marocaine, de mettre fin à ce désastre », reconnaît-on volontiers à Rabat. *« Si l'on ne réussit pas à généraliser l'enseignement au niveau du primaire et à réduire, de manière irréversible, le fléau de l'analphabétisme, le Maroc sera incapable d'évoluer vers la modernité »*, assure Habib El Malki, secrétaire général du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA - organisme d'Etat). La Banque mondiale, qui a fait de l'éducation et de la santé ses deux *« priorités sociales »*, ne devrait pas rechigner à soutenir le Maroc dans cette titanesque bataille et prévoit de lui accorder quelque 60 millions de dollars de prêts pour l'éducation.

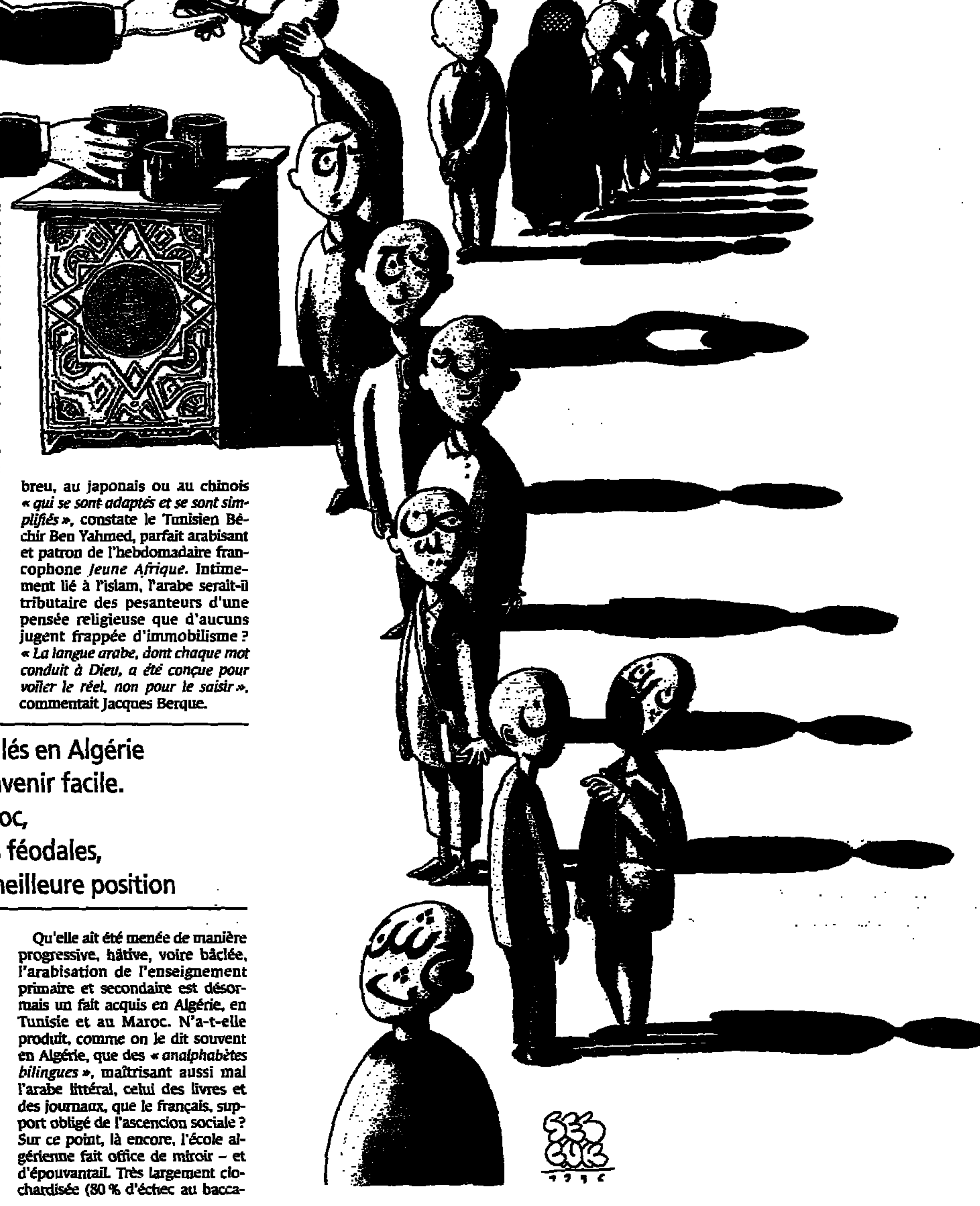
Ces situations contrastées ne donnent pas seulement la mesure des efforts qui restent à accomplir. Elles révèlent aussi les lignes-force qui ont présidé, dans chaque capitale, à l'élaboration des politiques d'éducation, depuis l'indépendance. Démocratisation de l'école et formation des élites, choix de la langue, gestion de la contrainte religieuse : à ces trois questions-clés, les pays du Maghreb n'ont pas répondu de façon identique.

« L'intellectuel ressemble à l'éléphant, dont la beauté ne peut se remarquer que dans deux cas : dans la steppe, où il vit à l'état sauvage ; ou lorsqu'il sert de monture aux rois. » Cette boutade du poète arabe Ibn al Mouqaffa résume bien, aux yeux du sociologue algérien Aïssa Kadri, maître de conférence à l'université Paris-VIII, l'attitude des régimes maghrébins à l'égard de leurs élites – ou de ceux qui s'en réclament. Avec des nuances, cependant : contrairement à la Tunisie, où, après deux décennies de forte mobilité sociale, *« les élites circulent dans le cercle restreint des classes dirigeantes »*, contrairement au Maroc, *« où elles se reproduisent dans le cadre féodal du Makhzen* [pouvoir central] *»*, en Algérie, les élites sont *« bloquées »*, estime M. Kadri. Selon lui, hormis le carré d'ingénieurs, d'experts et de cadres techniques indispensables au fonctionnement de l'appareil d'Etat et à la bonne marche de l'économie rentière (gaz et pétrole), le pouvoir algérien, issu d'un FLN violemment anti-intellectuel, a toujours négligé, voire *« méprisé »*, tout ce qui ressemble à un diplômé. Quant aux autorités coloniales, souligne M. Kadri, elles s'ingénièrent à *« nier systématiquement »* les élites « indigènes ». *« L'administration française se contentait de coopter un petit nombre de gens, qu'elle jugeait utiles à ses intérêts. » « Le pouvoir algérien*, ajoute le sociologue, *ne se conduit pas différemment. Comme si, pour lui, les vrais choix se faisaient ailleurs – loin des campus et sans souci des compétences. »*

Les travers de l'école algérienne ont été encore aggravés par la crise sanglante que connaît le pays. Depuis trois ans, plus d'un millier d'établissements scolaires et universitaires, cibles d'attentats ou d'actes de vandalisme, ont, selon la presse locale. été entièrement ou partiellement détruits. Sous la pression islamiste, certaines écoles ont supprimé de leurs programmes les matières jugées *« impies »* (comme la musique) et interdit la mixité. Et plusieurs centaines d'enseignants, francophones pour la plupart, ont dû se résigner à l'exil. Les maux dont souffre le système éducatif algérien, exacerbés par le climat de guerre, se retrouvent toutefois, à un moindre degré, chez ses deux paisibles voisins.

Vouloir se réapproprier sa culture, son histoire – en un mot, son identité : quoi de plus naturel, au lendemain de l'indépendance ? Dans les années 60 et 70, à l'époque où elles sont lancées, les politiques d'arabisation font partie du devoir national des nouveaux Etats maghrébins. Cette boulimie identitaire est particulièrement forte en Algérie, meurtrie par 130 ans de colonisation française. Pour se laver de l'affront colonial, les Algériens, remarque le chercheur Gilbert Grandguillaume, se sont voulus *« plus Arabes que tous les Arabes »* – au détriment de leur forte minorité berbère – et ont fait de l'islam, proclamée religion d'Etat, *« le fondement de leur identité »*.

LA Tunisie et le Maroc, que leur statut de protectorat a relativement épargnés, assumeront *« de manière plus sereine »* leur rapport à la France, donc à la langue française, et, par voie de conséquence, la situation de bilinguisme qui est la leur, dès cette époque. Ce « retour » à la langue arabe ne va pas sans problèmes. Langue du Coran, langue du sacré, l'arabe *« n'a pas trouvé ses modernisateurs »*, contrairement à l'hébreu, au japonais ou au chinois *« qui se sont adaptés et se sont simplifiés »*, constate le Tunisien Béchir Ben Yahmed, parfait arabisant et patron de l'hebdomadaire francophone *Jeune Afrique*. Intimement lié à l'islam, l'arabe serait-il tributaire des pesanteurs d'une pensée religieuse que d'aucuns jugent frappée d'immobilisme ? *« La langue arabe, dont chaque mot conduit à Dieu, a été conçue pour voiler le réel, non pour le saisir »*, commentait Jacques Berque.



Les handicaps accumulés en Algérie n'augurent pas d'un avenir facile. Mieux outillés, le Maroc, malgré ses pesanteurs féodales, et la Tunisie sont en meilleure position

Qu'elle ait été menée de manière progressive, hâtive, voire bâclée, l'arabisation de l'enseignement primaire et secondaire est désormais un fait acquis en Algérie, en Tunisie et au Maroc. N'a-t-elle produit, comme on le dit souvent en Algérie, que des *« analphabètes bilingues »*, maîtrisant aussi mal l'arabe littéral, celui des livres et des journaux, que le français, support obligé de l'ascencion sociale ? Sur ce point, là encore, l'école algérienne fait office de miroir – et d'épouvantail. Très largement clochardisée (80 % d'échec au baccalauréat, en 1995), elle est en outre devenue, à force de gages donnés aux franges les plus conservatrices du pouvoir, une *« pépinière d'islamistes »*.

Longtemps masqué, le clivage entre arabophones (qui accordent la primauté à l'arabe) et francophones (qui préfèrent miser sur le français) s'y est fait de plus en plus sentir, sous la poussée démographique de l'arabisation. L'université algérienne a dû ouvrir ses portes, à partir des années 70, aux jeunes générations d'origine populaire, *« superficiellement arabisées, mais méthodiquement endoctrinées »*, comme le souligne M. Kadri, dans les *Cahiers de l'Orient* (1991, n°23). Ce mouvement va s'élargir *« jusqu'à l'inversion des rapports de force* [entre francophones et arabophones] *qui prévalaient initialement »*. Désormais, deux mondes s'affrontent, irréductiblement opposés l'un à l'autre, regrette le sociologue. Un désastre, dont il est difficile de ne pas entendre l'écho dans la terrible tragédie qui déchire aujourd'hui l'Algérie. La Tunisie, par ses choix modernistes, et le Maroc, par son attachement au passé, ont su, jusqu'à ce jour, se préserver de telles dérives. En matière d'éducation, les pays maghrébins ont cessé, depuis longtemps, de marcher au même rythme.

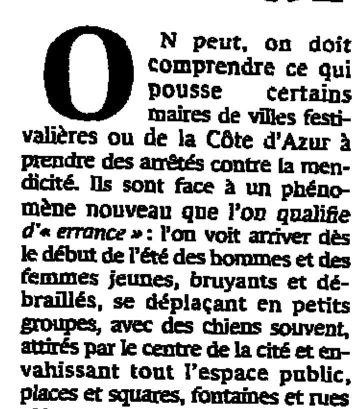
C'est au moment où l'Algérie entrait en crise, en 1991 – année de la victoire électorale du Front islamique du salut (FIS) aux législatives –, que la Tunisie promulguait la réforme de son système éducatif. Orchestrée par Mohamed Charfi, alors ministre de l'éducation, cette réforme constitue une remise à niveau radicale, aussi bien des infrastructures (refonte des manuels scolaires, recyclage des enseignants, modes de sélection, orientation universitaire, etc.) que du contenu de l'enseignement. L'instruction civique et l'instruction religieuse, jusque-là assurées par un seul maître, sont découplées. La première initie les élèves à la connaissance des institutions – et de l'Etat de droit : la seconde invite à une lecture moderne de l'islam, basée sur le principe de l'*Ijtihad* (effort d'interprétation). L'enseignement de l'histoire est, lui aussi, revisité : Hannibal et saint Augustin côtoient désormais Ibn Khaldoun et Bourguiba. Offrir au plus grand nombre *« un enseignement de qualité, basé sur l'esprit critique et l'universalisme, est le meilleur rempart contre le fanatisme »*, résume l'actuel ministre de l'éducation, Hatem Ben Othmane.

« Sur le fond, cette réforme est une très bonne chose », reconnaît un syndicaliste, lui-même enseignant. *« Mais on ne lui donne pas les moyens de son ambition »*, ajoute-t-il aussitôt. Classes surchargées, matériel insuffisant, programmes trop lourds, orientations *« absurdes et arbitraires »* vers les filières universitaires : les mêmes critiques reviennent, chez les partisans de la réforme comme chez ses détracteurs. *« Pour chaque matière, il y a un livre. Les gosses n'en peuvent plus. On est en train de former une génération de bossus ! »* ironise une professeur de collège. Des « défauts d'ajustage », que les autorités se sont promises de corriger. Le volume des manuels, par exemple, devrait être *« diminué de 34 % »* dans le primaire et le secondaire, *« d'ici octobre 1996 »*, assure M. Ben Othmane. La satisfaction affichée dans les ministères ne relève pas seulement de l'optimisme de façade. Les premiers résultats sont là. Le taux d'abandon scolaire est en diminution : de 5,4 % pour les filles et de 5,7 % pour les garçons, en 1991-1992, il est tombé à 4 % et 4,7 % respectivement, en 1994-1995 ; les réussites au baccalauréat sont en hausse ; grâce à une meilleure maîtrise de la fécondité, les effets de l'explosion scolaire sont plus facilement amortis. Et la dépendance vis-à-vis de la France, si sensible au Maroc et en Algérie, l'est beaucoup moins en Tunisie.

« Un enseignement de qualité est dispensé à tous les échelons, mais le système est hautement sélectif », notaient, dans un rapport publié en août 1995, les experts de la Banque mondiale. Une sélection basée, de plus en plus, ajoutaient-ils, sur des *« critères sociaux »*. Signe des temps : les cours particuliers, évidemment payant, sont devenus la règle. Comme au Maroc. Un luxe que les familles modestes peuvent rarement offrir à leurs enfants. *« L'idéal égalitariste, chanté en Tunisie, doit être relativisé »*, confirme le chercheur français Pierre Vermeuren. *« En Tunisie, comme au Maroc, la sélection scolaire s'opère selon deux critères principaux : l'argent et la maîtrise de la langue française »*.

A l'heure de l'ouverture économique sur l'Europe, les pays du Maghreb se préparent à de nouveaux défis. De la santé de leurs systèmes éducatifs dépendra, en partie, leur capacité à les relever.

Catherine Simon
Dessin : Selçuk



Mendicité : à bas les arrêtés !

par Xavier Emmanuelli

ON peut, on doit comprendre ce qui pousse certains maires de villes festivalières ou de la Côte d'Azur à prendre des arrêtés contre la mendicité. Ils sont face à un phénomène nouveau que l'*on qualifie d'« errance »* : l'on voit arriver dès le début de l'été des hommes et des femmes jeunes, bruyants et débraillés, se déplaçant en petits groupes, avec des chiens souvent, attirés par le centre de la cité et envahissant tout l'espace public, places et squares, fontaines et rues piétonnes.

On peut les comprendre, car ces villes vivent principalement du tourisme quelques mois par an et, par leur aspect, leur comportement, leurs regroupements, ces gens sont perçus, souvent à juste titre, comme agressifs et pour le moins perturbants pour les commerçants, les touristes, les habitants de ces coquettes villes du soleil habituellement sans histoires.

On peut les comprendre, mais on ne peut les approuver, car ces arrêtés taillés sur mesure sont spécifiquement dirigés contre ces jeunes *et ils signifient clairement cette in*jonction : « Allez vous faire voir ailleurs ! » Il ne faut pas les confondre, disent parfois les maires, avec nos pauvres ou nos clochards locaux : *eux sont, hélas*, les victimes de la crise qui frappe notre pays, mais ils sont discrets et familiers et nous faisons spontanément ce qu'il faut pour les aider, *associations, population* et pouvoirs publics.

Nous savons bien qu'il faut tendre la main à son prochain en difficulté, et nous le faisons, mais ceux-là *sont différents : routards*, zonards, paresseux qui ont choisi la route et son mode de vie. Ils vivent plus ou moins d'assistance, de larcins ou d'une mendicité qui ressemble fort à un racket. Ils *sont* bruyants, sales et pouilleux. Ils boivent de la bière et abandonnent leurs déchets au milieu des massifs de plantes. Leurs chiens sont nombreux et défèquent *partout. Ils me*nacent les enfants et les vieilles personnes. Ils découragent les touristes et leur présence ruine les commerçants. Ils n'ont rien à voir *avec la pauvreté. Qu'ils aillent* donc, et c'est justice, se faire voir ailleurs !

Ailleurs où ? Ces mêmes maires répondent alors : si nous faisions, *comme on nous le suggère*, des structures particulières en plus des centres d'hébergement que nous avons créés pour nos malheureux et dont ils ne veulent d'ailleurs pas, *ce serait un signe d'encouragement* et nous créerions un phénomène d'appel. Ils viendraient alors encore plus nombreux, plus exigeants. Ce n'est pas à nous, qui avons *la fatalité* d'avoir *le soleil* et la mer, de résoudre la misère du pays. C'est le bon sens même. Voilà pourquoi les enfants de l'errance ne sont pas bienvenus.

Ces enfants sont là. Même s'ils gênent, ils témoignent de la blessure profonde qui mine notre pays. Il faut leur ouvrir un espace à la rencontre, dans la tolérance, *qui ne veut dire ni laxisme ni abandon*

Mais ces enfants sont là. Même s'ils gênent, ils témoignent de la *blessure profonde qui mine notre* pays. Si l'on regarde attentivement de quoi sont composés ces pauvres groupes, malgré ce qu'on en dit, on voit que 80 % d'entre eux viennent *du département lui-même ou de la* région. S'ils se sont mis en route, c'est attirés par la vie, l'agitation, la musique, la lumière et le bruit, comme ces papillons d'été qui *tournent le soir autour des lampes*, sans comprendre ce qui les attend.

Ce n'est pas un voyage initiatique vers un quelconque Katmandou, une quête d'aventure exotique et *spirituelle*, c'est au contraire l'itinérance du vide qui les fait fuir on ne sait quoi d'intolérable pour rechercher on ne sait quoi d'informulé. Curieusement, ils sont souvent issus de familles sans problèmes apparents, parfois frappées par le chômage, *fragiles peut*-être, dans lesquelles ils ne se reconnaissent plus.

Dans ces villes, dans ces banlieues d'où ils s'enfuient pour un temps, comme pour respirer, *il n'y* a rien qui fasse rêver, rien qui fasse espérer de l'avenir. Si, bien sûr, il existait un but ou quelque chose d'intéressant, des rencontres à *faire, des endroits pour discuter*, des plans à échafauder, un dessein, même vague, pour le futur, alors il est probable qu'ils ne se sauveraient pas. Ils rencontrent sur la route des compagnons de dérive, impécunieux comme eux et sans projet, vers les lieux de rassemblement, à l'instar des *hobos* de jadis, ces itinérants américains de la *grande crise de 29, qui* parcouraient les Etats-Unis de ville en ville, clandestinement, par les trains de marchandises.

Chaque époque a ses enfants *perdus, mais ceux-là sont encore* plus rejetés, encore plus déstructurés, encore plus écrasés par la misère morale, sociale et physiologique. Alors, quand ils arrivent, *n'a-t-on vraiment rien d'autre à* leur suggérer que d'aller se faire voir ailleurs ?

Ajouter l'exclusion à l'exclusion... Ce n'est pas que ces arrêtés *soient si féroces ou si contrai*gnants, mais l'intention affichée est claire : qu'ils s'en aillent, ailleurs, où ils veulent, dans une autre commune, bien sûr, qui risque de prendre à son tour un arrêté pour les chasser, jusqu'à ce qu'ils soient bien convaincus que, où qu'ils aillent, ils seront de trop, malvenus, illégitimes.

Comment s'étonner, alors, qu'ils se montrent insolents, agressifs, violents, exhibant leurs chiens comme on montre les dents. Le rejet engendre le rejet. C'est exactement ce qu'ils souhaitent.

Mais si l'on se forçait, si l'on allait vers eux, si, malgré les obstacles, on se rendait à leur rencontre, éducateurs aguerris, *associations qualifiées*, Samaritains courageux, pour discuter, se montrer, expliquer et convaincre, pour faire tomber la méfiance. Si l'on savait les aborder. Si l'on ménageait *des lieux d'accueil, des haltes de* jour – en pleine ville – où ils puissent se retrouver avec ou sans leurs chiens, où ils puissent prendre une douche, se laver, poser *leurs sacs et bavarder à l'occasion* avec le travailleur social ou le médecin, comme cela se fait désormais dans bien des villes, alors on ouvrirait un espace à la rencontre, *dans le cadre du simple droit* commun, dans la tolérance, qui ne veut dire ni laxisme ni abandon.

Xavier Emmanuelli *est secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.*

Quelle réforme fiscale ?

par Dominique Strauss-Kahn

PAR deux fois, les conservateurs ont réussi *dans ce pays* à gagner les élections en promettant la baisse des impôts, en 1986 et en 1993. On sait ce qu'il est advenu de ces promesses qui, *comme les autres, n'engagent*, paraît-il, que ceux qui les écoutent.

Aujourd'hui, la démarche est plus subtile. La baisse des impôts n'est pas promise pendant la période électorale mais bien avant. Sa véritable mise en œuvre est toutefois sagement remise au lendemain des élections de 1998 (hormis une petite mise en bouche dès 1997), ce qui ramène assez près du schéma précédent.

On me dira que je fais là une vilaine polémique bien politicienne et j'en conviendrais volontiers si la réforme était juste, novatrice et efficace. Je me contenterais même *d'une partie seulement de ces qua*lificatifs. Malheureusement, il n'en est rien.

La pièce maîtresse de la réforme annoncée concerne l'impôt sur le revenu. *Il s'agit notamment de le* simplifier en diminuant le nombre des tranches. Soit ! Il s'agit aussi de l'alléger, ce qui, outre une question d'opportunité, pose évidemment le problème du financement de cette énième tentative de deman*der plus à l'impôt et moins* au contribuable.

Comme cela a été annoncé il y a quelques semaines par le gouvernement, 60 milliards d'économies budgétaires sont à *trouver. La* seule manière de trouver plusieurs dizaines de milliards dans le budget de l'Etat, c'est de trancher vif et fort dans les aides au logement et les aides à l'emploi.

Comme on peut s'en douter, ces aides bénéficient directement ou indirectement à la moitié de la population qui est aujourd'hui la plus frappée par la crise et le chômage. La baisse d'impôt, à l'inverse, ne *bénéficie à l'évidence* qu'à ceux qui en payent, soit environ la moitié de la population. Ainsi donc, la démarche est limpide. La plus grande part des économies qui *pourront être réalisées* – voire leur intégralité – devra être utilisée pour financer la baisse de l'impôt sur le revenu. Cela fait longtemps que l'on n'avait pas vu d'exemple *aussi clair de redistribution* à rebours : les prestations retirées aux plus démunis servant à alléger l'impôt des plus fortunés. Celui-ci baissera fortement puisque, à l'extrémité *de la distribution des* revenus, les contribuables les plus aisés verront leur taux marginal baisser de 56,8 % à 40 %.

Quitte à mettre en œuvre une baisse de l'impôt et à condition de la financer autrement, on pourrait envisager une tout *autre méthode* qui, diminuant de 1 000 francs l'impôt de chaque ménage, ne distribuerait pas qu'aux plus riches la quinzaine de milliards par an que la réforme envisage de déplacer.

Encore faudrait-il dans le même mouvement mettre fin à ces « machines à échapper à l'impôt » que constituent aussi bien la loi dite « Pons » sur les DOM, que les différents quirats et autres Sofica. De tout cela, pas un mot, pour le moment, du côté du gouvernement. Pas un mot non plus de cette extraordinaire dérivation que sont devenus les *stock options* que les dirigeants des grandes entreprises se *distribuent pratiquement* en franchise fiscale et sociale (aux 19 % de l'impôt sur les plus-values près).

Je propose qu'en Ile-de-France la taxe professionnelle soit pour partie conservée par la commune où l'entreprise est implantée et pour partie redistribuée dans les communes de la région au prorata de la population

Si la réforme projetée de l'impôt sur le revenu n'est pas juste, peut-être l'*instauration d'une cotisation* maladie universelle est-elle innovante ? Non, ou si peu. On hésite à voir une novation véritable dans l'extension de l'assiette de la CSG qui, si *elle est bienvenue*, ne suffit pas à faire une grande réforme. Quant à la volonté de substituer progressivement ce prélèvement à assiette large aux cotisations-maladie existantes, c'est exactement ce que le Commissariat du Plan *avait proposé dès 1982*, lorsqu'il « inventait » ce prélèvement social proportionnel et ce que Michel Rocard avait dit qu'il ferait quand il le créa sous le nom de CSG. On se *souvient de la substitution opérée* à cette occasion au taux de 0,7 point de CSG pour un point de cotisation. Personne n'a continué par la suite et il est sans doute bon *de poursuivre mais, ici encore*, où est la novation ?

Faute d'être juste ou novatrice, la réforme pourrait être efficace. De ce point de vue, la taxe professionnelle *(TP) est « candidate »* à être réformée depuis bien longtemps. Cet impôt créé par Jacques Chirac, premier ministre en 1976, et décrit comme un *« impôt imbécile » par François Mitterrand* dès l'origine, n'a toutefois pas été abrogé par ce dernier.

Que lui reproche-t-on ? De pénaliser l'emploi, et il est vrai que le nombre d'emplois *dans* l'entreprise entre dans son calcul : plus de salariés, plus de TP. De pénaliser l'investissement : plus d'investissement, plus de TP. On voudrait donc, à entendre ses détracteurs, un impôt fondé sur l'activité des *entreprises et qui ne s'arrime* ni à l'emploi ni à l'investissement. C'est bien délicat à concevoir. Car, finalement, l'activité de l'entreprise, ce n'est rien d'autre que du travail et du capital. Et quelle que soit la manière dont on retournera le problème, *un impôt de cette na*ture frappera toujours à la fois le *travail et le capital*.

Pour autant, ne faut-il pas réformer la taxe professionnelle ? Si, bien sûr. Il fallait d'abord la réfor*mer en raison des disparités* qu'elle introduisait entre les contribuables. En plafonnant progressivement son montant à un pourcentage de la valeur ajoutée, *les législatures des années 80 l'ont* petit à petit transformée en un impôt... *sur la valeur ajoutée*, ce qui est le mieux que l'on puisse faire. Un tel impôt est ainsi rendu indépendant de la combinaison productive choisie (plus de travail ou *plus de capital) et devient donc* neutre vis-à-vis de ces deux variables. Cette évolution, largement engagée, n'est pas obligatoirement terminée, mais sa poursuite ne mérite même pas un grand titre dans un quotidien !

L'autre réforme de la TP, urgente celle-là mais dont on ne parle pas, c'est sa répartition entre les communes, sa péréquation. Perçue là où il y a de l'activité écono*mique, elle fait cruellement défaut* là où les gens vivent. En province, dans la plupart des cas, les bassins d'emploi recoupent les bassins de vie. Il n'y a donc pas trop de problèmes.

En Ile-de-France (30 % du PIB), il n'en est pas de même. Des millions d'hommes et de femmes produisent de la richesse à Paris ou dans certaines communes généralement situées à l'ouest et parfois au sud du Bassin parisien, alors qu'ils vivent au nord et à l'est. Leurs enfants vont à l'école dans des communes qui sont restées des communes-dortoirs. Les personnes âgées y ont, plus qu'ailleurs, besoin de soutien. L'action sociale y est cent fois plus nécessaire que dans les communes riches. Il est urgent de rééquilibrer *cette situation hautement explosive.*

Je propose qu'en Ile-de-France la taxe professionnelle soit pour partie conservée par la commune sur laquelle l'entreprise est implantée (de façon à récompenser *les municipalités qui font des ef*forts pour accueillir des activités économiques) et pour partie redistribuée dans les communes de la région au prorata de la population.

Imaginons que ces deux parts soient égales : sur les 20 milliards de TP de l'Ile-de-France, 10 resteraient là où ils sont créés, 10 autres seraient répartis entre les 10 mil*lions d'habitants de la région, soit* 1 000 francs par tête. Ce sont alors des dizaines de millions par an qui viendront lutter, dans chaque commune, contre le délitement social que tous les maires des banlieues constatent aujourd'hui et qui, faute d'être enrayé, sera à l'origine d'une explosion comme la France en a peu connue.

On pourrait rajouter au chantier fiscal la réforme de la taxe d'habitation qui constitue le cas le plus choquant. Fondée sur des valeurs cadastrales qui datent de 1971, calculée à taux élevé là où les communes comme leurs habitants *sont peu fortunés – parce qu'il n'y* a pas d'autre matière taxable et notamment pas d'entreprise –, c'est l'impôt le plus injuste de notre panoplie. La commission des finances de l'Assemblée nationale, en 1989, en a proposé la réforme en cherchant à tendre vers une sorte d'impôt local sur le revenu qui aurait au moins l'avantage de tenir compte des ressources du contribuable.

Effrayés par tant d'audace, les gouvernements de l'époque ont renoncé à cette réforme. Ceux d'aujourd'hui ne voient même pas le problème. C'est pourtant là qu'il *faut porter vite et fort le fer de la* réforme.

Quand on aura, dans un dernier effort, redressé l'imposition des revenus du capital par rapport à ceux du travail et par là-même corrigé le lent et scandaleux glissement que nous avons tous laissé s'opérer au cours des quinze dernières années, une bonne part de notre fiscalité des personnes aura été remise sur ses pieds. On voit que la tâche est rude et qu'il y faudra bien cinq ans, mais peut-être ne s'agira-t-il pas exactement de la même législature.

Dominique Strauss-Kahn, *ancien ministre, est maire (PS) de Sarcelles (Val-d'Oise).*

Piqués par on ne sait quelle épice...

par Christian Conticini

C'EST un appel étonnant que viennent de lancer quelques-uns des chefs de la gastronomie française : il met en garde les jeunes et... les pouvoirs publics contre la menace d'une *« mondialisation »* et d'une *« perte d'identité »* de la cuisine française qui *« doit sa renommée à nos régions »*. La France, qui *« a vu naître sur son sol les produits les plus réputés »*, doit être préservée d'une *« cuisine étouffe-saveurs »*. Pour souligner la gravité de la situation, les signataires précisent ailleurs qu'*« il ne faut pas céder aux sirènes de l'exotisme »* et demandent de *« revenir partout aux sources et aux saveurs originelles »*. *« En s'internationalisant, notre cuisine a perdu ses racines. »* Il est donc urgent de *« prendre conscience »* de cet *« appauvrissement généralisé »*.

Heureux hasard : dans le même temps, Alain Ducasse présente un ouvrage, *Méditerranées : cuisine de l'essentiel* (Hachette), révélant fort justement l'étendue des racines de notre terroir, qui puise son inspiration sur le pourtour méditerranéen. Le repas servi pour l'occasion en fut une démonstration ensoleillée : crostini, falafels, tagine, natas (feuilletés crémeux du Portugal), tomates à la vanille et à l'huile d'olive en dessert : toutes les « Méditerranées » étaient là, relevées de girofle, muscade, gingembre, cardamone, piment ou de cannelle, pour nous rappeler au bon souvenir de la géographie et de l'histoire de notre insatiable curiosité gourmande.

La cuisine menacée, donc, de mondialisation ? Tant mieux si, comme au temps de Carême ou d'Escoffier, illustres références, des maîtres-queux essaiment partout le goût français comme un luxe, du Japon à la Californie. Comme leurs prédécesseurs, ils savent ramener à l'occasion quelques denrées ou quelques idées pour faire partager à leurs hôtes d'autres plaisirs que ceux de la soupe aux orties, de la potée de cochon, du sandre au beurre blanc ou de la gibelotte de lapin. Cette mondialisation est le signe d'une prédominance dont, fait rare, personne n'a l'idée de se plaindre. Sauf nous.

Menacée de perdre son identité, mais laquelle ? Du filet de bœuf Wellington du début du siècle au pigeon pure race accompagné de ses crapiaux morvandiaux d'aujourd'hui, en passant par l'« oreiller de la belle aurore », le saumon à l'oseille, la salade folle, la gelée de caviar *à la crème de chou-fleur*, le poulet à la broche ou le risotto qui ont marqué successivement des époques de plus en plus rapprochées, notre répertoire est si riche qu'il peut se permettre d'afficher de nombreux visages sans craindre pour sa bénéfique influence.

La prééminence du terroir culi*naire est un thème récurrent qui en*traine, chaque fois, ses logorrhées exaltées ou menaçantes, et la nostalgie de la tradition perdue est un terreau sur lequel les modes exercent, disons, leurs sollicitations. En 1924, déjà, le journaliste Charles Brun stigmatise *« la cuisine uniforme de série, l'ignorance des ressources du terroir »* et s'alarme, bien avant le hamburger : *« Nos traditions gastronomiques sont en danger. »* Dans le même temps, Auguste Escoffier parle d'une cuisine à la fois plus scientifique, plus ouverte, artistique et créative.

La cuisine menacée par les sirènes de l'exotisme ? La Bretagne, la Vendée, la Saintonge, les Landes, le Pays basque, le Roussillon, le Languedoc, la Provence, la Savoie, la Bourgogne, l'Alsace ou la Lorraine continuent de défendre et de perpétuer une cuisine marquée par les épices, en souvenir des brassages culturels et commerciaux d'antan. A entendre chanter le nom des « petits pâtés de Pézenas » qui sentent si bon le terroir languedocien, aussi traditionnels sur place que les calissons à Aix ou les bêtises à Cambrai, qui croirait qu'ils sont si peu français et tellement... indiens !

Les épices ont bon dos. Cristallisant sur elles la notion de « l'autre », elles symbolisent soit la fine fleur du luxe ostentatoire (80 % des recettes de Taillevent en contiennent, à une époque où elles sont rares et chères), soit *le barbare menaçant* d'invasion le territoire national où, à l'occasion, elles permettent aux chefs d'asseoir leur influence. La Varenne, qui indique au XVII[e] siècle la recette – pourtant ancienne – d'une dinde à la framboise, aux câpres, au citron et à la girofle, se voit épinglé par son rival du moment connu sous les initiales LSR : *« Cette cuisine est un exemple des gueuseries que l'on souffrirait plus volontiers parmi les Arabes que dans un climat épuré comme le nôtre. »*

La cuisine est aussi et toujours la recherche incessante du goût juste, pour d'anciennes comme pour de nouvelles associations de saveurs, exotiques ou non. C'est aussi et toujours la recherche de sa meilleure compréhension pour élargir les voies de la connaissance et mieux la réussir à l'échelle artisanale ou à l'échelle de l'industrie – industrie que les chefs conseillent ou promotionnent. Bref, pour qu'elle perdure et rayonne plus encore. Partout, et surtout chez nous.

Cet appel pour une idéologie désuète du terroir culinaire alimente une tyrannie du bon goût. Oui, les produits de ce terroir sont exceptionnels. Oui, il faut les protéger. Oui, la gastronomie en est la meilleure ambassadrice. *Mais nous pou*vons révéler ou vendre ces richesses en nous passant de propos aux accents ethnocentriques. Ne cédons pas au complexe de Massada : aucun siège ne menace l'indétrônable cuisine française. Mais la consanguinité *conduit droit à la dégénéres*cence.

Christian Conticini *est cuisinier et restaurateur.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le consensus allemand écorné

Suite de la première page

Le « pacte pour l'emploi » du 23 janvier est mort, du moins à l'échelle nationale. La rigueur est à l'ordre du jour comme partout, avec son cortège de coupes dans les budgets sociaux. Les syndicats estiment qu'ils ont été floués. Le chancelier, sans les prévenir, a pris le parti du patronat en choisissant de baisser les impôts sur les entreprises tout en gelant certaines dépenses sociales au profit des familles, des chômeurs, des malades et des personnes âgées...

En imposant autoritairement son plan d'économies de 50 milliards de marks à la fin du mois d'avril, le chancelier Kohl a quitté les habits du modérateur – qu'il affectionne tant – pour prendre ceux du décideur. « *Il en va de l'avenir économique de notre pays. Nous devons continuer à vendre des produits de première qualité à des prix raisonnables* », dit-il à l'adresse de ses concitoyens. Pour la première fois, la « méthode Kohl » commence à ressembler à la « méthode Juppé». A une différence près toutefois : en France on décide d'abord, et on discute ensuite. En Allemagne, on discute d'abord et on décide ensuite.

« Mes fournisseurs (...) n'auront aucun intérêt à se soumettre à quelque système social que ce soit»

C'est ainsi que, pendant toute l'année 1995, le chancelier a convoqué à intervalles réguliers la quasi-totalité des acteurs économiques du pays, leaders du patronat comme ceux des syndicats, pour se livrer au rituel bien huilé des *Kanzlergespräche* (« entretiens avec le chancelier»). On y a longtemps parlé en termes très vagues de « pacte pour l'emploi », d'« entente entre le patronat et les syndicats » et d'« avenir de la compétitivité du pays ». Un témoin régulier de ces discussions s'en souvient en ces termes : « *La plupart du temps, on alignait des banalités et on quittait la salle au bout de quelques heures sans avoir rien appris, mais en ayant passé un agréable moment.* »

Grâce à cette pratique des « tables rondes », le chancelier Kohl a réussi à « anesthésier » le corps social du pays afin d'effectuer, le moment venu, l'intervention chirurgicale qui s'imposait. Une fois qu'il s'est senti en position de force (après les élections régionales du mois de mars, qui ont été un succès pour la CDU), il a décidé de frapper du poing sur la table et de montrer sa détermination à agir. Il n'est pas difficile de comprendre son état d'esprit : l'horizon électoral est dégagé jusqu'en 1998, et jamais l'opposition sociale-démocrate n'a paru si faible et si divisée qu'aujourd'hui. L'opinion publique, d'après les sondages, accepte les sacrifices imposés par le gouvernement.

Autant dire que les syndicats paraissent avoir peu de chances d'entraîner une vaste dynamique de protestation dans le pays. La manifestation du 15 juin a surtout été marquée par un caractère festif, voire carnavalesque. « *Elle a eu lieu le samedi et non le dimanche parce qu'il y avait ce jour-là un match de championnat d'Europe de football* », remarque Hans Olaf Henkel, le patron des industriels allemands (BDI, fédération de l'industrie). Il ne faut cependant pas sous-estimer la force des syndicats, qui viennent par exemple d'obtenir, dans le secteur de la fonction publique, un accord pour des augmentations de salaires de 1,3 % pour 1997 et pour, surtout, ne pas remettre en cause le principe du paiement à 100 % des indemnités salariales en cas de maladie.

Mais ce n'est pas entre les syndicats et le gouvernement, et surtout pas à travers un scénario de confrontation de rue, que se négocieront au cours des prochaines semaines les modalités de l'austérité allemande. Le débat se déroule désormais au Parlement. Le plan d'austérité sera examiné au Bundestag avant la fin de juin. Viendra ensuite le tour du Bundesrat, la chambre de représentation des Länder (dominée par le Parti social-démocrate), qui exigera des corrections importantes.

Cette navette parlementaire nécessitera, de la part du gouvernement, une forte dose de patience et d'imagination. Le chancelier a déjà fait un pas en arrière : il a annoncé que le relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes « *lui faisait de la peine* ». Redevenant l'expert en consensus qu'il a toujours été, il a expliqué, mardi 18 juin au cours d'une interview télévisée : « *Ce qui compte, c'est que mon plan d'austérité ne soit pas abandonné dans sa totalité.* » Une formule qui laisse la porte ouverte à tous les compromis.

La paix sociale allemande n'est donc sans doute pas menacée par un scénario d'affrontement « *à la française* ». Ce qu'on observe bien plus, c'est le passage à un nouveau modèle de société. « *Nous devons cesser de parler de l'avenir de l'Etat social et de la répartition des revenus afin d'aborder les vrais problèmes de notre avenir : compétitivité, technologie, flexibilité*», soulignait Mark Wössner, le président du groupe Bertelsmann, lors du colloque annuel de la fédération de l'industrie allemande (BDI) qui s'est tenu mardi 18 juin à Bonn. Au cours de ce colloque, le patron de BMW, Berndt Pischetsrieder, décrivait ainsi l'avenir de l'emploi en Allemagne : « *Mes fournisseurs installeront leurs bureaux aux Maldives et non plus à Ulm, et n'auront aucun intérêt à se soumettre à des conventions collectives ou à quelque système social que ce soit*».

Egalement présent au cours de cette discussion, Hubertus Schmoldt, le président du syndicat de la chimie (710 000 membres), n'excluait pas que l'instrument classique des conventions collectives, qui constitue l'une des bases principales du consensus social allemand, finisse par disparaître un jour ou l'autre avec l'apparition de nouvelles formes d'emploi plus mobiles et individualistes. Déjà, dans certaines entreprises du secteur de l'électronique, le taux de syndicalisation des salariés atteint moins de 2 % (contre 25 % dans la sidérurgie, par exemple). La société allemande, jusqu'ici organisée en corps bien structurés à l'échelle des Länder et de l'Etat fédéral, pourrait progressivement céder la place à des micro-structures autonomes recourant les unes aux autres sur le modèle du self-service, selon le principe du « mieux offrant».

Lucas Delattre

RECTIFICATIFS

Hervé de Charette

Contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans *Le Monde* du 19 juin, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, participera comme prévu, au côté du Président de la République, au Conseil européen qui se tiendra à Florence les 21 et 22 juin.

Commission Fauroux

Nous avons indiqué par erreur, dans *Le Monde* du 18 juin, que Françoise Cachin, directeur des Musées de France, ne faisait plus partie de la commission Fauroux sur l'éducation.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le double visage du FN

SUR le devant de la scène, le Front national continue de recourir à l'arsenal traditionnel de la menace et de l'intimidation, entretenant la polémique par des déclarations violentes, des procès à répétition et un comportement musclé. En coulisses, le parti de Jean-Marie Le Pen joue sur le registre de la persuasion et de l'assistance pour s'attirer des sympathies, non seulement sur le terrain électoral, où son assise paraît solidement établie, mais aussi sur celui des associations, où son audience est en progression constante.

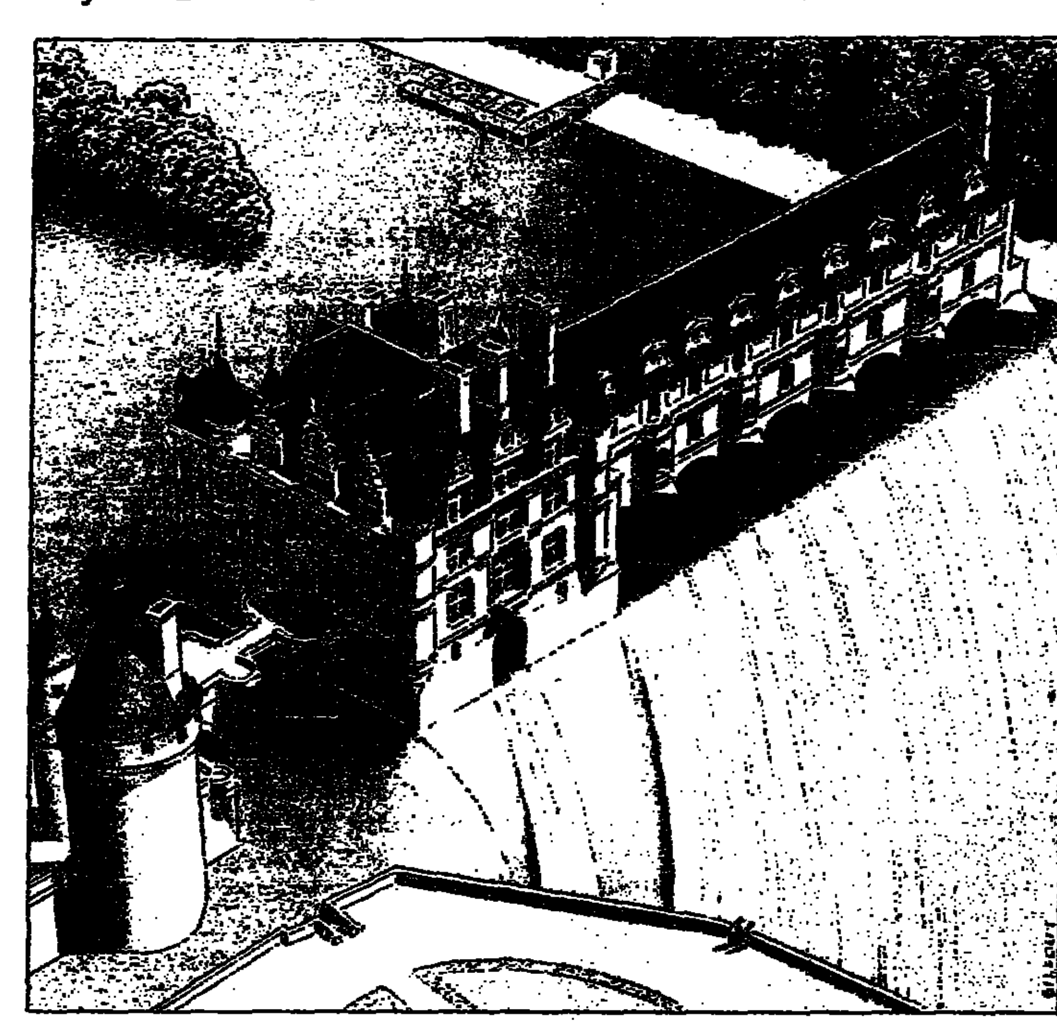
La percée qu'il vient de réaliser aux élections de locataires dans les HLM illustre la réussite de cette stratégie et résonne comme un signal d'alarme pour tous ceux qu'inquiète la montée d'un discours d'intolérance et d'exclusion. Certes, le Front national n'obtient que dix-sept sièges sur les quinze cents qui étaient à pourvoir, samedi 15 juin, ce qui ne lui donne qu'une position marginale dans les organismes HLM : sa présence sera donc plus symbolique que réelle et, même dans les conseils d'administration où siègeront ses élus, ceux-ci ne seront pas en mesure d'imposer la « *préférence nationale* » dont ils se réclament. De plus, le taux de participation à ces élections demeure faible, ce qui en limite la portée. Mais le succès relatif qu'a remporté le parti de Jean-Marie Le Pen là où il avait choisi de se présenter confirme son implantation grandissante dans les cités et lui offre, pour l'avenir, des motifs d'espoir.

Ces résultats sont le fruit d'une persévérante politique de proximité auprès d'une population en détresse, qui se sent abandonnée à elle-même et voit dans le FN son principal porte-parole, alors que le chômage, l'insécurité, la pauvreté accroissent son désarroi et sa colère. Ce n'est pas un hasard si le département des Bouches-du-Rhône est, avec d'autres, touché par la percée du FN et si les quartiers nord de Marseille, en particulier, réservent un bon accueil au parti de Jean-Marie Le Pen. Ces zones victimes de la désindustrialisation sont au nombre de celles que la gauche a désertées au fil des années et que le Front national s'emploie à reconquérir patiemment, immeuble après immeuble, cage d'escalier après cage d'escalier.

C'est en effet auprès d'anciens électeurs socialistes et communistes que le FN trouve désormais sa marge de progression. Comme l'a souligné, samedi 15 juin à Châteauvallon, Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française, à l'occasion du colloque sur le « populisme nationaliste » qui réunissait des responsables de droite et de gauche (*Le Monde* du 18 juin), le « *nouveau peuple FN* » occupe de plus en plus « *les terres de la gauche* ». Parmi les électeurs de M. Le Pen, un sur deux seulement se dit de droite, le FN étant aujourd'hui le premier parti en milieu ouvrier, employé et chômeur.

On comprend que M. Le Pen, pour mieux s'accorder avec cet électorat, refuse désormais que son parti soit qualifié de parti d'« extrême droite » et qu'il préfère se dire, par un abus de langage, « *ni de droite ni de gauche* ». On mesure aussi l'ampleur de la tâche qui incombe à la gauche pour regagner le terrain perdu.

Façade *par Guy Billout*



Chère protection sociale

LE SYSTÈME de protection sociale va-t-il exploser dans les années qui viennent ? C'est la question que l'on peut se poser à la lecture de l'étude sur l'évolution du dispositif de couverture des risques vieillesse, maladie, famille et chômage depuis 1945, que l'Insee a publiée mardi 18 juin (« La protection sociale », *Insee première*, nº 461, juin 1996). Alors que le seul régime général de la Sécurité sociale (salariés du privé) pourrait accuser un déficit de 48,6 milliards de francs cette année, quelques données retiennent l'attention. En 1950, les prestations sociales représentaient 12 % de la richesse nationale. Avec plus de 2 200 milliards de francs en 1995, les dépenses sociales représentent désormais 30 % du PIB, prélevées pour les quatre cinquièmes sur les revenus du travail.

Depuis cinquante ans, observe l'Insee, « *les dépenses de protection sociale ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale* ». C'est la progression des retraites qui a été la plus forte, leur poids passant de 5,1 % du PIB en 1959 à 12,4 % en 1994. Avec 40 % des prestations consacrés à l'assurance-vieillesse, la France se situe dans la moyenne européenne. Les allocations versées aux chômeurs ont, elles aussi, augmenté très vite pour atteindre 2,8 % du PIB (contre 0,3 % il y a vingt-cinq ans). La progression des dépenses de santé, relativement moins importante, a un peu plus que doublé (de 4,7 % à 9,8 %), tandis que l'effort en faveur des familles se réduisait légèrement (de 4,1 % à 3,7 %).

Construit au gré du développement économique et des besoins, le système de protection sociale a connu des évolutions permanentes : multiplication des prestations familiales, généralisation de la couverture maladie et retraite, extension des cotisations à l'ensemble du salaire, déclin de la part relative des entreprises dans le financement (tombée de 80 % des cotisations en 1950 à environ 65 % aujourd'hui), distinction entre l'assurance sociale financée sur des cotisations et la solidarité nationale assurée par l'impôt, d'abord pour l'assurance-chômage (1984), puis pour l'assurance-vieillesse (1994), prise en charge par l'Etat d'une part croissante du financement de la « Sécu », notamment à travers la CSG, créée en 1991.

« PAS D'ASSIETTE MIRACLE »

Depuis 1945, les réformes importantes ont été décidées pour répondre à de nouveaux besoins générant de nouvelles dépenses, rarement pour s'adapter aux contraintes économiques. Il a fallu attendre 1993-1994 pour que l'Etat et les partenaires sociaux se décident à un douloureux *aggiornamento* sur le système de retraite et l'assurance-chômage. Ainsi, l'Insee note que, « *depuis le début des années 90, les dépenses tendent à nouveau à s'accélérer, creusant ainsi le besoin de financement* », alors que les ressources diminuent. De fait, depuis cinq ans, le déficit du régime général oscille entre 40 et 80 milliards de francs par an.

Il ne faut pas attendre de l'élargissement de l'assiette des prélèvements, y compris aux revenus des capitaux, un rééquilibrage durable du système. « *Il n'y a d'assiette miracle* », estimait Jean-Baptiste de Foucauld, alors commissaire général du Plan, dans le rapport sur le financement de la protection sociale qu'il avait remis à Edouard Balladur en 1994. Ainsi, la création d'une cotisation-maladie universelle (CMU), annoncée par Alain Juppé, devrait se faire à prélèvements constants, puisque la CMU se substituera aux cotisations maladie existantes.

En dépit de toutes les déclarations des premiers ministres successifs sur les vertus de la rigueur, les prestations sociales n'ont cessé de croître. En 1993, au plus fort de la récession, elles ont augmenté de 6,3 % (en francs courants) et leur progression a encore été de 3,7 % en 1995. Sans doute les dépenses sociales nourrissent-elles le marasme économique en pesant sur le pouvoir d'achat, le coût du travail et la compétitivité des entreprises. Elles devraient, cependant, augmenter à un rythme plus compatible avec la croissance économique, sous l'effet conjugué de la maîtrise des dépenses de santé, de la baisse programmée du rendement des pensions et d'une possible « discrimination positive » dans l'attribution des allocations familiales.

Encore faut-il ajouter que la protection sociale est un « amortisseur de crise » irremplaçable, dont le poids ne se réduira pas significativement dans les années à venir. Les transferts sociaux représentent désormais plus du tiers du revenu disponible brut des ménages. Pour plusieurs millions d'entre eux, c'est la garantie de vivre, sinon décemment, du moins au-dessus du seuil de pauvreté. Aussi attaché soit-il à la baisse des prélèvements obligatoires, aucun homme politique sérieux ne peut ignorer cette réalité.

Jean-Michel Bezat

DANS LA PRESSE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Même si Shimon Pérès était resté premier ministre d'Israël, le processus de paix au Proche-Orient se serait ralenti en raison du noyau dur de problèmes qui demeurent au coeur de ce conflit centenaire. Mais les lignes directrices du programme de gouvernement exposé par Benyamin Netanyahu laisse présager le pire. Pour une fois, la presse officielle syrienne, d'ordinaire simple instrument de propagande de son maître, le président Assad, semblent avoir raison. Le nouveau chef du gouvernement souhaite, certes, élargir le « cercle de paix » autour d'Israël, mais au vu de son programme, la manière dont il entend y parvenir reste un mystère (...)On ne peut qu'espérer que sous un gouvernement Nétanyahu, il y aura aussi une distance mise entre les paroles et les actes. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, qui sera bientôt de retour dans la région, se chargera d'expliquer l'intérêt que Washington et le reste du monde portent à la poursuite du processus de paix.

FRANCE-INTER

Bernard Guetta

■ C'est, comme on dit, « moins pire » qu'on aurait pu le craindre, mais cette mise en place du nouveau gouvernement n'a rien, pour autant de vraiment rassurant. La bonne surprise, c'est qu'au lieu de voir Ariel Sharon, grand responsable de la première guerre du Liban et extrémiste parmi les extrémistes, prendre les hautes responsabilités auquel il prétendait, on le voit au contraire tenu à distance, publiquement humilié par un premier minsitre qui n'a d'abord pas souhaité faire appel à lui et ne lui offre, finalement qu'un poste trop vaste pour être flatteur. On craignait, plus généralement, que l'aile droite du Likoud, que la droite de la droite, ne truste les portefeuilles les plus importants et c'est, bien au contraire, la frange la moins absolutiste de la coalition que l'on rerouve aux affaires étrangères, à la défense et à la sécurité intérieure.

TÉLÉRAMA

Claude Sales

■ Les magistrats qui ont condamné récemment *Le Monde* à publier un droit de réponse de Jean-Marie Le Pen ne s'attendaient sans doute pas à une telle publicité. Non seulement ils ont déclenché une jolie tempête médiatique, mais, plus encore, il ont mis – involontairement – au grand jour la nouvelle stratégie du président du FN et soulevé la question du bon usage du droit de réponse (...)Que Jean-Marie Le Pen veuille acquérir pour lui-même et son parti un brevet de respectabilité et un certificat d'honorabilité qui lui manquaient, cette stratégie du droit de réponse systématique en est la preuve évidente. nombre de sectes – de tous les horizons – en ont fait naguère usage, souvent avec succès. Mais se pose la véritable question du droit de réponse, « *droit génaral et absolu* » dit la jurisprudence de la Cour de cassation. Sauf que, devant un tel contexte et dans l'aveu même du président du Front national d'utiliser la justice comme un instrument de propagande, il est légitime de se demander s'il n'y a pas là, comme l'écrivait le directeur du *Monde*, un « *extrême droit* » en faveur de l'extrême droite ?

SCISSION Les actionnaires du groupe Chargeurs devaient approuver mercredi 19 juin la scission de leur groupe en deux entités. Chargeurs International regroupera les activités textile du groupe et Pathé les activités communication. La coupure est faite pour faire plaisir à la Bourse, les investisseurs boudant les sociétés diversifiées. ● DANS LES PAYS ANGLO-SAXONS, ce type d'opération est devenue monnaie courante : ATT et ITT ont été démantelés, tandis que de nombreux groupes chimiques se sont séparés de leur pharmacie. ● EN FRANCE, les entreprises préfèrent vendre certaines branches d'activité pour garder le produit de leur vente. Certaines sociétés cotées, comme Saint Louis ou CGIP sont gérées dans un esprit patrimonial. ● LES INVESTISSEURS ne demandent pas l'éclatement des entreprises diversifiées mais très bien gérées comme General Electric.

Chargeurs se coupe en deux pour séduire la Bourse

A l'instar de nombreux conglomérats anglo-saxons, la firme sépare ses activités textile et communication. Il n'est pas certain qu'il fasse des émules car une majorité de groupes français privilégient leur taille à leur valeur boursière

CHARGEURS EST MORT. Vive Pathé et Chargeurs international. Les actionnaires du groupe de Jérôme Seydoux réunis en assemblée générale devaient approuver, mercredi 19 juin, la scission de leur groupe, qui va donner naissance à deux sociétés distinctes, cotées en Bourse le 24 juin.

Chargeurs international regroupera les activités textiles du groupe sous la présidence d'Eduardo Malone, actuel vice-président de Chargeurs, et Pathé englobera les activités de communication sous la direction de Jérôme Seydoux. Pour chaque ancienne action Chargeurs, les investisseurs recevront un titre Chargeurs international et un titre Pathé. Libre à eux de vendre l'un ou l'autre, selon qu'ils préfèrent investir dans le textile ou dans la communication.

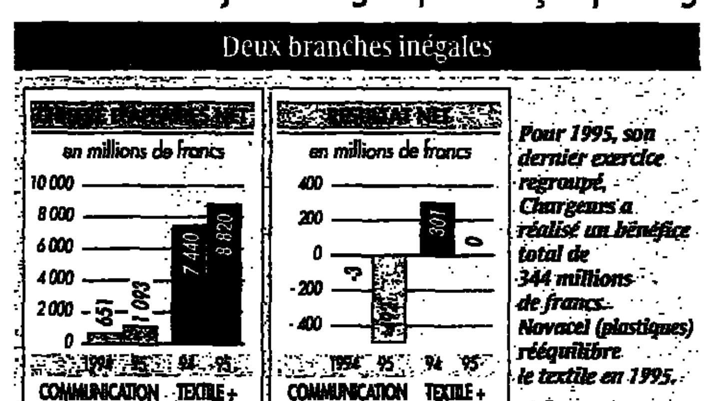
Chargeurs est démantelé pour faire plaisir à la Bourse. Présent dans deux activités ne dégageant pas de synergies et aux rentabilités différentes, Chargeurs était boudé par les investisseurs. Ceux-ci ne supportent plus les conglomérats diversifiés : ils veulent des entreprises spécialisées sur un seul métier, ce qui permet de comparer les entreprises d'un même secteur et de mieux les valoriser. Depuis l'annonce de la scission, le 27 février, l'action Chargeurs a progressé de près de 25 %.

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Cette opération est une première en France, la fiscalité française étant un obstacle à ce genre d'opération : une scission est assimilée à une liquidation, impliquant l'imposition immédiate de toutes les plus-values latentes. Pour échapper à ce « matraquage », Chargeurs a obtenu un agrément du fisc, qui ne taxera pas l'opération, à condition que son actionnaire principal, Jérôme Seydoux et sa famille, conserve ses titres pendant cinq ans.

Les scissions sont en revanche monnaie courante dans les pays anglo-saxons, où les conglomérats sont bannis. En 1995, ATT a été découpé en quatre entreprises distinctes, tandis qu'ITT a donné naissance à trois sociétés (*Le Monde* du 22 juin 1995) : ce groupe tentaculaire était devenu impossible à comprendre pour les analystes financiers. Qu'ont de commun les Caesar's Palace de Las Vegas, une participation dans Alcatel, l'électronique de défense et l'assurance-vie ?

Deux branches inégales



Pour 1995, son dernier exercice regroupé, Chargeurs a réalisé un bénéfice total de 344 millions de francs. Novacel (plastiques) rééquilibre le textile en 1995.

Source : Chargeurs

Même phénomène pour de nombreux groupes chimiques, qui se sont séparés de leurs activités de pharmacie. Le premier à ouvrir le feu fut le géant britannique Imperial Chemical Industries (ICI) en 1993, qui a laissé ses actionnaires arbitrer entre ses activités chimie et pharmacie.

Certains investisseurs voudraient à l'extrême n'avoir que des entreprises monoproduit. Pepsico pourrait un jour se séparer de ses restaurants Kentucky Fried Chicken ou Pizza Hut pour se concentrer sur les boissons, comme Coca Cola. Certains boursiers ont réclamé que le groupe britannique Grand Metropolitan se sépare de la chaîne de restaurants américaine Burger King. Le besoin d'une telle séparation n'étant pas flagrant, leurs souhaits n'ont pas été exaucés. En théorie, Chargeurs pourrait faire des émules en France. Matra et Hachette, les deux pôles de Lagardère Groupe, ne dégagent apparemment pas de synergies. La séparation des activités chimie et pharmacie de Rhône-Poulenc serait saluée par la Bourse. Elf, présent dans la chimie, le pétrole, la pharmacie et les parfums, est très – trop ? – diversifié par rapport à ses concurrents.

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Une vague de scission est pourtant peu probable. Les entreprises étant plus petites, elles ne veulent pas passer en dessous d'une taille minimale, à l'image de Lagardère Groupe, qui veut pouvoir offrir des perspectives de carrières satisfaisantes à ses cadres et se présenter sur les marchés financiers. Les groupes français, moins riches que les américains, préféraient d'ailleurs céder leurs activités plutôt que de se scinder : une vente permet d'engranger des liquidités susceptibles d'être réinvesties sur son métier de base, ce que ne permet pas la scission. Enfin, les patrons français sont loins d'être obsédés par leur cours de Bourse.

Bien que cotés, certains groupes sont gérés dans un intérêt patrimonial : la diversification reste un principe de prudence élémentaire. Il est peu probable que Saint-Louis (sucre, papier), géré dans l'intérêt de ses actionnaires principaux, les familles Worms et Agnelli, se scinde un jour. Tout comme CGIP, la société des héritiers Wendel.

Même les investisseurs anglo-saxons ne sont pas arc-boutés sur leurs principes : le seul objectif reste celui de gagner de l'argent. Ils ne sont nullement gênés par les douze activités de General Electric, tant que ces multiples branches sont bien gérées. Ils n'ont en revanche pas apprécié l'éclatement en quatre de l'empire Hanson. Le jour de l'annonce de l'opération, la capitalisation de son groupe a baissé de 8,4 %. Pour la Bourse, cette décision signifiait que lord Hanson n'était plus le gestionnaire de fortune hors pair de jadis, capable de mieux diversifier ses actifs que les autres.

Arnaud Leparmentier

Pathé, un nouveau groupe de communication

UNE SOCIÉTÉ spécialisée dans l'audiovisuel est née. Disséminés jusqu'ici dans l'ensemble Chargeurs (le groupe de Jérôme Seydoux), les actifs de télévision, de cinéma et de presse rassemblés sous l'enseigne Pathé forment désormais un tout indépendant et coté en Bourse.

L'essentiel des activités de Pathé, dont le PDG est Jérôme Seydoux et le vice-président directeur général Eduardo Malone, est réparti dans trois pays, la Grande-Bretagne, la France et depuis peu les Pays-Bas. Outre-Manche, la principale possession de Pathé consiste en une participation financière de 17 % dans BSkyB, bouquet de télévisions par satellites contrôlé par Rupert Murdoch. Ces chaînes sont essentiellement diffusées par satellite mais aussi sur le câble, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 778 millions de livres (6,2 milliards de francs) en 1995. Au premier semestre 1996, le chiffre d'affaires atteignait 464 millions de livres (3,7 milliards de francs), soit une augmentation de près de 30 %.

SUCCÈS À CANALSATELLITE

Les résultats nets sont passés du simple au double : de 47 millions de livres à 95,6 millions entre le premier semestre 1994/1995 et la même période un an plus tôt. Bien que BSkyB ne soit pas consolidé dans l'ensemble Pathé, la valeur de cette participation financière (10 milliards de francs environ) équivaut à cinq fois le chiffre d'affaires attendu en 1996 par l'ensemble Pathé (2 milliards).

En France, Pathé est également propriétaire d'une participation minoritaire de 20 % dans le bouquet de programmes CanalSatellite, diffusé et contrôlé par Canal Plus sur la zone francophone. Lancé en 1992, ce bouquet de programmes compte aujourd'hui 300 000 abonnés. Le lancement récent d'un bouquet de programmes Canalsatellite en numérique connaît, depuis quelques semaines, un bel essor : 60 000 abonnés se sont déjà manifestés, ce qui dépasse les prévisions les plus optimistes de Canal Plus et de Chargeurs.

Pathé, c'est aussi des activités de production, de distribution et d'exploitation cinématographique. Sous la houlette de Claude Berri et de sa société Renn productions dont elle contrôle 100 %, la société Pathé produit de quatre à huit films par an. Mais Pathé est d'abord un circuit de salles d'exploitation de films (250 écrans) qui connaît aujourd'hui une mutation grâce aux multiplexes. A ces salles françaises, Pathé a ajouté 85 écrans de MGM-Hollande, rachetés en 1995 au Crédit lyonnais. Le développement de l'exploitation en France et en Europe semble être un axe majeur du développement de Pathé dans l'audiovisuel.

Pathé comprend aussi des activités de presse avec Libération, ce qui peut constituer une bizarrerie dans un groupe surtout centré sur l'audiovisuel. C'est l'amitié de Jérôme Seydoux pour Serge July, cofondateur et PDG de *Libération*, et l'intérêt qu'il porte au journal, qui expliquent que Chargeurs soit devenu actionnaire du quotidien en 1982 avec 12 %.

L'échec de la nouvelle formule lancée à l'automne 1994 – « Libé 3 » – et la hausse du prix du papier en 1995 ayant mis le journal en difficulté financière (90 millions de francs de pertes en 1994, 172 en 1995), Chargeurs l'a secouru en lui apportant 72,5 millions de francs d'obligations convertibles et en participant à sa recapitalisation. Une aide conditionnée à un redressement économique de l'entreprise, dont une forte réduction de la masse salariale (une centaine de départs). Ce redressement a été mené sous l'égide du directeur général de *Libération*, Pierre-Jean Bozo, qui vient de quitter ses fonctions pour rejoindre Pathé *« en qualité de directeur, sous l'autorité de Jérôme Seydoux »*. Chargeurs possède aujourd'hui 65 % de *Libération*.

Yves Mamou et Alain Salles

L'activité textile est redevenue déficitaire

EN 1995, la branche textile du groupe Chargeurs, qui représente 84 % de son chiffre d'affaires, est redevenue déficitaire : en perte de 22 millions de francs, après avoir dégagé en 1994 un bénéfice de 258 millions. Certes, la marge opérationnelle est restée positive à 358 millions de francs, mais elle est nettement inférieure à celle de 1994 (527 millions).

Ce recul est exclusivement dû à l'activité négoce et peignage de laine (Chargeurs laine), qui a souffert *d'un fort ralentissement de la demande*. La Chine, premier consommateur mondial, s'est en effet retirée du marché, tout comme elle l'avait déjà fait en 1988-1989. En Europe et au Japon, la consommation n'a pas repris. Numéro un mondial dans son secteur, Chargeurs laine compte pour plus de 50 % dans le chiffre d'affaires de la branche textile du groupe (8,3 milliards de francs). Chargeurs tissus et Chargeurs entoilage, les deux autres piliers de l'activité textile du groupe, ont en revanche vu leurs résultats progresser légèrement.

Présent dans le textile depuis 1988, Chargeurs n'y aura gagné de l'argent qu'en 1992 et en 1994. Depuis 1990, cette activité aura induit 451 millions de francs de bénéfices pour plus de 1,5 milliard de pertes. Auxquels s'ajoutent les 2,5 milliards de francs investis par le groupe dans *la modernisation de ses usines et* l'investissement initial de 2 milliards pour acheter la moitié du groupe Prouvost en 1988.

RÉDUCTION D'EFFECTIFS À VENIR

L'Etat-major de Chargeurs n'a pourtant pas lésiné sur les moyens pour redresser son pôle textile. Onze des quatorze métiers de Prouvost ont été abandonnés au profit de la laine, des tissus et de l'entoilage. Entre 1988 et 1995, les effectifs ont diminué de 9 000 personnes. Ils ne sont aujourd'hui plus que 7 400 à travailler pour cette activité du groupe, qui prévoit de supprimer 1 200 postes supplémentaires d'ici à 2001.

Dans les trois domaines d'activité textile de Chargeurs, les sites industriels ont été modernisés. D'autres unités de production ont été créées, notamment en Asie. Le groupe a acquis des capacités de négoce-peignage en Argentine, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud ou encore en Uruguay. En avril 1995, il annonçait la construction d'une nouvelle usine de lavage et de peignage de laine près de Shanghai, en Chine.

Le premier groupe textile français, réputé être l'un des rares à s'en sortir dans ce secteur, n'est pas au bout de ses peines. Il cherche désormais à se couvrir au maximum sur les marchés très volatils de la laine et à développer des tissus à forte teneur technologique et à marges confortables.

Virginie Malingre

هكذا من الاصل

Bruxelles durcit les normes de pollution automobile

Les émissions devront être réduites et l'essence plombée devra disparaître d'ici à l'an 2000

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

L'augmentation du trafic automobile va empêcher la réduction des émissions polluantes à un niveau compatible avec les objectifs futurs de qualité de l'air dans l'Union europénne. Aussi faut-il agir tout à la fois sur les normes admissibles pour les gaz dégagés par les voitures et sur la composition des carburants. Tel est le sens des deux projets de directive qu'a adoptés la Commission de Bruxelles réunie mardi 18 juin à Strasbourg.

L'objectif est de réduire sensiblement les émissions polluantes pour les nouveaux modèles en l'an 2000 et pour les autres une année plus tard. Par rapport aux normes actuellement en vigueur, les baisses devraient être de 20 % à 40 % pour l'oxyde d'azote et les hydrocarbures, de 30 % à 40 % pour le monoxyde de carbone et de 35 % pour les particules émises par les moteurs Diesel. Bruxelles annonce une étape supplémentaire, à l'horizon 2005, en fixant la réduction de la pollution automobile dans une fourchette comprise entre 50 % et 70 % par rapport aux niveaux de cette année. La Commission propose également d'installer sur les voitures, de manière facultative dans un premier temps, un système de détection des défaillances des équipements antipollution.

Le texte sur les carburants recommande l'élimination, toujours en l'an 2000, de l'essence plombée. Il ouvre néanmoins la possibilité d'ajourner cette interdiction jusqu'en 2002 pour les Etats membres qui auraient à supporter d'importantes difficultés socio-économiques. Ces deux propositions ne devraient pas créer d'obstacles majeurs aux constructeurs automobiles ni à l'industrie de raffinage, qui ont été largement consultés avant leur rédaction. Certains gouvernements, qui auraient souhaité que la Commission se montrât plus exigeante, pourront appliquer des normes plus strictes.

Marcel Scotto

Air Afrique, menacée par le poids de sa dette, tente d'organiser son sauvetage

Ses huit Airbus pourraient être saisis

La compagnie panafricaine devrait verser 214 millions de francs à ses créanciers, en service de sa dette, avant le 24 juin. Faute de ce versement, ses huit Airbus pourraient être saisis. Le gouvernement français et les douze pays africains actionnaires essaient de mettre en place une solution autour d'une société financière qui rachèterait la flotte de la compagnie panafricaine et lui louerait ensuite ses avions.

ABIDJAN
de notre correspondant régional en Afrique de l'Ouest

Le 24 juin prochain, la flotte d'Air Afrique, soit huit Airbus, pourrait être saisie par les créanciers de la compagnie multinationale. La somme à régler avant cette échéance serait de 21,4 milliards de francs CFA (214 millions de francs), selon le Syndicat des travailleurs des compagnies aériennes en Côte-d'Ivoire, qui tenait conférence de presse à Abidjan le 14 juin. La dette à long terme de la compagnie atteint 2 milliards de francs français pour 550 millions de fonds propres. Les syndicalistes, dont les propos ont été abondamment rapportés par la presse et par la télévision d'Etat ivoiriennes, ont présenté cette échéance comme un signe supplémentaire de l'échec de l'actuelle direction d'Air Afrique et en premier lieu de son PDG, le Français Yves-Roland Billecart, aux commandes depuis 1990.

Prévu pour le 13 juin, un conseil d'administration, qui réunit les chefs des douze Etats coactionnaires de la compagnie (Bénin, Burkina-Faso, Congo, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) a été reporté sine die. Entre-temps, un sauveur devrait être trouvé sous la forme de l'Agence pour la sécurité et la navigation aériennes en Afrique et à Madagascar (Asecna). Cet organisme, qui regroupe seize pays d'Afrique francophone – dont les actionnaires d'Air Afrique –, devrait apporter les fonds nécessaires pour faire face aux échéances les plus pressantes.

Le schéma privilégié aujourd'hui consisterait à créer une société de participation financière qui rachèterait la flotte de la compagnie panafricaine et lui louerait ensuite ses avions. Cette société, qui serait dotée d'un capital de 50 millions de francs, serait détenue par l'Asecna mais aussi par des organismes comme la Banque européenne d'investissement, la Banque africaine de développement ou encore la Banque mondiale. Dans ces conditions, Yves-Roland Billecart pourrait obtenir un sursis de quelques mois et partir ensuite discrètement, la tête haute. Ce schéma pourrait être présenté au futur conseil d'administration.

> Le schéma privilégié aujourd'hui consisterait à créer une société de participation financière qui rachèterait la flotte de la compagnie panafricaine et lui louerait ensuite ses avions

En mai dernier, les ministres des transports des Etats membres étaient tombés d'accord pour raccourcir le mandat de M. Billecart et nommer un directeur général qui aurait secondé le PDG, tout-puissant depuis sa nomination. Pour l'instant, ces décisions n'ont pas été suivies d'effet. En écrivant aux Etats membres, en faisant paraître des articles dans la presse spécialisée, M. Billecart a défendu son bilan, affirmant que la compagnie avait été assainie et que seule une dette au remboursement trop concentré dans le temps l'empêchait d'atteindre son seuil de rentabilité. En 1995, Air Afrique a réalisé un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs français et une perte de 97 millions de francs.

En face, les syndicats, qui n'ont pas oublié le licenciement de plus de la moitié des salariés du groupe en Côte-d'Ivoire, accusent la direction de n'avoir pas su profiter de la diminution des effectifs et du maintien des privilèges de trafic accordés par les Etats membres. Ils dénoncent entre autres l'inadaptation de la flotte aux besoins du trafic en Afrique ou la collaboration avec le groupe Air France, qui profite surtout à celui-ci.

Entre Etats membres, les vues sur l'avenir d'Air Afrique ne coïncident pas forcément. La Côte-d'Ivoire, poids lourd économique du groupe, voudrait que la compagnie fonctionne autour d'un *hub* (nœud de correspondance) qui serait bien sûr l'aéroport d'Abidjan. Les liaisons directes entre les « petites » capitales (Ouagadougou, Lomé ou Bamako) et Paris disparaîtraient au profit de correspondances dans la capitale ivoirienne. Il se trouve que des « douze travaux de l'éléphant d'Afrique » récemment lancés par le gouvernement ivoirien, le seul dont le dossier soit totalement bouclé est la rénovation et la gestion de l'aéroport de Port-Bouët, confiées à l'aéroport de Marseille.

Thomas Sotinel



Recettes saoudiennes

S'il est une ligne d'Air Afrique qui ne connaît pas de problèmes de remplissage, c'est celle qui relie Djeddah, en Arabie saoudite, à N'Djamena, Niamey, Abidjan, Nouakchott et Dakar. Depuis le mois de mai, les autorités saoudiennes retiennent d'office, et au dernier moment, la totalité des places sur certains de ces vols. Il s'agit d'expulser des immigrés africains clandestins qui ont profité d'un pèlerinage pour trouver un travail dans le royaume.

Musa, un Ghanéen embarqué pour le vol le 8 juin, explique : « *Les policiers sont venus la nuit dernière, ils m'ont mis dans une voiture, je n'ai pas eu le temps de prendre mes affaires. Ce n'est pas grave, dans deux mois je redemanderai un visa pour le petit pèlerinage.* » Si ces expulsions représentent des recettes intéressantes pour la compagnie, elles ont pour conséquence fâcheuse d'empêcher l'embarquement des passagers qui voudraient prendre le vol après l'escale de Djeddah.



Schneider soumis à redressement fiscal en Belgique

Le groupe devra payer 174 millions de francs français

BRUXELLES
de notre correspondant

Cofimines, filiale belge du groupe français Schneider, devra s'acquitter d'un redressement fiscal de 1,044 milliard de francs belges (174 millions de francs français) d'ici au 31 décembre. Même si Schneider affirme, dans un communiqué publié le 18 juin, après la révélation de cette amende : « *Une transaction avec l'administration fiscale belge est intervenue à fin 1995. Les sommes laissées à la charge du groupe Schneider en Belgique s'élèvent à 40 millions de francs français.* »

D'où provient la différence entre les deux sommes ? Dans la nébuleuse Cofimines, il y avait deux sociétés offshore, Mitraco et Tramico, domiciliées à Panama mais gérées à Bruxelles, selon les autorités fiscales belges, et donc redevables de l'impôt en Belgique.

Le fisc belge considère que des dissimulations ont eu lieu de 1988 à 1993. Tramico ayant été vendue à des actionnaires – inconnus –, Schneider estime ne plus avoir à en supporter la charge.

Après diverses tractations, les parties ont signé un protocole d'accord portant sur un redressement de 263,3 millions de francs belges pour Mitraco et 781,2 millions pour Tramico. L'inspection spéciale des impôts (ISI) a procédé à une saisie-arrêt conservatoire de 595 millions de francs belges chez Cofimines.

Les actionnaires minoritaires, qui avaient amené la justice belge à poursuivre Didier Pineau-Valencienne pour escroquerie, en 1994, en contestant la gestion de Cofimines et de ses filiales par Schneider, veulent voir dans ce redressement un premier résultat de l'intervention.

Un de ces contestataires, André de Barsy, a déclaré au *Monde* : « *Quand on accepte de payer un redressement de 1 milliard, c'est qu'il y a des choses substantielles dans le dossier.* »

Ce que récuse la direction de Schneider : « *La signature d'une transaction n'implique pas reconnaissance de la position des autorités fiscales mais a pour objet d'éviter un long et onéreux contentieux.* »

Le contentieux fiscal est indépendant du dossier judiciaire. Le parquet devrait se prononcer avant la fin de l'année sur un éventuel renvoi de M. Pineau-Valencienne en correctionnelle.

Jean de la Guérivière

poids de sa dette

sauvetage

هكذا في الأصل

L'instruction de l'affaire du Comptoir des entrepreneurs arrive à son terme

Une partie des charges retenues contre l'ancien président, Jean-Jacques Piette, seraient en passe d'être abandonnées. Seules les accusations de publication de comptes inexacts seraient retenues

L'affaire du Comptoir des entrepreneurs a été une première. La défaillance et la quasi-faillite de l'institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier ont révélé à la fois l'ampleur de la crise dans ce secteur et les dysfonctionnements des autorités de tutelle et de contrôle. La justice s'est aussi emparée du dossier et s'intéresse tout particulièrement à des achats et des ventes de titres du Comptoir par l'intermédiaire d'un compte ouvert au Luxembourg en 1991 et 1992. Plusieurs personnes ont été mises en examen par le juge Jean-Pierre Zanotto (*Le Monde* du 11 avril) dont le président de l'établissement de 1990 à 1993, Jean-Jacques Piette, pour présentation de comptes inexacts, délit d'initié et abus de biens sociaux. Les accusations d'abus de biens sociaux, de détournement de fonds et de délit d'initié seraient sur le point d'être abandonnées et seules les accusations de publication de comptes inexacts seraient retenues.

LE COMPTOIR des entrepreneurs (CDE), institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier, s'est trouvé au bord de la faillite au début des années 90. Cela s'est traduit, à partir de février 1993, par une suspension de cotation pendant de longs mois à la Bourse de Paris et, au même moment, par une défaillance sur le marché interbancaire.

L'affaire du Comptoir a été une première. Bien avant que l'ampleur des difficultés du Crédit lyonnais ou du Crédit foncier fût soupçonnée, elle avait révélé les dysfonctionnements des autorités de contrôle et de tutelle. La Commission bancaire, la Commission des opérations de Bourse (COB) et le Trésor se sont renvoyé la responsabilité de leur manque de coordination et d'efficacité.

Quant au pouvoir politique, il a longtemps tardé à réagir. Michel Sapin, alors ministre de l'économie, n'a réussi à obtenir la démission du président du Comptoir, Jean-Jacques Piette, que le 27 mars 1993, à la veille du second tour des élections législatives. Cette décision a même été la dernière d'importance prise par le ministre. Ancien conseiller technique de Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat de 1981 à 1984, Jean-Jacques Piette était devenu directeur du Comptoir des Entrepreneurs en 1984, puis son président en 1990. Depuis, le CDE a été sauvé par l'Etat et les AGF, qui sont devenues, contraintes et forcées, son actionnaire de référence.

GESTION DÉSASTREUSE

La gestion désastreuse de l'institution financière a pourtant fini par intéresser la justice. A la suite de deux rapports de la COB, une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Paris en mars 1994. Celle-ci révélait notamment diverses opérations frauduleuses sur les titres du Comptoir à la fin de l'année 1992. Le juge d'instruction Jean-Pierre Zanotto a mis en examen Paul Paclot (ancien président de la BRED – du groupe des Banques populaires – et administrateur du Comptoir de 1988 à 1994), son fils, Loïc Paclot (ex-PDG de la Fidinvest, une société familiale spécialisée dans le négoce des titres), Francesco Cesari (patron de la société Ciaba, au travers de laquelle plusieurs opérations immobilières douteuses ont été réalisées) et M. Piette pour comptes inexacts, délit d'initié et abus de biens sociaux.

Des commissions rogatoires internationales ont été lancées, au Luxembourg et en Suisse. Elles concernaient des achats et des ventes de titres du Comptoir par l'intermédiaire d'un compte ouvert au Luxembourg par la BRED internationale pour le CDE afin de lui permettre d'acheter ses propres titres. Il s'agissait notamment d'organiser un reclassement des actions du Comptoir auprès d'un actionnaire de référence que M. Piette avait pour mission de trouver afin de sauver l'établissement. Une alliance avec le groupe financier italien INCE et une entrée du groupe de BTP Dumez dans le tour de table du Comptoir étaient alors envisagés avec l'accord du Trésor, mais le compte a seulement servi à effectuer des opérations très profitables d'achat et de vente de titres CDE. Les commissions rogatoires sont aujourd'hui terminées et l'instruction du dossier est quasi close.

Il en ressort, selon un spécialiste de l'affaire, que M. Piette aurait plutôt été « victime » « *de son incompétence que de sa malhonnêteté* ». Les accusations portées contre lui d'abus de biens sociaux et de délit d'initié seraient en passe d'être abandonnées et il ne lui serait plus reproché que la publication de comptes inexacts. Selon l'avocat de M. Piette, Me Versini-Campinchi : « *il n'y a pas eu dans cette affaire d'abus de biens sociaux et de détournement de fonds au profit de M. Piette. Le compte ouvert à Luxembourg par la BRED internationale a effectué des opérations sans son accord et sa signature. Il n'avait aucun intérêt personnel dans cette affaire. Enfin, M. Piette n'a pas effectué de prison préventive et n'a pas été mis sous contrôle judiciaire, ce qui prouve indirectement la modestie des charges retenues contre lui.* »

Concernant les accusations de publication de comptes inexacts, M. Piette se trouve dans une position moins favorable. Le CDE a fait reprendre, au début de l'année 1992, sa filiale de promotion immobilière, baptisée Ciaba, qui se trouvait dans une situation difficile. Le problème, c'est que le repreneur, le groupe Réal, a acheté Ciaba pour 132 millions de francs au Comptoir et a obtenu au même moment une augmentation de capital de 132 millions du Comptoir. Une opération dont les commissaires aux comptes du CDE ont toujours affirmé avoir appris tardivement la nature, ce qui les a amenés à saisir la COB et a enclencher le mécanisme qui a mis sur la place publique la situation de quasi-faillite de l'établissement. Si la publication de comptes inexacts est prouvée, quelle est la part de responsabilité des pouvoirs publics ? M. Piette a-t-il décidé de sa propre initiative de dissimuler l'ampleur des difficultés du Comptoir ou a-t-il suivi les instructions de sa tutelle ?

Eric Leser

Deux opérations de défaisance

- Deux opérations de cantonnement d'actifs (défaisance) ont été nécessaires pour sauver le Comptoir des entrepreneurs et lui éviter la faillite. Une première fois, en 1994, 9 milliards de francs de créances douteuses ont été sortis de ses comptes. Un an plus tard, 7 milliards de francs d'encours à risques ont encore été transférés.
- La majorité du capital du Comptoir (74,9 %) est aujourd'hui détenue par les AGF, qui ont restreint son champ d'activité.
- L'établissement s'est réorienté vers le financement des investissements dans l'immobilier des particuliers. Le CDE a enregistré en 1995 une perte de 560 millions de francs et espère parvenir à l'équilibre en 1997.

Divergences syndicales sur le redressement de Moulinex

LE PLAN de restructuration de Moulinex a jeté un froid chez les syndicats et les hommes politiques (*Le Monde* du 19 juin). Malgré les difficultés, connues de longue date, du groupe d'électroménager qui se traduisent par un déficit de 702 millions de francs pour son exercice clos au 31 mars, tous espéraient différer encore l'inévitable : 2 600 emplois supprimés (sur 11 300) dans les trois ans, dont 1 800 en Normandie, bastion du groupe ; fermeture des sites d'Argentan (Orne), de Mamers (Sarthe) et de la zone de gestion de Mondeville (Calvados).

Le projet à peine connu, François Fillon, président du conseil général de la Sarthe et ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a demandé mardi 18 juin au ministre du travail de refuser le plan social de Moulinex. « *Pour la Sarthe, ces mesures, qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation, sont inacceptables. Elles condamnent le bassin d'emploi de Mamers, où Moulinex reste le principal employeur, et ne laissent aucune perspective aux salariés licenciés* », explique-t-il dans un communiqué. Selon M. Fillon, le groupe Moulinex « *devra s'expliquer sur un plan social d'une particulière brutalité, que ne justifie pas sa situation financière* ». Tout en souhaitant que les licenciements secs soient évités, René Garrec, président du conseil régional de Basse-Normandie et membre du conseil de surveillance du groupe, reconnaît que « *Moulinex doit se trouver dans les mêmes conditions de rentabilité que ses concurrents* ».

De leur côté, les délégués CGT jugent le plan Blayau présenté en comité central d'entreprise « *inacceptable* ». Pour FO, en revanche, il « *a le mérite de s'attaquer au problème en profondeur* ». Les délégués FO du groupe comptent beaucoup sur les mesures d'accompagnement – préretraites, réduction du temps de travail, départs volontaires – pour limiter les licenciements.

Tout aussi nuancée, la CFDT ne « *nie pas la nécessité d'une réorganisation, après les erreurs répétées et les luttes de pouvoir au sein de la direction* ». « *Aujourd'hui, ce sont les salariés qui paient les pots cassés* », constate Claude Renault, délégué central CFDT du groupe. Des assemblées générales devaient se tenir mercredi 19 juin dans chacune des usines de Moulinex.

Mercredi 19 juin, le titre Moulinex était réservé à la hausse à l'ouverture de la Bourse, avant de gagner 7,5 %.

Danone tourne une page de sa politique sociale

SIX SEMAINES APRÈS l'arrivée de Franck Riboud aux commandes de Danone, Rose-Marie Van Lerberghe, directeur général des ressources humaines depuis 1993, quitte l'entreprise et laisse la place à Jean-René Buisson, jusqu'ici directeur général de Kronenbourg. Alors qu'Antoine Riboud avait bâti une politique sociale exemplaire, ce changement risque d'apparaître comme la fin d'une époque, même si, dans les faits, le tournant a été pris il y a quelques années.

A la fois énarque et agrégée de philosophie, Rose-Marie Van Lerberghe était fonctionnaire au ministère du travail quand, en 1986, les dirigeants de Danone lui proposent de devenir directeur du développement social. Quand, la même année, Jacques Chirac, premier ministre de la cohabitation, demande à Antoine Riboud un rapport sur les liens entre l'emploi et la productivité, c'est Rose-Marie Van Lerberghe qui tiendra la plume. Le « rapport Riboud », expliquant que l'économique et le social sont indissolublement liés, rencontre un large succès... auprès du gouvernement et des syndicats, mais un peu moins dans les milieux patronaux.

Apparemment logique, le remplacement, à la direction générale des ressources humaines, d'Antoine Martin, parti à la retraite, par Mme Van Lerberghe, en 1993, fut une « *erreur de casting* ». À l'heure où le groupe abandonnait une politique généreuse pour mettre l'accent sur la rationalisation des coûts, ce changement dans la continuité n'était déjà plus d'époque.

Jean-René Buisson, directeur du personnel de Kronenbourg à la fin des années 80, fut l'artisan de la restructuration de la filiale bière du groupe Danone, en y supprimant plus de 1 000 emplois en trois ans. Promu directeur général en 1992, il a poursuivi cette restructuration et fait de Kronenbourg un important centre de profit. Sa nomination à la direction générale des ressources humaines est un message on ne peut plus explicite.

Frédéric Lemaître



Schneider

redressement

هكذا من الأهل

Georges Pébereau est contraint de saborder Marceau Investissements

Sous la pression de certains de ses actionnaires, l'ex-patron de la CGE proposera à son conseil d'administration du 20 juin la liquidation de sa société de participations

Georges Pébereau – qui s'illustra dans le raid avorté sur la Société générale en 1988 – se trouve obligé de faire disparaître Marceau Investissements, la société de participations qu'il a créée début 1987. Depuis un mois, trois de ses principaux actionnaires, Elf Aquitaine, le Crédit national et Suez, cherchent à sortir de cette holding non cotée qui ne leur offre pas la rentabilité qu'ils en espéraient. Ils ont proposé aux autres actionnaires de leur racheter leurs participations. Cette offre a provoqué une contre-offensive de M. Pébereau. Celui-ci préfère organiser lui-même le sabordage de sa société. Dans une lettre adressée à ses actionnaires, il propose de « soumettre au conseil d'administration qui se réunira le 20 juin, le principe et les modalités de la liquidation pure et simple de Marceau Investissements qui sera réalisée sous son autorité et sous le contrôle des actionnaires ». Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale convoquée le même jour.

MARCEAU INVESTISSEMENTS, la société de participations que Georges Pébereau a créée – après avoir été débarqué en 1986 de la présidence de la Compagnie générale d'Electricité (CGE) par le gouvernement de Jacques Chirac – fait l'objet d'une offre publique d'achat (OPA) de la part de certains de ses actionnaires.

Georges Pébereau doit ainsi connaître les affres qu'il a fait subir en 1988 à Marc Viénot, déjà président de la Société générale, en lançant un raid sur la banque fraîchement privatisée. A l'époque, la gauche revenue aux affaires n'avait qu'une obsession : *« dénoyauter »* les privatisées, c'est-à-dire faire voler en éclats les tours de table choisis par la droite pour conserver le pouvoir. La première cible était la Société générale. Le ministère des finances pilotait l'opération. Georges Pébereau en était l'opérateur. L'arroseur est aujourd'hui arrosé : ce sont ses actionnaires eux-mêmes qui tentent de déverrouiller un tour de table dont ils ne peuvent pas sortir. C'est en février 1987 que Georges Pébereau entame sa seconde carrière en créant un fonds d'investissements, Marceau Investissements. Paris est à l'heure américaine. Les sociétés de capital-développement fleurissent. Fort de ses relations et de son expérience, Georges Pébereau n'a pas de mal à trouver des actionnaires.

La mode est aux tours de table mondains. Il est de bon ton d'avoir un *« ticket »*, même modeste, dans les structures qui se créent : les membres fondateurs de Marceau Investissements ont pour nom Gustave Leven, Jean-Louis Descours (Chaussures André), AXA, Total, la Caisse des dépôts, Pallas, Suez et Elf Aquitaine pour les Français, ITT, Bayerische Hypo Bank, ou Eagle Star pour les étrangers. Dans un entretien au *Journal des finances* du 24 mars 1990, Georges Pébereau déclare que son fonds *« est alimenté par les grandes restructurations industrielles »* et annonce une introduction en bourse dès 1991. Celle-ci n'arrivera jamais.

Pour répondre aux critiques naissantes de certains actionnaires sur l'insuffisante liquidité de leur investissement initial, Marceau Investissements change donc de structure et créée une holding, Indra Finances (qui sera dissoute ultérieurement). Elle réunit six des partenaires historiques de Marceau Investissements qui augmentent leur participation aux alentours de 10 %. Les autres profitent de l'occasion pour descendre entre 3 et 5 %. Un premier pas vers la liberté. Georges Pébereau leur promet une porte de sortie en 1996.

Les choses ne vont sans doute pas assez vite ou assez loin pour certains. Le portefeuille de Marceau Investissements s'est étoffé. Mais le rendement sur dix ans est faible : un petit 3 % par an, ce qui convient de moins en moins aux actionnaires. La mode des holdings est largement dépassée. Les sociétés organisées autour d'un homme, comme la Compagnie de Navigation Mixte créée par Marc Fournier ou Comipar de Gérard Eskénazi, ne font plus recette. L'environnement économique ne permet plus les participations « confettis ». Les coups de pouce aux amis se font de plus en plus rares. Le credo des patrons est désormais la rentabilité. Ce ne sont plus les mêmes qui sont aux commandes. Philippe Jaffré a remplacé Loïk Le Floch Prigent chez Elf, le Crédit national s'est substitué à AXA, la participation du Crédit lyonnais est désormais logée dans le Consortium de Réalisation, chargé de vendre les actifs de la banque.

Un tour de table prestigieux

Marceau Investissements compte vingt-trois actionnaires dont six détiennent chacun près de 10 % du capital : Elf Aquitaine, Consortium de Réalisation, Bayerische Hypotheken Bank, Long Term Credit Bank of Japan, Eagle Star et le groupe américain ITT. Suez, Total, IFD (Crédit national), Maaf détiennent environ 4,5 % chacun. Georges Pébereau est actionnaire pour 2 %. Le portefeuille d'actifs de Marceau Investissements, évalué à 1,6 milliard de francs comprend 12,3 % de Bolloré Technologies, 18,8 % des Sociétés de Bourbon, 99,9 % de l'institut de sondage BVA, 99 % de Sysmark, 20 % de Mugler Triumvirat, 35 % de la Compagnie européenne de Casino ou encore 20 % d'Idianova.

LASSITUDE

Georges Pébereau le comprend. Il propose un schéma leur permettant de se dégager progressivement de Marceau Investissements. Trop peu, trop tard. Il a mal mesuré la lassitude de ses actionnaires, *« balladés depuis trop longtemps »* selon l'expression de l'un d'eux. Depuis un mois, Elf Aquitaine, Suez et Financière St Dominique (groupe Crédit national) organisaient en coulisses un montage qui débouche sur la liquidation de la société. Sous la pression des événements, M. Pébereau préfère se saborder. Dans une lettre adressée à ses actionnaires le 12 juin, le patron de Marceau entame son chemin de Damas : *« il m'apparaît aujourd'hui que les actionnaires de Marceau Investissements souhaitement majoritairement une liquidité totale et rapide de leur participation. J'ai donc décidé de soumettre au conseil d'administration qui se réunira le 20 juin, le principe et les modalités de la liquidation pure et simple de Marceau Investissements qui sera réalisée sous son autorité et sous le contrôle des actionnaires »*.

Si un consensus se dégage à l'assemblée générale du jeudi 20 juin sur ce schéma, les actionnaires auront obtenu ce qu'ils voulaient. Quant à Georges Pébereau, il ne désespère pas, à près de 65 ans, d'entamer une troisième carrière, en trouvant d'autres partenaires pour se lancer dans des activités de conseil.

Babette Stern

Pékin rompt les négociations avec Séoul sur l'avion de 100 places

LA CHINE a annoncé mercredi 19 juin la rupture de ses négociations avec la Corée du Sud pour la construction d'un avion de 100 places, mais a indiqué que le projet, de 2,5 milliards de dollars, se poursuit avec un consortium européen – Aero International Asia qui regroupe British Aerospace, le Français Aerospatiale et l'Italien Alenia – et un partenaire de Singapour (Singapore Technology Pte Ltd).

A Séoul, Koo Bon-young, conseiller économique du président sud-coréen Kim Young-sam, a dénoncé les exigences de la Chine qui, selon lui, veut détenir la majorité des parts, diriger le projet et conserver sur son territoire les lignes d'assemblage du futur appareil et la société mixte.

DÉPÊCHES

■ **SUMITOMO : le groupe japonais de négoce international** a soldé, au cours des dernières semaines, certaines de ses positions à l'achat sur le marché du cuivre par l'intermédiaire de l'Union de banques suisses (UBS), affirme mercredi 19 juin le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*. Sumitomo Corp. a annoncé vendredi avoir subi une perte de 1,8 milliard de dollars (9,3 milliards de francs) sur le marché du cuivre, en raison des agissements frauduleux de son principal courtier pour ce métal, Yasuo Hamanaka.

■ **PARIBAS : la Compagnie Financière va recapitaliser la Banque Paribas** (sa filiale à 98,7 %) à hauteur de 4 milliards de francs par le biais d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription, a indiqué la banque mardi 18 juin. A l'issue de cette opération, les fonds propres consolidés de la banque, hors intérêts minoritaires et après répartition du résultat de l'exercice 1995, s'établiront à 19,2 milliards de francs (contre 15,2 au 31 décembre).

■ **MATIF : le marché à terme français** a mis en place un groupe de travail dont la mission est d'étudier l'impact de l'introduction de la monnaie unique sur son fonctionnement. Il sera présidé par Jacques Werren, directeur central du développement de Matif SA, et rendra ses premières conclusions à l'automne 1996.

■ **CIMENTS FRANÇAIS : au nom de la présomption d'innocence la Cour de cassation** a annulé la décision de la COB et l'arrêt de la Cour d'appel le confirmant qui avait condamné Pierre Conso, l'ancien président des Ciments français à une amende de 400 000 francs pour fausse information diffusée dans le public.

■ **GAZ : le gisement gazier géant de Troll,** qui fait de la Norvège l'un des fournisseurs majeurs de l'Europe et notamment de la France, dont il couvrira le tiers des besoins en 2005, a été inauguré le 19 juin. Découvert en 1979 par la société Norske Shell à 80 kilomètres des côtes norvégiennes par plus de 300 mètres de fond, Troll est l'un des plus grands gisements de gaz off shore du monde. Il représente environ la moitié des réserves prouvées gazières norvégiennes soit 1 300 milliards de m^3.

■ **PÉTROLE : la Chine a annoncé le 18 juin** la création d'une troisième compagnie pétrolière d'Etat pour la recherche et l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz, afin de répondre à une demande croissante dans le pays. Elle augmente de 7 à 8 % par an depuis huit ans.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : la vente par l'exploitant téléphonique allemand** de son réseau de télévision câblée fait l'objet de *« discussions au sein de la coalition »* au pouvoir en Allemagne a indiqué mardi 18 juin un expert de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti du chancelier Kohl, qui a ajouté que cette cession *« développerait la concurrence dans les télécommunications »*.

■ **MATRA COMMUNICATION : le fabricant français** a annoncé le 17 juin que la police de Bangkok (Thaïlande) lui a commandé un système de radiotéléphonie numérique. Avec ce contrat, dont le montant n'est pas communiqué, Matra et sa norme Tetrapol marque un point dans la guerre des standards qui fait rage dans la radiotéléphonie professionnelle.

■ **DIGITAL : le constructeur informatique américain** a annoncé mardi 18 juin avoir signé un accord de licence avec le groupe sud-coréen Samsung Electronics qui fabriquera, en seconde source, son microprocesseur Alpha. Le japonais Mitsubishi fabrique déjà ce composant.

■ **SAP : le fabricant allemand de logiciels,** dont les comptes ont été déficitaires de 50 millions de marks (environ 170 millions de francs) en 1995, va supprimer 10 % de ses effectifs.

■ **VALEO : l'équipementier automobile vient d'acquérir Fist Spa,** le leader italien des poignées de portes et verrous pour automobiles. Fist Spa réalise un chiffre d'affaires de 240 millions de francs et emploie 270 personnes.

■ **FIMALAC SA : la société qui sera cotée le 24 juin au règlement** mensuel de la Bourse de Paris prévoit de réaliser un résultat net consolidé part du groupe supérieur à 300 millions de francs en 1996.

هكذا من الأصل

■ **LE DEUTSCHEMARK** restait ferme mercredi matin à 3,3962 francs contre 3,3955 francs (3,3961 francs selon le cours indicatif de la BdF) mardi soir à Paris.

■ **LE DOLLAR** s'est stabilisé mercredi à Tokyo à 108,12 yens en fin de séance contre 107,80 mardi en fin de journée à New York et à 1,5145 deutschemark contre 1,5120 mardi.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a fini en légère hausse de 0,16 % mercredi 19 juin. L'indice Nikkeï a affiché en clôture un gain de 34,96 points à 22 367,36 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse mercredi 19 juin sur le marché international de Hongkong à 385,60-385,90 dollars l'once contre 384,90-385,20 dollars mardi à la clôture.

■ **WALL STREET** a cédé du terrain mardi, suite à une remontée des taux obligataires et à une baisse des valeurs technologiques. Le Dow Jones a perdu 24,75 points (– 0,44 %) à 5 628,03.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris à l'équilibre

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS était stable, mercredi 19 juin, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,02 %, à 2 108,30 points. Il avait ouvert en baisse de 0,32 %.

Les actions françaises n'étaient pas affectées par le recul du marché obligataire. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était en repli de dix centièmes, à 120,82 points. Les opérateurs doutent de la poursuite de la détente monétaire en Allemagne.

Le dollar restait faible à 1,5150 mark, 108,10 yens et 5,1430 francs. Le franc regagnait un peu de terrain face à la monnaie allemande, à 3,3945 francs pour 1 deutschemark.

En France, la situation économique reste un sujet de préoccupation sensible pour les investisseurs. Selon l'institut de conjoncture Gama, la consommation des ménages en produits manufacturés devrait enregistrer un recul de 2,2 % au deuxième trimestre et stagner au troisième. Moulinex gagnait 11,2 % dans un marché actif, 4 % du capital ayant été traité après la présentation, la veille, du plan de redressement du groupe électroménager. Skis Rossignol, qui a annoncé un bénéfice en hausse de 19 % pour l'exercice 95-96, était en hausse de 2,4 %.

Bertrand Faure, valeur du jour

L'ACTION Bertrand Faure a figuré mardi 18 juin à la Bourse de Paris parmi les plus fortes baisses du marché à règlement mensuel avec un recul de 2,7 %. Le titre a terminé la journée à 170,40 francs dans un volume de 35 000 pièces. A ce cours, la valeur se paye près de quatorze fois les résultats attendus pour 1996, selon Paribas. Depuis le début de l'année, l'action a progressé de 32,8 %. L'équipementier automobile spécialisé dans les sièges devrait enregistrer en 1996 une amélioration sensible de son chiffre d'affaires, grâce notamment au redressement de l'exploitation de l'activité sièges en Allemagne.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/06	Var. % 18/06	Var. % 31/12
Moulinex	92,90	+14,69	+38,65
Primagaz	569	+6,35	+46,37
Canal +	1255	+3,20	+36,71
BIC	741	+2,77	+48,79
Skis Rossignol	1955	+2,67	+45,67
Gascogne (B)	480	+2,65	+16,22
Cred.Fon.France	35,20	+2,62	–50,28
Essilor Intl	1260	+1,61	+34,61
Jean Lefebvre	325	+1,56	+15,24
S.I.T.A	1266	+1,52	+47,38
BAISSES, 12 h 30			
DMC (Dollfus Mi)	231	–3,34	+15,55
Esso	585	–3,30	+19,38
Nord-Est	138,50	–2,39	+22,13
CS Signaux(CSEE)	253,30	–2,16	+26,65
Fromageries Bel	4853	–2,15	+4,41
Havas Ad.Euro RSCG	600	–2,12	+50
OLIPAR	110,20	–2,04	–65,77
Sade (Ny)	185,20	–1,95	+6,37
Labinal	715	–1,92	+31,67
BIS	620	–1,89	+70,79

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	19/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Moulinex	1463185	131253431,35
Chargeurs	45639	67718203
Saint-Gobain	94815	65499593
BIC	74095	54178856
Canal +	43383	54026229
LVMH Moet Vuitton	35542	44524740
Elf Aquitaine	114273	42528707,70
L'Oreal	23305	38758674
Rhone Poulenc A	282029	38336339,40
Carrefour	12709	36340093

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 19/06	Var. % 18/06	Var. % 31/12
Locamur-Sofigros	310	+10,32	+29,11
CNIM CA#	193	+8,24	+48,46
Change Bourse (M)	273	+7,05	+13,75
Dapta-Mallinjoud	17	+6,25	+29,77
CFPI #	233	+4,95	–1,27
BAISSES, 12 h 30			
Bijoux Altesses Ly	99,75	–5	+20,18
Kindy #	147	–4,54	–15,56
Boisset (Ly)#	226,10	–3,82	+3,66
Signaux Girod Ly #	178	–3,73	+41,26
Nomai #	210	–3,66	–7,89

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	18/06	17/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1483,94	1487,10	–0,21
Ind. gén. SBF 250	1440,16	1443,36	–0,22
Ind. Second Marché	310,68	311,93	–0,39
Indice MidCac	1353,36	1356,71	–0,25
Valeurs Indus.	1635,69	1641,76	–0,37
1 - Energie	1537,59	1551,41	–0,89
2 - Produits de base	1558,04	1561,52	–0,22
3 - Construction	1597,07	1603,84	–0,42
4 - Biens d'équip.	1127,88	1131,64	–0,33
5 - Automobile	1636,87	1849,39	–0,68
6 - Biens consom.	2593,13	2593,53	–0,02
7 - Indus. agro-alim.	1568,85	1573,56	–0,30
Services	1660,62	1659,83	+0,05
8 - Distribution	3037,13	3033,92	+0,11
9 - Autres services	1119,65	1119,69	—
Sociétés financières	1030,69	1032,26	–0,15
10 - Immobilier	693,20	693,87	–0,10
11 - Services financ.	998,24	1000,86	–0,26
12 - Sociétés invest.	1385,20	1384,42	+0,06

Indice SBF 250 sur 3 mois — Indice second marché sur 3 mois — Indice MidCac sur 1 mois

Légère hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a salué par une petite hausse, mercredi 19 juin, la publication la veille d'une croissance du PIB de 3 % au premier trimestre, le chiffre le plus élevé depuis vingt-trois ans. Au Kabuto-cho, l'indice Nikkei a enregistré un gain de 34,96 points (0,16 %), à 22 367,36 points. Les investisseurs nippons se demandent maintenant quelle sera l'attitude de la Banque du Japon au cas où la forte reprise de la croissance se confirmerait. D'après un responsable de l'agence de planification économique, *« la Banque du Japon prendra un ou deux mois pour juger de la vigueur de la consommation privée et des investissements des entreprises. »*

A Wall Street, la veille, la grande Bourse de New York a reculé de 0,44 %. L'indice Dow Jones a abandonné 24,75 points, à 5628,03 points. Des prises de bénéfice massives dans le compartiment des valeurs de la haute technologie ont donné la tendance. Mais la mauvaise tenue des marchés obligataires, où le taux de l'emprunt de référence à 30 ans s'est tendu à 7,10 %, a également favorisé le recul des actions. A Londres, l'indice Footsie a reculé de 0,14 %, à 3756,40 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 18/06	Cours au 17/06	Var. en %
Paris CAC 40	2107,94	[illegible]	–0,24
New-York/DJ indus.	5655,37	[illegible]	+0,05
Tokyo/Nikkei	22332,40	[illegible]	+0,39
Londres/FT100	3756,40	[illegible]	–0,14
Francfort/Dax 30	2549,29	[illegible]	+0,12
Frankfort/Commer.	899,82	[illegible]	+0,09
Bruxelles/Bel 20	2063,83	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	1004	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	382,70	[illegible]	+0,55
Madrid/Ibex 35	368,62	[illegible]	–0,56
Stockholm/Affarsal	1536,90	[illegible]	—
Londres FT30	2777,10	[illegible]	–0,27
Hong Kong/Hang S.	10952,80	[illegible]	+0,80
Singapour/Strait t	2267,60	[illegible]	–0,21

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	18/06	17/06
Alcoa	59,62	58,75
American Express	44,87	44,87
Allied Signal	55,87	56,25
AT & T	63,25	63,25
Bethlehem	11,50	11,62
Boeing Co	83	83,12
Caterpillar Inc.	65,62	65,37
Chevron Corp.	59,62	60
Coca-Cola Co	46,25	46,12
Disney Corp.	61	61,87
Du Pont Nemours&Co	78,25	78,37
Eastman Kodak Co	78,37	78,50
Exxon Corp.	84,37	84,50
Gén. Motors Corp.H	57	57
Gén. Electric Co	85,62	86,12
Goodyear T & Rubbe	47,87	48,25
IBM	101,50	102,37
Intl Paper	39,75	39,87
J.P. Morgan Co	86,25	85,87
Mc Don Dougl	47,25	48,62
Merck & Co.Inc.	63,62	63,62
Minnesota Mng.&Mfg	67,37	68,37
Philip Moris	102,62	104,50
Procter & Gamble C	87,75	88,62
Sears Roebuck & Co	50,12	50,75
Texaco	84,37	84,12
Union Carb.	43,12	43,25
Utd Technol	110,37	110,37
Westingh. Electric	18,75	19,25
Woolworth	22,50	22,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	18/06	17/06
Allied Lyons	4,68	4,71
Barclays Bank	8	7,82
B.A.T. industries	5,12	5,17
British Aerospace	9,79	9,89
British Airways	5,58	5,58
British Gas	1,85	1,90
British Petroleum	5,63	5,59
British Telecom	3,74	3,74
B.T.R.	2,59	2,63
Cadbury Schweppes	4,93	4,88
Eurotunnel	1,04	1,01
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,77	8,89
Grand Metropolitan	4,20	4,19
Guinness	4,58	4,62
Hanson Plc	1,81	1,81
Great Ic	6,58	6,70
H.S.B.C.	9,73	9,73
Impérial Chemical	8,35	8,36
Legal	6,76	6,77
Marks and Spencer	4,75	4,82
National Westminst	6,25	6,19
Peninsular Orienta	5,08	5,09
Reuters	7,77	7,80
Saatchi and Saatch	1,17	1,15
Shell Transport	9,39	9,30
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,53	4,51
Univeler Ltd	12,57	12,43
Zeneca	13,75	13,75

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	18/06	17/06
Allianz Holding N	2548	2510
Basf AG	424,20	424,50
Bayer AG	53,02	53,30
Bay hyp&Wechselbk	36,28	36,01
Bayer Vereinsbank	41,40	41,50
BMW	877	878
Commerzbank	315	314,40
Continental AG	24,59	24,53
Daimler-Benz AG	822	823,50
Degussa	520	525
Deutsche Babcock A	97,80	98,60
Deutsche Bank AG	70,72	70,11
Dresdner BK AG FR	38,33	38,20
Henkel VZ	654	659
Hoechst AG	52,19	52,10
Karstadt AG	596	595
Kaufhof Holding	565	562
Linde AG	992	997
DT. Lufthansa AG	217,50	225,80
Man AG	389	385,50
Mannesmann AG	534,50	536
Metallges AG	27,55	28,08
Preussag AG	371,50	372,50
Rwe	57,90	58,55
Schering AG	112,40	112,05
Siemens AG	82,90	83,11
Thyssen	277,30	278,50
Veba AG	84,65	83,30
Viag	593	595
Wellag AG	855	865

New York Dow Jones sur 3 mois — Londres FT 100 sur 3 mois — Francfort Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

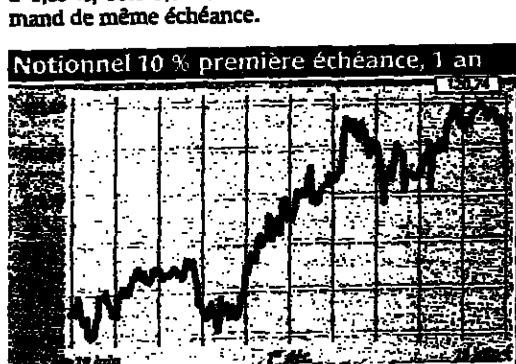
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur une note stable, mercredi 19 juin. L'échéance septembre gagnait 2 centièmes, à 120,94 points, après quelques minutes de transactions. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,65 %, soit 0,03 % au-dessus du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, malgré l'annonce d'une baisse de 4,7 % des mises en chantier de logements aux Etats-Unis en mai. Le rendement du titre à trente ans était remonté de 7,07 % à 7,10 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,75 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les tensions s'apaisaient sur les échéances à court terme.

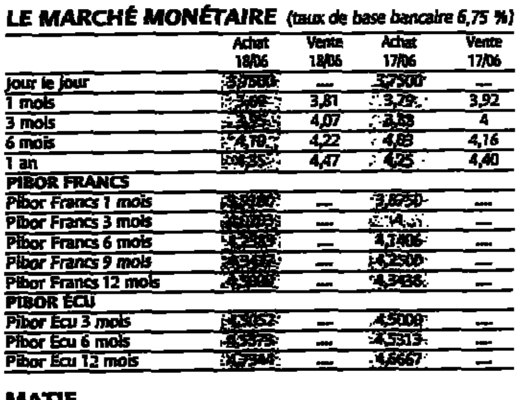


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,70	6,60	7,39	[illegible]
Allemagne	3,25	6,64	7,40	[illegible]
Grande-Bretagne	5,63	8,12	8,38	[illegible]
Italie	9,25	9,73	10,01	[illegible]
Japon	0,44	3,22	—	[illegible]
Etats-Unis	5,31	6,90	7,07	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/06	Taux au 17/06	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,59	5,83	99,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,51	6,41	100,37
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,28	7,23	100,34
Obligations françaises	6,83	6,77	100,37
Fonds d'Etat à TME	–1,88	–1,89	101,20
Fonds d'Etat à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	–1,42	–1,48	100,77
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 18/06	Vente 18/06	Achat 17/06	Vente 17/06
Jour le jour	[illegible]	—	3,7900	—
1 mois	[illegible]	3,81	3,79	3,92
3 mois	[illegible]	4,07	3,88	4
6 mois	[illegible]	4,22	4,03	4,16
1 an	[illegible]	4,47	4,25	4,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	4,1406	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	4,2500	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	4,3438	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,5000	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	4,5313	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	4,6667	—

MATIF

Échéances 18/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	122913	[illegible]	120,92	120,46	120,92
Déc. 96	902	[illegible]	119,56	119,96	119,68
Mars 97	2	[illegible]	119,36	119,36	119,54
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	52937	[illegible]	95,72	95,56	95,71
Déc. 96	14857	[illegible]	95,58	95,39	95,55
Mars 97	4902	[illegible]	95,36	95,22	95,35
Juin 97	2112	[illegible]	95,15	95,02	95,14
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1068	[illegible]	89,98	89,48	89,94
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	17616	[illegible]	2109	2091	2104,50
Juillet 96	2409	2095,50	2106	2092	2103
Août 96	201	[illegible]	2109	2103	2110,50
Sept. 96	4375	[illegible]	2119	2108,50	2118,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1400 | US/DM ↘ 1,5119 | US/¥ ↘ 107,7800 | DM/F ↗ 3,3961 | £/F ↘ 7,9465

Faiblesse du dollar

LE BILLET VERT restait faible, mercredi matin 19 juin, *lors des premières transactions entre banques* sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5140 mark, 108,10 yens et 5,1420 francs.

La veille, le dollar était tombé jusqu'à 1,51 mark, 107,60 yens et 5,13 francs, affecté par l'annonce d'une croissance très forte au Japon au premier trimestre. Les opérateurs craignent que cette reprise économique vigoureuse n'oblige la Banque du Japon à resserrer *sa politique monétaire. Le taux d'escompte* nippon est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre.

Pénalisé par la rechute du billet vert, le franc restait sous pression, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3970 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling cotait 2,3380 marks et 7,9405 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/06	% 17/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,6100	+0,06	327	351
Ecu	6,4145	+0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1400	–0,17	4,8700	5,4700
Belgique (100 F)	16,5035	+0,04	15,9500	17,0500
Pays-Bas (100 fl)	303,0700	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3440	+0,24	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	88,1000	+0,11	83	93
Irlande (1 iep)	8,1765	–0,17	7,8300	8,5800
Gde-Bretagne (1 L)	7,9465	–0,16	7,5600	8,4100
Grèce (100 drach.)	2,1405	+0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,3400	+0,40	72	82
Suisse (100 F)	412,2600	–0,04	399	423
Norvège (100 k)	79,0200	–0,06	75	84
Autriche (100 sch)	48,2540	+0,06	46,7000	49,8080
Espagne (100 pes.)	4,0150	+0,05	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950		2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7579	–0,35	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,7641	+0,76	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	110,9700	+0,43	105	116

PARITÉS DU DOLLAR	19/06	18/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5119	1,5214	–0,63
TOKYO : USD/Yens	107,7800	109	–1,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1522	5,1512	5,1640	5,1620
Yen (100)	4,7565	4,7534	4,7346	4,7317
Deutschemark	3,3957	3,3955	3,3922	3,3917
Franc Suisse	4,1261	4,1220	4,1195	4,1172
Lire ital. (1000)	3,3503	3,3463	3,3417	3,3390
Livre sterling	7,9630	7,9573	7,9523	7,9457
Peseta (100)	4,0180	4,0163	4,0167	4,0129
Franc Belge	16,506	16,498	16,494	16,488

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,97	4,12
Eurodollar	5,37	5,50	5,69
Eurolivre	5,87	5,67	5,81
Eurodeutschemark	3,37	3,37	3,44

L'OR

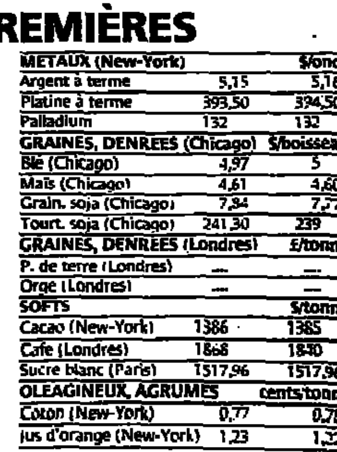
	cours 18/06	cours 17/06
Or fin (k. barre)	63600	63500
Or fin (en lingot)	64100	64050
Once d'Or Londres	385	384,85
Pièce française(20f)	362	366
Pièce suisse (20f)	368	365
Pièce Union lat(20f)	365	365
Pièce 20 dollars us	2420	2415
Pièce 10 dollars us	1282,50	1300
Pièce 50 pesos mex.	2360	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/06	cours 17/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	18,54	—
Crude Oil (New York)	18,13	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/06	17/06
Dow-Jones comptant	207,72	207,37
Dow-Jones à terme	356,88	356,92
CRB	250,82	250,51
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2054	1990
Cuivre à 3 mois	1995	1920
Aluminium comptant	1450,50	1455
Aluminium à 3 mois	1486,50	1495
Plomb comptant	794	761,50
Plomb à 3 mois	798,50	770
Etain comptant	6170	6190
Etain à 3 mois	6170	6160
Zinc comptant	1004	994
Zinc à 3 mois	1029	1019
Nickel comptant	7686	7677
Nickel à 3 mois	7795	7775



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,15	5,16
Platine à terme	393,50	394,50
Palladium	132	132
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,97	5
Maïs (Chicago)	4,61	4,60
Grain. soja (Chicago)	7,84	7,77
Tourt. soja (Chicago)	241,30	239
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1386	1385
Cafe (Londres)	1868	1840
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,77	0,78
Jus d'orange (New-York)	1,23	1,32

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 19 JUIN

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,08 %
CAC 40 : 2109,60

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	935	925	- 1,06	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	825	820	- 0,60	22/10/95
Renault (T.P.)	1715	1720	+ 0,29	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	1975	1974	- 0,05	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1230	1240	+ 0,81	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1065	1070	+ 0,46	01/08/95
Accor	725	721	- 0,55	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	138,60	138,20	- 0,28	15/07/96
Air Liquide	897	898	+ 0,11	03/06/96
Alcatel Alsthom	454,20	453	- 0,26	28/07/95
Alcatel Cable	446	443	- 0,67	31/05/96
Alspi	514	515	+ 0,19	07/07/95
Axa	287	285,80	- 0,41	06/06/96
Axime	703	702	- 0,14	
Bail Investis	847	847	—	12/07/95
Bancaire (Cie)	568	574	+ 1,05	30/03/95
Bazar Hot. Ville	530	528	- 0,37	14/06/96
Bertrand Faure	166	166,90	+ 0,54	08/07/96
BIC	721	741	+ 2,77	16/01/96
BIS	632	620	- 1,89	01/07/92
B.N.P.	184	183,20	- 0,43	18/07/96
Bollore Techno.	585	574	- 1,88	15/07/92
Bongrain	2575	2551	- 0,93	15/05/96
Bouygues	568	570	+ 0,35	21/08/95
Canal +	1216	1255	+ 3,20	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	190,10	189	- 0,57	10/07/92
Carbone Lorraine	770	765	- 0,64	16/06/95
Carrefour	2854	2874	+ 0,70	25/04/96
Casino Guichard	197,50	200	+ 1,26	10/06/96
Casino Guich.ADP	132	133	+ 0,75	10/06/96
Castorama Dl (Li)	978	972	- 0,61	02/07/96
C.C.F.	237,80	236	- 0,75	28/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly	55	54,10	- 1,63	30/06/91
Cegid (Ly)	429	430	+ 0,23	24/05/96
CEP Communication	435,60	436,10	+ 0,11	27/07/95
Cerus Europ.Reun	115,20	113,50	- 1,47	01/07/90
Cetelem	1099	1097	- 0,18	01/04/96
CGIP	1145	1160	+ 1,31	13/06/96
Chargeurs	1476	1483	+ 0,47	21/06/95
Christian Dior	698	695	- 0,42	04/12/95
Ciments Fr.Priv.B	236	237,50	+ 0,63	30/06/95
Clarins	770	766	- 0,51	19/07/95
Club Mediterranee	458,20	462,10	+ 0,85	24/06/96
Coflexip	192	188,90	- 1,61	07/08/95
Colas	967	969	+ 0,20	29/06/95
Comptoir Entrep.1	12	12	—	15/07/92
Comptoir Moder.	2255	2231	- 1,06	14/06/96
CPR	400	402	+ 0,50	01/07/96
Cred.Fon.France	34,30	35,20	+ 2,62	16/06/95
Credit Local Fce	418,10	407	- 0,26	17/06/96
Credit Lyonnais CI	112	112,10	+ 0,08	01/07/93
Credit National	360	357,90	- 0,58	03/06/96
CS Signaux(CSEE)	258,90	253,30	- 2,16	22/07/95
Damart	3950	4000	+ 1,26	19/12/95
Danone	769	767	- 0,26	13/05/96
Dassault-Aviation	715	710	- 0,69	16/06/95
Dassault Electro	368	371	+ 0,81	12/06/96
De Dietrich	251,80	248	- 1,50	16/06/95
Degremont	482,90	483,20	+ 0,06	07/06/96
Dev.R.N-P.Cal Li #	43	43,60	+ 1,39	...
DMC (Dollfus Mi)	239	231	- 3,34	19/06/95
Docks France	1133	1121	- 1,05	03/06/96
Dynaction	136	135	- 0,73	10/07/92
Eaux (Gle des)	556	557	+ 0,17	03/07/95
Ecco	■ 1281	1281	—	19/06/96
Eiffage	621	621	—	02/01/96
Elf Aquitaine	372,60	371,80	- 0,21	18/06/96
Eramet	354	352,30	- 0,48	15/07/96
Eridania Beghin	817	815	- 0,24	12/07/95
Essilor Intl	1240	1260	+ 1,61	04/07/95
Essilor Intl ADP	993	1005	+ 1,20	04/07/95
Esso	605	585	- 3,30	16/02/96
Eurafrance	1996	2000	+ 0,20	26/12/95
Euro Disney	14,45	14,50	+ 0,34	23/02/93
Europe 1	1176	1184	+ 0,68	03/04/96
Eurotunnel	8,40	8,35	- 0,59	—
Filipacchi Medias	1048	1054	+ 0,57	01/02/96
Finextel	77,60	77,60	—	27/06/95
Fives-Lille	584	583	- 0,17	12/07/95
Fromageries Bel	4960	4853	- 2,15	27/07/95
Galeries Lafayette	1740	1740	—	05/07/95
GAN	136,80	137,60	+ 0,58	05/07/94
Gascogne (B)	467,60	480	+ 2,65	10/06/96
Gaz et Eaux	■ 2040	2035	- 0,24	19/06/96
Geophysique	292	287,50	- 1,54	12/07/93
G.F.C	412	412	—	26/07/95
Groupe Andre S.A.	474	472	- 0,42	12/02/96
Gr.Zannier (Ly) #	112,90	112,90	—	01/07/95
GTM-Entrepose	345,50	346	+ 0,14	21/07/95
Guilbert	751	752	+ 0,13	01/07/96
Guyenne Gascogne	1825	1816	- 0,49	13/06/96
Havas	417	422,80	+ 1,39	24/08/95
Havas Ad.Euro RSCG	613	600	- 2,12	05/09/95
Imetal	743	741	- 0,26	06/07/95
Immeubl.France	327,80	325	- 0,85	01/07/96
Ingenico	67,90	67	- 1,32	31/07/95
Interbail	267	263,50	- 1,31	30/06/95
Intertechnique 1	582	576	- 1,03	29/09/92
Jean Lefebvre	320	325	+ 1,56	12/06/96
Klepierre	622	622	—	01/04/96
Labinal	729	715	- 1,92	05/07/95
Lafarge	329,90	327	- 0,87	08/07/96
Lagardere (MMB)	135,90	134,90	- 0,73	05/07/95
Lapeyre	316,20	313,80	- 0,75	04/06/96
Lebon	215	215	—	05/07/95
Legrand	912	914	+ 0,21	14/06/96
Legrand ADP	599	593	- 1	14/06/96
Legris Indust.	243,50	243	- 0,20	10/09/92
Locindus	841	840	- 0,11	03/07/95
L'Oreal	1648	1668	+ 1,21	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	1262	1250	- 0,95	14/06/96
Lyonnaise Eaux	498,90	501	+ 0,42	31/07/95
Marine Wendel	430	428,50	- 0,34	30/11/95
Metaleurop	55,30	55,10	- 0,36	04/07/90
Metrologie Inter.	18,75	18,65	- 0,53	
Michelin	257	254	- 1,16	10/07/95
Moulinex	81	92,50	+ 14,69	14/09/92
Nord-Est	141,90	138,50	- 2,39	15/06/95
Nordon (Ny)	429	422,10	- 1,60	
NRJ #	677	666	- 1,62	15/04/96
OLIPAR	112,50	110,20	- 2,04	
Paribas	308,10	310	+ 0,61	04/06/96
Pechiney	218	216,60	- 0,64	—
Pechiney CIP	239	236	- 1,25	10/07/95
Pechiney Intl	103,30	102,10	- 1,16	03/07/95
Pernod-Ricard	330,10	328,70	- 0,42	14/05/96
Peugeot	709	708	- 0,14	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	1661	1666	+ 0,30	03/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	420,20	421	+ 0,19	04/07/95
Poliet	547	547	—	07/06/96
Primagaz	535	569	+ 6,35	12/06/96
Promodes	1371	1371	—	07/06/96
Publicis	415	412,80	- 0,53	12/07/95
Remy Cointreau	149	149	—	02/10/95
Renault	131	131,40	+ 0,30	07/08/96
Rexel	1435	1435	—	03/07/95
Rhone Poulenc A	136	135,80	- 0,14	03/06/96
Rochette (La)	32	31,45	- 1,71	25/06/92
Roussel Uclaf	1190	1181	- 0,75	10/06/96
Rue Imperiale(Ly)	4268	4266	- 0,04	10/07/95
Sade (Ny)	188,90	185,20	- 1,95	19/06/95
Sagem SA	3085	3072	- 0,42	10/07/95
Saint-Gobain	685	694	+ 1,31	28/07/95
Saint-Louis	■ 1349	1345	- 0,29	19/06/96
Salomon (Ly)	3990	4010	+ 0,50	02/10/95
Salvepar (Ny)	439	431	- 1,82	28/09/95
Sanofi	378	379	+ 0,26	18/05/96
Sat	1858	1838	- 1,07	10/07/95
Saupiquet (Ns)	● 784	780	- 0,51	14/06/96
Schneider SA	239,40	238,90	- 0,20	31/07/91
SCOR SA	194	191,10	- 1,49	10/06/96
S.E.B.	910	914	+ 0,43	07/05/96
Sefimeg	343	347,20	+ 1,22	10/07/95
SEITA	214,50	215,50	+ 0,46	17/06/96
Selectibanque	107,90	108	+ 0,09	12/07/95
SFIM	1072	1060	- 1,11	11/08/95
SGE	106,10	107	+ 0,84	08/08/95
Sidel	1250	1245	- 0,40	07/06/96
Simco	475	471,50	- 0,73	04/08/95
S.I.T.A.	1247	1266	+ 1,52	10/07/95
Skis Rossignol	1904	1955	+ 2,67	29/09/95
Sligos	487	480	- 1,43	12/07/96
Societe Gale A	547	549	+ 0,36	28/05/96
Sodexho	2270	2274	+ 0,17	05/03/96
Sommer-Allibert	1380	1362	- 1,30	21/06/95
Sophia	225,50	227,90	+ 1,06	30/06/95
Spir Communication	530	528	- 0,37	27/06/95
Strafor Facom	375,10	379	+ 1,03	22/07/96
Suez	205	205	—	28/07/95
Synthelabo	421	416,50	- 1,06	27/06/95
Technip	473	473	—	31/05/96
Thomson-CSF	136	135,50	- 0,36	11/08/95
Total	379	378,40	- 0,15	24/07/96
UAP	103	102,60	- 0,38	09/08/95
UFB Locabail	515	515	—	01/04/96
UGC DA (M)	■ 303,50	[illegible]	—	19/06/96
UIC	69	68,60	- 0,57	05/07/93
UIF	425	425	—	31/07/95
UIS	180	178,10	- 1,05	04/07/95
Unibail	515	510	- 0,97	10/06/96
Union Assur.Fdal	620	612	- 1,29	17/06/96
Usinor Sacilor	78,60	77,60	- 1,27	
Valeo	275,90	274,80	- 0,39	02/07/96
Vallourec	245	245	—	16/07/92
Via Banque	170,10	168,10	- 1,17	13/06/95
Worms & Cie	262,50	261,10	- 0,53	14/06/96
Zodiac ex.dt divid	1235	1250	+ 1,21	22/01/96
Elf Gabon	1150	1154	+ 0,34	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	275,10	275	- 0,03	06/05/96
Adidas AG #	430,40	428	- 0,55	31/05/96
American Express	230,30	231	+ 0,30	10/05/96
Anglo American #	328,90	327,90	- 0,30	12/01/96
Amgold #	479,80	[illegible]	—	15/12/95
Arjo Wiggins App	14,90	14,90	—	24/05/96
A.T.T. #	322,30	323,90	+ 0,49	01/05/96
Banco Santander #	243,80	246	+ 0,90	02/05/96
Barrick Gold #	146,10	146,90	+ 0,54	14/05/96
B.A.S.F. #	1444	1438	- 0,41	10/05/96
Bayer #	180,50	181	+ 0,27	26/04/96
Blenheim Group	33,20	33,20	—	05/01/96
Cordiant PLC	9,20	9,10	- 1,08	
Crown Cork ord.	242,90	241,50	- 0,57	20/05/96
Crown Cork PF CV	234,30	235,30	+ 0,42	20/05/96
Daimler Benz #	2814	2791	- 0,81	26/06/95
De Beers #	158,60	162,30	+ 2,33	22/05/96
Deutsche Bank #	239,80	238	- 0,75	29/05/96
Dresdner Bank #	129,90	129,90	—	13/05/96
Driefontein #	68,50	69,90	+ 2,04	07/02/96
Du Pont Nemours #	407,80	404	- 0,93	12/06/96
Eastman Kodak #	402,30	402,90	+ 0,14	01/04/96
East Rand #	3,31	3,47	+ 4,83	15/08/94
Echo Bay Mines #	57	58	+ 1,75	02/01/96
Electrolux #	258,50	264,90	+ 2,47	20/05/96
Ericsson #	116	115,50	- 0,43	21/05/96
Exxon Corp. #	433,20	431,70	- 0,34	10/06/96
Ford Motor #	177,20	178	+ 0,45	03/06/96
Freegold #	52,95	54	+ 1,98	14/06/96
Gencor Limited #	18,70	18,25	- 2,40	29/03/96
General Elect. #	439,60	439,10	- 0,11	25/04/96
General Motors #	285	283,70	- 0,45	10/06/96
Gle Belgique #	383,50	[illegible]	—	28/05/96
Grd Metropolitan	33,05	33,50	+ 1,36	09/04/96
Guinness Plc #	36,50	36	- 1,36	23/05/96
Hanson Plc	14,40	14,40	—	09/04/96
Harmony Gold #	50,40	51,40	+ 1,98	[illegible]
Hitachi #	50,30	49,05	- 2,48	[illegible]
Hoechst #	178,70	179	+ 0,16	[illegible]
I.B.M #	525	522	- 0,57	[illegible]
I.C.I #	67	67	—	[illegible]
Ito Yokado #	296	297	+ 0,33	[illegible]
Matsushita #	92,20	92,85	+ 0,70	[illegible]
Mc Donald's #	241,90	238	- 1,61	[illegible]
Merck and Co #	326	326,50	+ 0,15	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	69,05	70,45	+ 2,02	[illegible]
Mobil Corporat.#	580	580	—	[illegible]
Morgan J.P. #	441	441,30	+ 0,06	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5730	5740	+ 0,17	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	73	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	199	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	248,50	248	- 0,20	[illegible]
Petrofina #	1620	1603	- 1,04	[illegible]
Philip Morris #	533	527	- 1,12	[illegible]
Philips N.V #	177	174,30	- 1,52	[illegible]
Placer Dome Inc #	131	131,30	+ 0,30	[illegible]
Procter Gamble #	455	451	- 0,87	[illegible]
Quilmes	246	242	- 1,62	[illegible]
Randfontein #	32,10	33,65	+ 4,82	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	350,20	346	- 1,19	[illegible]
Royal Dutch #	791	785	- 0,75	[illegible]
R T Z #	77,40	77,70	+ 0,38	[illegible]
Sega Enterprises	242,40	[illegible]	—	[illegible]
Saint-Helena #	30	29,15	- 2,83	[illegible]
Schlumberger #	419,10	417	- 0,50	[illegible]
SGS Thomson Micro.	197	185,40	- 5,88	[illegible]
Shell Transport #	74,05	73,85	- 0,27	[illegible]
Siemens #	281,40	281	- 0,14	[illegible]
Sony Corp. #	337,90	340,80	+ 0,85	[illegible]
Sumitomo Bank #	97,15	97,35	+ 0,20	[illegible]
T.D.K #	306,70	312,30	+ 1,82	[illegible]
Telefonica #	95,70	96,10	+ 0,41	[illegible]
Toshiba #	36,50	36,70	+ 0,54	[illegible]
Unilever #	719	716	- 0,41	[illegible]
United Technol. #	561	570	+ 1,60	[illegible]
Vaal Reefs #	454	459	+ 1,10	[illegible]
Volkswagen A.G #	1880	1891	+ 0,58	[illegible]
Volvo (act.B) #	116	116	—	[illegible]
Western Deep #	200	205,90	+ 2,95	[illegible]
Yamanouchi #	114,30	113,70	- 0,52	[illegible]
Zambia Copper	3,37	3,31	- 1,78	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 19 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	5,730
CEPME 8,5% 88-97CA	103,75	8,337
CEPME 9% 89-99 CA#	110,38	7,623 o
CEPME 9% 92-06 TSR	114	0,025 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	117,51	3,719
CFD 8,6% 92-05 CB	—	3,172 d
CFF 10% 88-98 CA#	108,06	6,721
CFF 9% 88-97 CA#	103,82	6,516 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	113	2,836 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,20	0,658
CLF 9%88-93/98 CA#	106,30	3,541
CNA 9% 4/92-07	116	1,258
CRH 8,6% 92/94-03	111,60	8,483 o
CRH 8,5% 10/87-88#	108,15	2,585 ↓
EDF 6,6% 88-89 CA#	109,87	3,055 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	112,26	1,791
Emp.Etat 6%93-97 #	101,64	5,639
Finansder 9%91-06#	114,65	5,189
Finansd.8,6%92-02#	112,10	3,501
Floral9,75% 90-99#	111,99	8,951
OAT 8,5% 87-97CA#	103,99	8,477
OAT 9,90%85-97 CA#	107,30	5,248
OAT 88-98 TME CA	102,35	2,412 d
OAT 9/85-98 TRA	101,20	4,628
OAT 9,50%88-98 CA#	108,76	9,474
OAT TMB 87/99 CA	99,76	1,723 o
OAT 8,125% 89-99 #	107,91	0,668
OAT 8,50%90/00 CA#	110,13	2,049
OAT 85/00 TRA CA	105,20	5,835 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	115,33	0,767
OAT 89-01 TME CA	103,20	2,412 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,31	4,923 o
OAT 8,50% 89-19 #	113,45	5,643 o
OAT 8,50%92-23 CA#	113,44	1,397
SNCF 8,8% 87-94CA	108	3,438
Lyon.Eaux 6,5%90CV	910	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	222	222
Bains C.Monaco	553	553
B.N.P.Intercont.	360,50	363
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	395	395
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	20,90	20,90
CIC Un.Euro.CIP	358	359
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem.	380	380
Concorde-Ass Risq	890	899
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	12,20
Darblay ◆	480	433,20 o
Didot Bottin	853	850
Eaux Bassin Vichy	4380	4380
Ecia	712	712
Ent.Mag. Paris ◆	1240	1248
Eridania Beghin CI ◆	761	761
Fidei	35,30	35,30
Finalens	386	386
F.I.P.P. ◆	110	110
Fonciere (Cie)	537	541
Fonciere Euris	240,50	240,40
Foncina # ◆	433	433
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1325	1350
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	397	394
Genefim	198	198,50
Gevelot ◆	1865	1865
G.T.I (Transport) ◆	361	361
Immobail ◆	113	113
Immobanque	684	702
Lucia ◆	54,20	54,20
Monoprix ◆	145	145
Metal Deploye ◆	410	410
Mors #	13,95	13,50
Navigation (Nle) ◆	66	66
Paluel-Marmont	262,50	262
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1400	1400
Farfinance	215	276
Paris Orleans ◆	271	271
Piper Heidsieck ◆	1395	1395
Promodes (CI) ◆	865	865
PSB Industries Ly	331	330
Rougier #	469	468
Saga ◆	152	152
Salins du Midi	476	480
Silic	751	750
S.I.P.H.	239,50	216,50
Sofal ◆	80	80
Sofragi ◆	3759	3259
Soudure Autogene ◆	960	980
Sovabail ◆	350	350
Taittinger	1700	1700
Tour Eiffel ◆	279,10	279,10
Vicat	420	425

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1068	1068
Fiat Ord.	18,50	18,50
Gevaert	315,20	315,20
Gold Fields South	156	156
Kubota Corp.	30,10	30,10
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,70	49,70
Ottomane(cie Fin.)	350	350
Robeco	386,10	385,10
Rodamco N.V.	150,10	147,10
Rolinco	402,60	400,30
Solvay SA	3195	3195

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 19 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58,05	58,10
AFE #	486	480
Aigle #	181,90	181,90
Albert S.A (Ns) ◆	133,10	133,10
Altran Techno. #	1560	1572
Montaignes P.Gest. ◆	681	681
Assystem #	593	605
Bque Picardie (Li) ◆	590	590
Bque Sofirec (M) ◆	515	623,76
Bque Tarneaud(B)#	232,10	235,10
Bque Vernes	425	425
Beneteau #	713	710
B I M P	81	81
Boiron (Ly) #	630	629
Boisset (Ly)#	235,10	236,10
But S.A.	349	344
Cardif SA	745	740
C.E.E #	260	256,20
CEGEP #	160	159,90
Cermex # (Ly)	348,50	347,90
CFPI #	222	233
Change Bourse (M)	255	273
Christ.Dalloz #	1450	1499
Cipe France Ly #	508	503
CNIM CA#	178,30	193
Codetour	333	335
Comp.Euro.Tele-CET	370	370
Conflandey S.A.	295	295
C.A.Haute Normand.	320	321,70
C.A.Ille & Vilaine	339	339
C.A. Oise CCI	261,10	263,10
Creeks	54,50	54,50
Devanlay	595	595
Devernois (Ly)	514	514
Ducros Serv.Rapide	63,50	63,10
Ecco Trav.Tempo Ly	454	448
Europ.Extinc.(Ly)	252	249,10
Europ Propulsion	599	597
Expand s.a. ◆	251	251
Factorem	800	798
Faiveley #	342	342
Finacor	105	106,30
Fininfo	525	530
Fructivie	614	600
Gautier France #	295	294,80
Gel 2000	79,60	83
GFI Industries #	675	670
Girodet (Ly) #	44,05	44,05
GLM S.A. ◆	274,90	274,90
Grandoptic.Photo #	710	710
Gpe Guillin # Ly	190	190
Kindy #	154	147
Guerbet	359,10	365
Hermes internat.1 #	1407	1408
Hurel Dubois ◆	510	510
ICBT Groupe #	203	203,50
I.C.C. ◆	175,80	175,80
Idianova	64	64,10
Int. Computer #	129,80	126
IPBM	70	70
M6-Metropole TV	562	565
Manitou #	620	610
Manutan	895	895
Marie Brizard	1259	1255
Maxi-Livres/Profr.	253	250
Mecelec (Ly)	83	83
MGI Coutier	269	269,90
Monneret Jouet Ly#	81	81
Naf-Naf #	75	74
N.S.C Schlum. Ny	690	700
OGF Omn Gest.Fin ◆	665	665
Onet #	965	965
Paul Predault #	175	172
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	103	102
Pochet ◆	945	945
Poujoulat Ets (Ns)	246	246,10
Radiall #	584	588
Rallye(Cathiard)Ly	189	185
Reydel Indust.Li ◆	1099	1099
Robertet #	1390	1398
Rouleau-Guichard	430	450
Securidev #	72	71
Smoby (Ly)#	655	678
Sofco (Ly)	119	119,80
Sofibus ◆	351	351
Sogepag # ◆	142,50	142,50
Sogeparc (Fin)	668	666
Sopra	354,50	346
Steph.Kelian #	84	84
Sylea	516	510
Teisseire-France	215	215
TF1-1	598	598
Thermador Hold(Ly)	309	303
Trouvay Cauvin #	85	85
Unilog	571	575
Union Fin.France	435	444,90
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	128	130
Vilmorin et Cie #	495	493
Virbac	735	730

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 19 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	434	428
Genset	310	310
High Co.	240	242
Infonie	449,50	447,90
Joliez-Regal	96	96,90
Picogiga	135	136
Proxidis	83,50	84,75

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 19 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	46,45
Mumm ◆	1350	1350
Nobel ◆	170	170
Stè lecteurs du Monde ◆	185	166,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,97	116,16
BANQUE POPULAIRE		
Valorg	2404,60	2369,06
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9448,69	9448,69
Arbitr. Première	8969,65	8880,84
Arbitr. Sécurité	17314,64	17226,50
BNP		
Antigone Trésorerie	855749	855749
Natio Court Terme	13746	13746
Natio Court Terme2	373443	373443
Natio Epargne	2158,13	2136,76
Natio Ep. Capital C/D	15413,09	15260,49
Natio Ep. Croissance	2346,21	2300,21
Natio Ep. Obligations	211,01	206,87
Natio Epargne Retraite	142,80	140
Natio Epargne Trésor	10540,11	10519,07
Natio Epargne Valeur	554,17	543,30
Natio France Index	1131,51	1109,32
Natio Immobilier	1225,94	1201,90
Natio Inter	1841,24	1805,14
Natio Monétaire C/D	5343,12	5343,12
Natio Opportunités	166,09	162,83
Natio Patrimoine	1516,01	1486,28
Natio Perspectives	1256,51	1231,87
Natio Placements C/D	76531,87	76531,87
Natio Revenus	1072,95	1062,33
Natio Sécurité	11587,39	11587,39
Natio Valeurs	1055,46	1034,76
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monéden ◆	89423,12	89423,12
Oblig. ttes caté.	233,02	229,58
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	647,64	628,78
Le Livret Portefeuille D	872,84	847,42
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2158,51	2154,20
Patrimoine Retraite C	297,33	291,50
Sicav Associations C	2363,85	2363,85
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19011,89	19011,89
Mutual. dépôts Sicav C	18172,48	18154,33
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	213,36	209,18
Ecur. Capicourt C	220,50	220,50
Ecur. Capitalisation C	224,92	224,92
Ecur. Distrimonétaire D	10292,11	10292,11
Ecur. Expansion C	80101,61	79782,45
Ecur. Géovaleurs C	2962,01	2903,93
Ecur. Investis. D	173,75	170,34
Ecur. Monepremière	10970,37	10970,37
Ecur. Monétaire C/D	12696,43	12696,43
Ecur. Trésorerie C/D	312,28	312,28
Ecur. Trimestriel D	1962,19	1946,62
Eparcourt-Sicav D	190,72	190,72
Horizon C	1702,37	1668,99
Prévoyance Ecur. D	97,61	97,61
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11322,41	11299,81
Ecur. Sécuripremière C	11530,41	11518,89
Ecur. Sensipremière C	11782,43	11753,10
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia	116003,03	116005,03
Atout Amérique	143,75	140,34
Atout Asie	105,46	102,89
Atout Futur C	611,91	596,99
Atout Futur D	583,71	569,47
Coexis	1800,25	1766,68
Dieze	1876,76	1841,77
Elicash ◇	920009,78	920009,78
Epargne-Unie	169,74	165,60
Eurodyn	1832,93	1788,22
Indicia ◆	1269,86	1238,66
Moné.JC ◇	11600,50	11600,50
Moné.JD ◇	11600,50	11600,50
Oblifutur	3909,60	3836,70
Oraction	1740,05	1697,61
Proficlus	1012,81	993,93
Revenu-Vert	1187,80	1165,65
Sévéa ◆	107,48	104,86
Synthesis	15785,17	15475,66
Uni Foncier	1253,19	1222,62
Uni France	671,48	655,10
Uni Garantie C	1686,48	1655,03
Uni Garantie D	1371,22	1345,65
Uni-Régions	1658,27	1617,82
Univar C ◇	300,68	300,68
Univar D ◇	300,68	300,68
Univers Actions	189,10	184,49
Univers-Obligations	2176,55	2135,97
CIC BANQUES		
Francic	577,60	560,78
Francic Pierre	118,33	114,88
Francic Régions	1692,43	1643,14
CIC PARIS		
Cicamonde	1304,45	1266,46
Convertico	355,47	350,22
Ecocic	1466,64	1423,92
Oblicic Mondial	3323,27	3274,16
Oblicic Régions	1179,18	1161,75
Rentacic	164,53	162,10
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1295,18	1282,36
Lion 20000	16724,95	16724,95
Lion Association	11134,74	11134,74
Lion Plus	1392,39	1365,09
Lion Trésor	2307,55	2284,70
Oblilion	1798,19	1780,39
Sicav 5000	579,50	568,14
Slivafrance	971,13	952,09
Slivam	478,34	468,95
Slivarente	236,25	231,62
Slivinter	603,54	591,21
Trilion	5162,39	5098,14
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2036,95	1997,01
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	362,26	362,26
Créd.Mut.Ep.Ind.C	104,51	101,71
Créd.Mut.Ep.J	22363,84	22363,84
Créd.Mut.Ep.long.T	228,99	222,86
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1246,37	1213,08
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1699,68	1666,35
Créd.Mut.Ep.Quatre	1085,67	1064,38
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	733,11	701,56
Saint-Honoré Capital	17701,63	17186,05
St-Honoré March. Emer.	633,38	606,11
St-Honoré Pacifique	813,86	778,31
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1789,17	1789,17
Stratégie Actions	957,92	921,08
Stratégie Rendement	1765,71	1718,13
LA POSTE		
Amplitude Monde C	822,72	802,65
Amplitude Monde D	801,47	781,92
Elanciel D	134,51	131,23
Emergence Poste C/D	112,19	109,45
Géobilys C	610,88	601,85
Géobilys D	595,65	586,85
Intensys C	113,49	113,32
Intensys D	108,67	108,51
Latitude C	144,66	144,52
Latitude D	136,10	135,96
Oblitys D	575,55	567,04
Plénitude C/D	159,78	155,88
Poste Gestion C	43205,02	43205,02
Revenus Trimestr. D	5261	5208,91
Solstice D	2351,64	2345,78
Thésora C	911,08	902,06
Thésora D	829,29	821,06
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36955,84	36955,84
Actimonétaire D	31452,12	31452,12
Cadence 1 D	1064,13	1053,59
Cadence 2 D	1051,76	1041,35
Cadence 3 D	1039,92	1029,62
Capimonétaire C	2002,23	2000,23
Capimonétaire D	1860,34	1858,48
Capiobligc C	8372,85	8289,95
Interoblig C	6425,93	6362,31
Intersélection France D	591,64	580,04
S.G. France opport. C	1717,31	1683,64
S.G. France opport. D	1656,06	1623,59
Sogenfrance C	1506,83	1477,28
Sogenfrance D	1390,63	1363,36
Sogépargne D	309,97	306,90
Soginter C	1802,04	1766,71
Fonds communs de placements		
Favor D	1264,61	1239,82
Sogéfiance D	1608,04	1576,51
Sogenfrance Tempo D	146,50	143,63

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL L'équipe de France s'est qualifiée pour les quarts de finale du Championnat d'Europe en battant les Bulgares (3-1) lors de son dernier match du premier tour, mardi 18 juin à Newcastle. ● PREMIERS du groupe B, les Français accèdent à la deuxième phase d'une grande compétition internationale pour la première fois depuis la Coupe du monde de 1986. ● LES PAYS-BAS *seront leurs adversaires* en quarts de finale, samedi 22 juin à Liverpool. Les Néerlandais ont fini deuxième du groupe A, après une large défaite contre l'Angleterre *(4-1) qui a failli leur coûter leur qualification*, au profit de l'Ecosse, victorieuse de la Suisse (1-0). ● L'ANGLETERRE, qui termine en tête du groupe A, disputera son quart de *finale à Wembley, samedi 18 juin*, face à l'Espagne, dont la victoire (2-1) sur la Roumanie a éliminé la Bulgarie.

L'équipe de France balaie la Bulgarie pour accéder aux quarts de finale

Nets vainqueurs (3-1) des équipiers de Hristo Stoïchkov, les Bleus ont franchi pour la première fois depuis 1986 le premier tour d'une grande compétition. Leur prochain match les opposera aux Pays-Bas, samedi 22 juin à Liverpool

NEWCASTLE
de notre envoyé spécial

Au « Strawberry », au « Hotspur », au « Three Bulls Heads », au « Percy's Arms », partout, c'était *la même goualante*. Tout ce qui est ou se prétend un pub à Newcastle résonnait des chants de victoire français.

EURO 96

Un supporteur, lorsqu'il est heureux, ne peut s'empêcher de le crier sur les toits, voire parfois de le brâmer. *Homo eructus* gaulois autant que les autres. Il faut dire à sa décharge qu'il n'a que peu l'occasion de pavoiser.

Depuis la Coupe du monde de 1986, la France n'a jamais plus franchi le premier tour des grandes compétitions entre nations. Une façon *pudique de dire qu*'elle est chaque fois restée à la maison, sauf en 1992, où son football ne s'est décomposé qu'une fois arrivée en Suède. Dix ans de diète jusqu'à ce mardi 18 juin, à Newcastle, où la bande à Aimé Jacquet s'est qualifiée pour les quarts de finale de l'Euro 96. En passant, la victoire sur la Bulgarie (3-1) porte à vingt-six le nombre de matches sans défaites des Tricolores.

Dans les débits de boissons, les plus cocardiers y croyaient. *« On est les meilleurs, on est les meilleurs », entonnaient les chœurs de* l'armée bleue. Les consommateurs anglais, qui buvaient des pintes de petit-lait en regardant leur équipe étriller les Pays-Bas – le prochain adversaire de la France, en quarts de finale, le 22 juin, à Liverpool –, avaient sans doute un autre avis sur la question. *Mais l'Euro est une démocratie où* les opinions sont partagées.

Si les supporteurs français se défoulaient autant après le match, c'est qu'ils avaient deux ans et *demi* de frustration à évacuer. Vingt-six matches invaincus, cela fait près de quarante heures de football plus ou moins gratifiantes. Mais ce long bail n'est jamais parvenu à effacer la minute terrible qui le précéda, ce dernier tour de trotteuse du 17 novembre 1993, où Emil Kostadinov jeta l'effroi.

Si longtemps après les faits, les spectateurs français de St James' Park gardaient les séquelles de ces dernières secondes du Parc des Princes où l'attaquant bulgare priva la France de la Coupe du monde 1994. Emil Kostadinov n'était pas là, blessé lors du match contre la Roumanie. C'était toujours un fantôme en moins. Mais il restait encore cet autre vieux démon, Hristo Stoïchkov, qui faisait si peur. L'ironie du sport, chère à Antoine Blondin, aurait voulu que la Bulgarie clôture la belle série d'Aimé Jacquet puisqu'elle l'avait provoquée, l'élimination de 1993 conduisant à sa promotion comme sélectionneur national.

Laurent Blanc s'est élevé contre cette théorie. *« Personnellement, j'avais vraiment à cœur de gagner cette rencontre »*, expliquait celui qui se trouvait sur la pelouse le *mercredi noir*. A la 21e minute, il a hissé son mètre quatre-vingt-dix au-dessus de tout le monde, sur le corner tiré par Youri Djorkaeff. Sa tête piquée n'a laissé aucune chance à Borislav Mikhaïlov. La scène avait un air de déjà vu. Combien de fois a-t-il marqué à l'identique, dans ce dépouillement du geste, s'élevant au juste moment et interceptant la trajectoire de la balle ? Le football, c'est simple comme un coup de tête de Laurent Blanc.

Et parfois idiot comme un but contre son camp. Le jeu aérien est un rendez-vous dans l'espace avec le ballon, aussi précis qu'un amarrage avec la station Mir. Avant l'heure, c'est pas l'heure, après l'heure, c'est plus l'heure. Luboslav Penev l'a cruellement vérifié à la 63e minute. Le grand Bulgare ne rend rien à Laurent Blanc sous la toise. Son jeu de tête a largement contribué au sacre de l'Atletico de Madrid dans le championnat d'Espagne. Mais, sur le coup franc torve expédié par Youri Djorkaeff au premier poteau, l'infortuné, voulant sauter plus haut que l'auteur du *premier but*, n'a pu *qu'effleurer* la balle, l'expédiant dans ses propres cages.

MAUVAIS JOUEUR

La France en était alors à son deuxième but et, fait plus rare, à son deuxième arbitre, l'Anglais Dermot Gallagher ayant dû se faire remplaçer sur blessure par son compatriote Paul Durkin. L'équipe nationale maîtrisait le match depuis le début de la seconde mi-temps. La défense semblait inoxydable, le milieu de terrain inépuisable.

Comme Aimé Jacquet le leur avait demandé, les Bleus avaient abandonné la pratique fastidieuse des longues balles, adoptée lors des *deux rencontres précédentes, pour « procéder par du jeu court et des redoublements de passes »*. Il s'ensuivit des mouvements alertes, des combinaisons bien enchaînées. Après deux matches verrouillés par des considérations tactiques, la France aguichait enfin. Zinédine Zidane, en regain, trouvait enfin un football dans sa partition.

Aimé Jacquet estime toutefois que son équipe peut encore progresser. Au vu des statistiques, l'équipe a notamment péché dans la vivacité de la dernière passe. Les attaquants ont été dix fois signalés hors jeu contre la Bulgarie. C'est là sans doute la conséquence de *« la prise de risque »* que demande le sélectionneur à sa ligne offensive. Mais le taux de déchet est encore trop important même si le onzième appel de balle fut le bon, Patrice Loko partant seul dribbler le gardien dans les arrêts de jeu. En face, depuis longtemps, seul l'incroyable travail de récupération et de relance de Iordan Letchkov, titan des Balkans, maintenait la Bulgarie à flot.

Dans le film *Amadeus*, de Milos Forman, Mozart est dépeint comme une petite frappe insupportable qui n'a pour lui que de réaliser des chefs-d'œuvre. Le génie pourrait donc se nicher dans des enveloppes vulgaires ? Ainsi est Hristo Stoïchkov, footballeur extrémiste. On aimerait admirer ses buts et ne pas savoir le reste. Dans la rencontre de mardi, il faudrait voir et revoir son coup franc de la 69e minute, une frappe du gauche avec deux pas d'élan qui s'est nichée dans la lucarne de Bernard Lama, et oublier ses provocations. L'alibi de l'écorché vif ne dédouane pas des agissements et des propos déplacés. En l'observant manier la balle, on ne peut s'empêcher d'imaginer ce qu'aurait pu donner un pareil talent ancré à une mentalité de champion. *« Quel beau footballeur ! »*, ne peut que reconnaître Aimé Jacquet. Bon footballeur, mais mauvais joueur. *« Eux rentrent ; nous on reste »*, résume Didier Deschamps, sans l'envie de verser une larme. 3-1. Une telle victoire sur la Bulgarie, et donc sur soi-même, sur ses propres hantises, valait bien de déboucher quelques-unes des bouteilles de champagne emmenées dans l'intendance des Bleus. *« Ce succès a un autre avantage*, voyait encore le capitaine tricolore. *Au moins, on ne nous parlera plus jamais du 17 novembre 1993. »*

Benoît Hopquin

L'Espagne arrache sa qualification

L'Espagne a dû attendre la 83e minute de son dernier match du groupe B contre une Roumanie très accrocheuse (2-1) pour se qualifier pour les quarts de finale de l'Euro, mardi 18 juin à Leeds. Les Espagnols ont ouvert la marque par *Javier Manjarin (11e) d'un tir* d'une quinzaine de mètres de l'intérieur du pied droit se logeant au ras du poteau droit de la cage roumaine, à la suite d'un mauvais renvoi de la défense. Mais la Roumanie, jusque-là très malheureuse dans l'Euro, est parvenue à égaliser quelques minutes plus tard grâce à une échappée de Florin Raducioiu, qui ajustait Andoni Zubizarreta du droit. Dès lors, l'attente fut longue et crispante dans le camp espagnol. Tentatives individuelles et mouvements collectifs échouaient tous sur la défense roumaine. Jusqu'à ce qu'une tête plongeante de Guillermo Amor ne finisse in extremis par envoyer une équipe épuisée à Wembley, où elle jouera contre l'Angleterre. – *(AFP.)*

Propos racistes

Hristo Stoïchkov a été accusé par Marcel Desailly d'avoir tenu des propos racistes à son égard. *« Durant les vingt premières minutes,* [Stoïchkov] *a tenu des propos désagréables envers moi et d'autres joueurs d'origine africaine »*, a affirmé le défenseur français après la rencontre. *« Ce sont des propos qui ne sont pas à la hauteur d'un grand joueur*, a ajouté Marcel Desailly, *d'ailleurs je ne le considère pas comme un grand joueur. »* De son côté, Stoïchkov n'a pas nié ces faits. *« Il est normal que ce genre de choses arrive sur le terrain en cours de match. Si vous mettiez un microphone à chaque joueur, cela vous permettrait d'entendre des choses comme ça »*, s'est contenté de déclarer l'attaquant bulgare. – *(AFP, Reuter.)*

Les Anglais jouent dans un rêve, les Pays-Bas frôlent le cauchemar

LONDRES
de notre envoyé spécial

Wembley s'est mis à chanter. *C'était soudain* un chœur irrésistible, le grand concert du football. Des tribunes combles s'élevaient des milliers de voix joyeuses, prêtes à mettre *leur* bonheur en musique. Toutes reprenaient la rengaine. *« Football is coming home »*, le football rentre à la maison. L'air fétiche de l'Euro 96 ne provoquait plus les sourires apitoyés. Hier, il n'était qu'un hymne un peu ridicule à la gloire de la mère-patrie du ballon rond, quelques *do* et *la*, forcément mineurs, joués à la hâte pour faire vendre. Et voilà que Paul Gascoigne et ses copains le transformaient en tube populaire.

Car c'est bien eux qui étaient la cause de ces *effusions lyriques*. Eux, et le tableau d'affichage, propre à égayer l'humeur des plus tristes sujets du Royaume : Angleterre 4, Pays-Bas 1. Une victoire large et belle, rassurante et méritée. Incroyable transformation. Amorcée devant l'Ecosse, samedi 16 juin, confirmée devant les Pays-bas. A la minute du coup d'envoi, on craignait encore la lourdeur et *les stéréotypes de l'équipe de* Terry Venables, promettant une qualification poussive pour les quarts de finale.

La partie semblait écrite à l'avance. Un match nul garantissait la qualification : on ne prendrait pas de risque. Et la modernité des Néerlandais sonnait comme une promesse d'humiliation. Ils allaient étaler au grand jour les limites de l'Angleterre, que ni l'Ecosse ni la Suisse n'avaient su démontrer, faute d'arguments.

Seulement voilà, dans la dou*ceur de la* retraite de Bisham, au nord de Londres, les Anglais s'étaient débarrassés de leurs complexes. Ou avaient habillé leurs *traditions de quelques* nouveautés du dernier cri. Ils n'étaient ni frustes ni timides. Ils jouaient vite, en harmonie. Ils s'engouffraient, avec voracité, dans les espaces abandonnés par l'adversaire. Chez eux, la confiance, *« un si long chemin à bâtir »*, avait dit Teddy Sherigham, gagnait toutes les lignes.

Il y eut cette action, plantée au cœur de la seconde mi-temps, qui, peut-être, restera comme un exemple d'inspiration. A l'origine, Paul Gascoigne, encore lui, inépuisable ludion du jeu anglais. De quelques dribbles, il s'est ouvert le chemin de la surface de réparation. D'une passe impeccable, il *sert Teddy Sheringham au milieu* de la défense néerlandaise. Là, survient un moment d'invention, le miracle de la générosité. Sheringham *oublie* son égoïsme d'attaquant. Sa position l'autoriserait à risquer un tir. Il tourne le dos à sa nature, pour offrir d'une passe, le but à Alan Shearer. *« Nous avons tout simplement bien travaillé ensemble »*, commentait-il modestement après le match.

AVÈNEMENT

A cette harmonie, les Néerlandais n'avaient pas grand-chose à opposer. Leur adversaire avait pris la mesure de leur style et fait leur miel de l'absence de marquage in*dividuel, de la liberté laissée aux* attaquants. Noyés sous un fleuve d'intentions, les joueurs au maillot orange ont même un instant *été éliminés. A 4-0, c'était* l'Ecosse qui se qualifiait pour les quarts de finale. Ils assistaient impuissants à l'avènement d'un rival bien plus sérieux qu'ils ne l'auraient cru. Et s'étonnaient sans doute de leur propre impuissance offensive. Comment expliquer qu'une équipe bardée de joueurs anciens, actuels ou futurs de l'Ajax d'Amsterdam, club du mouvement et de l'inspiration, puisse montrer une telle inefficacité ?

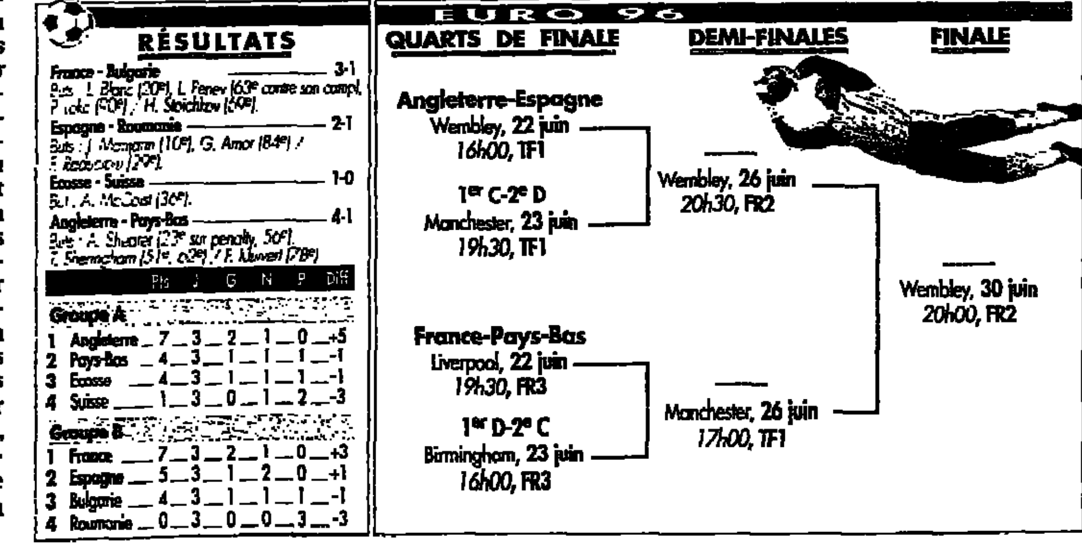
Avec cette large victoire, les Anglais se sont en tout cas placés *dans les meilleures conditions* pour poursuivre leur route. Comme ils le désiraient ouvertement, ils vont rester à Wembley pour *le match contre l'Espagne. Ils* ne quitteront plus Londres jusqu'à l'élimination ou l'éventuelle finale du 30 juin. Ils n'en touchent encore mot. Prudence, superstition ou langue de bois, Terry Venables, l'entraîneur, préfère prendre les matches un par un.

L'avenir de son équipe fait toutefois beaucoup parler. Chris Waddle, l'ancien joueur de l'Olympique de Marseille, avait prédit la renaissance de ses compatriotes, pour ajouter que la véritable compétition ne débute *que maintenant*. Et Franz Beckenbauer rêve déjà à voix haute d'une finale Angleterre-Allemagne, trente ans après la Coupe du *monde perdue ici même par son* équipe. Sur le quai de la gare de Wembley, les supporteurs sur le chemin du retour n'avaient cure des pronostics. *Ils* chantaient encore : *« Football is coming home. »*

Pascal Ceaux

L'Ecosse a prié pour l'Angleterre !

Les Ecossais n'ont jamais tant aimé les Anglais qu'en ce mardi 18 juin 1996. L'espace de seize minutes, lorsque l'Angleterre a mené 4-0 devant les Pays-Bas, la *sélection écossaise* s'est crue qualifiée pour les quarts de finale. Depuis Birmingham, où leurs joueurs dominaient les *Suisses (1-0, but d'Alistair* McCoist), les supporteurs suivaient l'évolution du match Angleterre - Pays-Bas et célébraient déjà le *jour de gloire du* football britannique. L'exploit des Anglais leur permettait en effet de se qualifier, aux dépens des Pays-Bas, grâce à une meilleure différence de buts. Le tir victorieux du Néerlandais Patrick Kluivert a tout remis en cause. Même battus (4-1), les Pays-Bas étaient qualifiés, et les Ecossais, incapables de marquer un *second* but aux Suisses, voyaient s'échapper une occasion unique d'atteindre enfin le second tour d'une compétition internationale.



RÉSULTATS

France - Bulgarie — 3-1
Buts : L. Blanc (20e), L. Penev (63e contre son camp), P. Loko (90e) / H. Stoïchkov (69e).
Espagne - Roumanie — 2-1
Buts : J. Manjarin (10e), G. Amor (84e) / F. Raducioiu (29e).
Ecosse - Suisse — 1-0
But : A. McCoist (36e).
Angleterre - Pays-Bas — 4-1
Buts : A. Shearer (23e sur penalty, 56e), T. Sheringham (51e, 62e) / P. Kluivert (78e).

		Pts	J	G	N	P	Diff
Groupe A							
1	Angleterre	7	3	2	1	0	+5
2	Pays-Bas	4	3	1	1	1	-1
3	Ecosse	4	3	1	1	1	-1
4	Suisse	1	3	0	1	2	-3
Groupe B							
1	France	7	3	2	1	0	+3
2	Espagne	5	3	1	2	0	+1
3	Bulgarie	4	3	1	1	1	-1
4	Roumanie	0	3	0	0	3	-3

Luis Fernandez entraînera l'Athletic Bilbao

ANCIEN ENTRAÎNEUR du Paris-SG, Luis Fernandez a accepté de diriger l'équipe espagnole de l'Athletic Bilbao pour deux ans. Le contrat définitif devrait être signé à la fin de la semaine, a indiqué le porte-parole du club basque, qui n'a pas voulu dévoiler le montant de la *transaction. L'accord donné par Luis Fernandez fait suite à de longues* négociations.

Après avoir gagné la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes avec le PSG, Luis Fernandez avait été pressenti pour prendre en charge la nouvelle équipe de Saint-Leu-Saint-Denis (National 1), qui doit évoluer sur le Stade de France. Il a préféré opter pour le club espagnol le plus titré après le Real Madrid et le FC Barcelone (23 coupes d'Espagne et 8 titres de champion). Si Bilbao traverse ces dernières années une période de crise, et a terminé le championnat à la 13e place, Luis Fernandez se réjouit de pouvoir réaliser son *« rêve de gosse »* : exercer sa profession dans le pays qui l'a vu naître.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Laurent Jalabert a remporté la Route du Sud**, mardi 18 juin, dont la quatrième et dernière étape aux Cabannes (Ariège) a été enlevée au sprint par Frédéric Moncassin. Après son succès dans la Classique des Alpes, suivi d'un abandon dans le Critérium du Dauphiné, il se rassure, ainsi, sur l'état de sa forme avant le départ du Tour de France, le 29 juin.

■ ***TENNIS : le tirage au sort des Championnats de tennis de* Grande-Bretagne**, qui ont lieu à Wimbledon du 24 juin au 7 juillet, n'a pas été favorable à Pete Sampras. L'Américain, numéro un mondial et triple tenant du titre, rencontre son compatriote Richey Reneberg *au premier tour et pourrait être opposé au deuxième tour à* l'Australien Mark Philippoussis. Celui-ci l'avait battu aux Internationaux d'Australie en janvier. Thomas Muster, lui, menace de ne pas jouer à Wimbledon. Le deuxième joueur mondial a été désigné tête de série n° 7. A Wimbledon, celles-ci sont désignées par les organisateurs en fonction des résultats sur gazon, et non selon le classement ATP. En quatre participations à Wimbledon, Muster a été éliminé quatre fois au premier tour.

■ **VOILE : Francis Joyon (*Banque-Populaire*) avait pris la tête de la Transat anglaise,** mardi 18 juin, après avoir choisi une route très au nord. En milieu de journée, il devançait Paul Vatine (*Haute-Normandie*) et Laurent Bourgnon (*Primagaz*). Francis Joyon, qui avait tiré un bord au nord juste après le départ, dimanche, avait concédé une cinquantaine de milles (environ 90 km), lundi. Le lendemain, alors que ses rivaux rencontraient des petits vents, il progressait à 13 nœuds et comptait 56 milles d'avance sur Paul Vatine. Au nord, aussi, l'Italien Soldini (*Telecom-Italia*) menait la course chez les monocoques.

■ **ATHLÉTISME : la coureuse de demi-fond américaine Mary Slaney-Decker** s'est qualifiée à 37 ans pour le 5 000 m des Jeux olympiques d'Atlanta en prenant la deuxième place derrière Lynn Jennings (15 min 28 s 18). En 1984, la bousculade avec la Sud-Africaine Zola Budd qui l'avait privée d'une victoire attendue avait ému toute l'Amérique. Blessée en 1988, elle avait terminé huitième sur 3 000 m. Après *avoir raté les sélections pour 1992, elle s'était consacrée à l'éducation* de sa fille. Pour son retour à la compétition, elle va aussi tenter de se qualifier pour le 1 500 m. – (*AFP.*)

■ **OLYMPISME : Marie-José Pérec sera le porte-drapeau de la délégation française**, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta le 19 juillet. La championne olympique et du monde du 400 m est la deuxième femme porte-drapeau de l'équipe de France, après la nageuse Christine Caron, en 1968 à Mexico.

Des fontainiers raniment les jeux d'eau créés au XVIIe siècle dans le parc de Saint-Cloud

Les cascades et les fontaines fonctionnent toujours par la seule force de gravité

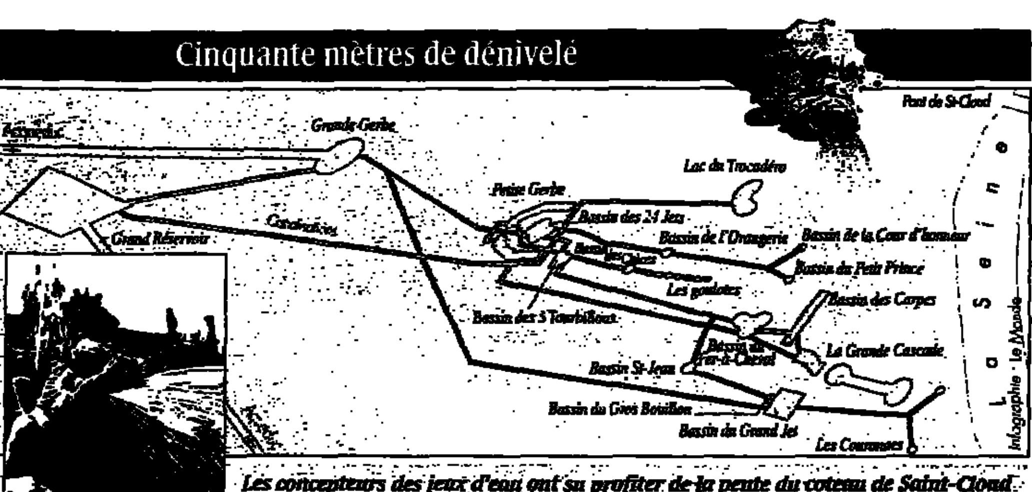
Les jeux d'eau du parc de Saint-Cloud, mus par la seule force de gravitation, sont réactivés les dimanches de juin et le premier week-end de juillet. Cet ouvrage, dont la construction remonte au XVIIe siècle, avait été créé pour l'agrément de Monsieur, frère de Louis XIV. Son réseau hydraulique d'origine permet de reproduire le spectacle de l'époque. La réhabilitation a été confiée au service des fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud, héritier du service des eaux et fontaines créé par le Roi-Soleil.

QUE LES ARTS s'emparent du principe des vases communicants, et ils inventent les jeux d'eau, multiplient fontaines, cascades, jets et bassins, afin de sculpter l'élément liquide. Déjà maîtrisées par les Romains, ces techniques transmises aux Italiens ont connu leur consécration à Versailles, sous le règne du Roi-Soleil. Mais pour retrouver le témoignage le plus authentique de ces somptueux ouvrages, il faut plutôt se rendre à Saint-Cloud.

C'est ici, sur ces pentes surplombant la Seine, que Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, fit construire, au XVIe siècle, une demeure entourée de jardins, fontaines et cascades, dont la conception revenait aux frères Francini, fontainiers florentins venus en France dans les bagages des Médicis. Offert en 1658 par Louis XIV à son frère Philippe de France, le domaine ne fera qu'embellir. André Le Nôtre pour les jardins, Jean Le Pautre et Jules Hardouin-Mansart pour le château et la cascade : en 1660 et 1690, les meilleurs paysagistes et architectes sont commis d'office au rayonnement du pied-à-terre de Monsieur.

Aujourd'hui accessibles à un plus large public, les jeux d'eau restent le plus souvent inertes. Cependant, à l'initiative de la Caisse nationale des monuments historiques, ils pourront être admirés dans tout leur éclat liquide, accompagnés par des airs de Lully, Delalande, Couperin et Charpentier, pendant les dimanches de juin, et le premier de juillet. Spectacle rare que cette promenade musicale, car l'eau manque. Comme il y a trois siècles, il faut l'économiser.

Ne disposant pas de pompe susceptible de pulser l'eau dans les jets, les ingénieurs du XVIIe n'ont pu compter que sur la force de gravité, sur la pression fournie par le dénivelé naturel du coteau de Saint-Cloud. Mais il leur faut d'abord acheminer l'eau jusqu'aux cascades. Le ru de Vaulichard, modeste affluent de la Seine, ne suffit bientôt plus. Ils aménagent alors des retenues à Villeuneuve-l'Étang, La Marche et Ville-d'Avray. Cette eau brute – issue de sources, de la percolation ou encore d'origine météorique – est ensuite conduite, grâce à des aqueducs de plusieurs kilomètres, jusqu'à un grand réservoir de 24 000 m³ qui alimente les jeux d'eau en aval.



Les concepteurs des jeux d'eau ont su profiter de la pente du coteau de Saint-Cloud pour y aménager cascades et fontaines.

PROMENADE ET « VOYEURS »

« Au total, on dénombre environ 45 kilomètres de canalisations, contre 250 kilomètres à Versailles, qui a été construit sur des marécages, précise Georges Tissandier, chef du service des fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud, relevant de la direction du patrimoine. *La dénivellation maximale est de 40 mètres, ce qui permet un effet d'eau de 30 mètres de hauteur au grand jet.* » Entre ces deux niveaux, les ingénieurs ont dû organiser un réseau complexe de canalisations de fonte reliant vingt-quatre bassins, cascades et fontaines, dont une vingtaine ont subsisté jusqu'à aujourd'hui.

L'ensemble du réseau gravitaire est conçu pour permettre une promenade, les fontaines étant activées les unes après les autres au fil de la progression royale. Pour ce faire, des « voyeurs » placés le long du parcours sifflaient pour prévenir les fontainiers, qui à l'aide de leur clef à lyre en forme de T ouvraient et refermaient les vannes.

« L'organisation d'une telle promenade supposait des connaissances très élaborées en physique, un art consommé du métrage, c'est-à-dire du calcul, auquel s'ajoutait l'intuition des fontainiers pour faire monter l'eau au fur et à mesure », insiste Denis Lavalle, inspecteur en chef des Monuments historiques. Pour contrôler le débit de la grande cascade, il ne faut pas moins de quatre personnes, qui coordonnent leur action en fonction d'une chronologie précise, toujours fluctuante en fonction du niveau des bassins situés en amont.

L'ARGILE CONTRE LE BÉTON

Si les fontainiers modernes ne savent plus réaliser les canalisations de fonte à l'ancienne – *« elles étaient coulées en place dans des moules de sable »*, explique Georges Tissandier –, ils pratiquent toujours la soudure « à la louche ». Chez ces héritiers des plombiers baroques, le chalumeau est quasiment proscrit. *« On travaille le plomb en fusion, avec... des gants »*, précise Roger Jouan, fontainier depuis vingt et un ans, qui ne changerait de métier pour rien au monde. Georges Tissandier tient lui aussi à la préservation de ces techniques ancestrales, *« témoignage unique du XVIIe »*. *« La conception était géniale*, s'exclame-t-il. *Pourquoi en changerait-on ? »*

Etanchéité, élasticité, drainage des terrains étaient assurés avec des matériaux naturels. L'argile était protégée du gel et de l'assèchement par d'épais murs de soutènement. Lorsqu'on a tenté de lui substituer le béton, des fissures n'ont pas tardé à apparaître. Pour contrôler la course de l'eau, les fontainiers avaient leurs « trucs », raconte encore Georges Tissandier. Comme ces canalisations coudées, à première vue inutiles, mais en fait destinées à ralentir l'écoulement.

L'eau reste le maillon faible de cette chaîne. L'urbanisation a asséché la nappe phréatique, une part du réseau a été déviée, si bien que Saint-Cloud a perdu 50 % de ses sources. L'eau potable, trop onéreuse, n'alimente qu'une partie des bassins, et il n'est pas question d'installer, comme à Versailles, un système de pompage. Privés d'humidité protectrice, les bassins d'argile se désagrègent ; activés plus rarement, les jeux s'encrassent, se bouchent ; l'eau, stagnante, s'eutrophise.

La réhabilitation respectueuse des technologies anciennes entreprise depuis le classement du domaine national de Saint-Cloud, en 1994, n' en est donc que plus nécessaire.

Hervé Morin

★ « Jeux d'eau de Saint-Cloud, promenade musicale », les dimanches 23, 30 juin et 7 juillet, présentation à 11 h 30, 15 heures et 16 h 30, entrée 10 F (gratuit moins de 12 ans).

L'étrange histoire de l'armure de la Pucelle d'Orléans

FAUT-IL BRÛLER les antiquaires ? La polémique à laquelle Pierre de Souzy vient de bouter le feu laisse en tout cas penser qu'ils ne craignent pas d'enflammer les esprits. Propriétaire de la galerie l'Aigle impérial à Paris, il a en effet révélé, par l'intermédiaire du *Journal du Dimanche* du 16 juin, qu'il possède, depuis plus de deux ans, une armure de petite taille (1,50 m) qui pourrait avoir été celle de Jeanne d'Arc (1412-1431). Cette « découverte », qui intervient après celle de moult épées et d'anneaux assez nombreux pour embellir la Pucelle, doigts de pieds compris, ne pouvait que soulever des polémiques.

Arguant que son souci est de faire avancer l'Histoire, M. de Souzy raconte comment il a racheté cette relique à une dame âgée, elle aussi antiquaire. Cette dernière disait la tenir d'un aïeul, qui l'avait lui-même acquise en Angleterre en 1760. Au-delà, sa trace semble définitivment perdue. L'armure complète n'attire d'abord pas l'attention de l'antiquaire. Jusqu'à ce que, par jeu, sa fille s'y glisse. La ressemblance avec l'idée qu'on peut se faire de Jeanne d'Arc en armes est pour lui une révélation.

Le fil est un peu mince, mais il ne désarme pas. Il répertorie les impacts de l'armure : sur la salade (le casque), le torse, à la ceinture et à la jambe droite, ceux là mêmes que Jeanne a reçu lors de ses campagnes. Autre argument incontournable dit-il, le *« style atypique »* de l'armure.

Certains auraient-ils encore des doutes, M. de Souzy ne manque pas de faire remarquer les similitudes entre sa trouvaille et l'une des représentations de la bergère de Domrémy, *Jeanne à l'étendard*. A la recherche d'une caution, il obtient du laboratoire de paléométallographie de Belfort (UPR 423) l'examen bénévole de la texture de l'armure. Mais, s'il sait utiliser les résultats pour promouvoir sa découverte, ses indices apparemment concordants sont loin de rallier tous les experts.

PAS DE DATATION PRÉCISE

Certes, l'analyse métallographique ne permet pas d'exclure que l'armure ait été forgée au début du XVe siècle. Mais Philippe Flusin, responsable de cette étude, précise que *« contrairement à la matière organique, le métal ne peut être daté de façon absolue »*. Les experts procèdent par comparaison des structures avec des pièces historiquement datées. Mais entre l'apparition de la sidérurgie indirecte, par affinage de la fonte, au XIIe et l'invention du four à puddler, en 1784, les techniques mises en oeuvre par les forgerons n'ont guère varié. *« On pourrait donc fort bien confondre un métal du début du XVIIIe avec un autre forgé à l'époque de Jeanne d'Arc »*, reconnaît Philippe Flusin.

Autre point de doute : l'atypie de l'armure. Elle comporte en effet, souligne Olivier Bouzy, directeur adjoint du centre Jeanne-d'Arc à Orléans, des tassettes, pièces triangulaires protégeant le haut des cuisses, *« postérieures de vingt ou trente ans à Jeanne d'Arc »*. Très sceptique, M. Bouzy assure que le portrait en arme auquel l'antiquaire se réfère est tiré de la collection Spetz, découverte au siècle dernier, et dont l'authenticité est pour le moins suspecte.

Hérétiques et mécréants se réconcilieront-ils sur l'autel du Musée des armées ? Son conservateur spécialiste des armures, Jean-Pierre Reverseau, a pu examiner l'armure, mais se dit tenu par un devoir de réserve à l'égard d'un objet privé. Cependant, au cas où M. de Souzy solliciterait l'avis du musée, *« il lui serait généreusement donné »*.

Pierre de Souzy, que certains n'hésitent pas à qualifier d'*« habile marchand »*, soumettra-t-il cette armure à une expertise autorisée ? Il projette plutôt de créer un *« comité pour la reconnaissance de cette armure, ouvert à tous »*, exempt d'arrière pensée mercantile, tient-il à préciser.

H. M.

Pollution d'origine bactérienne à la centrale de Dampierre

POUR AVOIR préféré l'acier inox au laiton, les ingénieurs d'EDF ont dû prendre la décision de chlorer les eaux rejetées par la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret) et ses quatre réacteurs de 900 mégawatts. Ni la solidité des équipements ni la sûreté de l'installation ne sont en cause. Il s'agit de protéger les populations environnantes d'une éventuelle contamination par des amibes qui prolifèrent à proximité de la centrale et qui pourraient provoquer une forme particulière de méningite.

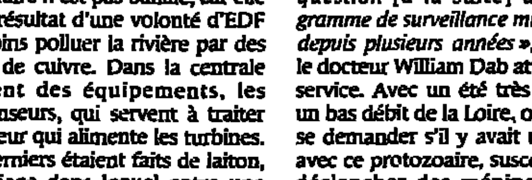
L'affaire n'est pas banale, car elle est le résultat d'une volonté d'EDF de moins polluer la rivière par des rejets de cuivre. Dans la centrale existent des équipements, les condenseurs, qui servent à traiter la vapeur qui alimente les turbines. Ces derniers étaient faits de laiton, un alliage dans lequel entre une forte proportion de cuivre. Le lessivage par les eaux tièdes de refroidissement des réacteurs arrachent des particules de ce métal qui se retrouvaient en quantité dans les eaux de la Loire. L'idée fut donc retenue de remplacer ces pièces en laiton par d'autres en inox qui n'auraient pas cet inconvénient.

La pollution métallique ainsi jugulée cédait la place à une pollution d'origine bactérienne que l'on n'attendait pas. Certes les rejets d'eau chaude des centrales nucléaires sont favorables à la prolifération de certains organismes et l'on ne compte plus les centrales dont les émissaires de rejets se sont un jour retrouvés partiellement bouchés par des algues ou même des moules. Cette fois, l'ennemi est plus petit. Son nom : *Naegleria fowleri*, une bactérie qui s'épanouissait déjà aux abords de la centrale, mais dont la population était régulée par l'action bactéricide du cuivre. Une fois les condenseurs changés, *Naegleria fowleri* a donc commencé à conquérir son milieu.

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Y avait-il danger ? *« Le service des études médicales d'EDF a évoqué la question* [à la suite] *d'un programme de surveillance mis en place depuis plusieurs années »*, souligne le docteur William Dab attaché à ce service. Avec un été très chaud et un bas débit de la Loire, on pouvait se demander s'il y avait un risque, avec ce protozoaire, susceptible de déclencher des méningites. *« A notre connaissance et à celle de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale* [Inserm], *aucun cas d'une telle méningite n'a été enregistré en France »*, souligne le docteur Dab, qui ajoute que l'amibe mise en cause a été observée *« en amont et en aval de la centrale »*. « Diluée », la bactérie ne présenterait guère de dangers. « Chlorée », elle devient inoffensive. Prudent, le préfet envisagerait toutefois d'interdire la baignade sur cette partie du fleuve en attendant le résultat d'analyses complémentaires.

Jean-François Augereau



Les gènes résistent mal à l'épreuve du temps

QUELS ESPOIRS doit-on placer dans l'étude de l'ADN ancien, dont l'objet est de reconstituer, grâce aux gènes conservés dans certains fossiles, le patrimoine héréditaire d'êtres préhistoriques ? Pour certains, ils sont immenses. Préservée dans les os, la peau séchée ou les dents, la double hélice de l'ADN (acide désoxyribonucléique), support des gènes, pourrait permettre de mieux comprendre l'origine et l'histoire d'espèces éteintes depuis des temps immémoriaux. Pour d'autres, en revanche, la prudence s'impose : l'ADN est une molécule fragile, et rien ne prouve qu'elle reste intacte, une fois privée de vie, au-delà de quelques dizaines de milliers d'années.

Les gens de science savent être patients, mais ils n'aiment pas perdre leur temps. Or, imaginez ce qu'est actuellement le lot d'un chercheur d'ADN fossile. Vous êtes paléontologue, zoologue ou archéologue, et vous disposez d'ossements dont les gènes, s'ils existent encore, vont peut-être vous livrer une information capitale. Vous vous lancez donc dans l'extraction de ce présumé ADN, dans sa purification, enfin dans son amplification par PCR (polymerase chain reaction). Une technique désormais courante, mais extrêmement lourde, qui permet de reproduire à plusieurs millions d'exemplaires n'importe quel fragment de gène.

Au total, des semaines et des semaines de labeur. Et beaucoup d'argent. Tout cela pour découvrir quoi ? Que vous avez soigneusement, scrupuleusement cultivé et enrichi... quelques morceaux de votre propre ADN, ou celui d'une bactérie malencontreusement échouée dans l'éprouvette. Tels sont les risques auxquels se heurtent en permanence les explorateurs d'ADN fossile, menacés, quelles que soient les précautions prises lors de leurs manipulations, par une invisible « pollution génétique » (*Le Monde* du 2 juin 1995).

Dans ce contexte aléatoire, on conçoit que les pionniers de cette discipline souhaitent à tout le moins avoir la certitude que leur fossile contient bien de l'ADN, et en bon état de conservation. Ce devrait désormais être possible. Publiée dans la revue *Science* (datée du 10 mai) et signée par les meilleurs spécialistes de l'art, une étude propose en effet, pour la première fois, une méthode fiable et simple d'usage pour estimer le degré de conservation du matériel génétique contenu dans les fossiles. L'astuce – car il y en a une – consistant à sonder non pas l'état chimique de la molécule d'ADN, mais celle des protéines, infiniment plus abondantes et accessibles à l'analyse que les gènes.

RÉSERVOIR PRÉHISTORIQUE

Les acides aminés, constituants élémentaires des protéines, peuvent exister sous deux formes chimiques, image l'une de l'autre dans un miroir : la forme lévogyre et la forme dextrogyre. Dans les protéines vivantes, tous sont lévogyres. Mais dans les protéines fossiles, certains subissent une transformation chimique, dite « racémisation », qui leur fait adopter la forme dextrogyre. Le processus est progressif ; plus la mort est ancienne, plus les conditions de conservation sont mauvaises, et plus nombreux sont les acides aminés devenus dextrogyres.

Partant de ce constat, l'équipe californienne de Jeffrey Bada (Scripps Institution of Oceanography, La Jolla) eut l'idée de vérifier si, dans une même cellule morte, le taux de racémisation des acides aminés était proportionnel au taux de dégradation de l'ADN. La réponse fut oui. L'étude, menée en collaboration avec trois spécialistes réputés de l'ADN fossile, Hendrik Poinar, Matthias Höss et Svante Pääbo (université de Munich, Allemagne), consista à mesurer l'une et l'autre de ces évolutions biochimiques sur divers os et tissus fossilisés âgés de 50 à 50 000 ans. Courbes et calculs à l'appui, les chercheurs parvinrent ainsi à établir un « index de racémisation » : une échelle à l'aune de laquelle peut désormais être estimé, en quelques jours, le degré de conservation de l'ADN de n'importe quel fossile.

Bonne nouvelle, donc, hélas assortie d'une mauvaise. Appliquée à des vestiges vieux de plusieurs millions d'années, l'échelle d'évaluation fut en effet formelle : hormis dans des conditions très particulières, la molécule d'ADN ne se conserve pas au-delà de quelques centaines de milliers d'années – du moins pas en assez bon état pour pouvoir être lue par les généticiens. Fini, donc, le rêve caressé par certains d'extraire de leurs ossements des gènes de monstres préhistoriques. Un rêve pourtant proclamé réalité, en 1994, par l'équipe américaine de Scott Woodward (Brigham Young University, Utah), qui affirmait avoir isolé de l'ADN de deux os de dinosaures découverts dans une mine de charbon. Lequel ADN, selon l'hypothèse la mieux admise aujourd'hui, provenait sans doute d'une contamination humaine survenue lors des manipulations.

Faut-il alors jeter aux oubliettes tout espoir de reconstituer le passé génétique du vivant ? Ce serait compter sans le fabuleux réservoir que constitue l'ambre, cette résine végétale qui se solidifie avec le temps et dans laquelle ont été autrefois piégés d'innombrables petits organismes. Le test de Bada le confirme : milieu totalement exempt d'humidité, l'ambre se révèle, des millions d'années durant, un excellent conservateur de matériel biologique. Les « biopaléontologues » qui, ces dernières années, ont consacré de longs mois à extraire de ces tombes translucides de l'ADN d'insectes fossilisés n'auront donc pas travaillé pour rien.

Catherine Vincent

Bantry Bay n'a pas oublié les Français

Le petit port du sud-ouest de l'Irlande commémore l'invasion manquée, en 1796, de 15 000 soldats de la République

BANTRY BAY
de notre envoyé spécial

Qui connaît Bantry Bay, cette profonde baie échancrée à la pointe sud-ouest de l'Irlande, à deux jours de mer de Brest ? Le petit port de pêche entend commémorer ce qui demeure le plus important moment de son histoire. Les locaux s'étonnent de l'ignorance des Français : *« Vraiment, vous n'avez jamais entendu parler de la tentative d'invasion de l'Irlande par l'armée de la République en 1796 ? »* Les Irlandais, qui aiment fêter leurs défaites – il faut le comprendre de la part de ces éternels malchanceux face aux Anglais –, ont décidé, par nationalisme comme par sens des affaires, de célébrer l'événement.

Et, pourtant, les alibis historiques ne sont pas nécessaires pour aller à Bantry. Dans cette partie de l'île d'Emeraude, la terre s'enfonce dans la mer, le vert de l'herbe se fondant dans celui de l'océan. Un microclimat offre aux palmiers la possibilité de s'épanouir à proximité d'une lande quasi polaire. La douceur et l'humidité permettent aux parterres de fleurs, aux rhododendrons et à l'herbe grasse de pousser, au grand délice des moutons, entre un rayon de soleil et une petite ondée.



DESSINS D'OLCE

Des chaumières blanchies à la chaux s'espacent sur les pentes. Non loin de là, dans le paysage breton mâtiné d'italien de Glengariff, la petite île de Garinish a été transformée en jardin tropical.

L'histoire de Bantry date de la fin de l'année 1796. Un jeune républicain irlandais – un protestant de Belfast –, Theobald Wolfe Tone, milite à Paris en faveur de l'indépendance de l'île, colonisée par un voisin anglais qui se trouve être aussi l'ennemi de la République. Deux jeunes généraux rivalisent d'ambition : Bonaparte et Hoche. Le futur Napoléon guerroie en Italie, Lazare Hoche rêve de lui damer le pion en conduisant une expédition vers l'Irlande pour prendre les Britanniques à revers. L'opération comprend 45 bateaux, dont 17 navires de ligne et 13 frégates avec quinze mille soldats.

Dès son départ de Brest le 16 septembre, tout se ligue contre l'armada. Des amiraux incompétents, des plans cafouilleux et surtout une météo exécrable. Une forte tempête disperse une partie de la flotte et empêche les vaisseaux d'accoster. Wolfe Tone écrit dans son journal qu'on pouvait presque toucher la côte. Mais, une fois de plus, *« les vents sont anglais »*. La flotte rentre à Brest ayant perdu quatre mille hommes au cours des naufrages. Wolfe Tone récidivera deux ans plus tard. Il échouera à nouveau, sera capturé et condamné à mort.

Le hobereau local, Richard White, avait prévenu l'armée anglaise et organisé la « résistance » avec quelques dizaines de paysans armés. Il sera anobli en récompense. C'est de sa résidence surplombant la baie qu'il a vu arriver la flotte française. Son dernier descendant, Egerton Shelswell White, vit dans la demeure, entourée de jardins, dont les communs ont été transformés en musée de l'invasion manquée.

COMMÉMORATION

Joueur de trombone à coulisse et amateur de mots croisés, « Egerton » a consacré sa vie à la propriété familiale. Il a transformé une aile en « Bed & Breakfast ». De là, on jouit d'une vue spectaculaire sur la baie.

La saison 1996 à Bantry Bay tournera autour de « l'invasion française », depuis une exposition d'art en juin jusqu'à la commémoration de Wolfe Tone en septembre, en passant par une visite de yachts français, sans oublier la participation du Prix Nobel de littérature, le poète national Seamus Heaney. Les pubs ne manqueront pas de célébrer l'occasion. On peut y déguster huîtres et moules, discuter avec le patron loquace au rythme des pintes de Murphy's, la bière locale.

Les restaurants ne manquent pas, profitant des produits locaux, poissons, fruits de mer, viande... et fromages. Car le West Cork a développé une industrie locale basée sur des fermiers aventureux. Leurs produits ont nom Gubbeen, Durrus ou Milleen, dont le goût, selon son mûrissement, peut aller du port-salut au pont-l'évêque.

La route entre Cork et Bantry serpente de ports en criques, à travers un paysage somptueux. De Cork, on peut aussi prendre le chemin de Dublin, en passant par les ruines de Cashel.

En route, si on l'on a envie de se faire dorloter, si l'on aime le polo, le golf ou tirer le faisan, un joyau du pastiche gothique victorien vient d'ouvrir ses portes, Humewood Castle. Trait d'union entre les collines de Kildare, la patrie du cheval irlandais, et les sauvages monts du Wicklow où se réfugièrent les rebelles de 1798. Ce château en ruine a été restauré par une femme d'affaires mécène qui y vit une partie de l'année.

Renata Coleman a été amenée ici par sa passion des chevaux. Elle a voulu en faire profiter les autres dans ce qui n'est pas un hôtel, mais où l'on est reçu en invité. Vaches et moutons paissent dans les prés alentour. De là, on peut aller visiter de Glendalough, austère berceau du christianisme irlandais niché au fond des monts du Wicklow, le château de Russborough avec sa collection de tableaux, ou le parc de Powerscourt.

Patrice de Beer

Carnet de route

● **Voyage.** Vols quotidiens Paris-Dublin Aer Lingus (tél. : 47-42-12-50) à partir de 1 190 F A/R. Egalement Paris-Cork-Dublin-Paris.

● **Séjour.** Bantry House (tél. : 27 50047), huit chambres, 50 ou 60 £ par personne et par nuit ; le Westlodge (tél. : 27 50360), plus moderne (piscine, sauna), de 31 à 45 £. Près de Bantry : Humewood Castle (tél. : 508 73215), à Kiltegan (Wicklow), de 32 à 36 £, et Blairs Cove (tél. : 27 61127), à Durrus, pour dîner de produits locaux.

● **Visites.** A Bantry, exposition sur l'Armada française à Bantry House ; jardin italien à Garinish Island, en face de Glengariff. Aux environs de Humewood (Wicklow) : Punchestown (le champ de courses le plus ancien du pays), Powerscourt (jardins) et Russborough House (tableaux).

● **Renseignements.** Office du tourisme irlandais, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 53-43-12-12.

Quel été pour les enfants ?

A la veille des vacances, on s'inquiète de l'emploi du temps des enfants. Grands-parents, parrains ou marraines, copines et cousines, sollicités en renfort, ont répondu à l'appel, mais deux mois c'est long. Point de panique, *un tour de piste des associations* spécialisées révèle des places vacantes et les propositions s'avèrent aussi variées qu'attrayantes. La « colo » d'antan rassemblant des files indiennes, *casquettes vissées sur les têtes, en route* pour la plage avec jeux de sable et baignade pour tous est révolue. Les vacances des 3-18 ans se choisissent à la carte comme celles des grands.

● *Equitation, golf, plongée sous-marine,* escalade, rafting, tennis, musique, théâtre, raid aventure ou camps « indiens », les stages fleurissent. Adaptés à chaque tranche d'âge, les programmes s'effectuent sous haute surveillance. Une activité principale donne le ton. Ainsi Vacances musicales sans frontières (tél. : 43-45-31-32) réunit, *dans le Languedoc, les 14-17 ans pour* préparer un festival de rock (3 semaines, 5 700 F) ; les petits (6-12 ans) sont conviés près du parc animalier de Pangros à la création d'un conte *musical (2 semaines, 3 860 F). Les* passionnés d'aéronautique rejoindront l'équipe de Jonathan (tél. : 47-20-46-46) dans les Hautes-Alpes pour découvrir les jeux du vent (de 8 à 15 ans, 2 *semaines, 3 650 F). Les sportifs* choisiront parmi les innombrables stages de l'UCPA (tél. : 43-36-05-20) comme ce séjour en Dordogne associant VTT, spéléologie, *canoë-kayak, escalade et mini-raid* (4 040 F). Enfin, les mousses s'inscriront aux Glénans pour s'initier à la croisière de 15 à 17 ans (2 810 F la semaine, tél. : 45-20-01-40) dans le golfe du Morbihan.

● *Des voyages à l'étranger, en marge* des séjours linguistiques classiques, sont à l'affiche. Une *récente enquête révèle* que, depuis dix ans, le tourisme des jeunes (20 % du tourisme mondial) croît deux *fois plus vite que celui* des adultes. Au Club des Quatre-Vents (tél. : 43-29-60-20 ou Minitel 3615 CEI 34V), associé au Centre d'échanges internationaux, 80 % des programmes ont lieu à l'étranger. Il *reste des places* dans les camps multisports « PGL Aventure Holidays » des jeunes Britanniques (départ le samedi, à partir de 12 ans, 2 200 F). Cap Monde (tél. : *30-82-15-00) propose aux 14-17 ans des* raids itinérants de trois semaines en Ecosse (6 995 F de Paris), en Andalousie et aux Baléares, tandis que Marmottes et Chamois (tél. : 43-46-98-05) *embarquent les jeunes pour les* Cyclades (7 245 F) ou déroule le Danemark à bicyclette (6 195 F) en trois semaines.

● Deux ouvrages récents répertorient les formules. Le *Guide des vacances scolaires*, de Chantal Godstein (Flammarion, 99 F) classe les propositions par thème en donnant les coordonnées des spécialistes sélectionnés. Même *démarche chez Josette Sicsic, dont le Guide des vacances enfants-ados* (Milan, 68 F, une centaine d'organismes triés sur le volet) consacre, entre outre, soixante pages aux vacances à l'étranger. Des conseils judicieux baptisés « De vous à moi » ouvrent les chapitres et des commentaires facilitent un premier choix.

● Mention spéciale pour deux *initiatives originales.* Léo Lagrange convoque les 6-10 ans à des vacances gourmandes dans un village médiéval du Gard. Choisir fruits et légumes sur les marchés, confectionner gâteaux et plats régionaux, éduquer le goût, repérer les odeurs, tel est l'objectif de la semaine (2 200 F de Paris, tél. : 44-53-30-90). L'Espiègle, Centre européen des jeunes reporters, a choisi d'initier les 13-16 ans au journalisme. Au programme de l'été, le Tour de France cycliste avec reportages quotidiens sur Internet (12 jours, départ le 10 juillet, 4 800 F de Paris, tél. : 43-96-56-55). Un nouveau serveur sur Minitel (3615 VACADO) permet de commander les catalogues et dévoile les propositions de quelques organismes. Un service qui devrait permettre les inscriptions de dernière minute en fonction des disponibilités.

Florence Evin

Températures en baisse et risques d'orages

JEUDI MATIN, du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes et au Nord-Est, les nuages seront nombreux avec localement quelques ondées. De la Normandie au Lyonnais, jusqu'aux Alpes du Nord et à la vallée du Rhône, le ciel sera très nuageux avec quelques orages locaux.

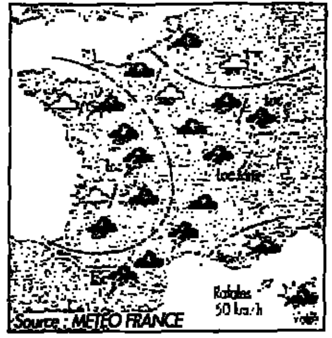
Sur le Sud-Est et la Corse, les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures. Du Centre au Massif Central, jusqu'aux Pyrénées et au golfe du Lion, les orages seront fréquents et parfois violents. De la Bretagne aux Charentes jusqu'à l'ouest Aquitaine, il y aura quelques éclaircies et localement quelques averses près des côtes.

Jeudi après-midi, de la Bretagne au Centre et à l'Aquitaine, les nuages et les éclaircies alterneront avec des averses. De Midi-Pyrénées au Languedoc-Roussillon jusqu'au Massif Central, aux Alpes et à la Bourgogne, les orages seront parfois forts. Au Nord-Est, le ciel se couvrira, avec quelques orages ou ondées, devenant plus nombreux en fin de journée. Les orages gagneront, en cours d'après-midi, les régions méditerranéennes et la Corse. De la Normandie à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, le temps sera couvert avec localement des orages ou ondées. Les nuages resteront nombreux sur le Nord-Pas-de-Calais, mais sans orages.

Les températures minimales iront de 10 à 13 degrés au Nord, et de 14 à 18 degrés au Sud, jusqu'à 20 degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre marquera 20 à 24 degrés au Nord, et 25 à 30 degrés au Sud.

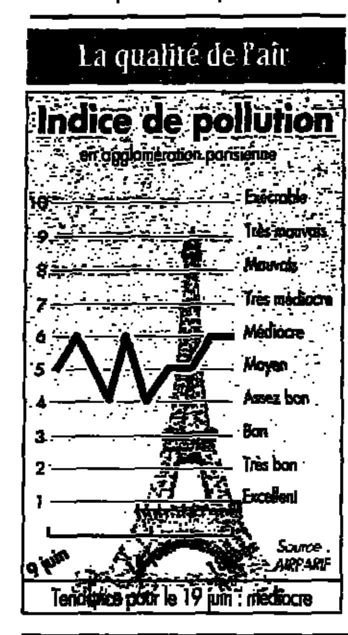
Vendredi, des régions nord à l'ouest du pays, les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques averses. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'à la Méditerranée, aux Alpes et au Jura, le temps sera encore instable avec des ondées et des averses. Les températures maximales seront en nette baisse, avec 17 à 20 degrés au Nord et 18 à 24 degrés au Sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

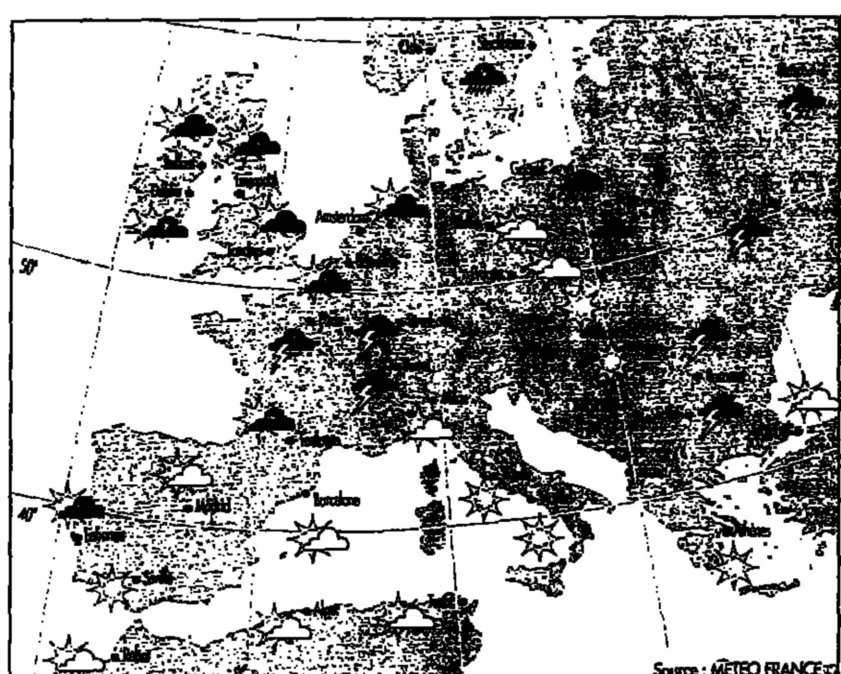
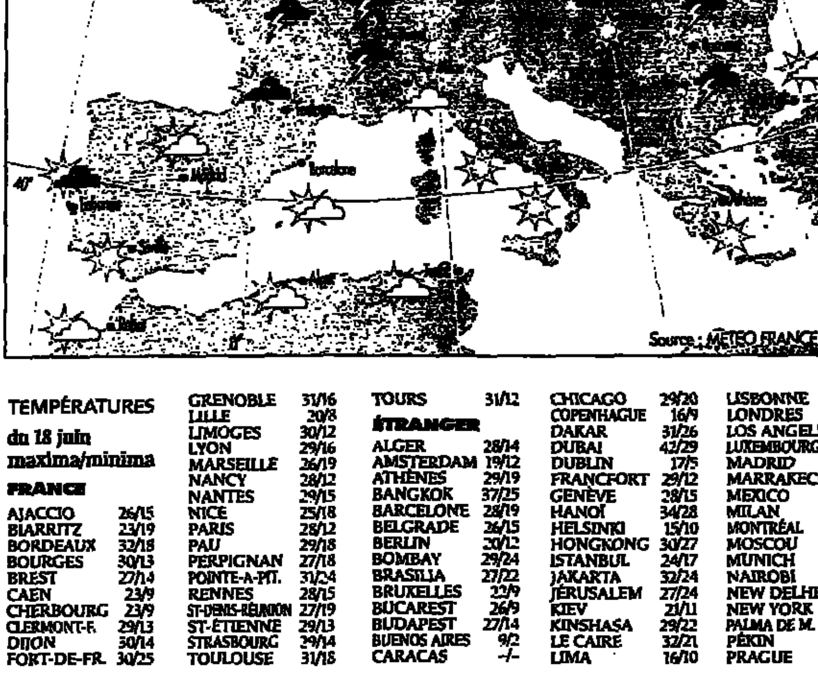


Prévisions pour le 20 juin vers 12h00

La qualité de l'air

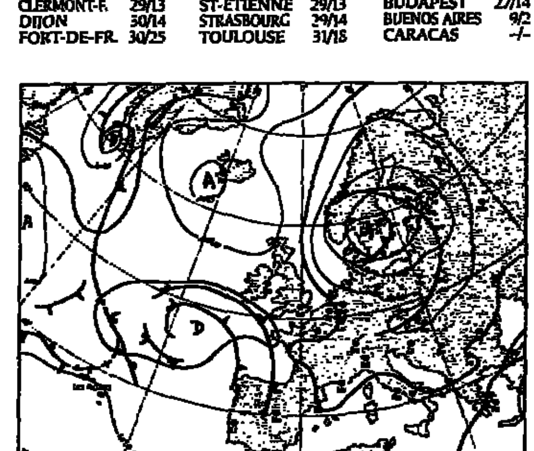


Tendance pour le 19 juin : médiocre

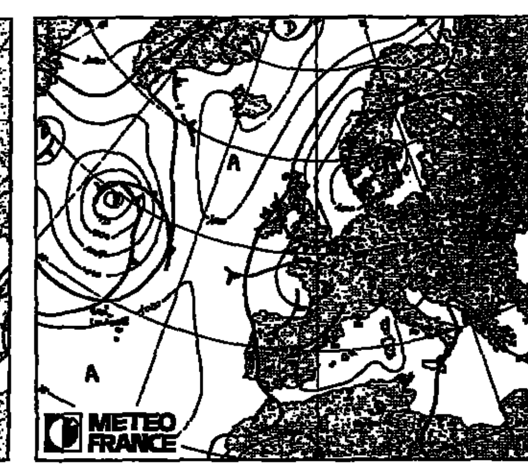



TEMPÉRATURES du 18 juin maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	26/15	CHERBOURG	23/9	LIMOGES	30/12
BIARRITZ	23/19	CLERMONT-F.	29/13	LYON	29/16
BORDEAUX	32/18	DIJON	30/14	MARSEILLE	26/19
BOURGES	30/13	FORT-DE-FR.	30/25	NANCY	28/12
BREST	27/14	GRENOBLE	31/16	NANTES	29/15
CAEN	23/9	LILLE	20/8	NICE	25/18
PARIS	28/12	ST-DENIS-RÉUNION	27/19	TOURS	31/12
PAU	29/18	ST-ÉTIENNE	29/13		
PERPIGNAN	27/18	STRASBOURG	29/14		
POINTE-A-PIT.	31/24	TOULOUSE	31/18		
RENNES	28/15				
ÉTRANGER					
ALGER	28/14	DAKAR	31/26	MADRID	31/18
AMSTERDAM	19/12	DUBAI	42/29	MARRAKECH	32/19
ATHÈNES	29/19	DUBLIN	17/5	MEXICO	26/14
BANGKOK	37/25	FRANCFORT	29/12	MILAN	28/13
BARCELONE	28/19	GENÈVE	28/15	MONTRÉAL	28/15
BELGRADE	26/15	HANOÏ	34/28	MOSCOU	16/8
BERLIN	20/12	HELSINKI	15/10	MUNICH	27/12
BOMBAY	29/24	HONGKONG	30/27	NAIROBI	23/13
BRASILIA	27/22	ISTANBUL	24/17	NEW DELHI	41/29
BRUXELLES	22/9	JAKARTA	32/24	NEW YORK	24/19
BUCAREST	26/9	JÉRUSALEM	27/24	PALMA DE M.	28/18
BUDAPEST	27/14	KIEV	21/11	PÉKIN	32/19
BUENOS AIRES	9/2	KINSHASA	29/22	PRAGUE	26/9
CARACAS	-/-	LE CAIRE	32/21	PRETORIA	21/5
CHICAGO	29/20	LIMA	16/10	RABAT	26/21
COPENHAGUE	16/9	LISBONNE	27/16	RIO DE JAN.	29/21
LONDRES	22/11	LOS ANGELES	26/16	ROME	26/16
LUXEMBOURG	26/17	SAN FRANC.	21/9	SANTIAGO	9/-1
SÉVILLE	36/21	ST-PÉTERS.	19/11	STOCKHOLM	19/7
SYDNEY	20/10	TENERIFE	27/20	TOKYO	28/21
TUNIS	28/17	VARSOVIE	27/12	VENISE	27/18
VIENNE	27/16				



Situation le 19 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Petits collaborateurs

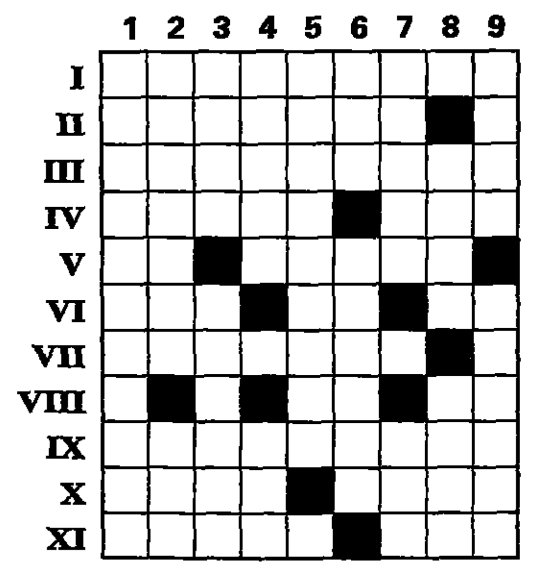
EN MATIÈRE d'agissements antifrançais, la chambre civique se prononce sur les cas bénins. Elle juge les personnages éclaboussés par la collaboration, l'appareil judiciaire de la Cour de justice n'absorbant que ceux qui s'y sont véritablement baignés. Son atmosphère est spéciale. Le rôle de l'accusé est changé. Il y paraît en liberté, une cravate au col, les souliers cirés, un pli au pantalon. On l'appelle « Monsieur ». Cette juridiction ne prévoit pas de peine privative de liberté. Le comparant sort parfois du tribunal quelque peu indigne, mais il se retire par la porte du public.

Il appartient à la chambre civique de juger moins des actes probants de collaboration qu'un comportement équivoque sous l'Occupation. Plutôt que des faits de trahison, on y évoque les relations coupables des inculpés : amitiés d'une teinte suspecte ; rapports mondains avec une société trop nouvelle, inopportune, sinon opportuniste ; affiliation au RNP ou au MSR par sympathie pour Déat ou Deloncle, ou quelque dîner à l'ambassade d'Allemagne. Un envoi de fleurs à Mme Abetz devient le fond d'un procès : en dépend le droit de vote de l'accusé, voire son droit à l'éligibilité. Sur de tels sujets, la sérénité des magistrats, l'émotion d'un accusé qui défend son honneur peuvent seules empêcher le tribunal de devenir le dernier salon où l'on cause. En bref, le ton de l'audience diffère de celui de la chambre voisine.

« Demi-traître, alors six balles seulement », disait Clemenceau. On évite dans cette enceinte de prononcer le mot. On risque en effet, au lendemain même du procès, de rencontrer le réprouvé dans un métro ou dans une queue. Le citoyen indigne perd certaines prérogatives, mais pas toutes !

(20 juin 1946.)

MOTS CROISÉS
PROBLÈME N° 6847



HORIZONTALEMENT
I. Sans aucune portée. – II. Peut être assimilée à un abus de confiance. – III. Servent pour éclairer quand ils sont légers. – IV. Pas nus. Son eau se boit goutte à goutte. – V. Possessif. Parler en fumant. – VI. Nom donné à une dent. Un métal brillant. Conjonction. – VII. Station sur la Manche. – VIII. Un peu d'essence. Pronom. – IX. Prendra sur lui. – X. Petit, sur le comptoir. Ville d'Angleterre. – XI. Fortes, elles sont parfois en tôle. On y voit le jour.

VERTICALEMENT
1. A qui il ne faut pas accorder de crédit. – 2. Faisait des relations. Patriarche. – 3. Une moquerie, en Suisse. Quand on en a, on nous l'ouvre plus facilement. – 4. Bassin pour les plongeurs. Circule à l'étranger. – 5. Comme les affaires que l'on suspend. – 6. Ne garde pas. Paquet d'oseille. – 7. Comme la terre pour un chien. Donne généralement de bons mois. – 8. Les éclats peuvent le rendre fou. Ensemble de pulsions, pour le psychanalyste. – 9. On peut y accrocher la culotte. S'il y en a un seul, il n'y a pas de solution.

SOLUTION DU N° 6846
HORIZONTALEMENT
I. Furibonde. – II. Enucléé. – III. Restituée. – IV. Sénat. – V. Emeri. Reg. – VI. Na. Espèce. – VII. Tic. Ré. – VIII. Allumage. – IX. Blé. Items. – X. Lerne. Lei. – XI. Escaliers.
VERTICALEMENT
1. Fermentable. – 2. Une. Mailles. – 3. Russe. Clerc. – 4. Ictère. Na. – 5. Blinis. Miel. – 6. Œta. Plat. – 7. Neutre. Gelé. – 8. Ecrémer. – 9. Emergée. Sis.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Du 29 juin au 29 septembre, la SNCF mettra en service une liaison directe par Eurostar entre Londres et la gare TGV de Marne-la-Vallée-Chessy, qui dessert le parc de loisirs de Disneyland, avec arrêt à Ashford (Kent). Ainsi les Britanniques ne seront plus obligés de passer par Paris et d'emprunter le RER jusqu'à Marne-la-Vallée. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Pour le neuvième mois consécutif, le nombre de tués sur les routes a baissé en avril, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis 1956. La Sécurité routière a répertorié 9 501 accidents corporels, 578 de moins qu'en avril 1995 (– 5,73 %), au cours desquels 554 personnes ont trouvé la mort – 103 de moins qu'un an auparavant (– 15,7 %) –, et 12 915 ont été blessées (– 7,6 %). – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Devant le succès rencontré par la disquette United Connection, la compagnie américaine United Airlines a décidé de lancer un CD-ROM. United Connection permet d'effectuer des réservations et d'acheter son billet sur United Airlines et sur plus de 500 autres compagnies aériennes et de réserver dans 30 000 hôtels et 50 agences de location de véhicules.

■ **SUISSE.** Pour la saison d'hiver allant de novembre à avril, l'hôtellerie suisse a enregistré une baisse de 5,1 % du nombre de nuitées, qui s'est établi à 12,9 millions. – *(AFP.)*

■ **ANTILLES.** Air France va installer en classe club les sièges équipés de commandes électriques qui équipaient précédemment la première classe, à bord des vols à destination des Antilles (à l'automne), et de l'océan Indien (d'ici la fin du mois). Depuis la fin du mois de mai, les passagers de la classe alizé disposent de plus d'espace et de confort, avec un écartement entre les sièges augmenté de 8 centimètres et des repose-pieds individuels.

PARIS EN VISITE

Vendredi 21 juin

■ **DU SQUARE VIOLET** au square Saint-Lambert (50 F), 10 h 30, place Violet, devant l'entrée du square (Odyssée).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses passages (55 F), 11 heures, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE QUARTIER DU MARAIS** (60 F), 11 heures, sortie du métro Filles-du-Calvaire, côté Cirque d'hiver (Vincent de Langlade).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 11 heures, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (55 F + prix d'entrée), 11 h 30, 163, boulevard Haussmann (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le mobilier royal, 11 h 30 ; *Les Esclaves*, de Michel-Ange, 12 h 30 ; les monuments funéraires au Moyen Age et à la Renaissance, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 14 heures, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Institut culturel de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 14 heures, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

■ **LA RUE DU CHERCHE-MIDI** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA SALPÊTRIÈRE** (45 F), 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Le Passé simple).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (40 F), 15 heures, place Saint-Sulpice, devant l'église (Approche de l'art).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (37 F), 15 heures, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Michel, côté place Saint-André-des-Arts (Paris passé, présent).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (55 F + prix d'entrée), 15 h 15, devant l'entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** : les statues racontent leur histoire (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, derrière l'Odéon sous les arcades (Mathilde Hager).

LES SERVICES DU *Monde*

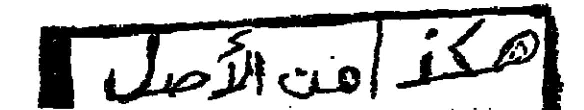
Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CINÉMA Ils sont drogués et disjonctés. « Trainspotting », du Britannique Danny Boyle, est un film hautement provocateur, qui a été un peu vite présenté comme l'« Orange







mécanique » des années 90. A noter : sa remarquable bande-son. ● CITY HALL présente une vision romancée mais fort bien documentée sur la vie de la mairie de New York.

En vedette : Al Pacino. ● AU FESTIVAL DE SOTCHI, les artistes français invités par les soins de Jacques Attali n'ont pas tous donné une brillante image de notre cinéma.

Danny Boyle à la recherche du succès du scandale

Trainspotting. En Grande-Bretagne, cette histoire d'une bande de junkies disjonctés et pas tous mécontents de l'être a fait exploser le box-office. Provocateur pour la provocation, le film vaut aussi pour sa bande-son millimétrée

Film britannique de Danny Boyle, avec Ewan McGregor, Ewen Bremner, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly MacDonald. (1 h 33).

Trainspotting démarre à fond les manettes, course-poursuite dans la rue, des jeunes ont piqué dans un magasin, policiers et vigiles sont à leurs trousses, les fugitifs sont aussi soucieux de faire les zouaves que de s'échapper, on ne sait pas si c'est comique ou tragique.

Coupez. Gros plan, et déclaration choc du junkie numéro un de la bande de junkies dont le film conte les tribulations. Mark dit une chose toute simple, que ne disent jamais les films ou spots prophylactiques dénonçant la drogue : qu'en consommer procure, au moins au début, un plaisir immense. *« Sinon on n'en prendrait pas. On est cons, mais pas à ce point-là. »* Et hop ça repart pour une scène hallucinée de descente aux égouts, par le chemin le plus direct et le plus malodorant : véritable exercice de virtuosité cinématographique, qui pulvérise en souplesse l'ignoble de la situation en prenant de vitesse la limite entre réalisme et onirisme.

Le jeune cinéaste Danny Boyle est doué. Son efficace et antipathique premier film, *Petits meurtres entre amis*, en donnait déjà la preuve, le début de *Trainspotting* le confirme sans conteste. En adaptant le roman homonyme d'Irvine Welsh, aussitôt devenu *cult novel* en Grande-Bretagne (*Le Monde* du *10 mai, supplément Cannes*), il paraît avoir trouvé le matériau idéal pour un exercice de grand huit provocateur et branché. Et le film fait un temps illusion, grâce à sa bande-son millimétrée, et à l'énergie de ses interprètes emmenés par Ewan McGregor, la nouvelle coqueluche du cinéma anglais, lui aussi révélé par *Petits Meurtres entre amis*.

TOUT EN ESBROUFE

Durant les premières bobines, la description du groupe d'adolescents d'Edimbourg, de leur refuge où ils s'approvisionnent en héroïne aux tentatives de Mark pour décrocher, parvient à surprendre par l'inattendu dans la représentation de situations devenues codées pour avoir été trop systématiquement et trop complaisamment montrées au cinéma. Mais *Trainspotting* ressemble sans doute trop à ses personnages. Il fonctionne seulement à l'arraché, à la combustion immédiate de tout le carburant disponible. Là où chez Irvine Welsch l'écriture pouvait renouveler les stocks, le cinéma tout en esbroufe de Danny Boyle s'épuise. Malgré l'arrivée sur le devant de la scène du teigneux Begbie (Robert Carlyle, étonnant), le côté répétitif de l'existence de ces jeunes gens finit par lasser, et la tentative de doper la fiction par une séquence de film noir (trafic des petits voyous héros du film avec de vrais truands) ne fait que démontrer les limites de toute l'affaire.

L'abus de grimaces, d'effets d'image, et la désinvolture matoise avec laquelle sont traités tous les éléments dramatiques du film (drogue, sida, mort d'un bébé, trahison finale) deviennent la raison d'être d'un faux acte rebelle dont il serait d'autant plus ridicule de s'offusquer qu'il cherche avec application le succès de scandale – résultat déjà obtenu en Grande-Bretagne, où il a dynamité le box-office. *Trainspotting* aimerait bien être l'*Orange mécanique* des années 90. Il faudrait pour cela davantage qu'un savoir-faire rusé, un cinéaste de la dimension de Stanley Kubrick.

Jean-Michel Frodon

Une musique nourrie de la réalité britannique forme le cœur du film

EN CHOISISSANT IGGY POP comme locomotive, *Trainspotting* s'assure un démarrage en trombe. Rythmée par la batterie et les mots haletants de *Lust for Life* (*« la luxure avant toute chose »*), la course poursuite d'ouverture précipite au cœur de cette quête effrénée de plaisir, évasion autant que débandade. Archétype de la philosophie « sex and drugs and rock'n'roll », l'athlète de Detroit revient souvent dans le décor. En poster sur un mur, cité par les protagonistes ou à nouveau en musique (le titre *Nightclubbing*, lui aussi produit par David Bowie à la fin des années 70), il est un des parrains de ces pieds-nickelés de la défonce.

Danny Boyle n'ignore rien du poids symbolique de certains noms du rock. Quand Renton, narrateur et héros du film, s'enfonce dans les dangereuses voluptés du *shoot*, c'est Lou Reed – autre survivant des abysses délétères – qui fredonne *Perfect Day*, modèle de dépression moelleuse. Ces références musicales sont aussi celles d'une génération qui passe le relais. Renton découvrira plus tard l'émergence de *« nouvelles musiques et de nouvelles drogues »*. Sa petite amie, Diane, âgée de dix-sept ans, lui affirme *« Ziggy Pop is dead »*. On glisse du rock à la techno, de l'héroïne à l'ecstasy. Dans *Petits meurtres entre amis*, Danny Boyle s'était déjà servi de l'impact hypnotique d'un morceau du groupe Leftfield. Leftfield à nouveau, mais aussi Bedrock et surtout Underworld ont illustré cette fois ces images de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui naviguant quelque part entre oppression (les hallucinations cauchemardesques de Renton sur fond de *Dark and Long* d'Underworld) et transe extatique.

LES MOUVANCES DU MOMENT

Mais l'esthétique de *Trainspotting*, ses personnages, ses thèmes, son rythme et, sans doute, son énorme succès outre-Manche doivent beaucoup à la façon dont on crée et on consomme les musiques populaires au Royaume-Uni. Peu de pays ont intégré à ce point la musique dans leur culture quotidienne. Irvine Welsh, l'auteur écossais du roman culte qui a inspiré le film, raconte volontiers qu'avant de devenir écrivain, il a rêvé d'être footballeur ou musicien. Pur produit de la *pop culture* britannique, son style doit plus à son passé de punk qu'à ses lectures, et il ne cache pas avoir découvert William Burroughs à travers Lou Reed et Iggy Pop, et Brendan Behan à travers les Pogues. En phase avec les mouvances du moment, ses livres les plus récents s'intitulent *The Acid House* et *Ecstasy*.

Récemment, Damon Albarn, le chanteur de Blur, aurait travaillé avec lui au scénario d'un téléfilm. Quelques jours avant le début de l'Euro 96, Primal Scream, seul groupe écossais à figurer sur la bande originale de *Trainspotting* (signant le titre du même nom), a publié un single, *The Big Man and the Scream Team Meet the Barmy Army Uptown*, en l'honneur de l'équipe du Chardon. Le parolier et chanteur du morceau n'est autre qu'Irvine Welsh. Plusieurs des chansons figurant sur l'album compilant l'essentiel des musiques du film ont été écrites spécialement par Blur, Primal Scream ou Pulp. Se révèlent ainsi les connections profondes entre le cinéma de Danny Boyle et le rock insulaire. Les meilleurs *songwriters* de la pop anglaise tirent leur force de leur ancrage profond dans la société britannique. Observateurs des réalités et de l'air du temps (beaucoup de groupes se déclarent grands admirateurs du cinéma réaliste anglais), ils ont aussi une façon unique de les styliser, qui les rapprochent des artifices créés par Danny Boyle, son scénariste John Hodge et Irvine Welsh. Même sans musique, *Trainspotting* posséderait l'arrogance et la verve anglocentriste caractéristiques des mélodies de là-bas. Regardez bien l'affiche. Elle pourrait aussi bien annoncer un concert du quintette formé par Renton, Spud, Begbie, Diane et Sick Boy.

Stéphane Davet

★ *Trainspotting*, 1 CD EMI 7243 8 37190 2 0.

Longtemps boudé, le court-métrage retrouve les chemins du grand écran

« LES FILMS, c'est comme les blagues, les plus courts sont les meilleurs », clame haut et fort Mathieu Kassovitz, le réalisateur de *La Haine*. Comme nombre des jeunes réalisateurs en vue – Eric Rochant, Christian Vincent, Jean-Pierre Jeunet –, il a débuté par le format court. Et celui-ci est devenu un genre à part entière, avec ses codes et son économie propre, au lieu d'être seulement l'antichambre du « long ». Il a pourtant longtemps eu mauvaise réputation : comme le remarque le critique et réalisateur Jean Douchet, *« ce n'est pas uniquement le format qui dérange, mais le temps et l'argent. Un court-métrage demande autant d'énergie, de fatigue, de temps, qu'un long et rapporte dix fois moins »*. Autre phénomène négatif, sa disparition de la programmation des salles commerciales dans les années 70, sous l'effet de la concentration de la distribution et de la généralisation des multisalles. S'y ajoute la pression de la publicité qui envahit tout la durée laissée disponible par le long-métrage.

Mais, après dix années de tâtonnement, le court-métrage reprend son souffle. Esthétiquement et techniquement, il évolue. Les aides à la production se renforcent. L'organisation de festivals vise à sa reconnaissance. Dès 1978, une équipe étudiante du cercle universitaire de Clermont-Ferrand se regroupe au sein de l'association Sauve qui peut le court-métrage. Elle est la première à organiser en France un festival du genre, en 1983. Mondialement reconnu aujourd'hui, le Festival de Clermont, qui se tient chaque année, au début du mois de février, a l'énergie loufoque d'un grand rite païen, avec ses cent mille fidèles en une semaine, ses sept messes par jour et ses cinq lieux de culte. Certaines séances affichent complet deux heures avant la projection. Désormais, on compte une dizaine de festivals en France, dont les plus renommés sont ceux de Grenoble, Lille, Villeurbanne, Pantin, Brest et Nancy. Sans compter le Festival de Cannes où les courts-métrages sont de plus en plus présents.

« UN SECTEUR DE RECHERCHE »

Pourtant l'initiative qui a le mieux permis au court métrage de s'organiser est sans doute celle prise par la Société des réalisateurs de films (SRF) et le Centre national de la cinématographie (CNC) : la création de l'Agence du court-métrage en 1982. Considérant que la promotion ne saurait se limiter à des aides à la production, mais doit prendre en compte les problèmes de diffusion, l'agence entend être un lien entre *« ceux qui font les films et ceux qui les montrent »*. Grâce au RADI (Réseau alternatif de diffusion) qu'elle a créé en 1989, ce sont maintenant 208 salles de cinéma à travers la France qui programment des films courts moyennant une cotisation annuelle de 5 800 francs. Preuve du succès de cette formule : l'adhésion récente de salles parisiennes (le Balzac, le Denfert, le République, le Racine, et désormais le 14 Juillet Beaubourg) au RADI. Les autres 14 Juillet devraient suivre. Marin Karmitz, propriétaire de ce circuit, explique : *« Toute industrie a un secteur de recherche. Le court-métrage est celui du cinéma. Il fallait créer un lieu permanent où cette recherche puisse rencontrer le public du long-métrage »*.

Avec l'instauration, au printemps 1994, d'un « seuil garanti » de 50 000 francs attribué à tout producteur de long-métrage ayant exploité un court en première partie de programme, on peut envisager de beaux jours à la diffusion du court. D'autant plus que la nouvelle formule (un court plus un long pour le même prix) semble recevoir la faveur du public. Le 14 Juillet Beaubourg a augmenté sa part de marché depuis qu'il diffuse des courts-métrages en début de film. Même remarque de la part de Fabien Tacomet, directeur du cinéma Georges-Méliès de Montreuil, pour qui *« le court-métrage constitue un marché potentiel »*. De son côté, enfin, la télévision se met au court : *Histoires courtes* sur France 2, *Libre court* sur France 3, *Plan séquence* et *Court-circuit* sur Arte. Dernière émission en date : *Fenêtre sur court* qui passe tous les dimanche sur La Cinquième.

Delphine Minoui

L'Agence et le RADI

Créée par un groupe d'auteurs, réalisateurs, de producteurs et de diffuseurs, l'Agence est une association régie par la loi de 1901, destinée à promouvoir et diffuser les courts-métrages. Ceux-ci ne disposant pas de la triade sur laquelle est organisé le long-métrage (producteur, distributeur et exploitant), l'Agence sert de trait d'union entre réalisateurs et diffuseurs. Elle centralise quelque quatre cents films par an et possède à ce jour près de six mille cinq cents films en stock. Elle propose différents services tels que les « soirées du court », programmes « clés en main » mis à disposition des salles de cinéma. L'Agence édite aussi un magazine trimestriel, *Bref*.

Par ailleurs, le RADI (Réseau alternatif de diffusion) diffuse dans les quelque deux cents salles adhérentes un complément de programme par semaine. Quant au département Régie TV Câble, il centralise la gestion des droits audiovisuels et se charge de la diffusion des films sur les télévisions et réseaux câblés en France et à l'étranger.

L'exercice pas toujours convaincant d'un « programme » normal

Cours-y-vite. Sept films courts d'où émerge le jeune Gaël Morel

Sept courts-métrages réalisés par Laurent Bénégui, Jean-Luc Gaget, Gaël Morel, Agnès Obadia, Jacques Maillot, Luc Pagès (1 h 30).

Créée en 1993, la société de production Magouric (qui a une vingtaine de courts-métrages et deux longs-métrages à son actif, *Au petit Marguery*, de Laurent Bénégui et *A toute vitesse*, de Gaël Morel) fonctionne comme une petite famille. Le programme de Cours-y-vite permet de découvrir cette parentèle et témoigne d'un audacieux pari : faire exister le court-métrage comme un programme « normal » de cinéma.

L'exercice est sympathique mais, comme souvent en pareil cas, pas vraiment convaincant. Qu'il s'agisse d'une pochade surexposée (*Ada ne sait pas dire non*, de Luc Pagès), d'un mini-drame de la conception (*Mirelle et Barnabé aimeraient bien en avoir un...*, de Laurent Bénégui), d'une amitié qui se déchire en quatre plans (*Le Bus*, de Jean-Luc Gaget) ou du moment décisif d'un couple en suspens (*Entre ciel et terre*, de Jacques Maillot), le désir de fiction joue ici en défaveur du court.

Il faut donc, pour reprendre espoir, le grain de fantaisie surréaliste de *Se pendre à son cou* (Jean-Luc Gaget), le tremblé de bord de mer d'un *Film de vacances* (Agnès Obadia) ou la violence perverse de *La Vie à rebours* (Gaël Morel), film parfaitement maîtrisé dans son format comme dans son expression, et qui préfigure le premier long-métrage de ce jeune réalisateur (*A toute vitesse*, sélectionné au Festival de Cannes), que l'on avait découvert acteur dans le film d'André Téchiné *Les Roseaux sauvages*.

Jacques Mandelbaum

Al Pacino dans les habits du maire de New York

City Hall. Entre passe-droits et compromis, concessions et laxisme, le film de Harold Becker a aussi valeur de documentaire sur les méthodes politiques de la ville

Film américain de Harold Becker. Avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, David Paymer, Martin Landau, Anthony Franciosa. (1 h 43).



JACQUES VALOT

Parce que propre à enrayer les mécaniques les mieux huilées, le grain de sable est un déclencheur de scénario idéal. *City Hall* en offre la démonstration, nouvelle à défaut d'être neuve, et appuyée par un commentaire en voix off qui précise à quel point *« tout allait bien jusqu'à... »*. *« Tout »*, c'est-à-dire la brillante carrière de John Pappas, maire de New York, menée médias battants avec l'assistance de son jeune adjoint Kevin Calhoun (la voix off). *« Jusqu'à »* ce qu'un enfant noir âgé de six ans soit tué par une des balles échangées en pleine rue par un policier et un vendeur de drogue. Le grain de sable est en place, l'enrayement de la mécanique fournit la matière d'un film qui prend ainsi une allure de « chronique d'une chute annoncée ».

Avant que le système ne se grippe, Harold Becker s'emploie à en décrire le fonctionnement au fil de courtes scènes qui situent les acteurs et précisent les enjeux, d'ordre politique, judiciaire, mafieux, médiatique. Les réseaux sont mis en place, la circulation interne assurée, les influences soulignées, tandis que le maire se démène, acteur en représentation permanente. A ce jeu-là, Al Pacino se montre à son affaire, trouvant la juste mesure entre la démagogie graisseuse et l'habileté confortable. A la virtuosité du comédien et au charisme de la vedette, fait écho le désarroi d'un personnage comme englué dans une toile d'araignée qu'il a lui même contribué à tisser, en tirant bénéfice *« jusqu'à ce que ... »*

Ce personnage composite emprunte ses traits à plusieurs anciens maires de New York. Le scénariste Ken Lipper a été l'adjoint d'Ed Koch à la mairie de New York, il a aussi étudié la personnalité et la carrière de La Guardia, auquel le personnage emprunte ses origines populaires, celles de l'ancien gouverneur de New York Mario Cuomo (John Papas est, comme lui, un excellent orateur) et de l'actuel maire Rudy Giuliano. Les trois autres scénaristes, le cinéaste Paul Schrader, Bo Goldman (*Vol au-dessus d'un nid de coucou*) et Nicholas Pileggi (auteur des *Affranchis* et scénariste de *Casino*), ont, par le passé, fait la preuve de leur habileté à décrire le passage des lignes théoriques qui séparent la folie de la raison, le crime de la morale. Tel était déjà le sujet du film qui révéla le réalisateur Harold Becker (*Tueurs de flics*, 1979, adaptation d'un livre de l'ancien policier Joseph Wambaugh).

City Hall s'applique, dans un même esprit, à mettre au jour la perversité d'un système qui érige en principes passe-droits et compromis, concessions et laxisme, au point de faire perdre aux êtres leurs indispensables repères. La limite de la démonstration tient à ce que la description de l'exercice du pouvoir et de ses effets se résume à l'accumulation de symboles de ce pouvoir. Ainsi, la mise en avant du réalisme des situations, filmées pour la plupart sur les lieux mêmes où se sont déroulés les événements qui les ont inspirées, n'a-t-elle pas d'autre signification qu'anecdotique.

Pascal Mérigeau

Un hommage au rôle irremplaçable des femmes algériennes

Machaho. Le cinéaste kabyle Belkacem Hadjadj signe une fable d'une aride beauté contre tous les archaïsmes

Film algérien de Belkacem Hadjadj. Avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes. (1 h 30.)

« Machaho » est en langue berbère le mot qui introduit une formule à peu près équivalente à notre *« il était une fois »*. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le film de Belkacem Hadjadj tient davantage de la tragédie grecque que du conte de fée. Tragédie tout entière placée sous le *fatum* de la vengeance.

La première image ouvre pourtant sur le sauvetage d'une vie. Arezki, un paysan des montagnes de Kabylie, y recueille un jeune homme, Larbi, trouvé inanimé dans un sous-bois enneigé. Soigné par la femme et la fille d'Arezki, Larbi se rétablit, et laisse à son départ un souvenir d'amour à cette dernière en lui promettant de revenir la chercher. Le jeune homme tarde et les parents découvrent le pot aux roses. Arezki part à la recherche de Larbi pour laver son honneur dans le sang du jeune homme. Cette quête obtuse est l'objet même du film, qui la fait habilement durer pour en montrer toute l'inanité. Tandis que Larbi, fidèle à sa promesse, rejoint la mère de son enfant et qu'il l'épouse avec le consentement de sa belle-mère, Arezki, errant et avili, parcourt toujours les routes à sa recherche. Le jour où leurs chemins finissent par se croiser, rien n'empêchera le drame de se produire. La terrible circularité de ce film, qui enveloppe au passage quelques scènes d'une beauté aride, est sans doute tracée avec un trait un peu trop appuyé. Elle n'en évoque qu'avec plus de force l'actualité tragique de l'Algérie.

Tourné de février à septembre 1994 dans une région réputée pour son insécurité, le film lui-même a failli s'interrompre définitivement le 4 juillet, lorsque l'équipe est tombée dans une embuscade nocturne qui ne lui était pas destinée. Le tournage n'a pu être mené à son terme que sous la protection permanente d'un commando, et grâce au soutien amical des populations de Kabylie qui y ont participé.

Pour Belkacem Hadjadj, qui se partage aujourd'hui entre l'Algérie et la France, ce film est à la fois *« la dénonciation d'un personnage devenu prisonnier d'une logique archaïque de destruction et un hommage rendu aux femmes algériennes qui colmatent toutes les fissures de cette société »*. *« C'est notre manière à nous, cinéastes, de résister »*, ajoute-t-il, en projetant d'ores et déjà de consacrer son prochain film, dans un pays où il ne s'en fait désormais plus guère, aux événements de ces dernières années.

Résistant, *Machaho* l'est d'ailleurs à plus d'un titre : il s'agit en effet – avec *La Colline oubliée* d'Abderrhamane Bouguermouh (*Le Monde* du 30 mai) – du premier long métrage algérien tourné en langue berbère, cette culture longtemps opprimée au nom de l'arabo-islamisme par un pouvoir qui, depuis les émeutes de 1988, a été contraint de lâcher du lest. Comme Bouguermouh, Hadjadj s'est *« engouffré dans la brèche »*. Une avant-première du film a eu lieu à Alger, mercredi 6 juin, la sortie nationale est prévue, en version arabe et berbère, en juillet.

Jacques Mandelbaum

Un plaidoyer pour l'enfance sacrifiée

Le Tombeau des lucioles. Un dessin animé japonais pour montrer l'horreur de la guerre

Film d'animation japonais d'Isao Yakahata. (1 h 25.)

Isao Yakahata tient, avec son confrère Hayao Miyazaki (découvert en France grâce à *Porco Rosso*), une place à part dans l'univers du film d'animation japonais. Les deux hommes, qui se sont connus dans les studios de Toei Animation, ont créé ensemble le studio Ghibli en 1984. Leur univers artistique se distingue nettement de celui des séries télévisées ultraviolentes importées d'ordinaire du Japon. Ce pari, ambitieux, de créer des longs métrages d'animation destinés au plus large public de cinéma a été couronné de succès : au Japon, *Porco Rosso* a devancé en nombre d'entrées *Basic Instinct* et *Pompoko* (le dernier film de Takahata) a même coiffé *Le Roi Lion* au poteau.

Le Tombeau des lucioles (1988) est une adaptation de la nouvelle éponyme de l'écrivain Akiyuki Nosaka (traduction française aux Editions Philippe Picquier), récit en partie autobiographique d'une enfance orpheline dans le Japon bombardé de 1945. Seita, un adolescent, et sa petite sœur Setsuko errent dans la ville de Kobe bombardée et transformée en champ de ruines. Leur père est au front, leur mère vient de mourir dans le bombardement. Ils échouent chez une tante qui ne tarde pas à leur faire comprendre qu'ils sont de trop. Les deux enfants se réfugient dans un abri, de plus en plus marginalisés par une société qui achève de perdre dans les décombres et la pénurie ses illusions de grandeur.

En dépit d'une pente mélodramatique que le réalisateur ne sait pas toujours éviter, on ne peut être qu'impressionné par un sens du récit et de l'observation (notamment des enfants) qui évoque à maints égards le réalisme d'Ozu. L'entrecroisement subtil des thèmes (la vie et la mort, le jeu et la guerre, incarnés respectivement par les lucioles et les bombes), ou l'incroyable crudité de certaines scènes (la boîte de bonbons renfermant les lucioles, puis les ossements de Setsuko), font en tout cas de ce film un plaidoyer universel pour l'enfance sacrifiée.

J. M.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Deuxième semaine catastrophe pour l'exploitation.** Malgré une très légère amélioration par rapport à celle du 5 au 11 juin, cette fois encore, on n'atteint pas les 350 000 entrées dans les salles de l'agglomération parisienne (100 000 de moins qu'en 1995 au même moment). L'Euro 96 de football continue de faire des ravages sur la fréquentation des salles obscures. Et dire qu'après le tournoi de tennis de Wimbledon et le Tour de France viendront les Jeux olympiques...

■ **Le cinéma d'auteur résiste** mieux à cet effondrement. Après *Conte d'été*, d'Eric Rohmer, seul succès de la semaine dernière et qui continue sur sa lancée pour totaliser 50 000 entrées avec seulement 18 écrans, c'est au tour d'Arnaud Desplechin de réussir son entrée en lice. Dans une petite combinaison de 12 salles, *Comment je me suis disputé...* attire en effet 23 000 spectateurs, soit le meilleur taux de remplissage de la semaine. De là à conclure que les cinéphiles n'aiment pas le football, il y aurait un petit pont qu'on ne franchira pas.

■ **Les autres nouveautés** font pâle figure : 46 000 entrées pour *Personnel et confidentiel*, mais dans 37 salles et avec une affiche Robert Redford-Michelle Pfeiffer, ne saurait passer pour un succès. Et la providence ne semble pas aux côtés de *Des nouvelles du bon Dieu*, à 14 000 entrées pour 14 écrans. Réduits à des sorties confidentielles, les trois autres nouveaux films (*Elle, Faute de soleil, Middle of the Moment*) n'ont pas vraiment voix au chapitre.

■ **En continuation**, seuls deux titres dépassent la barre pourtant médiocre des 20 000 entrées hebdomadaires, en bénéficiant d'énormes combinaisons d'écrans. En deuxième semaine, *Peur primale* séduit 35 000 amateurs devant 48 écrans (total : 86 000), en cinquième semaine, *Le Huitième Jour* attire 33 000 spectateurs devant 46 écrans (total : 345 000). *Ridicule* fait encore honnête figure à 20 000 en sixième semaine dans 26 salles, et atteint un score global de 390 000.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

REMAKE ROME, VILLE OUVERTE

Film italien de Carlo Lizzani. Avec Giancarlo Giannini, Anna Falchi, Massimo Ghini, Massimo Dapporto, Lina Sastri. (1 h 50).

Qu'était-ce au juste que *Rome ville ouverte*, de Roberto Rossellini sorti en 1945 ? Un chef-d'œuvre en soi ; l'acte de naissance du néoréalisme italien ; la pierre de touche du cinéma moderne. Qu'est-ce maintenant que *Remake Rome, ville ouverte*, de Carlo Lizzani ? Un titre-salmigondis (au moins dans la version française) qui induit en erreur ; un projet conceptuellement inepte eu égard à son objet ; une accablante illustration de ce parti-pris qui consiste à observer les sommets par le petit bout de la lorgnette. L'histoire de ce film est celle de la préparation et du tournage de *Rome, ville ouverte*. Par un parti-pris dont on ne parvient pas à savoir s'il relève de l'ironie ou de l'incapacité, Carlo Lizzani place ce curieux hommage sous le signe du faux et de la convention. Quelques exemples : le mélange pataud des registres (images couleurs de son propre film, images noir et blanc du tournage reconstitué, extraits du film de Rossellini) ; la pesanteur illustrative (chaque acteur semble porter la pancarte de la célébrité qu'il incarne) ; ou encore pas mal de ces complaisantes subtilités offertes par un demi-siècle de recul. Avec sa vue exclusive sur la petite cuisine interne et les dérèglements d'alcôve, ce film se situe aux antipodes de la définition donnée par Rossellini du néoréalisme, *« une position morale de laquelle on regarde le monde »*. Constat d'autant plus affligeant que Lizzani – ancien assistant de Rossellini et l'un des premiers introducteurs du cinéma italien moderne en France – n'était pas *a priori* le plus mal placé pour aborder le sujet. ***J. M.***

RAINBOW POUR RIMBAUD

Film français de Jean Teulé. Avec Robert Mac Leod, Laure Marsac, Bernadette Lafont, Michel Galabru, Farid Chopel, Pierre-Olivier Mornas, Ged Marlon, Tasmine Modestine, Hadji Ousseynou Fall, Sotigui Kouyaté. (1 h 22).

Avant d'exercer les honorables professions de présentateur de *L'Assiette anglaise*, d'écrivain et de cinéaste, Jean Teulé était auteur de bandes dessinées. Des dessins qui ressemblaient à pas grand-chose de connu, avec des photographies, des gribouillis, ses copines, des espèces d'enquêtes décalées, des photocopies couleur, des taches, des toréadors, de la tendresse bleue et de l'humour noir et parfois des colères rouges. Parmi les neuf albums ainsi commis figurait une histoire étrange et belle, bricolée à Charleville dans la mémoire du cher Arthur. Teulé est parti de là pour écrire son best-seller qui s'appelait déjà *Rainbow pour Rimbaud*, dont il a maintenant fait un film.

De cette inspiration joueuse et mélancolique il ne reste pratiquement rien à l'écran. Un grand zouave dingo qui se prend pour Rimbaud embarque une minette court vêtue sur les traces du poète de sept ans parti mourir dans la lointaine Afrique, tout un tas de personnages farfelus viennent faire un tour devant la caméra, la loufoquerie appliquée et bariolée de l'entreprise se voudrait poésie naïve, elle est seulement naïve. La seule véritable curiosité étant qu'alors que Teulé avait si bien su incorporer des éléments concrets à ce moyen d'expression abstrait qu'est la BD, il se fourvoie ainsi en choisissant un « fantastique » apprêté au cinéma, contre toute la réalité que celui-ci pouvait lui offrir. ***J.-M. F.***

LE PATCHWORK DE LA VIE

Film américain de Jocelyn Moorhouse. Avec Maya Angelou, Anne Bancroft, Ellen Burstyn, Samantha Mathis, Kate Nelligan, Winona Ryder. (1 h 56).

Adapté d'un best-seller de Whitney Otto, *How to Make an Americain Quilt*, ce film relate l'histoire d'une jeune étudiante américaine, Finn, partie pour l'été écrire son mémoire de maîtrise dans la maison de sa grand-mère. Elle y découvre un cénacle féminin occupé à confectionner un patchwork traditionnel destiné à son futur mariage. Chacune de ces femmes épanche tour à tour sa douleur auprès de Finn, la trame du film redoublant ainsi celle de l'étoffe. La poétique de la réalisatrice relève hélas davantage du Parnasse contemporain que de Baudelaire. Construit sur une succession de retours en arrière cousus de fil blanc, le film déploie des fastes qui ruinent irrémédiablement son propos. Le culte de la belle image, du ton sur ton, et du chatoiement chromatique en font paradoxalement un monument marmoréen, dont la constante mièvrerie sera sans coup férir mise sur le compte de la « sensiblité féminine ». ***J. M.***

DELPHINE : 1, YVAN : 0

Film français de Dominique Farrugia. Avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia. (1 h 31).

Une première constatation : échappé des Nuls, Dominique Farrugia démontre avec ce film une sensibilité comique qui échappe à la veine pipicaca du groupe. Le principe même de sa comédie (commenter une histoire d'amour comme un match de football) introduit un heureux effet de distanciation dans un genre lui-même aussi codé qu'une partie de ballon rond. Thierry Roland et Jean-Michel Larqué ouvrent le spectacle depuis un studio de télévision, intervenant par la suite au fur et à mesure de son déroulement, ponctué par les témoignages des parents et des amis du couple. Delphine (Julie Gayet) et Ivan (Serge Hazanavicus) offrent un match sans grande surprise, qui les mène, de rebondissements en mises en touche, jusqu'au but final. La faute revient au réalisateur, qui n'a pas eu l'audace de mener son jeu jusqu'au bout : l'équipe de télévision censée suivre les protagonistes durant les vingt-quatre heures de ce « reality-show » footballistico-sentimental est un pur procédé rhétorique dont Farrugia se désintéresse aussitôt qu'il l'a suggéré. D'un certain point de vue, cette présence occultée en dit long sur les rapports du cinéma à la télévision. ***J. M.***

LA JURÉE

Film américain de Brian Gibson avec Demi Moore, Alec Baldwin, Joseph Gordon-Levitt, Anne Heche. (2 h 00).

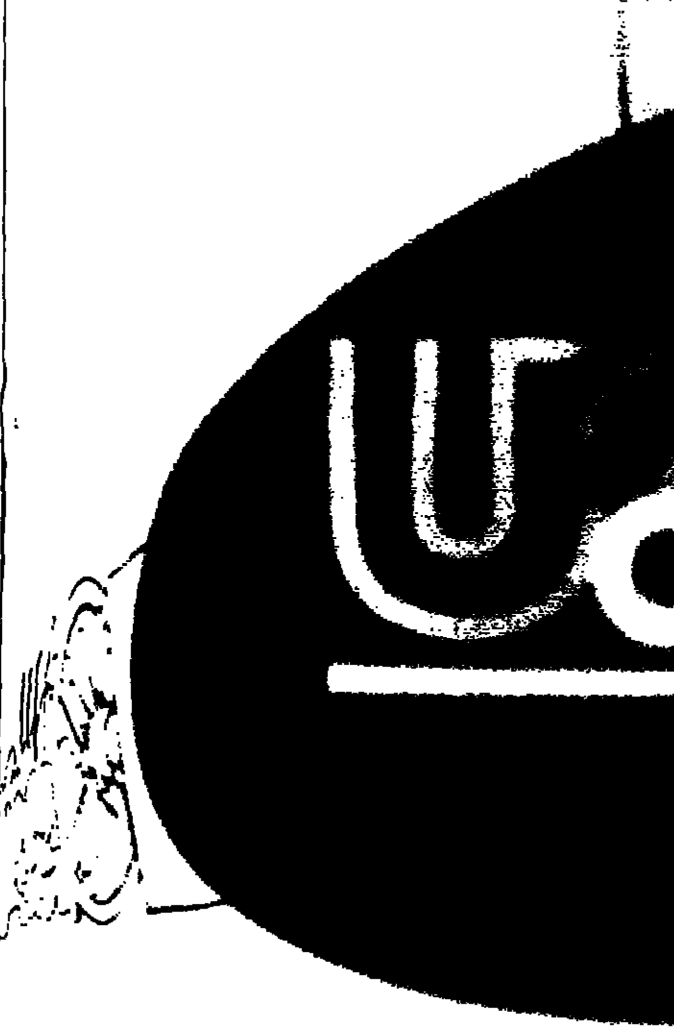
Parce qu'elle a été désignée jurée au procès d'un mafioso accusé de meurtre, une jeune artiste subit les pressions de gangsters qui menacent de tuer son fils si elle ne fait pas basculer le verdict en votant non coupable. Sauver sa famille, retourner la situation et confondre les malfrats, tel est le programme que doit donc remplir l'héroïne de ce thriller qui fonctionne selon la recette du combat d'un individu moyen contre une organisation impitoyable et a priori invincible. Le récit est compliqué par la description de l'attirance exercée sur le tueur par la jeune femme qu'il est chargé d'effrayer. Le film de Brian Gibson parvient un moment à maintenir un suspense authentique, appuyé par le portrait d'un « méchant » véritablement violent, avant que l'action ne ralentisse et ne se perde peu à peu. Au moment de l'épreuve de vérité, située, on ne sait pourquoi, au Guatemala, le spectateur a décroché depuis longtemps. ***Jean-François Rauger***

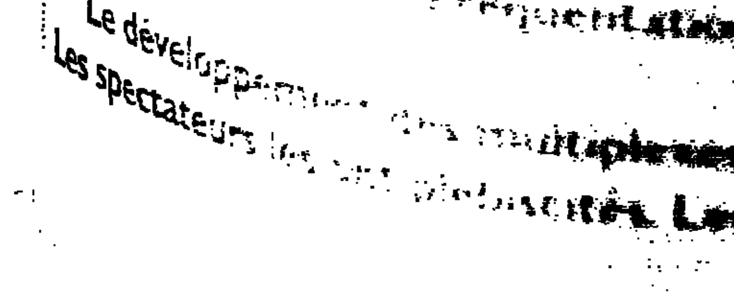
REVUE

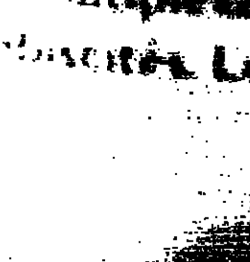
IRIS

Revue de théorie de l'image et du son, n°19, 195 p., 100 F. 41, av. Gambetta, 75020 Paris.

Iris a été fondée en 1983 par trois chercheurs, Jacques Aumont, Jean-Paul Simon et Marc Vernet. En 1988, une équipe américaine de l'Institute for Cinema and Culture d'Iowa les rejoint. Avec son caractère bilingue, *Iris* est à ce jour la seule à fonctionner avec un double comité éditorial. Par ailleurs, il s'agit d'une revue créée par des universitaires pour un public d'universitaires. Cette dernière livraison, intitulée « Cinéma, souvenir, film », en atteste, sans la moindre concession au cinéphile qui ne serait pas rompu à l'arsenal narratologico-sémiologique ou à la dissertation académique. Ce numéro sonde le thème du cinéma et de la mémoire, selon deux axes. Celui du spectateur (notamment l'article d'Eric de Kuyper, consacré à « un cas de lapsus de la mémoire visuelle » qu'on pourrait nommer l'homme aux roux) ; et celui des films eux-mêmes (l'analyse par Livio Belloï des citations cinématographiques dans *Singing in the Rain* ou l'article de Suzanne Liandrat-Guigues sur l'utilisation du flash-back dans *Sandra*, de Visconti). ***J. M.***

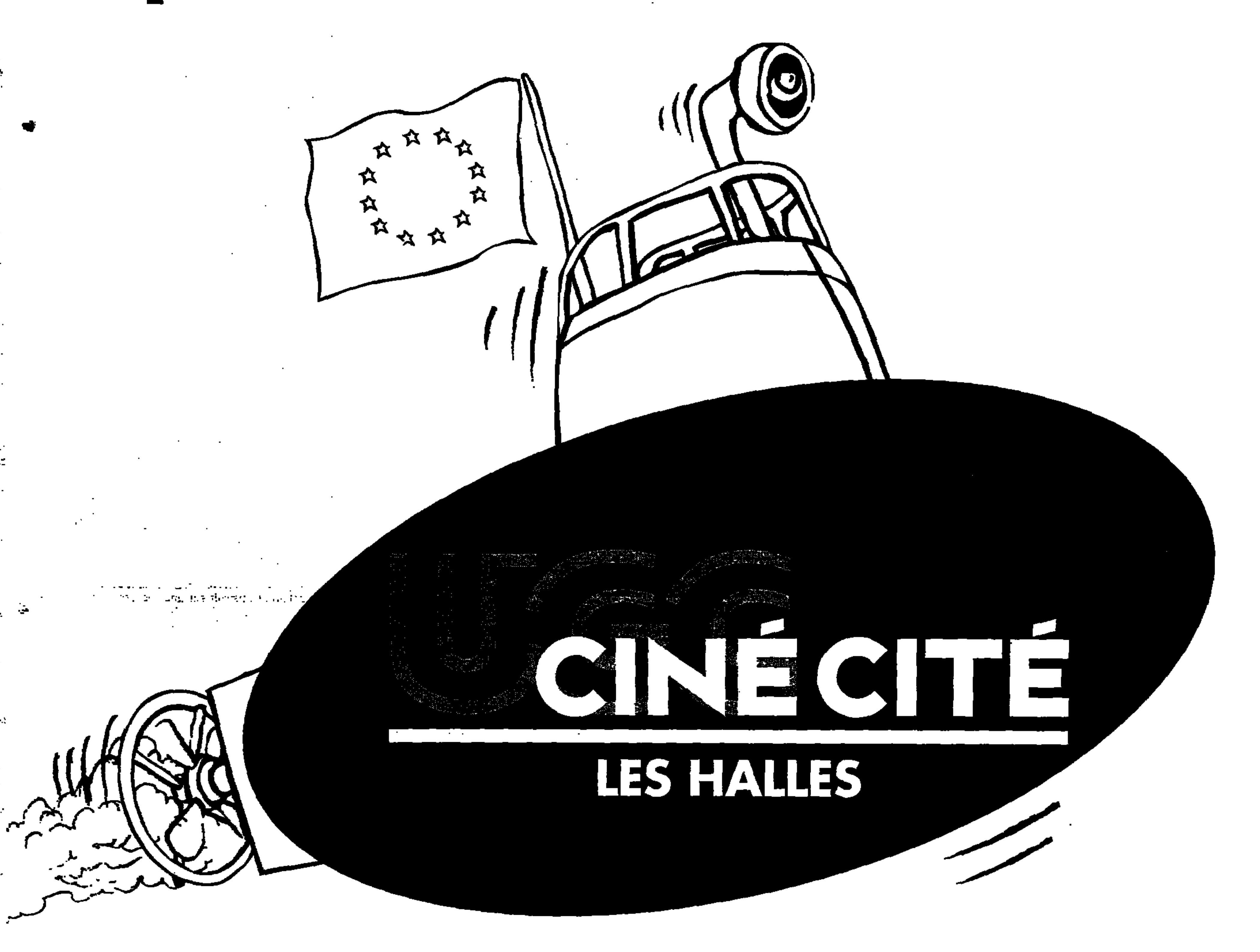






هكذا في الأصل

Rejoignez le sous-marin* du cinéma européen pour la fête du cinéma



1 an de succès
1er cinéma de France
+ de 1 500 000 spectateurs
195 films programmés

*** En un an, à l'UGC CINÉ CITÉ LES HALLES :**
Fréquentation des films européens : + 442 %
dont films français : + 300 %
Fréquentation des films américains : + 94 %

Le développement des multiplexes favorise le succès du cinéma français et européen. Les spectateurs les ont plébiscités. Les élus diront oui au redéploiement du cinéma français.

Quand Gérard Depardieu, Jacques Attali et les poulets Bourgoin volent au secours de Boris Eltsine

SOTCHI
correspondance

Staline en rit encore. Assis dans le salon de sa datcha transformée en musée, à quelques kilomètres du centre du Festival du cinéma de Sotchi, au bord de la mer Noire (Russie), le mannequin de cire, sourire aux lèvres et pipe à la main, semble savourer les démêlés de ses successeurs, empressés de prouver que la Russie est aujourd'hui un pays comme un autre.

Un pays avec son festival de cinéma au bord de la mer, ses compétitions de films, ses journalistes, ses vedettes. *« Un peu comme à Cannes »*, rêve à voix haute son très pittoresque président, Marc Rudinshtein, un « nouveau Russe », selon l'expression en vigueur, aussi haut que large, qui a fait fortune après avoir commencé une carrière de hooligan et passé un an en prison. Itinéraire dont il a eu la franchise de s'expliquer dans le journal local.

La IIIe édition du Festival international de Sotchi, qui s'est achevée le 13 juin, offrait, à quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, une tribune idéale pour les partisans de Boris Eltsine. Comme un seul homme, l'Association des réalisateurs russes de cinéma multipliait les déclarations, retransmises à la télévision, appelant ouvertement à voter Eltsine, seul *« capable de faire des réformes démocratiques favorables à l'industrie du cinéma et au renouveau du système de distribution des films »*.

Déclaration reprise par Armen Medvedev, président du Roskomkino, sorte de ministère du cinéma, lors d'une cérémonie de clôture retransmise en direct à la télévision et qui semblait tout droit sortie d'un scénario des « Nuls » (Canal plus), avec quelques minutes de silence imposées à la salle, le temps de laisser passer le journal télévisé.

BÉNÉVOLAT OU BONNE VOLONTÉ

Pour donner un éclat particulier à cette édition, le Festival, par l'intermédiaire du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, avait demandé à Jacques Attali de faire venir quelques comédiens français de renommée internationale. Une mission dont Jacques Attali affirme s'être acquitté bénévolement, contrairement aux rumeurs circulant avec insistance à Sotchi.

Anouk Aimée, Marina Vlady, Béatrice Dalle et beaucoup d'autres grandes et moins grandes vedettes ayant fait défection, les stars françaises étaient finalement réduites à la portion congrue. Comble de malheur, Richard Bohringer et Bernard Giraudeau, déçus de l'accueil fait aux *Caprices d'un fleuve* (le film de Giraudeau), en venaient aux mains avec le président du Festival... La venue de Gérard Depardieu à Sotchi prenait donc des allures d'événement, seul capable de redorer le blason d'une délégation française râleuse.

Parce que *« Gérard est un ami et nous préparons un film ensemble »*, Jacques Attali avait réussi à convaincre la star française de venir faire un tour sur la mer Noire. Et pour plus de sûreté, il l'avait accompagné dans le Falcon 10 affrété par le sponsor et dirigeant du club de football d'Auxerre, Gérard Bourgoin, producteur des poulets du même nom.

Venu officiellement présenter le premier film de Nick Cassavetes, fils de John, *Unhook the Stars*, dans lequel il fait un joli numéro de camionneur amoureux de Gena Rowlands, Gérard Depardieu s'acquittait de bonne grâce de sa tâche. Veste de cuir et cheveu fou, il montait sur la scène du Théâtre d'hiver et présentait, non sans émotion, le film en une phrase : *« Au cours du tournage, Nick a pour la première fois dit « maman » à sa mère. »*

Mais au cours du déjeuner suivant la projection, sa visite prenait un tout autre sens. Un couteau à la main, il se transformait devant les caméras de télévision françaises et russes en homme-sandwich du roi du poulet, découpant avec beaucoup d'hésitation une douzaine de volatiles apportés de France et rôtis dans les cuisines du petit restaurant géorgien. Un numéro qui semblait amuser la délégation française, émoustillée par le vin (également du voyage) de la propriété de Depardieu, mais que la télévision russe retransmit, accompagné d'un commentaire plutôt acide.

RETOUR PRÉCIPITÉ

Une fâcheuse perte d'équilibre dans une salle de bains de son hôtel entraînant une blessure au visage concluait cette journée tragicomique et précipitait le retour en France de Gérard Depardieu, privant les invités d'une grande fête organisée en son honneur. Chaperonnée par Jacques Attali, la star française remontait dans l'avion des poulets Bourgoin, seuls vrais gagnants dans l'affaire.

Le Festival pouvait reprendre son cours russe, confirmant la mauvaise santé d'une production quantitativement en chute libre (*Le Monde* du 13 juin) et qualitativement au bord du gouffre. Mélange d'« Au théâtre ce soir » et de romans-photos, les films caressent le spectateur dans le sens du poil, multipliant les clins d'œil, comme dans *Le Réviseur*, coproduit et interprété par Nikita Mikhalkov, bien accueilli par le public russe, mais laissant pantois les journalistes étrangers.

Présentés en version russe non sous-titrée et accompagnés d'une traduction simultanée souvent approximative, les films semblaient à l'image de ce pays, où la désorganisation atteint des sommets.

De cette compétition globalement consternante, *Le Prisonnier du Caucase*, de Sergueï Brodrov, l'emportait sans discussion, obtenant à juste titre le Grand Prix, tandis que le Prix de la meilleure interprétation masculine allait à ses deux excellents comédiens. Déjà primé à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes, où il a reçu le Prix du jury et le Prix du public, ce très beau film, dont les droits ont été vendus dans le monde entier, met en scène deux jeunes Russes, prisonniers d'un paysan qui pourrait être tchétchène. Un scénario curieusement écrit deux ans avant le début de la guerre, par le scénariste et réalisateur Sergueï Bodrov, alors installé à Los Angeles.

L'avenir du cinéma russe est-il en Amérique ? Certains journalistes russes le craignent et considèrent déjà Bodrov comme un traître. Mais, pour l'heure, l'objectif du Festival est atteint. Eltsine est en bonne position et le demi-million de dollars de dettes engagé par le Festival avec la caution du gouvernement russe a quelque chance d'être honoré.

Annette Vezin

DÉPÊCHES

■ **La Fête du cinéma aura lieu du 30 juin au 2 juillet.** Comme chaque année, des tarifs réduits seront en vigueur. Les spectateurs paieront le prix habituel pour le premier film, et recevront un passeport, qui leur ouvrira ensuite l'accès aux salles pour 10 francs par séance. Les dates de la manifestation ont été modifiées pour permettre aux lycéens et aux cinéphiles en vacances de participer à l'événement.

■ **UGC s'associe à Christian Fechner** le but d'accroître son rôle dans le domaine de la production. Le producteur de plusieurs films avec les Charlots, de *Céline et Julie vont en bateau* (Jacques Rivette), de *L'Aile ou la Cuisse*, *L'Animal* et *La Zizanie* (Claude Zidi), de films de Patrice Leconte et Jean-Marie Poiré, et « sauveur » des *Amants du Pont-Neuf* de Léos Carax, lui-même réalisateur (*Le Bâtard de Dieu*) confiera à cette nouvelle société l'ensemble de ses projets de production.

■ **Le mois d'avril est favorable aux tournages**, pas moins de 20 nouveaux films ont connu leur premier clap durant ce mois, alors qu'ils n'étaient que huit l'an dernier. La tendance à une augmentation du nombre de titres s'amplifie donc depuis le début de l'année : 51 films, dont 36 uniquement ou majoritairement français, ont été mis en chantier durant les quatre premiers mois, contre 38 films durant la même période de 1995 dont 27 « d'initiative française ». En avril ont notamment eu lieu les premiers tours de manivelle du *Gaulois* avec Gérad Depardieu, de *Marion* de Manuel Poirier et de *Didier*, premier film d'Alain Chabat.

Lettre du Japon

Une grande roue, un trois-mâts et un immense hôtel blanc en forme de quartier de lune, sur fond de port industriel, c'est l'improbable décor où s'est installé pour la quatrième année consécutive le Festival du film français de Yokohama, du 13 au 16 juin. Présidée par Isabelle Huppert, l'imposante délégation venue de France, regroupait quelque 80 artistes et professionnels. L'impact de cet événement organisé par Unifrance Film International, l'organisme de promotion du cinéma français à l'étranger, est loin d'être anecdotique : une centaine d'interviews, des salles combles (près de 17 000 spectateurs en quatre jours), et de longues files d'attente pour les demandeurs d'autographes.

La popularité croissante d'un Leconte ou d'un Luchini, et de Bohringer père et fille, semble indiquer que le cinéma français est de moins en moins affaire d'initiés. Si parmi la quarantaine de films français achetés chaque année, rares sont ceux qui dépassent les 50 000 entrées en salle, ils sont devenus des produits convoités pour la télévision et la vidéo. Pratiquement tous les films présentés à Yokohama étaient achetés à l'issue du Festival. Celui-ci avait pourtant été mis en péril par la campagne d'essais nucléaires de la France : la mairie de Yokohama a accepté qu'il se tienne à nouveau mais a réduit d'un tiers sa contribution au budget. L'essentiel de la facture revient à Unifrance, pour environ la moitié des 10 millions de francs de budget. Le couturier Kenzo, premier sponsor du festival, s'est associé à l'événement pour y présenter sa collection d'hiver automne devant la presse.

Brice Pedroletti

Lettre d'Amérique

Les studios Disney envisagent de réduire de moitié leur production cinématographique, particulièrement les films d'action, dont les résultats au box-office ne correspondent pas aux espérances, affirme le *New York Times*, citant des sources internes au groupe. Devant la profusion de films d'action, dont les coûts deviennent de plus en plus exorbitants et dont la distribution n'a parfois pas dépassé une semaine sur les grands écrans américains, Walt Disney Studios compte faire passer sa production d'environ 40 films par an à 20. Avec ce volume, Disney, qui est aujourd'hui la plus prolifique parmi les « majors » américaines, passerait derrière sa rivale Warner Brothers (groupe Time Warner), mais resterait encore devant les studios Paramount (groupe Viacom), 20th Century Fox (News Corp.) et Universal Pictures (Seagram). Cette décision pourrait être accompagnée d'une réorganisation de la direction des studios, affirme le *New York Times*. Parmi les films d'action Disney de cette année, considérés par les patrons du Studio comme des échecs commerciaux, figurent des films comme *Celtic Pride*, *Eddie*, *Two Much* ou *M. Wrong*. Au rang de ses succès figure en revanche la grande production *The Rock*, un film d'action avec Sean Connery et Nicolas Cage, qui se déroule dans la prison d'Alcatraz. Le film est numéro deux au box-office avec 56 millions de dollars de recettes après neuf jours sur les écrans. Le budget du film, marketing compris, se situerait entre 80 millions et 90 millions de dollars. – *(AFP)*.

Joost Bert peaufine son Château du cinéma, près de Lille

AU VOLANT d'une grosse BMW noire, Joost Bert, quarante ans et l'air encore poupin, roule sous une pluie battante dans le chantier du Château du cinéma, gigantesque complexe cinématographique qui ouvrira ses portes le 4 septembre, à Lomme, près de Lille : 23 salles distribuées autour d'une allée centrale.

« Ici, explique-t-il, *ce sera un* food-court, *vous savez, une galerie marchande 0un peu comme au Louvre, avec du* fun-shopping... *»* Natif de Courtrai, patron du groupe belge Bert-Clayes, Joost Bert a été récemment sacré meilleur exploitant international au Showest de Las Vegas par ses collègues du monde entier. Européen flamand s'exprimant avec plus d'aisance en anglais qu'en français, il semble combler toutes les espérances de son père, Albert Bert, soixante-neuf ans, assis à l'arrière de la voiture.

En duo, père et fils déclinent leur credo. *« L'essentiel, dans l'implantation d'un mégaplexe, c'est le site. Il doit être accessible par les transports en commun et par l'autoroute. Il y a cinquante ans, le cinéma était viable avec un public qui venait à pied ou à vélo. Aujourd'hui, il rayonne sur 50 kilomètres. »*

Logiquement donc, le parking est devenu un élément-clé du système : *« Gratuit et sûr, il est conçu sur la base de deux fauteuils pour une place de parking. A Lille, la formule va encore se perfectionner avec des voituriers. »* Casques sur la tête, Albert et Joost Bert arpentent le chantier à grands pas, tâtant les doubles murs de béton *« pour l'isolation phonique »*, renforcée à cause du procédé de son THX qui équipe toutes les salles.

CONFORT AMÉLIORÉ

Ils tracent sur le sol les distances entre les rangées de fauteuils : *« 1,30 mètre, pour ne pas avoir à se lever quand un spectateur veut passer devant vous et pour allonger ses jambes, parce que les jeunes générations sont plus grandes qu'autrefois. »* Ils pointent aussi la distance minima entre l'écran et la première rangée de fauteuils : 5 à 7 mètres, *« qui font perdre une ou deux rangées »*, mais améliorent le confort, tout comme les doubles accoudoirs.

L'aventure a commencé avec la crise des années 60, quand les spectateurs désertaient les salles. Albert Bert fait alors le pari d'investir dans la modernisation et le confort. Parce que ses projets ressemblent à des centres commerciaux, les banques se laissent convaincre. Ainsi naissent les Trioscoop, Pentascoop, Decascoop, puis, en 1988, le Kinépolis de Bruxelles.

La réussite est spectaculaire. Le nombre de spectateurs de la capitale belge fait plus que doubler en trois ans, passant de 2,1 millions à 5,2 millions. Conceptualisé par la société Décatron – le jouet personnel de Joost –, le modèle s'exporte dans le monde entier. Après la Belgique, *« où il n'y a plus une seule ville à équiper »*, le Luxembourg et l'Allemagne, la Martinique et l'Inde viennent acheter chez Joost Bert un savoir-faire.

En France, le premier Kinépolis s'est ouvert près de Metz en mars 1995, suscitant une polémique après un an d'exercice. Avec plus d'un million d'entrées en 1995, soit plus de 50 % d'augmentation sur l'ensemble de l'agglomération de Metz, le Kinépolis est aujourd'hui accusé de ruiner les salles de centre-ville. En un an, Gaumont a perdu 30 % de sa clientèle, et l'indépendant Ariel encore davantage.

UGC, très implantée en centre-ville à Lille, n'a pas non plus vu d'un bon œil l'implantation du Château du cinéma. *« Des mauvais joueurs »*, commente Joost Bert, qui se pose en défenseur des exploitants indépendants. *« Il faut arrêter de tenir des discours pessimistes. Le public reprend le chemin des salles, si on lui propose quelque chose de différent de ce qu'il a chez lui. »*

Ses salles programment quatre séances seulement par jour, à des horaires fixes, quelle que soit la durée des films, à 14 h 30, 17 heures, 20 heures et 22 h 30, pour éviter d'avoir à consulter une programmation de *« tous les films dont on parle »*.

Quitte à en garder certains très longtemps à l'affiche *« parce qu'il faut arrêter de penser que les gens se précipitent dans les salles dès la sortie d'un film. » La Leçon de Piano* de Jane Campion ou *Danse avec les loups* de Kevin Costner ont ainsi tenu plus de soixante semaines dans certains Kinépolis. Quant à l'accusation de servir de poisson pilote au cinéma américain, les Bert s'en défendent, même si leur goût personnel les porte vers *Get Shorty*, *Seven* ou *Casino*.

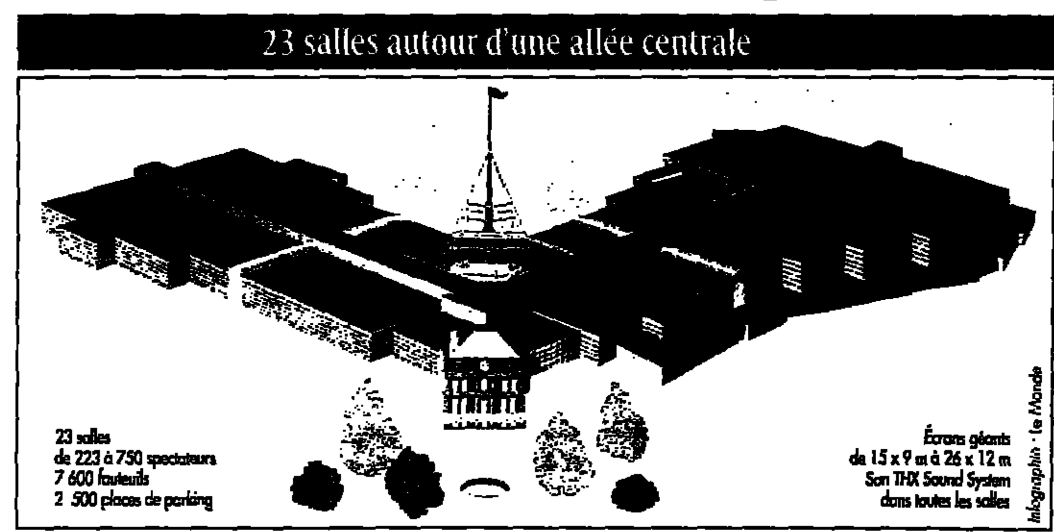
Pour prouver leur bonne foi, ils s'engagent à programmer 30 % de films français dans leurs mégaplexes installés dans l'Hexagone (ce qui n'est pas beaucoup). Jouer la carte du cinéma national est d'ailleurs devenu un argument de vente. *« En Inde,* explique Joost Bert, *nous étions en concurrence avec un groupe américain. Nous avons insisté sur le maintien d'une programmation de films indiens, et l'argument a porté. »*

De retour dans le salon de la maison familiale de Courtrai, qui à l'étage abrite aussi les bureaux, Joost Bert, assis entre un écran géant de télévision et le téléphone mobile sonnant constamment, considère que le modèle du Kinépolis est aujourd'hui dépassé. De son séjour en Floride à Disney University où, dit-il, il était *« le seul exploitant de cinéma »*, il a conservé l'obsession du service à la clientèle et le souci de multiplier l'offre parallèle au cinéma.

« C'est absurde que les salles soient vides la moitié de la journée. En Belgique, nous avons déjà passé des accords avec des centres linguistiques, qui utilisent nos films et nos salles dans l'apprentissage des langues. A Lille, des salles polyvalentes pourront accueillir des séminaires d'entreprises. »

Quant à diversifier les activités du groupe Bert-Claeys avec la production de films, le plus jeune frère de la famille s'y essaie. Une initiative qui n'est pas du goût de son aîné, parce que, *« avec les films, on peut perdre tout l'argent qu'on veut... »*.

A. V.



Ce gigantesque complexe cinématographique, imaginé par les Belges Joost et Albert Bert, ouvrira le 4 septembre à Lomme, près de Lille. Natif de Courtrai, Joost Bert a été sacré meilleur exploitant international...

Le groupe Bert-Claeys

- 1927 : ouverture d'un cinéma à Courtrai par M. Bert et naissance d'Albert Bert.
- 1956 : naissance de Joost Bert, fils aîné d'Albert Bert.
- 1975 : ouverture du Pentascoop, cinq salles dans la banlieue de Courtrai (Belgique).
- 1988 : création du Kinepolis à Bruxelles, 24 salles de 7 500 fauteuils.
- 1995 : Kinepolis de quatorze salles à Metz.
- 1996 : ouvertures prévues du Megaplexe de 24 salles à Amsterdam (Pays-Bas), du Château du cinéma de 23 salles à Lomme (France), d'un Megaplexe de 10 salles au Luxembourg.
- 1997 : ouverture prévue d'un multiplexe de dix salles en Martinique. Projets en France, en Allemagne et en Inde.

Après Metz, Strasbourg ?

L'implantation du Kinépolis à Saint-Julien-lès-Metz a, de façon caricaturale, produit les effets déjà observés après l'ouverture d'autres multiplexes : la fréquentation globale de la zone a notablement augmenté, tout en portant des coups sévères aux salles du centre : le complexe Gaumont, et L'Ariel (indépendant), qui risque d'être vendu.

On parle beaucoup à présent de l'implantation à Strasbourg d'un autre multiplexe, sans doute au centre-ville (place de l'Etoile). Selon *Le Film français*, deux sociétés auraient fait des propositions à la mairie, Pathé et... la famille Bert, qui aurait le vent en poupe. Cette perspective est vécue comme une menace de mort par les exploitants locaux, notamment René Letzgus, dont la salle « commerciale », L'Etoile, permet de faire vivre Le Star, cinéma d'art et d'essai.

■ **Le PDG de Gaumont, Nicolas Seydoux**, a inauguré, mardi 18 juin, un complexe de 16 salles à Valenciennes qui devrait multiplier par trois la fréquentation dans la région. A cette occasion, M. Seydoux a qualifié de *« catastrophe pour le cinéma »* l'amendement Saint-Ellier (du nom du député UDF du Calvados) assimilant les multiplexes aux grandes surfaces et soumettant à autorisation de la commission départementale d'équipement commercial la construction ou l'extension des complexes de plus de 1 500 places.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LE CŒUR FANTÔME (français, 1 h 27), *de Philippe Garrel*, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (*français*, 2 h 58), d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu *Amalric, Emmanuelle* Devos, Thibault de Montalembert, Em*manuel* Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (*français, noir et blanc*, 1 h 10), de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz.
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT (français, 1 h 10), de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, *Pascal Mathieu*, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
ELLE (français, 1 h 26), de Valéria Sarmiento, avec Marine Delterme, Didier Flamand.
FAUTE DE SOLEIL (*français, 57 min*), de Christophe Blanc, avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
GOOD MEN, GOOD WOMEN (taïwanais, 1 h 48), de Hou Hsiao-hsien.
LE MONTREUR D'OMBRES (*grec*, 1 h 45), de Lefteris Xanthopoulos.
***LES NOUVELLES AVENTURES* DE WALLACE ET GROMIT** (dessin animé britannique, 1 h 13), de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Te*deschi*.
LE TEMPS DE L'AMOUR (iranien, 1 h 15) de *Mohsen Makhmalbaf*.

FESTIVALS

CHERCHEURS D'HORIZONS

Le Centre Georges-Pompidou présente un cycle de films documentaires des *pionniers* du cinéma au documentaire moderne. La programmation est divisée en deux parties. « Chasseurs d'images » propose des films sur la vie et l'œuvre des frères Lumière signés *Marc Allégret et Frédéric Rossif*, un portrait d'Albert Kahn réalisé par René-Jean Bouyer et des films sur les aventuriers et les explorateurs du début du siècle, dont *La Croisière jaune* (Léon Poirier, 1932) et *First Contact* de Bob Connolly. « Impressions » présente quatre cinéastes de la fin du XXe siècle – Chris Marker, Agnès Varda, Johan Van der Keuken, Robert Kramer – qui confrontent leur regard au réel du monde.
Du 19 au 30 juin. Salle Jean Renoir du Centre Georges-Pompidou, BPI, 2e étage. Entrée libre.

HOMMAGE À SERGE SILBERMAN

La Cinémathèque française présente une rétrospective des films produits par Serge Silberman. En 1955, ce dernier détermine la carrière de Jean-Pierre Melville en produisant *Bob le flambeur. Après la production du Trou* de Jacques Becker en 1959, son nom est associé à des cinéastes comme René Clément, Luis Bunuel, Akira Kurosawa, Nagisa Oshima ou encore Jean-Jacques Beineix. *Une façon originale de découvrir* le travail exemplaire d'un producteur-artiste.
Jusqu'au 23 juin. Cinémathèque française, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 47-04-24-24.

RÉTROSPECTIVE RENÉ GILSON

Ancien critique de cinéma, René Gilson, *originaire du Nord-Pas-de-Calais*, démarre sa carrière de cinéaste à la fin des années 60. *Du discours antimilitariste de L'Escadron Volapuk* en 1971 à la description sociale nostalgique du Front populaire dans *Ma blonde, entends-tu dans la ville...* en 1980, René *Gilson est un réalisateur indépendant* et un auteur de films contestataires.
A partir du 19 juin. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis de Pressensé, Paris 14e. Tél. : 45-40-78-38.

3e BIENNALE DES CINÉMAS ARABES À PARIS

Outre une très riche sélection compétitive de longs et courts métrages, des fictions et documentaires provenant de tous les pays, une rétrospective est consacrée aux films arabes (fictions et documentaires) coproduits en Europe ainsi qu'aux films libanais produits au cours de la dernière décennie. Un hommage *sera rendu à la grande* vedette égyptienne récemment disparue, *Leila Mourad, et aux* frères Frenkel, pionniers des dessins animés en Égypte. Une rencontre est organisée autour de l'avenir du cinéma arabe entre secteur privé et secteur public. *Une centaine de cinéastes, acteurs*, producteurs et journalistes de l'ensemble des pays arabes, mais aussi de France et d'Europe, participent à cette rencontre.
Du 21 au 30 juin, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-39-68. Du 26 juin au 2 juillet à l'Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5e. Tél. : 44-07-20-49.

LA NUIT BLACK SEVENTIES ET LA 1re NUIT CINÉ GAY PRIDE

Le Racine Odéon organise le vendredi 21 juin, à partir de minuit, une Nuit Black Seventies avec *Wattstax* (Mel Stuart, 1973), un document sur le concert d'anthologie donné en août 1972 au Watts Stadium de Los Angeles, à la mémoire des émeutes noires de 1967 ; *Shaft* (Gordon Parks, 1971) et *Super Fly* (Gordon Praks junior, 1972). Le lendemain, le 22 juin, une nuit spéciale cinéma homosexuel a lieu à l'occasion de la Gay Pride. En projection, *Spetters* (Paul Verhoeven, 1980), *Pink Narcissus* (film non signé produit et réalisé par « Anonymus » au début des années 60 et *Young Soul Rebels* (Isaak Julien, 1977).
Racine Odeon, 6, rue de l'École-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 46-33-43-71.

11e FESTIVAL DU FILM DE PARIS

En compétition, sept films internationaux inédits devant un jury composé de trente adolescents et présidé par Patrick Timsit. A cette occasion, seront projetés, entre autres, *Encore* de Pascal Bonitzer, *Beautiful Thing* de Hettie *Mac Donald et Le Silence de Rak* de Christophe Loizillon. Hors compétition, alternent une quarantaine de films dont huit avant-premières, des films culte et des séances scolaires le *matin. Cette manifestation* polyvalente présente en outre divers hommages à des grands noms du 7e art et une série de débats où se rencontreront public et professionnels du cinéma.
Jusqu'au 24 juin. Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 40-30-20-10.

NOUVEAUX FILMS

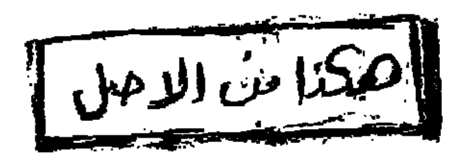
CITY HALL
Film américain de Harold Becker, avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau, David Paymer (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC *Champs-Elysées, dolby, 8e* ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Pathé Wepler*, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; *Paramount Opéra*, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon *Bastille, 12e* ; *UGC Gobelins, 13e* ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Convention*, dolby, 15e.
COURS-Y VITE
Film français de Laurent Bénégui, Jean-Luc Gaget, Gaël Morel, Agnès *Obadia*, Jacques Maillot, Luc Pagès, (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er.
DELPHINE : 1, YVAN : 0
Film français de Dominique Farrugia, avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia, Lionel Abelanski, Amélie Pick (1 h 31).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, *dolby*, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont *Ambassade*, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, *dolby*, 8e ; *Saint*-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Opéra, dolby, 9e* ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, dolby*, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : *40-30-20-10*) ; UGC *Convention*, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (reservation : *40-30-20-10*) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LA JURÉE
Film américain de Brian Gibson, avec Demi Moore, *Alec Baldwin, Joseph* Gordon-Levitt, Anne Heche, James Gondolfini, Lindsay Crouse (2 *h*).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réserva*tion* : 40-30-20-10) ; *George-V, dolby*, 8e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet *Beaugrenelle, dolby, 15e* (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réser*vation : 40-30-20-10*) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e *(47-07-55-88 ; réservation :* 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
MACHAHO
Film franco-algérien de Belkacem Hadjadj, avec *Hadjira Oul Bachir, Belkacem* Hadjadj, Meriem Babes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LE PATCHWORK DE LA VIE
Film américain de Jocelyn Moorhouse, avec Maya Angelou, Anne Bancroft, *Ellen Burstyn*, Samantha Mathis, Kate Nelligan, Winona Ryder (1 h 56).
VO : *UGC Forum Orient Express*, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; *Elysées Lincoln, dolby*, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, *dolby*, 14e (43-20-32-20 ; reservation : 40-30-20-10).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation* : 40-30-20-10).
POWDER
Film *américain de Victor Salva*, avec Sean Patrick Flanery, Mary Steenburgen, Lance Henriksen, *Jeff Goldblum*, Brandon Smith, Bradford Tatum (1 h 56).
VO : *UGC Ciné-cité* les Halles, dolby, 1er ; Publicis *Champs-Elysées*, 8e *(47-20-76-23* ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont *Kinopanorama, dolby*, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; *Gaumont Alésia*, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Miramar*, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96* ; réservation : 40-30-20-10).
RAINBOW POUR RIMBAUD
Film français de Jean Teulé, avec Laure Marsac, Robert Mac Leod, Bernadette Lafont, Michel Galabru, Farid Chopel, Mouss (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
REMAKE
Film italien de Carlo Lizzani, avec Giancarlo Giannini, Massimo Ghini, Anna *Falchi, Lina Sastri, Antonello Fassari*, Massimo Dapporto (1 h 50).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES
Dessin animé japonais d'Isao Takahata, (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *14-Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83).
TRAINSPOTTING (**)
Film britannique de Danny Boyle, avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Johnny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby*, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, *dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gau*mont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Opéra, dolby, 9e* ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les *Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réser*vation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; *Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC *Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Go*belins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : *40-30-20-10*) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Le Gambetta*, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, *Jacques Pieiller*.
Français (1 h 40).
Denfert, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
BETWEEN THE TEETH
de David Byrne et David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis *Kahn, George Porter Jr.*.
Américain (1 h 11).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
BONGO MAN
de Stephan Paul,
avec Jimmy Cliff.
Allemand-jamaïcain (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe *Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin* Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapi*mou, Rambo*.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, *6e* ; *14-Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Asençao.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, *Emmanuel* Salinger, Marianne Denicourt, *Chiara Mastroianni*.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Opéra Français, dolby*, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48* ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec *Melvil Poupaud, Amanda* Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (*réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Le Balzac, 8e* (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette *Patois*, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CRI DE LA LAVANDE *DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES*
de Marcello Cesena,
avec *Rossi de Palma, Jacky Nercessain*, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano.
Franco-italo-espagnol (1 h 30).
VO : *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; *Le Quartier Latin*, 5e *(43-26-84-65)*.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES ANGES ET DES INSECTES
de Philip Haas,
avec Mark Rylance, Kristin Scott Thomas, Patsy Kensit, Jeremy Kemp, Douglas Henshall, Annette Badland.
Britannique (1 h 57).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; *réservation : 40-30-20-10*).
DES LENDEMAINS QUI CHANTENT
de Caroline Chomienne,
avec Julien Gangnet, Pierre Allio, Alphonse Ghanem, Pascal Mathieu, Elodie Mennegan, Delia Routsova.
Français (1 h 10).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, *Jean Yanne*.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le *Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
DIABOLIQUE (*)
de Jeremiah Chechik,
avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; *Gaumont Marignan*, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
ELLE
de Valéria Sarmiento,
avec Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 26).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ;
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec *Massimo Troisi*, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Fran*çais*, 9e *(47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10)* ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, *Christian Balthauss, Françoise* Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
GIRL 6 (*)
de Spike Lee,
avec Theresa Randle, Isaiah Washington, Spike Lee, Jenifer Lewis, Debi Mazar, Peter Berg.
Américain (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; *Lucernaire, 6e (45-44-57-34)* ; *Elysees* Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : *40-30-20-10*) ; *Gaumont* Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, *Tsai Chen-nan*.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE HUITIÈME JOUR
de Jaco Van Dormael,
avec Daniel Auteuil, Pascal Duquenne, Miou-Miou, Isabelle Sadoyan, Henri Garcin, Michèle Maes.
Franco-belge (1 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *La* Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : *40-30-20-10*) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96* ; réservation : 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint-Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Du*broux*.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, *George Cole, Michael Gambon, Kathy* Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MIDDLE OF THE MOMENT
de Werner Penzel,
Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, Sandra M'Brow, Amoumoun.
Suisse-allemand (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, *David Sproxton*, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; *réservation : 40-30-20-10*).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco *Tullio Giordana*,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.
Italien (1 h 40).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
de Jon Avnet,
avec Robert Redford, Michelle Pfeiffer, Stockard Channing, Joe Mantegna, *Kate Nelligan, Glenn Plummer*.
Americain (2 h 09).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathe *Wepler*, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : *Rex, 2e (39-17-10-00)* ; *Bretagne*, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Gobelins, 13e* ; *Mistral*, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
PEUR PRIMALE
de Gregory Hoblit,
avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances *McDormand, Edward Norton*.
Américain (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont *Parnasse, dolby*, 14e (*réservation* : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : *40-30-20-10*).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réser*vation* : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Convention, dolby*, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *Bretagne*, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont *Ambassade, dolby*, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e *(43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Convention, dolby, 15e *(48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
de Laurent Tuel,
avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Ver*non, Tara Gano, Jean-Max Causse*.
Français (1 h 15).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e.
SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt *Mulhern*, Talisa Soto.
Américain (2 h).
VO : *UGC Forum Orient Express*, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, *Aken Tunt, Menderes Samanjilar*.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet *Parnasse*, 6e (43-26-58-00).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Pa*redes, Arielle Dombasle*.
Franco-espagnol (2 h 03).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Epée de Bois*, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX
de Nicolas Philibert,
Français (59).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; *réservation* : 40-30-20-10).
LE VENT DU WYOMING
d'André Forcier,
avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier.
Franco-québécois (1 h 39).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, *Henri Czerny, Don McKellar*.
Canadien (1 h 35).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

REPRISES

AMERICAN MADNESS
de Frank Capra,
avec *Walter Huston*, Pat O'Brien, Kay Johnson, Gavin Gordon, Constance Cummings.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 20).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BANANA SPLIT
(à partir de vendredi 21 juin)
de Busby Berkeley,
avec Alice Faye, Carmen Miranda, Eugène Pallette, Charlotte Greenwood, Edward Everett Horton.
Américain, 1943 (1 h 43).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Cité de la Musique, 19e (44-84-44-84).
LA PORTE DE L'ENFER
de Teinosuke Kinugasa,
avec Kazuo Hasegawa, Machiko Kyo, *Isao Yamagata, Yataro Kurokawa*, Kotaro Bando, Jun Tasaki.
Japonais, 1953 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
RUDE BOY
de Jack Hazan,
David Mingay,
avec Ray Gange, Joe Strummer, Mike Jones, Paul Simonon, Nicky Headon, Johnny Green.
Britannique, 1980 (2 h 05).
VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



UNE RÉVOLUTION : L'AMORTISSEMENT PERISSOL

C'est officiel : les appartements locatifs neufs achetés entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1998 sont **amortissables** à raison de :

– 10 % du prix total de l'acquisition pour chacune des 4 premières années,

– 2 % pour chacune des 20 années suivantes.

Le déficit foncier est, dans ce cas, imputable sur le revenu global dans la limite d'un plafond de 100.000 F et l'excédent est reportable sur les années ultérieures pendant 10 années.

Le texte de loi correspondant a été voté par le Parlement et publié au Journal Officiel.

Investisseurs contribuables, à vos marques !!!

PARIS RIVE DROITE

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
Prix : 25.200 F le m² moyen.

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél.: 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés ! Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.54.44.

Idéal investisseurs : du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F et 2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis. Rentabilité élevée.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.54.44.

STIM BATIR

Villa Menans
Rue Pailleron.

Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.53.53.

22 logements du studio au 5 pièces.

Métro Bolivar. A deux pas du Parc des Buttes-Chaumont, 2 petits immeubles de standing.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.53.53.

STIM BATIR

Villa Gambetta
Appartement témoin



Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces duplex.
19.900 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PARIS RIVE GAUCHE

NOUVEAU PROGRAMME
1-3, rue Rataud.

Réalisation :
KAUFMAN ET BROAD

Du studio au 5 pièces.
33.000 F le m² moyen.

A 500 mètres de la place du Panthéon, Kaufman et Broad réalise un immeuble de 26 appartements dans ce quartier chargé d'histoire. Cet immeuble bénéficiera de prestations de grande qualité.
Renseignements et ventes au : 45.61.72.72.

KAUFMAN – BROAD

11, rue Serpente



Commercialisation :
OLIVIER BAILLY INVESTISSEMENTS
3, rue Crébillon
75006 Paris
Tél.: 46.34.73.13.

Du 2 pièces au 6 pièces.
33.000 F le m² moyen.

Livraison 1er trimestre 1997.
Au cœur du quartier latin, 8 appartements seulement, dans un immeuble du XVIIe siècle entièrement restructuré.
Le volume des pièces, la taille des fenêtres, les poutres, la cage d'escalier d'époque seront préservés afin d'offrir le charme et le caractère de l'ancien en plus du confort et des avantages financiers du neuf.
Prestations particulièrement soignées.

Olivier Bailly

Proche Alésia
Avenue du Général Leclerc.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
26.300 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

14, rue de l'Abbé Groult



Réalisation et Commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Renseignements et ventes :
47.12.54.44.

17 logements du studio au 5 pièces.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme et toute proche de la Place du Commerce, cette résidence de standing conjugue charme, confort et sécurité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Tél.: 47.12.54.44.

STIM BATIR

62, rue Saint-Didier



Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.



Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 5 pièces.
17.800 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.



Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25

Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél.: 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES

Le Monde
IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrondt

QUART. BEAUBOURG
studette 15 m² + balcon, salle d'eau équipée, placard, tr. bon état, calm., bon stand., 270 000 F à débattre. 45-08-53-84

4e arrondt

RUE DU PETIT-MUSC
studio 26 m², 5e et., s. d. bns, cuis. équip., 620 000 F. 47-45-55-53 - 09-49-80-53

5e arrondt

Mº PORT-ROYAL
ds la cour d'un bel imm. en pierre, anc. écuries indép. à renover, nombreuses poss.

PORT-ROYAL
Imm. rav., studio + chambre bon etat. Pl. sud, calme ét. élevé, asc. 380 000 F – 43-25-97-16

LUXEMBOURG
P. de t. 2 P. parfait état bon plan, parquet, moul. chem. dble exposition 1 100 000 F – 43-25-97-16

VAL-DE-GRÂCE 2 P.
32 m², bon état – 640 000 F. LITTRÉ 45-44-44-45

MAUBERT 5/6 P.
2e ét., asc. envisagé, pierre de t. – 43-36-17-36

6e arrondt

CH.-MIDI S/ARBRES
SUPERBE 2/3 P., 67 m². 1 600 000 F LITTRÉ 45-44-44-45

VAVIN-RASPAIL
Studio 35 m², 3e et asc. Etat neuf. 780 000 F – 40-47-67-82

7e arrondt

GROS CAILLOUX
75 m², 2e, sans asc., s/cour clair. 1 350 000 – 45-21-22-98

PROCHE INVALIDES 260 m²
superbe appart. recept., plaf. 4,15 m, salon + s. à m. + 4 ou 5 ch., beauc. charme. KESSLER - 48-22-03-80 ou 53-77-67-09

8e arrondt

PRÈS PARC MONCEAU
Beau pierre de t., 1er etage, 175 m², 4 chbres. 3 400 000 F – 45-21-22-98

Mº EUROPE
2 P. clair, 39 m² refait. Tél. 43-59-14-05.

EUROPE 175 m²
anc. 5 ch., ét. elevé, trav. 2 850 000 F - 42-65-18-33

10e arrondt

BONNE NOUVELLE
pierre de t., 5 P., terrasse, calme, soleil. 1 500 000 - 43-25-97-16

11e arrondt

RUE SAINT-MAUR Mº VOLTAIRE
Part. vd. 2 pces 40 m², près commerces et square. Entree, cuis. amenag., sej., chbre, S.E., WC, cave, chauf. indiv., s/vis-à-vis, raval. en 94. Digicode, habit. sans frais, faibles charges. 580 000 F – 69-49-02-26

Av. Republique 1 850 00 F superbe 3 p., 113 m² + chb. serv., liv., cuis. amenagée, clair, parfait etat – 44-62-99-62

FAIDHERBE-CHALIGNY
LOFT 150 m²
3 chambres, 2 s. de bns. beaucoup d'allure. 2 880 000 F - 47-00-77-27

MONTSOURIS
Bel imm ravale 2 P. ét. elevé, clair, calme, 550 000 F – 43-25-97-16

14e arrondt

DENFERT-ROCHEREAU
grand 2 p., 3e et., asc. dans tres bel imm. p. de taille. 950 000 F – 40-47-67-82

EDGAR-QUINET
2 P. exceptionnel, vue. excellent etat, w.-c., calme 1 130 000 F – 40-47-67-82

ALÉSIA
Pierre de t. et el. liv. 3 ch. 86 m² balc. parfait etat faibles charges 43-35-18-36

ALÉSIA
recent bon stand. 2 P. terrasse s/jard. plein Sud parf etat, calme, clair, asc. 895 000 F – 43-25-97-16

Mº PORT-ROYAL
ds la cour d'un bel imm. en pierre, anc. écuries indép. à renover, nombreuses poss.

MOUTON-DUVERNET
Imm. 1930 gd stud. s/ jard. parfait etat calme, vue dégagée et elevé asc. 810 000 F – 43-25-97-16

GAITÉ-DAGUERRE
Atelier en maison de ville, 2 niveaux, sur cour-jardin, 890 000 F 40-47-67-82

Denfert bel asc. 2 p. 660 000 F
Denfert stud., 32 m², 520 000 F
Denfert 3,4 p., 75 m², 1 250 000 F
Denfert 4,5 p., 90 m², 2 000 000 F
Montparnasse studio - park., 295 000 F – 43-35-18-35

AV. RENE-COTY
Grand standing, studio et 2 pièces, duplex à partir de 510 000 F 45-21-00-17

15e arrondt

Mº DUPLEIX, dernier étage 2 P. 39 m2 + 26 m2 terrasse, vue panor. pl. soleil 43-35-18-36.

Mº CONVENTION
dernier étage, 125 m2 + balc. véranda, TERRASSE 60 m2, cave, parking, état parfait 3 600 000 F exclusivité DOLÉAC – 42-33-61-15

CONVENTION
Stand. s/parc ét. él., vue tour Eiffel, 3 p, 76 m², box, FNR – 43-35-18-36

VUE PANORAMIQUE
FALGUIÈRE 5 P.
3 chbres, box – 42-65-18-83

16e arrondt

EGL. AUTEUIL 4 P.
115 m², 2e, asc. + serv., bon état, pierre de t. vue dégag., soleil. LARGIER 42-65-18-83

16e NORD pierre de t., 1926, standing, séjour + 4 chbres, vue dégagée sur bois de Boulogne, box en sous-sol 4 200 000 F
NOTAIRE
44-88-45-54

17e arrondt

LEGENDRE-DAUTENCOURT
2 P., 41 m², beau plan, grande s. de bains. 480 000 F Syndic 40-47-67-82

PORTE CHAMPERRET
prox. jardin, 80 m² env. parfait état, 2e, asc. 1 480 000 F - 45-21-22-98

PROCHE NIEL
superbe atelier artiste 80 m² avec mezzanine, grand living + 1 ch., cuis., bns. KESSLER - 48-22-03-80 ou 53-77-67-09

18e arrondt

CLARTÉ ET VERDURE
18e, rue J.-de-Maistre 2/3 p., 63 m², parfait état. 950 000 F – DMI : 42-52-14-14

MONTMARTRE, URGENT
2 P. + 4 P. mitoyens, charme, 1er ét. Jolie vue, soleil, 2 430 000 F – 40-25-07-05

Xe IMMO
40-25-07-05
Vend plusieurs 2 p. MONTMARTRE et 17e

19e arrondt

PARIS-QUAI DE SEINE (19)e
F2 (94 M²) NEUF avec parking. Vue sur canal de la Villette. 890 000 F FRANCE VIAGER : 42-89-06-66

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS-Neuilly
immeuble récent stand. GRANDS 2 PIÈCES PARKING S./SOL 47-73-51-26

5 P. TERRASSE
CLICHY MAIRIE
1 115 000 F
47-73-51-26

Mº ROBINSON, RER, 5' à pied. Part. vd. 2 pces, 44 m² rénov., bne résid., 6e etag. vue. 530 000 F – 69-48-02-43

ILE DE LA JATTE
2 p., 50 m², séjour, 1 ch., cuis. équip., s. d. bns, cave, park. 1 050 000 F. 47-45-55-53 - 09-49-80-53

94 Val-de-Marne

FONTENAY-S/BOIS
LOFT
ATELIER D'ARTISTE avec patio 125 m² pondérés EXCEPTIONNL 900 000 F prêt 0 %, frais réduits. Pptaire : 42-65-11-66

CHARENTON
résid. stand., dble séj., 5 p., 2 s. d. bns, balcon, terrasse sur jard. public, box. Prix : 2 400 000 F. Droits réduits - 42-86-03-31

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel, F3 sej. 2 chbres, s-d-b, gds rangements. Cuis. équipée avec sechoir. Cave, parking. Prix 370 000 F. Tel. : 39-88-86-15

Province

TOURS HYPER CENTRE
3 appartements neufs à vendre (1 F1-2 F4) dans immeuble très grand standing (Architecte Jean NOUVEL) 10 000 F/m², parking inclus Tres bon rendement locatif. possibilite garantie location Tel. : (16) 47-88-44-44 du lun. au vend.

« Les pieds dans l'ocean » Résidences 2/3 et 4/6 pers. dans fort XVIIe s., sur 4 ha. Dans l'île Madame, face fort Boyard. En concession de 50 ans. Droit au bail de 165 000 F à 265 000 F. Rens. : (16) 46-84-47-21 Clôture le 24 juin 1996

appartement achat

Rech. urgent 100 à 120 m² Paris, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

locations offres

Paris

5e ARÈNES DE LUTÈCE
2/3 p. meublé, balc., vue sol., park. 7 500 c.c. 46-81-00-90

LUXEMBOURG
P. de T. 2/3 P, 4e ét. asc., calme, soleil, 8 300 F 43-25-97-16.

XVe PROCHE MONTPARNASSE
100 m² au dix. et dern. étage 2 gds balc., gde luminosité pas de vis-à-vis un dble living, 2 chambres au calme sur jardin privatif une salle de bns, une s. d'eau toil. séparées, nbrx placards une cave, un box fermé 11 000 F, charges comprises. 45-88-56-65. Part. à part.

15e GARIBALDI-SÉGUR
bel imm., pdt. gd standing, 4 p., 92 m² + box, 11 280 F cc. DMI 42-52-14-14

EXELMANS
P. de t. 2/3 P, 4e ét. asc. calme, soleil. 5 900 F CC. 43-25-97-16.

Région parisienne

94. Gentilly, loue appt. s. à manger, 2 ch., cuisine, confort. Refait à neuf. Prix : 3 600 F/mois. Tél. : 73-90-47-32 (ap. 19 h)

fonds de commerce

A CÉDER PARIS 17e EMPLACEMENT Nº 1 BOUTIQUE GRDE NOTORIÉTÉ
cadeaux naissance P. à P. enfants, haut de gamme, sur 38 m². Fax : 43-48-93-28

immobilier d'entreprise

PARC MONCEAU
R. de Prony bât. indep. 200 m² loué 250 000 F H.T. h.c., 2 300 000 F + droits FONCIA OUEST 42-94-96-96 M. FONTAINE

villégiature

LA REUNION ST-PAUL VILLA
Jardin, 3 gdes chbres, calme, vue océan, 10 mn plages, libre 8-07/25-08 3 000 F/sem. Tél. 19-262-45-61-61.

VAR PRES HYERES
plage F 2, tt conf. jardin, park, 5 pers. 1re quinzaine, juillet 2e août et septembre. Tél. : (16) 94-66-12-65.

ESSEX 25 min. LONDRES
Maison dans joli village, jardin, piano, chem. 3 ch. 26/07 au 15/08 4 500 F/sem. Tél./Fax : 19-44-1-277-352-572.

LONDRES EN AOÛT
Appt. chem. tt cft. 2 chbres jardion. Prix : 2 000 F/sem. Tél. : (soir) 45-35-39-63

Loue près TOULON gde villa « pieds dans l'eau », 6 ch., 3 terrasses, asc., mer directe. Août 7 000 F/sem. ou 25 000 F/mois. Sept. 4 000 F/sem. ou 15 000 F/mois. Tél. : (16) 90-33-98-14.

Loue juillet 16 km AVIGNON très gde maison 3 + 4 = 7 chbres av. très gde terrasse. Prix : 4 000 F/semaine. Tél. : (16) 90-33-98-14.

CAP FERRET SAUVAGE
Calme. Villa bord eau. Disponible août. Tél. : (16) 58-60-40-02

pavillons vente

95. TAVERNY. PAVILLON 1980.
Gd séj., 4 ch. Cuis. équip. 2 wc. SdB, s. d'eau, jardin autour. Abri garage, près RER et comm. 840 000 F - 30-40-60-76.

77-MONTIGNY-LENCOUP
Part vd pavillon sur s.sol total. Gd séjour. Salon avec chem., cuisine, sdb. A l'étage, 2 chbres. Poss. salle d'eau et 3e chambre. Chaudière fuel de 1992. Terrain clos de 1 800 m². Tél. : 64-37-14-01 (bur.) ou 60-66-34-03 (soir)

MONTARGIS
60 min. Paris Sud, maison de campagne, terrain 5 ha, 690 000 F. Crédit vendeur (16) 38-85-22-92.

91 MAISON TRADIT.
180 m², 2 niveaux sur sous-sol, complet, 2 cuisines, 3 sdb, Idéal 2 logements, calme, confort, proche école, collège, RER 30 min. de Paris. 1 450 000 F Tél. : 69-14-85-02.

Dans village typique
GDE MAISON DE PAYS
à étage plein Sud sans vis-à-vis 8 P. 2 sdb beau jardin de 4 300 m² traversé par un ruisseau. Grandes dépendances 1 h 30 de Paris. Prix : 780 000 F Ag. de la Tour : 32-32-00-22.

maisons vente

ILE ST-GERMAIN
Villa neuve livrée mi-97. 110 m² + jard. 2 500 000 F s/pl. vendredi 14 + w.-end. 52, av. Bas-Meudon (92) ISSY. Renseignements : 46-45-01-11.

BOULOGNE
Vue s/bois, maison séjour, 4 chbres, terrasses, garage. LARGIER 42-65-18-83.

Près LAMORLAYE à partir de :
820 000 F MAISONS RÉCENTES
de 126 m² à 212 m². Garages, jardins. 34-58-01-69.

MAINTENON (28) belle mais. anc. restaurée de 170 m² hab., prox. gare SNCF, gar., petit jard. de cottage clos de murs. 900 000 F. Tél. : (16) 37-23-11-34.

VERRIÈRES très belle maison 1970, 230 m² hab., terrain 390 m², idéal prof. lib. 2 960 000 F. Exclu 42-51-10-80

JOINVILLE-FOCH
MAISON DE VILLE AVEC JARDINET
5 P : 1 190 000 F
Le Pptaire 42-65-11-56

Bourg du sancerrois 18, vd, au milieu des vignobles, et dominant le village, maison contemp., récente, composée de vaste cuis., amén. avec coin repas, gd salon, entrée et 4 ch., s. d'eau, sur 1 000 m, garage, bon état. 480 000 F. Tél. : (16) 38-67-05-81 et (16) 38-29-25-51.

terrain

BRETAGNE - MORBIHAN
Vends LARMOR-PLAGE terrain constructible viabilisé, bel environn. M. ALLARIC (16) 97-21-75-25

locations demande

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 750008Paris rech. pou CLIENTS ETRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER et VILLAS OEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

viager

PARIS 17e RENNEQUIN
Studio (22 m²). Viager libre 2 têtes. 260 000 F + 2 600 F/mois. FRANCE VIAGER : 42-89-06-66

Libre Le Pecq (sur Seine) gd 3 p. + terrasse, park. 80 000 F + 8 400 F/mois Viagers CRUZ 42-66-19-000

CHAMPIGNY-S.-MARNE (94)
PAVILLON de luxe av. terrain (450 m2) VIAGER LIBRE 2 têtes. 1 100 000 F + 3 165 F/mois. FRANCE VIAGER : 42-89-06-66.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
et ts services. – 43-55-17-50

Gds-Augustins, 670 m2 dans hôtel part. caractère Exclusif Viou. 45-08-53-84

IDÉAL ÉDITEUR
BUREAUX À LOUER Gds-Augustins, 670 m² dans hôtel part. caractère Exclusif Viou 45-08-53-84

immeubles vente

HAUSSMANN-MALESHERBES
1 100 m² R + 6, pierre de t., renovation de gde qualité, habitations + commerces. Dossier sur demande. Monsieur Fontaine Foncia Ouest 42-94-96-96.

propositions commerciales

Rech. particip. act. et fin ds cab. d'études de marche. Ecr. J.-L. DUMOULIN 13, avenue Denis-Delorme 69260 CHARBONNIERES

LE MONDE DES CARRIÈRES

Jacques Chahine Finance
Société d'Etudes spécialisées dans l'Information et les Outils d'aide à la décision aux Professionnels de la Bourse

recherche un **Ingénieur commercial de la langue maternelle américaine ou anglaise** en vue de commercialiser ses produits à l'étranger

Diplômé d'une grande école ou équivalent, le candidat aura un minimum de 2 ans d'expérience dans la vente, preuve de performance à l'appui. La connaissance des marchés financiers serait un atout.

La rémunération comportera une partie fixe et un intéressement aux résultats. Formation assurée aux logiciels sophistiqués d'aide à la décision.

Envoyer C.V., photo et lettre de motivation au 2, rue de Chateaudun, 75009 Paris.

LE FORUM JEUNESSE DE L'UE T20, rue Joseph-II, B-1000, Bruxelles, recherche (une/un) chargé(e) de projet-éducation et formation. Contrat à durée indéterminée à Bruxelles. Date limite pour les candidatures avec lettre de motivation 27/06/96. Informations complémentaires : fax 32 2 230 2123, e-mail : youthformum black-box. ping. at.

PHOTOTHÈQUE SUD recherche
DOCUMENTALISTE COMMERCIAL(E),
anglais souhaité, envoyer CV + LETTRE : WALLIS 22, av. Saint-Barnabé, 13004 MARSEILLE

COLL. LYCÉE PRIVÉ RECH. POUR RENTRÉE 96/97 PROFS SC. ECO. BIOLOGIE, FRANÇAIS, ANGLAIS
exp. et qualité env. CVA Chaare Thora, 1, rue Henri-Turot 75019 PAris – 42-39-01-68

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ANCIENS CONSEILS JURIDIQUE TOULOUSE Recherche
AVOCAT SALARIÉ
– 2 ans d'expérience
– Droit fiscal-droit des sociétés
Env. C.V. et prétentions sous no 9023 *MONDE PUBLICITÉ* 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

DEMANDES D'EMPLOI

DESIGNER OBJET/ESPACE
Diplômé arts-déco Strasbourg ch. emploi, étudie tte proposition Tél. : 88-61-17-28

NEGOCIATRICE
excellente présentation dynamique, solide exp., programme immobilier neuf rech. poste (grande mobilité) Tél./fax : 44-75-06-02

Etudiante autrichienne, 21 a., cherche place au pair pres famille ou vieille dame, pour vacances d'été. Hedwig Keplinger, Muchlbach 47, A-4884 Attersee, Autriche. Tel. : 1943-512-5957717.

J. Allemande, D.E.A. hist. art doct. mécénat : all., fr., angl., it. Exp. cciales, doc. pédago. journalistes, ch. emploi marché de l'art, mode, médias, relat. internat. T. : 42-05-78-15

ARTISTE PEINTRE
rech. job secteur culturel Tél. : 40-36-25-06

JURISTE AFFAIRE 8 ANS EXP.
Contrat rédaction OFACE Finance, Ruges. Tel. : (1) 34-28-34-94

VENDEUSE RESPONSABLE
Excell. présent. anglais exp. bijoux, antiquités p.-à-p. ch. emploi (poss. cie) ou temps partiel Tel. 45-02-10-38 et 44-62-93-49.

PROF. EXPERIMENTÉE
Diplômée ENSI exp. à l'IUT et en lycee cherche place de prof. en MATHS-PHYSIQUE-CHIMIE Tél. : (16) 23-53-22-61.

L'AGENDA

Automobiles

HONDA ACCORD 2,2 L
EXI 4WS (mod. 92) 11 CV. 78 000 km Série TROPHEE : sièges cuir, climat., ABS. Prix : 79 000 F Tél. : (16) 92-15-12-75

A VENDRE CLIO RN 1.9 DIESEL
6 cv, mars 92 rouge, vitres teintées 77 500 km – Cont. tech. ok ! Tel. 46-42-98-92 (à partir de 19 h.)

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Cours

ACCENTS OF AMERICA
INTENSIFS JUILLET
44-07-05-05
Mº ODÉON

Cours intensifs ESPAGNOL pour débutants du 15/7/96 au 26/7/96 Coforma. Paris 15e 40-65-05-01

Loisirs

BODY LINE

Pour votre forme votre ligne votre beauté

venez profiter des cours step, aerobic, stretching, abdos-fessiers, culture physique... musculation, cardio training, boxe française, sauna - hammam, UV

ouvert tous les jours

25-27, rue de la Croix-d'Eau, 94170 LE PERREUX Tél. : 48-72-10-40

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS JURA
(900 m altitude) près frontière suisse) Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée, 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns. w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts. idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain. Tél. : (16) 81-38-12-51

VAR 6 KM DE FREJUS
Particulier loue villa 8 personnes, tout confort, TV, terrasses, jardin, calme, avec piscine, tennis, animations club enfants, etc. libre à partir du 28 juillet Tél. le soir : (1) 64-21-05-05

JURA
près Métabief frontière suisse 3 h de Paris par TGV en pleine zone nordique, chambre en pension ou demi-pension chez ancien sélectionné olympique, avec salle de remise en forme. Randonnée, VTT, tir à l'arc, etc. Réservation : (16) 81-49-00-72.

TOURISME FLUVIAL
commencez à rêver de votre évasion future... FRANCE MAYENNE FLUVIALE location de bateaux habitables sans permis Le Port – 53200 DAON Tél. : (16) 43-70-13-94 Fax : (16) 43-70-17-46

Vins

Direct producteur un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE
A.O.C. vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : (16) 47-50-80-64

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



RÉFLEXIONS !

L'Assemblée générale de la Chambre FNAIM Paris Ile-de-France se tiendra comme chaque année à la fin du mois de juin à Paris.

C'est un évènement majeur pour notre organisation, qui permet aux professionnels FNAIM de dresser le bilan de la situation de l'économie immobilière et de ses perspectives.

Il est, notamment essentiel de s'interroger aujourd'hui sur l'impact des mesures prises au cours de l'année par le gouvernement pour relancer le marché immobilier. Rappelons, en effet, que notre secteur d'activité est le 2e secteur économique français après l'agro-alimentaire et que l'Ile-de-France représente à elle seule plus de 30 % de l'activité économique nationale.

En région parisienne, nous avons assisté au 1er trimestre 1996 à une légère reprise sur le marché de l'ancien et à une reprise soutenue sur le marché du neuf (3 589 ventes en 1996 contre 2 466 en 1995, soit 46 % d'augmentation).

Ces derniers chiffres sont notamment la conséquence d'une réactivation du marché de la maison individuelle.

Faut-il en conclure que le prêt à taux zéro a eu des effets plus incitatifs que la baisse des droits de mutation ?...

Notre organisation syndicale cherchera à donner des éléments de réponse afin d'éclairer les pouvoirs publics à un moment où ceux-ci s'interrogent sur la pérennisation des mesures incitatives qui ont été prises dans notre domaine. Si le marché est convalescent, il n'est certainement pas opportun de supprimer déjà les remèdes qui ont concouru à cette convalescence.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris Ile-de-France

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM *(2,23 F/mn.)*

Chaque Mercredi daté jeudi, retrouvez les annonces classées

IMMOBILIER / TARIFS :
PROFESSIONNELS : 130 F. HT la ligne
PARTICULIERS : NOUS CONSULTER
CONTACT : 44.43.77.40

- OFFRES D'EMPLOI -
TARIF : 210 F. HT la ligne

- DEMANDES D'EMPLOI -
TARIF : 55 F. HT la ligne

- PROPOSITIONS COMMERCIALES -
TARIF : 400 F. HT la ligne

- AGENDA -
TARIF : 130 F. HT la ligne
CONTACTS : 44.43.76.03
44.43.77.34

Le Monde

Un banquier chargé de mission au groupe Hersant

BERNARD ESAMBERT, président du conseil de surveillance de la banque Arjil, filiale de Lagardère Groupe, a été chargé d'une mission auprès d'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, principale société du groupe Hersant.

Il s'agit, explique M. Esambert, de *« conseiller Yves de Chaisemartin, pour lui permettre de restructurer la situation financière de son groupe pour en assurer la perennité et l'indépendance »*.

Bernard Esambert précise qu'il a accepté la mission *« à titre personnel »* et qu'il existe des *« cloisons étanches »* entre cette mission et son rôle au sein du groupe Lagardère, qui contrôle Hachette Filipacchi Presse.

La Socpresse, qui regroupe *Le Figaro*, *France-Soir*, *Le Progrès* de Lyon, *Le Dauphiné Libéré* (Grenoble), *Nord-Eclair* (Roubaix), *Le Courrier de l'Ouest* (Angers), etc, a un endettement estimé entre 3 et 4 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de l'ordre de 6 milliards.

Yves de Chaisemartin s'est engagé dans une profonde restructuration du groupe depuis la mort de Robert Hersant, le 21 avril. Il a cédé ses dernières participations dans les pays de l'Est, vendu *Centre-Presse* (Poitiers) et négocie pour assainir la situation de journaux déficitaires comme *Presse-Océan* (Nantes) et *Nord-Eclair* (Lille).

La nomination de Bernard Esambert semble destinée à faciliter les relations de la Socpresse avec ses banques créancières (UIC, Crédit lyonnais, Paribas).

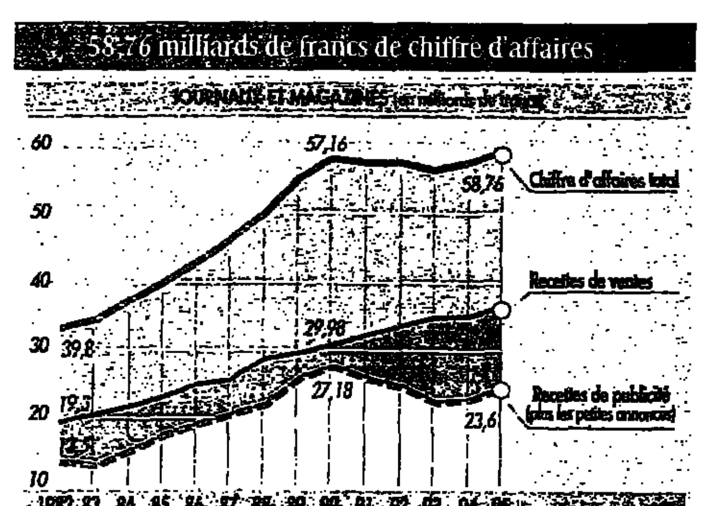
La presse renoue avec la croissance

Après plusieurs années de crise, les journaux, tous secteurs confondus, voient nombre de leurs indicateurs passer au vert

LA PRESSE a renoué avec la croissance en 1995, en affichant une progression de 3,7 % de son chiffre d'affaires total, qui s'élève à 58,7 milliards de francs. Cette progression confirme la hausse de 1,9 % en 1994, après une baisse en 1993 et une stagnation en 1992. Dans son enquête annuelle, réalisée auprès de mille titres représentant 75 % du chiffre d'affaires total de la presse, le Service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI), qui dépend du premier ministre observe une hausse des recettes de ventes comme des recettes publicitaires.

Depuis 1990, si les recettes de ventes ont progressé de 5 milliards, celles de la publicité ont perdu plus de 3 milliards. La diffusion annuelle des journaux et des magazines baisse toutefois de 1 %, avec 5,17 milliards d'exemplaires. Selon l'INSEE, le prix de vente des journaux a augmenté de 1,5 % en 1995.

Pour sa part, *Le Monde* – dont le prix de vente n'a pas augmenté depuis juillet 1992 – a acru sa diffusion de 7,2 % l'an dernier grâce à sa nouvelle formule lancée en janvier 1995. Quant aux recettes publicitaires, elles ont augmenté de 8 % l'an dernier.



L'écart entre les recettes de la vente et celles de la publicité s'est resserré jusqu'en 1990, juste avant la récession publicitaire.

DEUX SECTEURS PHARES

Ces indicateurs favorables à la presse touchent l'ensemble des secteurs. L'activité de la presse nationale d'information générale et politique (quotidiens nationaux et hebdomadaires) progresse de 3,3 %, une hausse due davantage aux ventes (4,4 %) qu'à la publicité (+ 1,6 %). Avec 10,6 milliards de francs, ce secteur ne retrouve toutefois pas son niveau de 1990 (11 milliards de francs). La presse quotidienne affiche une hausse de 2,6 % de son chiffre d'affaires (6 milliards de francs) et de seulement 0,5 % en recettes publicitaires.

La presse régionale a une croissance de 3,8 % de son chiffre d'affaires (15,78 milliards de francs), comme de ses recettes de vente et de publicité. Comme pour la presse nationale, les petites annonces sont reparties à la hausse. La presse locale a mieux résisté à la chute des PA que la presse parisienne qui est passée de 2,13 milliards de francs de recettes en 1990 à 830 millions en 1995.

La presse magazine affiche la plus forte progression avec 4,2 % de son chiffre d'affaires et de 7 % de ses recettes publicitaires. Avec 4,364 milliards de francs, la presse féminine réalise son plus gros chiffre d'affaires. Ces journaux ont notamment vu leurs recettes publicitaires progresser de 9 % en 1995. L'autre secteur phare de la presse magazine, la presse de télévision, affiche une progression de 1,5 % de son chiffre d'affaires (4,17 milliards de francs) après une baisse équivalente en 1994.

A. S.

Les syndicats refusent la privatisation de la Société française de production

LA GESTION de Michel Bassi, ex-PDG de la Société française de production (SFP), est aujourd'hui face à la vérité des chiffres. Selon les chiffres révélés par Jacques Bayle, actuel président de la société, au dernier comité d'entreprise, la SFP a de nouveau creusé son déficit en 1995 : il atteint 270 millions de francs. Une somme quatre fois et demi supérieure à celle qui était attendue (60 millions).

Même si ce chiffre est grevé d'une provision d'un peu plus de 100 millions de francs – 60 millions pour dépréciation du site de Bry-sur-Marne et 45 millions pour risques sur la cession à Télédiffusion de France (TDF) du laboratoire de Bry –, le déficit restant est encore trois fois supérieur aux prévisions initiales.

Le chiffre d'affaires, qui atteignait 934 millions de francs en 1994, aurait chuté brutalement à 852 millions l'an dernier (soit 646 millions de prestations, plus 206 millions de francs de production pure et de compte de soutien). Ces très mauvais résultats et la mise en route du processus de privatisation en bloc de la SFP ont incité les syndicats à se manifester.

NOYADE SANS FIN

Mardi 18 juin, les représentants syndicaux ont donc demandé le maintien des avantages sociaux et le rattachement de la Société à France Télévision. Pour les responsables syndicaux, la SFP est la victime d'un système de financement de l'audiovisuel qui subventionne les producteurs privés et plonge l'unique producteur public dans la spirale du déficit et du licenciement massif. Plutôt que de persévérer dans une noyade sans fin, les personnels réclament que *« des synergies »* soient mises en place avec l'audiovisuel public.

Le personnel et les actifs de la SFP pourraient, selon les syndicats, être confiés à France 2 et à France 3 dont les commandes pourraient suffire à faire vivre une entité de production indépendante.

A l'instar de nombreux observateurs, les syndicats de la SFP estiment que la privatisation en bloc de l'entreprise est impossible, compte tenu de la grande variété des métiers et des situations économiques de ces métiers (production, vidéo, plateaux, décors, etc.). Ils en concluent donc qu'un reclassement des personnels et des actifs de la SFP aura inévitablement lieu d'une manière ou d'une autre au sein de France Télévision.

Le récent scandale des animateurs-producteurs (640 millions de chiffre d'affaires confié à des entreprises privées de production animées par Jean-Luc Delarue, Nagui, Arthur) a renforcé les arguments des responsables syndicaux : *« Plutôt que de confier cet argent au privé, autant l'utiliser pour faire tourner les équipements de la SFP et faire vivre ainsi les personnels. »* Arthur, Jean-Luc Delarue ou Nagui utilisent souvent les plateaux et les personnels du privé, alors qu'ils pourraient tout autant faire appel à ceux de la SFP.

Y. M.

MERCREDI 19 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Une saison qui s'annonce mal. Série.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
16.00 Club Dorothée.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Série. Le roi de la colline.
18.05 Sydney Police. Série. Sur un arbre perché.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Invitée : Charlotte de Turckheim. Avec la participation de Patrick Juvet, C. Jerôme, Pierre Perret (120 min). 670345

22.50

GRANDS REPORTAGES
Prostituées et cœurs de mères, de Jean-Michel Carré (50 min). 2748155
Ensemble et séparément, trois mères et leurs filles parlent de leur vie et de leur relation. Beaucoup de souffrance, et de courage. Un document pudique.
23.40 Ushuaïa. Apnée ; Bobsleigh ; Visages pâles chez cannibales ; Le gyro-mancien (75 min). 9220242
0.55 Journal, Météo.
1.05 Permeke. 2.40 et 3.15, 4.15, 4.50 TF1 nuit. 2.50 Intrigues. 3.25 et 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.20 et 4.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Les Routiers. Série.
14.45 Le Renard. Série. Liaisons mortelles.
15.50 Hartley, cœurs à vif.
16.35 Seconde B. Le pari. Série.
17.20 Football. Euro 96. Présentation du match Turquie-Danemark.
17.30 Football. En direct de Nottingham. Euro 96. Groupe D : Croatie-Portugal (120 min). 246277
19.30 et 2.10 Studio Gabriel. Invité : Jacques Rouland.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

MARIE S'EN VA T'EN GUERRE
Téléfilm de Daniel Defrieux (105 min). 2236161
Le 5 juin 1944, dans le Cotentin, une jeune fille se propose pour servir de guide à un parachutiste canadien égaré.

22.40

LES TUEURS DE L'OMBRE
Téléfilm. Jeux de garçons, de Peter Edwards, avec Philip Madoc (103 min). 9905797
A la fin d'une soirée organisée à son domicile, un homme découvre le cadavre d'un de ses invités. Avec l'aide d'un ami, il s'en débarrasse en catimini...
0.23 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Euro 96. Magazine.
1.35 Histoires courtes. Le Beau Pavel, de Lou Jeunet avec Jeanne Balibar ; Tout ce temps que je n'ai pas passé dans les cafés. 2.35 Emissions religieuses (rediff.). 3.35 Luire Caverne et siphons. 4.05 24 heures d'infos. 4.50 Nuit blanche. 5.05 Outremers (rediff.).

France 3

12.35 Journal Keno.
13.10 Arnold et Willy.
13.40 Télétaz.
14.40 Félix le chat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. L'hôpital de la tête aux pieds.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *70 tours de magie pour les enfants et leurs parents*, de Pascal Le Guern.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.

20.10

FOOTBALL
En direct de Manchester. Euro 96 : groupe C, Italie-Allemagne (135 min). 4044906
22.25 Journal, Météo.

22.55

▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Boris Vian, de Marika Princay et Bernard Gonner (50 min). 2838722
23.45 Les Quatre Dromadaires Documentaire. *Dans ce deuxième volet d'une série qui en compte six, nous explorons la faune aquatique australienne. D'une grande richesse* (rediff.). 0.40 Les Incorruptibles. L'homme aux grenades. *Quand tous les chefs de la mafia quittent Chicago, Eliot Ness subodore qu'un événement important se prépare. Il ne se doute pas encore que son assassinat est programmé et que les gangsters sont en quête d'alibis.* 1.30 Musique Graffiti. Jeunes interprètes. *Sonate nº 5*, de Schubert, par Philippe Tamborini, piano (15 min).

La Cinquième

13.30 Demain le monde. L'énergie. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Michael Schumacher. 15.00 Latitude Sud. Charlie au Cameroun. 15.30 Omnisciences. Les arts du spectacle. 15.55 Le Réseau des métiers. 16.00 Les Enfants de John. 17.00 Alf. 17.30 Vues sur cours. 17.55 Planète blanche. Erebus : l'océan. 18.30 Le Monde des animaux. Les derniers gorilles de montagne.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [7/51]. Le Collier de perles, de William Cameron Menzies avec Angela Lansbury, Ronald Colman (30 min). 3971
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. La vache folle empoisonne l'Europe. (30 min). 2242
20.00 Le Potier, le mineur et le papetier. Documentaire de Malcolm Penny (30 min). 9155
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. La Bielorussie en quête d'identité, de Malgorzata Bucka (55 min). 7675258
Comment la Biélorussie peut-elle désormais s'imposer dans la nouvelle configuration de l'Europe de l'Est ? Regard d'une cinéaste polonaise sur cette région méconnue, coincée entre Pologne et Russie.

21.40

MUSICA : MESSE EN SI MINEUR
De Jean Sébastien Bach. Mise en scène d'Achim Freyer. Avec l'Orchestre baroque de Freibourg, le Chœur Balthasar Neumann et le Freyer Ensemble, dir. Thomas Hengelbrock (110 min). 2566987
23.30 Les Saints Innocents (Los Santos Inocentes) ■ ■
Film espagnol de Mario Camus avec Alfredo Landa, Francisco Rabal (1984, v.o., 107 min). 9081638
Dans les années 60, en Estrémadure, une famille de paysans s'échine sur les terres d'un propriétaire. Une chronique naturaliste, inspirée d'un roman de Miguel Delibes.
1.15 Grace. Documentaire de William A. Whiteford (rediff.). 2.15 Collection Hollywood 1950. Court métrage [1/51]. La Dame aux orchidées, de Roy Kellino avec Lilli Palmer, John Howard (rediff., 25 min).

M 6

13.20 M 6 Kid. Voyage dans le temps. Kidistoire : Cléopâtre. 13.25, Captain planète ; 14.00, Creepy Crawlers ; 14.30, Les Rockamis ; 15.00, Moi Renart ; 15.30, Gadget Boy ; 16.00, Highlander.
15.00 Drôles de dames.
16.30 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 0.40, 3.40 Fanzine.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. [2/2] Série.
19.00 Caraïbes offshore. Plaies et bosses à gogo. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Magazine.

20.45

CAUCHEMAR D'UNE MÈRE
Téléfilm d'Eric Woreth (90 min). 507109
La vie d'une mère qui élève seule sa fille de neuf ans tourne au cauchemar lorsque son ancien amant réapparaît...

22.35

LE CRIME DE PAMELA SMART
Téléfilm de Joyce Chopra, avec Helen Hunt, Chad Allen (89 min). 3324906
Une femme, professeur de journalisme, attise la passion d'un de ses élèves pour se débarrasser d'un mari devenu dérangeant. Un scénario proche de celui de Prête à tout, *film de Gus Van Sant interprété par Nicole Kidman d'après un livre de Joyce Maynard.*
0.10 Sexy Zap.
1.15 Best of pop-rock.
2.45 Culture pub. Magazine. 3.15 E = M 6. Magazine. 4.10 Fréquenstar. Magazine (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.35 Les Superstars du catch.
15.25 Les Frères Zénith. *Pièce de Jérôme Deschamps, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff* (104 min). 3194987
17.10 Babylon V.
17.50 Pas si vite ! (rediff.).
18.00 Reboot. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Guy Gilbert.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

UN ANGE GARDIEN POUR TESS
Film de Hugh Wilson (1994, 92 min). 8687906
Mi-comédie, mi-mélo. Et des interprètes qui en font des tonnes.
22.35 Flash d'information.

22.40

ANGIE
Film de Martha Coolidge (1994, v.o., 104 min). 9096093
Portrait d'une femme rebelle aspirant à la liberté ou comédie dramatique moralement correcte ? Un peu des deux, ce qui laisse perplexe malgré l'interprétation attachante de Geena Davis.
0.25 Les Allumés. Viva la rumba ! (26 min). 78426
0.50 Olympiques d'Atlanta 1996. Quatrième journée des sélections américaines d'athlétisme.
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les mondes fossiles, avec Jean-Jacques Jaeger (3).
20.00 Le Rythme et la Raison. Messieurs, le roi danse ! (3).
20.30 Tire ta langue. L'Explication de textes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Le Biographe et sa passion : René Levesque. Une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. L'Art Brut (2).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Vovelle (Les Ames du purgatoire). 0.50 Coda. Anita O'Day : The Jezebel of Jazz (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La musique au risque des conciles (5) ; 2.01, Entretiens avec François Mauriac (6) ; 2.58, L'Avant-guerre des immigrés : 1920-1940 (5) ; 3.57, L'Echappée belle ; 5.08, Antonio Machado ; Récital Jean-Pierre Faye.

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Maurice Béjart, chorégraphe.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert. Donné en direct du Victoria Hall, à Genève, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Heinz Holliger : Quatre Pièces pour orchestre op. 12, de Bartók ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2, de Goubaïdoulina ; Symphonie nº 4, de R. Schumann.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Vérin, Dufourt.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, von Dohnanyi, R. Strauss.
0.00 Jazz vivant. Retour au festival Banlieues Bleues avec les orchestres de Didier Levallet, Pino Minafra, Dave Burrell, Misha Mengelberg, Steve Coleman et le Jhetto Groupe de Craig Harris. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 12 février, à l'Opéra Comique, par La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire, Derek Lee Ragin, contre-ténor. Œuvres de Haendel : Rinaldo : ouverture ; Cara Sposa ; Sinfonies ; Tamerlano : A Dispetto ; I Flavio : Amor, nel mio penar ; Œuvres de Hasse, Gluck, Porpora, Broshl.
22.10 Les Soirées... (suite). L'Infedelta delusa (l'infidélité déjouée) farce musicale en deux actes, de Haydn, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati, Edith Mathis (Vespina), Barbara Hendricks (Sandrina), Claes-Hakan Ahnsjö (Nencio), Aldo Baldin (Filippo). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Faut pas rêver. Invitée : Fanny Cottençon
21.00 Turbulences.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 L'Age de la performance. De Carole Poliquin. Messe pour le temps des gagnants.
23.35 Savoir plus santé.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Alcan Highway, la route de l'Alaska.
21.30 Kokoro, l'âme du Japon. [7/10] Nature, trésor de bienfaits.
22.00 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [3/3] L'Antarctique, un continent pour la science.
22.55 A l'Est du sang sur la neige. [5/10] De la collaboration à la résistance.
23.50 Dix ans de destruction. [1/5] A la recherche des ravisseurs. (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
22.25 Aux arts et caetera.
22.55 Concert : Cesaria Evora. Enregistré à Paris, en avril 1995 (80 min). 69726426
0.15 Yma Sumac. D'Annie Amsellem.
0.40 Bruxelles dernière.

France Supervision

20.30 A la poursuite de Marc Behm.
20.55 « Le Monstre » de Moretti.
21.20 Comme les oiseaux. De Dominique Delouche.
22.45 Neuf étoiles pour un ballet.
0.40 Concert : Liz McComb, gospel à la Madeleine. Enregistré en l'église de la Madeleine, avec un chœur d'enfants américains (60 min). 15465049
1.40 Superglisse (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Beauté d'Hippolyte ■ Film de Giancarlo Zagni (1962, N., 90 min) 1641762
22.00 Good Bye, Mr Chips ■ ■ Film de Sam Wood (1939, N., v.o., 110 min) 4318797
23.50 Règlements de compte. Film de Pierre Chevalier (1962, N., 95 min). 74372058

Ciné Cinémas

20.30 Avis de recherches ■ Film de Stanley R. Jaffe (1983, 115 min). 1653600
22.25 Les Années campagne. Film de Philippe Leriche (1991, 95 min). 34292906
0.00 Le Cinéma des effets spéciaux.

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La dernière course.
20.45 San Ku Kaï.
21.30 Madame et ses flics. L'imprésario de la mort.
22.30 La Famille Addams. Jalousie, quand tu nous tiens.
23.00 (et 1.10) Wolff, police criminelle.
23.45 Les Anges de la ville. Le gilet de Newgate.

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans. Opération à cœur ouvert.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le rendez-vous.
22.40 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.15 Absolutely Fabulous.

Eurosport

17.30 Football. En direct. Euro 96. Groupe D : Croatie - Portugal.
19.30 Football.
20.30 Football. En direct. Euro 96. Groupe C : Russie - République tchèque.
22.30 Football. En différé. Italie - Allemagne (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.15 Ciné express. 22.30 Un amour d'été. Film de Piers Haggard (1987, 105 min). Avec James Wilby. *Comédie dramatique.*
0.30 Last Platoon. Film de Paul D. Robinson (1988, 95 min). Avec Donald Pleasence. *Aventures.*

TMC

22.40 Andalousie. Film de Robert Vernay (1950, 100 min). Avec Luis Mariano. *Comédie musicale.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les dérives de l'humanitaire

Bilan critique – réussites et effets pervers – du mouvement humanitaire, et réflexion sur les perspectives. Une soirée thématique dense et remarquable menée par Rony Brauman

DEPUIS qu'il s'est aperçu, pendant la famine éthiopienne de 1984-1985, à quel point l'aide humanitaire pouvait être détournée de son noble objet par des régimes autoritaires, Rony Brauman n'a eu de cesse de mettre en cause la candeur qui entoure souvent les entreprises généreuses. Effrayés par sa constance dans ce qu'ils voient comme une quasi-entreprise de démolition de l'humanitaire, certains lui reprochent de scier la branche sur laquelle il est assis. Ce à quoi il répond que s'asseoir où que ce soit n'entre pas dans ses objectifs fondamentaux. Et, globalement, insiste-t-il, *« l'utilité de l'action humanitaire l'emporte sur les effets pervers »*, comme pour rassurer ceux qui en viendraient à désespérer de l'humanisme.

Deux ans après avoir quitté la présidence de Médecins sans frontières (MSF), Rony Brauman livre un nouveau travail critique, cette fois audiovisuel, sur l'humanitaire. En se plongeant dans l'histoire, il a découvert que la manipulation de bonnes intentions qui l'avait tant frappé en Ethiopie n'avait rien d'inédit. En 1921, Lénine ne fit rien d'autre qu'un *« chantage aux victimes »* similaire, explique Brauman, lorsqu'il tenta d'asseoir la crédibilité de son régime en sollicitant l'aide internationale pour secourir les victimes de la famine en Ukraine. Fallait-il prendre le risque de *« renforcer les bourreaux pour sauver les victimes »* ? Le camp des humanistes fut divisé. Pour le mouvement humanitaire, ce fut *« la première épreuve politique »*, estime le médecin. Le dilemme est toujours d'actualité. On l'a vu pendant l'affaire rwandaise, où, même à l'intérieur de MSF, les différentes sections internationales ne parvinrent pas à se mettre d'accord, une fois l'urgence « choléra » terminée, sur le fait de rester ou non dans les camps de réfugiés du Zaïre, au risque de renforcer le côté des assassins présumés.

Intitulé *La Pitié dangereuse*, et réalisé avec François Margolin, le film est un travail remarquable, notamment par la qualité des images, retrouvées dans les fonds d'organismes aussi divers que la Banque mondiale, la BBC ou Frères des hommes. C'est une relecture de l'histoire du siècle, au travers du regard de Brauman, et on reconnaît ses coups de patte (le GI qui débarque en Somalie s'étale lamentablement sur le sol glissant), ses coups de griffe à l'endroit de quelques bons amis tel Bernard Kouchner, et son sens des formules, au scalpel ou au canon. L'esthétique n'est pas oubliée et la musique – Gershwin aussi bien qu'Offenbach ou le lumineux *Gommi* d'Ali Farka Touré – vient rappeler l'ambiance de l'époque ou introduire une note d'ironie.

Il serait difficile de résumer ici un travail aussi dense. On retiendra pêle-mêle quelques images. Celles, bouleversantes, d'un épisode oublié de la deuxième guerre mondiale, la famine qui fit *200 000 morts en 1941 dans la* Grèce occupée par les Allemands et soumise en même temps à l'embargo britannique. Les quakers anglais se mobilisèrent contre Churchill – *« raison humanitaire contre raison d'Etat »*, comme dit Brauman – pour faire parvenir de l'aide aux victimes, et c'est ainsi que naquit la grande organisation anglaise Oxfam. A l'époque, la médiatisation existait aussi, on l'oublie. On voit Humphrey Bogart, descendant d'avion, faire l'article pour la Croix-Rouge américaine qui fournit les troupes en Donuts.

La petite fable de politique-fiction qui suit le documentaire n'a pas le même intérêt. Le propos était séduisant : une organisation humanitaire irakienne vient secourir des victimes en pays développé. Le résultat de cette inversion des rôles n'est guère convaincant. De l'entretien avec le politologue Ghassam Salamé, on retiendra enfin une remarque en forme de page tournée. Comme le montrent le Liberia ou la Tchétchénie, l'époque est entrée dans *« une phase posthumanitaire »*, constate le chercheur.

Corine Lesnes

★ « Thema : Humanitaire, la roue de l'infortune », Arte, jeudi 20 juin, de 20 h 45 à 0 h 20.

La bête noire

par Agathe Logeart

IL AVAIT DIT à la maîtressse qu'il avait mal au ventre, alors elle l'a envoyé à l'infirmerie. C'était un vendredi, et le samedi il n'est pas allé à l'école. Le médecin a dit que ce serait mieux de manger des légumes verts, ce qui n'est pas drôle quand on est gourmand et *qu'on a huit ans. Il a mangé* des légumes verts, mais il avait toujours mal au ventre. On a mis du temps à comprendre qu'il y avait une boule dans son ventre, grosse comme un pamplemousse. Alors là, il a fallu aller vite, parce qu'on avait déjà perdu assez de temps comme ça, et que la boule grossissait. Il y a ceux qui ont de la chance, et ceux qui ont de la malchance. Lui, Cédric, il avait plutôt de la malchance.

Un ballon rose rebondit, léger comme une plume, sur le sol du couloir. Un tout petit enfant pousse un camion à roulettes, comme on en donne aux tout-petits quand ils apprennent à marcher. On ne voit pas tout de suite qu'il traîne en même temps derrière lui un grand arbre de métal sur lequel est accrochée la perfusion. S'il n'a pas de cheveux ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas eu le temps de pousser, mais parce qu'ils sont tombés, à cause du traitement. Ils y passent tous un jour ou l'autre, à la chute des cheveux. Des cheveux qui blondissent, quand ils tombent, grillés par un soleil atomique. Ils changent parfois encore de couleur, devenus bruns chez les blonds, quand ils repoussent, s'ils repoussent. En attendant, dans cet entre-deux où les cheveux tombent et où l'on ne sait pas si l'enfant vivra, ils ont la tête qui s'effiloche comme une barbe-à-papa. Peu à peu ils se mettent à se ressembler, avec leurs crânes dénudés, leurs sourcils évanouis, frères et sœurs de douleur.

Comme les lits d'hôpital ont l'air grands quand ce sont des en*fants qui sont dedans... Ils* comptent les jours, à la manière des détenus, et puis les semaines et les mois qui passent, au service pédiatrie de l'Institut Curie, où a été tourné, avec la douceur d'une caresse, le film de Denis Gheerbrant que diffusait Arte. Ils apprennent un vocabulaire qui écorche des bouches qui n'étaient pas faites pour le dire, des oreilles qui n'étaient pas faites pour l'entendre. *Chimio, masse, cœlioscopie, chirurgie...*

Cédric dort en tenant dans ses bras Nono, son grand singe en peluche, à moins que ce ne soit Nono qui le berce dans son sommeil. Cédric n'a fait qu'un seul cauchemar, depuis un an. Il était pourchassé par une bête noire à la queue de scorpion, qui avait une tête de méduse. Il s'est réfugié sur la tête de sa mère, mais il était enchaîné. Et puis il s'est réveillé. Parfois, il a le trac. Parfois, lui, si docile, si empressé de guérir, il chahute avec l'infirmière. Il veut mettre ses gants, il lui colle un pansement sur la bouche, pour qu'elle ne puisse plus parler et se rende compte que cela fait mal, aussi, les pansements. Et puis Cédric a guéri de son cancer. Steve et Dolorès aussi. Khalid, qui attendait avec tant d'impatience de jouer encore, chez lui, avec son Nintendo, ne jouera plus jamais.

JEUDI 20 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Encore moi. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Dix mille diamants et un infarctus. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Hooker. Polémique. Série.
18.05 Sydney Police. La mine piégée. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LES CORDIER, JUGE ET FLIC
Série. La mémoire blessée, de Gilles Behat (110 min). 437556
Le commissaire Cordier est suspecté du meurtre d'un gynécologue renommé avec qui il avait rendez-vous le soir de sa mort.

22.40

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté par Tina Kieffer. Français, vous êtes incroyables ! (140 min). 8554204
Pour cette dernière émission, Tina Kieffer reçoit sur son plateau des Français qui, à un moment de leur histoire, ont vécu ou ont été témoins d'événements incroyables.
1.00 Journal, Météo.

1.15 Passions. 1.35 et 2.10, 2.50, 3.30 TF1 nuit. 1.45 Mésaventures. 2.20 et 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.50 Les Routiers. Série.
14.50 Le Renard. Série. Le grand-père d'Amérique.
15.55 Tiercé. En direct de Longchamp.
16.10 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.50 *Studio Gabriel*. Invités : Michel Roux, Eric et Ramsy.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.40 A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Atlanta : haute sécurité, de J.-P. Métivet et C. Hirou ; Coca : la soif de vendre, de P. Golomer et P. Montoisy ; Post-scriptum : l'enfant et son revolver, de D. Poncet et J.-X. de Lestrade (130 min). 3432440
23.05 Expression directe. UDF.

23.15

L'HORLOGER DE SAINT-PAUL ■ ■
Film de Bertrand Tavernier avec Philippe Noiret, Jean Rochefort (1973, 105 min). 8925575
Un horloger lyonnais essaie de comprendre pourquoi son fils unique, adolescent, a commis un meurtre. Belle étude sociale et psychologique. Excellents acteurs.
0.58 Journal, Bourse, Météo.
1.15 La Chambre 108. Film de Daniel Moosmann avec Roland Giraud (1992, 90 min). 5008759
Un huis clos tiré d'une pièce de théâtre.

3.20 L'Aile et la bête. 4.10 24 heures d'infos. 4.20 Légendes du monde. La flûte merveilleuse.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy.
13.40 Beau Fixe. Invitée : Zizi Jeanmaire.
14.30 Brigade criminelle.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Une affaire qui roule : les voitures.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 *Un livre, un jour*. *Histoire et dictionnaire de Paris*, d'Alfred Fierro.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'AUBERGE ROUGE ■
Film français de Claude Autant-Lara avec Fernandel (1951, N., 101 min). 353579
En 1833, en Ardèche, un couple d'aubergistes assassine les voyageurs de passage.
22.35 Journal, Météo.

23.10

LES DJANGO D'OR
Trophées internationaux de jazz. Présentation de Michel Leeb et Michel Pacaud (120 min). 1743117
Pour leur cinquième anniversaire, les Django d'or, qui célèbrent les "cent ans de jazz", vont récompenser les meilleurs jazzmen.

1.10 Espace francophone. 1.40 Les Incorruptibles. Boule de neige. *Un malfrat tente de doubler son partenaire dans le lucratif trafic de whisky sur les campus. Eliot Ness compte les points puis intervient. Dans le rôle de Jack Parker : Robert Redford.* Série. 2.30 Musique Graffiti. *Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre*, de Prokofiev, par Gary Hoffman, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Alexandre Lazarev (35 min).

La Cinquième

13.30 Défi. Quand l'insertion nourrit la gourmandise. 14.00 Les Trois Mondes de Bali. 15.00 ▶ Qui vive. Peut-on gagner sans se doper ? 16.00 Planète *blanche*. *16.30 Le Réseau des métiers*. *17.00 Alf*. 17.30 Ma souris bien-aimée. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 Métropole. Une ville la nuit [6/6]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [8/51]. Big Jim, de Richard Morris avec Loretta Young (30 min). 2117
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. L'implantation du Front national dans le tissu social (30 min). 1488
20.00 Piet Mondrian. *Documentaire* (30 min). 1001
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : HUMANITAIRE, LA ROUE DE L'INFORTUNE
proposée par Rony Brauman.
● Lire ci-dessus.
20.46 La Pitié dangereuse. Documentaire (84 min). 100194643
De la fondation de la Croix-Rouge en 1864 au génocide rwandais de 1994, Rony Brauman et François Margolin tracent une histoire critique du mouvement humanitaire et de ses rapports avec le pouvoir.
22.10 Opération santé pour tous. Fiction de François Margolin et Rony Brauman (15 min). 8413488
22.25 Les Frontières de l'humanitaire. Entretien entre Rony Brauman et Ghassan Salamé, directeur de recherches au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.
22.45 Y a bon les Blancs ■ ■. Film franco-espagnol de Marco Ferreri (1987, 94 min). 4932681
Mise en cause lucide et méchante de la charité occidentale à l'égard des pays du tiers-monde.

0.25 Music Planet. World Collection [4/12]. Cheb Mami, le môme, d'Eric Sandrin (rediff., 55 min). 1.20 Jazz Played in Germany. Musique. 2.15 Big Ben. Musique. Ben Webster en Europe, de Johan Van Der Keuken (35 min).

M 6

12.30 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Surfin'USA : *les Beach Boys*. Téléfilm de M. Switzer (92 min). 1092440
15.00 Drôles de Dames. Rollerball.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Deux flics et un couffin. Série.
19.00 Caraïbes offshore. *Sea Quantin. Série.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. *Magazine. 1936 :* les J.O. de Berlin.

20.45

« IL » EST REVENU
Téléfilm [1 et 2/2] de Tommy Lee Wallace, avec Dennis Christopher, Tim Curry.
[1/2] (90 min). 374827
[2/2] (90 min). 3228778
Il y a trente ans, des enfants avaient été assassinés dans une petite ville des Etats-Unis par un meurtrier revêtant l'apparence d'un clown. « Il » revient, décidé à exterminer les témoins de ses exactions de l'époque. Adaptation pour la télévision d'un gros « pavé » de Stephen King.
0.10 Les Anges de la ville.
1.00 Fréquenstar.

2.00 Best of Trash. Musique. 3.30 E = M 6. Magazine. 3.55 Jazz 6. Magazine. 4.45 Turbo. Magazine (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Tous les hommes *sont pareils* ■. Film de Manuel Gomez Pereira (1993, 102 min). 6928020
15.25 Les Ombres du cœur. Film de R. Attenborough (1993, 126 min). 44635001
17.30 Le Combat des odeurs. Documentaire (25 min). 66204
17.55 Reboot.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.33 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Jimmy Sommerville.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.34

LA NUIT BOURVIL
20.35 Bonjour, M. Bourvil ! Documentaire d'Yves Desnos (60 min). 6355758
Chansons, interviews, extraits de pièces de théâtre, de films et de documents inédits dont un film Super 8 du tournage du Cerveau *prêté par Gérard Oury. Un portrait complet de celui qui commença sa carrière comme chanteur fantaisiste : André Raimbourg dit Bourvil.*
21.35 Flash d'information.
21.40 Le Cercle rouge ■ ■. Film de J.-P. Melville avec Bourvil, Yves Montand (1970, 135 min). 4080335
0.00 Le Trou normand. *Film de Jean Boyer avec* Bourvil, Nadine Basile (1952, N., 94 min). 7400339
1.35 Fortunat ■ ■. Film d'Alex Joffé avec *Bourvil, Michèle Morgan* (1960, N., 115 min). 4416136

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La dissertation.
21.32 *Fiction*. L'Homme défait, de Rosa Inès Figueroa-Espinoza.
22.40 *Nuits magnétiques*. En direct de Nantes, à l'occasion de la manifestation *Trafics. Nantes : un dernier* rêve urbain.

0.05 Du jour au lendemain. Jean Rouaud (Le Monde à peu près). 0.50 Coda. Anita O'Day : The Jezebel of Jazz (4). 1.00 Les Nuits de France-*Culture (rediff.). George Sand* à travers ses lettres ; 1.59, Entretiens avec François Mauriac (7) ; 2.56, Lieux *de mémoire : Alésia* ; 3.55, *Entretiens*, avec Pierre Mac Orlan ; 5.37, La chanson documentaire, Pierre Mac Orlan.

France-Musique

20.00 Concert. Festival d'été Euroradio. *Donné en direct de la salle* Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre *philharmonique de* Radio-France, dir. Marek Janowski : Œuvres Takemitsu, Schoenberg, Henze.
22.30 Musique pluriel. Hong-Kong Variations, de Bosseur, par l'Ensemble Intervalles.
23.07 Ainsi la nuit. *Œuvres de Beethoven*, Chopin.

0.00 Tapage nocturne. Musique et multimédia. Puppet Motel (extrait du CD-ROM), de Laurie Anderson ; Autobahn, de Kraftwerk, par le *Quatuor Balanescu*. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Alla Tzigane... Zingarese Hob IX :28, de Haydn, par l'Ensemble Bella Musica de Vienne, dir. Michael Dittrich ; Andante e Rondo ungarese, de von Weber, par The Academy of St Martin-in-the-Fields, dir. *Neville Marriner* ; Le Baron Tzigane, ouverture, de J. Strauss fils, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. von Karajan ; Mélodie hongroise D. 817, de Schubert, Andras Schiff, piano ; Œuvres de Liszt, Dvorak, Kodaly, Bartok.

22.35 Les Soirées... (suite). Mouvements perpétuels, de Poulenc, Gabriel Tacchino, piano ; Quintette à vent nº 1, de Français, par le Quintette à vent du Philharmonique de Berlin ; Œuvres de Fauré, Saint-Saëns. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Addition ■. Film de Denis Amar (1983, 90 min) 46856952
21.30 30 millions d'amis.
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 Ça se discute.
0.05 *Tell Quel*.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Lourdes, le sabre et le goupillon.
21.10 Le Chemin de la liberté [3/3].
22.05 Alcan Highway, la route de l'Alaska.
23.00 Kokoro, l'âme du Japon. [7/10] Nature, trésor de bienfaits.
23.30 Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. [3/3] L'Antarctique, un continent pour la science.
0.20 A l'Est, du sang sur la neige. [5/10] De la collaboration à la résistance (55 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première.
21.00 Listen Up : The Lives *of Quincy Jones*. D'Ellen Weissbrod.
22.50 Totalement cinéma.
23.20 Concert : Beatles Go Baroque (55 min). 85859117

0.15 Musiques en scènes.

France Supervision

20.30 Le Grand Silence ■ ■. Film de Sergio Corbucci (1968, 90 min) 74461575
22.00 Le Fou du labo 4. Film de Jacques Besnard (1967, 90 min) 35088933
23.30 De singe en singe. De Gérard Vienne.
0.20 Isanga. De Françoise Ebrard.
1.10 *G.R.S* (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Fantômas ■. Film de Jean Sacha (1946, N., 80 min) 88031391
21.50 Johnny Apollo ■ ■. *Film de Henry Hathaway* (1940, N., v.o., 95 min). 67720223
23.25 Le Club. Invité : Darry Cowl.
0.45 Le Génie du mal ■ ■. Film de Richard Fleischer (1958, N., v.o., 100 min) 89812995

Ciné Cinémas

20.30 La Blonde *et le Shérif* ■ ■. Film de Raoul Walsh (1958, 100 min) 4399662
22.10 *Un étrange voyage* ■ ■. Film d'Alain Cavalier (1981, 100 min) 78002594
23.50 Conseil de famille ■ ■. Film de Constantin Costa-Gavras (1986, 100 min) 74944285

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Feu d'artifice.
20.45 (et 0.00) François Gaillard ou la vie des autres. *Huitième affaire : Madeleine.*
21.45 Madame et ses flics. Ingénu du clairon.
22.45 La Famille Adams. Ciel mon voisin !
23.10 *(et 1.25) Wolff*, police criminelle. A la porte du garage.
1.00 Vive la vie (25 min).

Canal Jimmy

20.00 La Meilleure Façon *de marcher* ■ ■. Film de Claude Miller (1975, 85 min) 36678846
21.25 Quatre en un.
22.20 Le Roi de New York ■ ■. Film d'Abel Ferrara (1989, v.o., 105 min) 85078488

Eurosport

17.30 (et 19.30, 20.30, 0.00) Football.
22.00 Boxe.
23.00 Golf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Pour Sacha. Film d'Alexandre Arcady (1990, 115 min). Avec Sophie Marceau, Richard Berry. *Drame*. 22.05 Le Joueur de violon. Film de Charlie Van Damme (1994, 100 min). Avec Richard Berry, François Berléand. *Drame*.

RTL 9

20.30 Blue Heat. Film de John Mackenzie (1990, 110 min). Avec Brian Dennehy. *Policier*. 22.25 Les Anges de la nuit. Film de Phil Joanou (1990, 150 min). Avec Sean Penn. *Policier*. 1.10 Un amour d'été. Film de Piers Haggard (1987, 100 min). Avec James Wilby. *Comédie dramatique*.

TMC

20.35 Celui par qui le scandale arrive. Film de Vincente Minnelli (1960, 150 min). Avec Robert Mitchum. *Drame*.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou *classique*.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 20 JUIN 1996

Les amis d'Aimé

par Pierre Georges

C'ÉTAIT un roman de quat'sous, ou cinq peut-être, déniché dans un grenier. Un roman populaire avec une couverture illustrée façon Ponson du Terrail et rocambolesque Rocambole. Ne demandez ni le thème ni l'auteur passés par profits et pertes d'une mémoire spongiforme.

Mais le titre était inoubliable, merveilleux, une vraie invite à plonger par jour d'averses dans ce chef-d'œuvre de l'escalier. Cela s'appelait *Aimé de son concierge*. « Aimé » était au masculin, ce qui n'aurait pas manqué d'intriguer sur les mœurs de l'immeuble. Sauf que la gay pride ne se manifestait pas encore dans les rues. Et encore moins dans la littérature de grand-maman brodeuse.

Aimé de son concierge donc. Aimé de tous les concierges de France. Et nous en sommes désormais, de cette vaste amicale des amis d'Aimé, depuis que souffle sur le pays l'esprit d'Aimé Jacquet. Voilà bien un homme qui a mérité de la France et du football. Un homme dont le prénom sort tout droit du calendrier des Postes, année 1941, et dont on imagine volontiers que le modèle stéphanois en acier trempé était proposé jadis au catalogue de la Manu, armes, cycles et crampons.

N'en déplaise à ceux qui n'aiment pas cela et n'ont de cesse d'en dégoûter les autres, on va parler football. Et de l'ami Aimé dont la chanson de geste s'est enrichie mardi d'un chapitre glorieux : la fin du démon bulgare, bougres de Bulgares, démoniaques Slaves qui n'eurent de cesse de compliquer la vie du footballeur français.

Dans l'ordre des calamités sportives et des complots notoirement anti-français, le footballeur bulgare est ce qui se fit de pire. Une sorte de prion à crampons. Entre la tremblante du footballeur et le coup du parapluie. Un diable de joueur, roublard, malin, râleur, truqueur, jureur, opportuniste, tricheur, et en plus surdoué, bref bulgare. Avec une figure à vous plonger dans l'effroi le plus immédiat et un prénom à coucher sous les ponts de Sofia, genre Triphon Ivanov. Ou avec l'art consommé du caractériel et génial Stoïchkov de mettre l'adversité hors d'elle et, plus embêtant, hors de position.

Donc la France faisait un complexe bulgare. Le mérite d'Aimé n'est pas mince d'avoir su, avec ses troupes, rompre, une fois pour toutes, le charme étrange, cet envoûtement mortifère et pour ainsi dire balkanique. A la trappe Triphon ! A la trappe Stoïchkov ! Quart de pinard pour les braves, ce fut un beau mardi !

Mais ne rions pas trop. Ou pas si vite. Car à peine un monstre est-il terrassé qu'un autre prend la relève. Voici la bande à Aimé promise à prochain tourment, les hordes d'Orange et des Pays-Bas, dont la déroute face aux Anglais fut bien trop sévère pour être tout à fait honnête.

Les amis de notre Aimé, donc nos amis, feraient bien de rester sur leurs gardes. Ne le seraient-ils pas d'ailleurs que lui les y inciterait vivement. Avec son parler forézien qui confine à la langue de fer et aux beaux-arts. Car s'il nous plaît, Aimé Jacquet, c'est d'abord pour cela, son langage têtu et obstiné, comme un sillon de pensée. Il n'est certes pas Démosthène. Avant ou après les cailloux. Il est Aimé, forgeron en football. Frappant sans cesse sur l'enclume des mots pour n'en tirer qu'un seul. Car dès qu'on lui parle de ceci, de cela, de culture footballistique, Aimé, le bon Aimé, brandit son *« collectif »*.

Le dossier du HLM de Dominique Tiberi sera transmis au parquet de Paris

Le juge Halphen n'enquêtera pas sur cette affaire

LE DOSSIER de l'attribution de l'appartement HLM de Dominique Tiberi, le fils du maire de Paris, devrait être transmis prochainement au parquet de Paris. Le procureur de Créteil, Michel Barrau, estime en effet que l'affaire ne relève pas de sa compétence territoriale : le logement HLM qui est au cœur de la polémique est situé rue Censier, à Paris ; le siège social de l'OPAC est lui aussi implanté dans la capitale et les Tiberi habitent, eux aussi, à Paris.

Discutée au cours des derniers jours, la proposition du procureur de Créteil a été soumise au parquet général de Paris qui l'a approuvée. Dans les jours qui viennent, Michel Barrau devrait donc demander au juge Halphen de lui transmettre les pièces de procédure concernant l'attribution de ce logement HLM. Dans une ordonnance transmise lundi 17 juin, M. Halphen, qui n'est pas saisi de ce volet du dossier, avait estimé que Jean Tiberi, président de l'OPAC au moment des faits, pourrait être mis en examen pour prise illégale d'intérêts et son fils pour recel.

TROIS SOLUTIONS

Le dossier devrait donc être confié dans les jours prochains au procureur de Paris, Gabriel Bestard... qui l'a déjà examiné il y a à peine deux mois. Dans une lettre datée du 22 mars, l'Association de défense des contribuables parisiens avait en effet déjà demandé l'ouverture d'une enquête préliminaire, voire d'une information judiciaire, sur l'attribution du logement. Un mois plus tard, M. Bestard avait classé le dossier, estimant que l'*« intérêt personnel »* pris par Jean Tiberi dans cette opération n'était pas établi : le bail portait la signature de Dominique Tiberi qui réglait lui-même ses loyers. Saisi une nouvelle fois, le procureur a désormais le choix entre trois solutions : classer le dossier, ordonner une enquête préliminaire ou ouvrir une information judiciaire.

Depuis la décision de classement du printemps, le seul élément nouveau concerne l'importance des travaux qui ont été engagés par l'OPAC avant l'entrée dans les lieux de Dominique Tiberi. L'ancien directeur général adjoint de l'Office, François Ciolina, les évalue à 1,5 million de francs, et pour le moment, les documents de l'OPAC en attestent la réalisation pour 320 000 francs. Dans son ordonnance, le juge Halphen ne leur donnait aucune qualification pénale mais il estimait que leur importance montrait que les dirigeants de l'OPAC, et sans doute le premier d'entre eux, Jean Tiberi, y étaient particulièrement intéressés.

Le Parti socialiste, qui s'était montré très discret lors de la polémique sur les logements des fils de MM. Juppé et Tiberi, a décidé de monter au créneau sur cette affaire. *« Le garde des sceaux est aujourd'hui au pied du mur*, notait-il, mardi 18 juin, dans un communiqué. *Va-t-il user de son pouvoir de chef du parquet pour empêcher le juge Halphen de poursuivre son enquête ? »*

Anne Chemin

Le justicier de Provence-Alpes-Côte d'Azur

MARSEILLE
de notre correspondant

Alain Serieyx, président de la chambre des comptes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a acquis la réputation de parler franc. Il fait de nouveau grincer les dents depuis qu'il a rendu public, le 14 juin, le bilan annuel de sa juridiction. C'est à boulets rouges, comme à son habitude, qu'il tire sur quelques élus afin de dénoncer la gabegie. *« Rien n'a semblé trop beau pour les dirigeants d'un certain nombre de collectivités : luxe ou extrême sophistication du siège des collectivités, flottes automobiles surdimensionnées, dépenses de communication démesurées, multiplication d'appartements de fonctions. Bref*, a-t-il conclu, *on a dépensé sans compter pour bien démontrer que l'on comptait. »*

Au palmarès des dérapages, la chambre des comptes distingue François Bernardini, premier adjoint au maire socialiste d'Istres. Ses amendes pour des infractions au code de la route et celles de plusieurs agents territoriaux ont été réglées par le budget de l'Association des œuvres sociales des agents des collectivités locales de la ville d'Istres pour un montant de 21 616 francs. Cette association fait aussi figurer à la rubrique « Divers » des factures de champagne d'un montant de... 119 407,94 francs. Evoquant des *« associations lucratives sans but »*, M. Serieyx prône *« une révision systématique des subventions allouées sans politique réfléchie ni un contrôle minimal »*.

Epinglé lui aussi, Pierre Bernard-Reymond, maire (UDF-CDS) de Gap, dans les Hautes-Alpes, député européen et ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui, afin de séduire les entrepreneurs, avait lancé, à l'automne 1992, le Club des ambassadeurs. En trois mois, 700 000 francs ont été dépensés en frais de réception, de déplacement et de publicité. *« L'opération*, constatent les magistrats, *n'a apporté aucune implantation d'entreprise nouvelle. »*

Quant au conseil d'administration de l'hôpital intercommunal de Toulon-La Seyne, il avait décidé, lui, l'acquisition, pour y loger son directeur, d'une villa de 220 mètres carrés construite sur un terrain de 3 600 mètres carrés et d'un coût de 2,8 millions de francs. Des travaux y ont été réalisés pour 650 000 francs. Les magistrats s'interrogent *« sur l'urgence et la priorité »* accordée à cette affaire...

La faute la plus bénigne n'échappe pas au contrôle de la juridiction en charge du contrôle de 3 650 communes, collectivités, établissements publics et associations subventionnées, soit une masse financière totale de 140 milliards de francs. Ainsi, le comptable des Baux-de-Provence a dû rembourser sur ses deniers 2 850 francs, le prix d'un VTT acheté dans une grande surface pour une association sportive de la commune : cette subvention n'avait pas donné lieu à une délibération du conseil municipal.

Luc Leroux

Robert Hue récuse, devant le comité national du PCF, « l'organisation de tendances »

COMME AU DÉBUT d'une course de taureaux, on s'épie, on se teste, par petites phrases, on amorce des *« discussions »*. Consacré à *« la convocation du vingt-neuvième congrès »* et à sa préparation, le comité national du Parti communiste, qui s'ouvre, mercredi 19 juin, place du Colonel-Fabien, devrait donner un premier aperçu des orientations qui seront prises, à la mi-décembre, par les délégués du PCF. Fait nouveau : un *« procès-verbal »* de chaque intervention des trois jours de débat du comité national sera consigné dans une *« brochure »*, que chaque communiste recevra durant l'été, pour *« préparer »* le congrès.

Dans un bref rapport, présenté mercredi matin, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a rappelé le nouveau processus adopté : quatre mois de discussions dans tout le parti autour de cinq grands thèmes, puis, vers la mi-octobre, un bilan de ces échanges en comité national. En novembre et décembre, les cellules, sections et conférences fédérales se prononceront sur un texte qui comportera, lui aussi, une *« synthèse de la discussion »* d'octobre. Un texte qui se défend d'être *« ficelé »* et de *« cadrer la discussion au départ autour d'une ligne officielle »*, mais qui n'en sera pas moins un texte unique (*Le Monde* du 23 mai).

« SOUVERAINETÉ DE DÉCISION »

« Nous ne fermerons pas en octobre ce que nous avons ouvert en mai », a promis M. Hue, pour rassurer son aile progressiste, les refondateurs, auxquels il a emprunté l'idée de sa méthode de préparation du congrès. A ceux qui s'interrogent en observant qu'*« aucun point de l'ordre du jour ne serait consacré à l'examen du programme du PCF »*, M. Hue a indiqué que *« tous les communistes doivent trouver dans la discussion du texte les éléments leur permettant d'exercer leur souveraineté de décision »* sur le programme des candidats aux élections législatives de 1998. Ce programme sera élaboré par le nouveau comité national élu en décembre...

Également soucieux de rassurer les fédérations qui ont déjà émis *« quelques remarques »* sur le *« risque de création »* de courants au sein du PCF, M. Hue a indiqué que la direction n'a *« nullement l'envie, ni l'intention de favoriser l'organisation de tendances. Les modalités que nous choisissons ne sont-elles pas d'ailleurs plutôt de nature à éviter cet écueil ? »*

De fait, les refondateurs *« feront valoir leurs préoccupations dans le cadre de la nouvelle procédure »*, nous a confié leur porte-parole, Guy Hermier, membre du bureau national. Les fédérations les plus opposées à la *« mutation »* proposée par M. Hue ne devraient pas présenter non plus de texte oppositionnel, par *« fidélité à la tradition du parti »*, indique Jean-Claude Danglot, responsable de la *« fédé »* du Pas-de-Calais. Rémy Auchedé, député du Pas-de-Calais et signataire – avant la préparation du vingt-neuvième congrès – d'une pétition critiquant le *« réformisme »* de M. Hue et appelant au respect de *« l'identité marxiste et révolutionnaire du parti »*, *« n'exclut pas »* de présenter un texte, *« en son nom et en celui de quelques autres »* (*Le Monde* du 18 juin). Une initiative qui, si elle se réalisait, aurait quelque chose d'inédit de la part de l'aile « orthodoxe » du parti...

Ariane Chemin

■ **ÉTATS-UNIS : les mères célibataires demandant à bénéficier de l'aide de l'Etat** aux déshérités devront d'abord révéler aux autorités l'identité du père de leur enfant, a annoncé mardi 18 juin, le président Bill Clinton. M. Clinton a indiqué avoir également signé un autre décret afin de permettre à l'Etat de traquer et de retrouver les pères qui refusent de verser une pension alimentaire à la mère de leur enfant. – *(AFP)*

« Vache folle » : Londres veut obtenir la levée immédiate de l'embargo vis-à-vis des pays non européens

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

« Est-ce que je peux comprendre que les pays de l'Union européenne aient pu déclencher un embargo ? Oui. Mais je ne peux pour autant être d'accord avec une telle décision... » Toujours tonique mais visiblement fatigué et anxieux, Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, a développé mardi 18 juin à Londres devant un petit groupe de journalistes de quotidiens européens les arguments du gouvernement britannique pour désamorcer la *« cannibalisation »* du sommet de Florence par la crise internationale de la *« vache folle »*. Cette initiative faisait suite au récent périple diplomatique européen de MM. Hogg et Rifkind. Elle précédait la réunion du comité vétérinaire permanent qui devait tenter, mercredi 19 juin à Bruxelles, de faire une synthèse acceptable entre les plans britannique et européen d'éradication de l'épidémie d'ESB.

M. Hogg a une nouvelle fois martelé quelques certitudes... britanniques. Oui, l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») est actuellement en phase d'éradication. Non, aucune intensification du plan d'abattage du cheptel bovin britannique n'est nécessaire. Oui, le gouvernement de John Major a fait, en temps et en heure, ce qu'il convenait de faire en termes de santé publique animale et humaine. Non, la Grande-Bretagne n'a rien, sur le fond, à se reprocher vis-à-vis de ses partenaires européens. Il est certes peut-être encore possible de négocier sur quelques points de détail ; pour autant, il est hors de question de céder sur un thème aujourd'hui devenu essentiel : la levée de l'embargo frappant l'exportation des bovins britanniques et de leurs produits dérivés vers les pays qui ne font pas partie de l'Union européenne, singulièrement ceux de l'ancien Commonwealth.

Quelques heures avant les déclarations de M. Hogg, Malcolm Rifkind, secrétaire au Foreign Office, avait tenu des propos similaires. *« Nous avons lancé notre politique d'obstruction européenne sans grand enthousiasme*, a notamment déclaré M. Rifkind. *Se fondant sur des avis scientifiques, la commission européenne avait à l'unanimité demandé la levée de l'interdiction des produits bovins dérivés. Malheureusement, une minorité parmi les pays membres, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la science mais avec les pressions de l'opinion publique, a décidé de bloquer cette mesure et a refusé de coopérer avec la Commission. C'est cette attitude qui est à l'origine de la crise. Le problème est unique en son genre. Quatorze pays imposent un embargo mondial sur une industrie importante d'un quinzième membre. Comment croyez-vous que la France et l'Allemagne auraient réagi dans la même situation ? Exactement comme nous, je pense. » « Faute d'accord, la crise continuera et le sujet du bœuf na va pas cesser d'occuper le devant de la scène »*, a ajouté M. Rifkind qui a par ailleurs vivement critiqué le traitement par certains titres – dont *Le Monde*, qu'il a directement attaqué – d'une crise qui ne mérite pas selon lui tant de dramatisation.

Jean-Yves Nau et Marc Roche

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 19 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22332,40	+ 0,39	+ 12,57
Honk Kong index	10952,80	+ 0,81	– 9,54

Tokyo Nikkei sur 3 mois

22332,40 – 21820,58 – 21308,75 – 20796,93 – 20285,10 – 19 mars – 3 mai – 19 juin – 22332,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/06	Var. en % 17/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2107,94	– 0,24	+ 12,61
Londres FT 100	3758,20	– 0,09	+ 1,86
Zurich	—	—	+ 13,09
Milan MIB 30	—	—	+ 19,44
Francfort Dax 30	2550,88	+ 0,19	+ 13,17
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 4,88
Madrid Ibex 35	—	—	+ 15,80
Amsterdam CBS	—	—	+ 18,38

Tirage du *Monde* daté mercredi 19 juin 1996 : 477 275 exemplaires